This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07138202 6

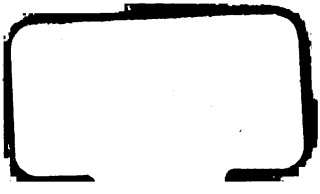

Allonville
IEX

MÉMOIRES

SECRETS

— DE 1770 A 1830 —

PAR

M. LE COMTE D'ALLONVILLE

AUTEUR DES

MÉMOIRES TIRÉS DES PAPIERS D'UN HOMME D'ÉTAT.

Amicus Plato, magis amica veritas.
ARISTOTE.

I

PARIS

WERDET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
49, RUE DE SEINE SAINT-GERMAIN.

M D CCC XXXVIII

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

INTRODUCTION.

Si la jeunesse se plaît à s'élancer dans un avenir qu'embellit sa fraîche et poétique imagination, c'est vers le passé que la vieillesse aime à tourner ses regards. En conserve-t-elle quelques monuments écrits : elle les parcourt avec intérêt; il lui semble alors renaître à des temps qui ne sont plus, et recommencer sa vie.

Saisi de cette idée, je m'occupais en 1819 à mettre en ordre ma correspondance avec quelques-uns des personnages les plus remarquables de notre âge. En contemplant ainsi l'ensemble et les détails du tableau des mémorables événements dont nous fûmes les témoins, combien de fois n'ai-je pas eu à m'étonner des nombreuses erreurs assez généralement commises, et consacrées, en quelque sorte, par nos modernes écrivains, dans l'appréciation des hommes et des choses! combien de faits omis ou altérés! combien de faux jugements, que ma vie errante et observatrice, que mes intimes liaisons avec des hommes d'état de diverses contrées me mettaient à même de rectifier!

Plongé dans un vaste océan de souvenirs plus ou moins éloignés, plus ou moins chers, j'ai pensé que la connaissance exacte de ce que j'avais vu ou connu, et de ce que j'avais recueilli dans une foule de notes tracées en présence même des objets qui me frappèrent, ne pour-

rait que devenir favorable à la saine instruction historique, morale et politique de mes enfants. J'ai donc voulu réunir en un seul corps tous ces membres épars, et former un tout de ce qui, dans ces notes consciencieusement écrites, me semblerait et le plus curieux et le plus utile à retracer pour rétablir l'exacte vérité sur bien des points de l'histoire contemporaine.

Telle est l'origine et tel sera le but de ces mémoires, dont les matériaux, ramassés au sein des tempêtes, seront successivement coordonnés dans le calme d'une solitude profonde.

Certes, si j'étais ou si j'avais été homme public, je me préserverais d'un semblable travers, dans la crainte de commettre, soit un crime en révélant le secret confié, ou des erreurs de vanité en cédant aux mouvements de ce moi humain dont il est si difficile alors de se défendre; mais, libre dans mes pensées et dans leur manifestation par le malheur même des circonstances, je ne dois de compte qu'à la vérité et à la morale, qu'il faut toujours respecter, surtout quand on parle à ceux qu'on voudrait élever dans la connaissance de l'une et la pratique de l'autre.

J'entreprends donc ici sans scrupule un travail innocent du moins, s'il est superflu. Qu'il ajoute à mes jours en me reportant vers ceux qui se sont si rapidement, quoique si péniblement, écoulés! Cette jouissance, mes enfants, est peut-être la seule que j'en doive raisonnablement attendre; car vous ne donnerez pas peut-être à cet écrit toute la foi que méritent et ma véracité et votre intérêt, qui l'ont dicté. J'ai plus de cinquante ans *, et à cet

* Vingt ans se sont écoulés depuis l'époque où je commençai à écrire ces mémoires, qui s'arrêtaient à la Restauration; le reste n'a été tracé que postérieurement.

âge on a dès longtemps cessé d'espérer beaucoup de fruit d'une expérience communiquée. En effet, comment compter sur l'entière confiance de ceux qui ne pourraient qu'avec les opinions de leur âge juger ce qui s'est dit ou fait sous l'influence d'opinions d'une tout autre nature? comment l'homme, enveloppé dans les doctrines de son temps et se sentant irrésistiblement entraîné par elles, s'il n'est pourvu d'une raison supérieure ou éclairé par l'expérience, pourrait-il se transporter par la pensée dans un cadre qui n'est plus le sien, se figurer facilement que ce qui s'offrirait maintenant à ses yeux comme une monstruosité politique et morale ait pu s'être présenté à ses pères sous un tout autre aspect? Sait-il d'ailleurs, sent-il personnellement les bénéfices sans nombre de ces dédommagements, compensations, adoucissements, fruits heureux de l'habitude et du temps? prévoit-il enfin que ce qu'il regarde comme bon, juste, durable, pourrait bien à l'avenir être jugé tout aussi rigoureusement que ce qu'il croit avoir le droit de condamner dans le passé? Les hommes ont, de siècle en siècle, commis semblables erreurs de jugement et d'imprévoyance: nous n'en fûmes pas plus exempts que nos ancêtres; et vos jugements seraient d'autant plus excusables qu'il vous sera plus difficile de pénétrer par la pensée dans le sein de ce chaos de crimes et de vertus, de lâcheté et d'héroïsme, de génie et d'inconséquence dans lequel nous fûmes précipités, et sur lequel ne se projetteront à vos yeux que les fausses lumières d'un éloge ou d'un blâme également exagérés.

Cependant je ne puis m'imaginer que les mémoires d'un honnête homme, père tendre, citoyen désintéressé, fidèle à tout ce qu'il crut légitime, racontant, dans la simplicité de son cœur, ce qu'il a vu ou su, soient dénués

d'un certain intérêt, quand le narrateur surtout a été le témoin de l'une de ces grandes catastrophes qui, dans une même génération, semblent avoir moralement séparé les enfants de leurs propres pères, plus peut-être que tels ou tels peuples ne le furent par l'immensité des âges.

En effet, des événements capables de remplir quatre siècles se sont resserrés pour nous dans l'étroit espace de cinq à six lustres; tout s'est renouvelé durant cette période si courte et néanmoins si féconde. Placé, pour ainsi dire, sur les frontières de deux mondes presque inconnus l'un à l'autre, je me garderai pourtant de chercher à vous tracer ici l'histoire complète de celui à la fois si voisin et si éloigné de vous. Une telle entreprise est réservée au jour où mille révélations auront été faites, où ces révélations auront pu être comparées entre elles, purgées du levain des passions, éclairées par une critique judicieuse; mais du moins je vous fournirai à cet égard quelques matériaux, et j'aurai sur d'autres un avantage : c'est de ne pas donner, à l'exemple de la plupart de nos historiens modernes, des intentions fixes aux actions souvent fortuites de l'homme, des causes prévues à des événements qui étonnèrent jusqu'à ceux qui avaient semblé les diriger; ce sera surtout d'éviter ces généralités qui ne peignent rien en voulant tout peindre.

L'être plus généreux que juste, parce qu'il est plus sensible que raisonnable, sur lequel les métaphysiciens ont débité tant de rêveries, et qu'on eût dû représenter peut-être comme une intelligence atténuée plus encore que servie par des organes, l'homme ne comporte rien d'absolu, soit en bien, soit en mal. Suspendu moralement entre le ciel, où son esprit s'élance, et la terre, vers laquelle ses passions l'attirent, il n'offre l'image ni d'un démon ni

d'un ange, mais d'un ensemble bizarre et disparate de vice et de vertu, de génie et d'absurdité, que le temps, les objets, les circonstances meuvent, développent et modifient. Cet être énigmatique et sans cesse accessible aux erreurs, aux préjugés, au fanatisme de tous genres, ne peut quelquefois se garantir du crime que par un vice, être conduit à la vérité que par des mensonges, et à la moralité que par des écarts qu'elle paraît condamner; abîme sans fond, qu'on ne parvient à sonder un peu qu'en observant scrupuleusement les hommes dans ces situations diverses qu'une société agitée leur fait parcourir, mais surtout en descendant dans son propre cœur.

L'étude approfondie de ce premier des êtres créés est trop négligée souvent de la part des écrivains, qui, cherchant à faire effet, ne nous donnent, sous le titre pompeux d'histoire, que des espèces de poëmes philosophiques où rien n'est utile parce que tout y est faux, poëmes brillantés de portraits probablement imaginaires, trop épiques du moins, fantasmagorie de personnages qui n'y sont nullement dépeints tels que nous voyons l'homme être et agir.

Eh! comment ceux qui prétendent nous retracer les temps passés ne se seraient-ils pas trompés sur les faits et les héros d'un autre âge quand nous nous trompons nous-mêmes relativement à ce qui s'est opéré sous nos yeux? Qui, par exemple, croirons-nous sur le compte de Henri III et de son successeur? sera-ce le savant Scaliger, qui, devant, en raison de sa croyance religieuse, préférer celui-ci à celui-là, n'en place pas moins dans son estime le premier bien au-dessus du second? sera-ce Sully, l'ami et le compagnon d'armes de cet adorable Béarnais dont la mémoire, promptement oubliée, ne sembla renaître

qu'à la voix des philosophes du 18e siècle, intéressés à évoquer l'ombre d'un monarque populaire?

Dois-je enfin accueillir ou rejeter sans examen, sur des personnages qui eurent le malheur de naître durant d'anciens orages politiques, ce que me dit autrefois le généalogiste Chérin en me montrant ces cartons, réceptacles des titres vains d'une puérile vanité : « Là sont des documents précieux pour l'histoire; et qui ne les a pas consultés est loin de savoir tout ce que valaient le dernier des Valois et Catherine de Médicis » ?

Maintenant que de longs malheurs nous ont appris à nous défier des jugements portés sur ceux qui gouvernèrent au sein des troubles, je suis bien moins étonné que je ne le fus alors d'un propos qui, dans la bouche du très-véridique Chérin, bouleversait les idées que je croyais généralement arrêtées avec justice sur des personnages dont on a dit tant de mal, et qui peut-être le méritaient si peu.

En effet le vertueux Louis XVI, ce saint martyr d'une trop imprévoyante humanité, n'aurait-il pas été un tyran aux yeux des Français à naître si la République, conventionnelle ou directoriale, avait pu solidement s'établir? eût-on, sans la Restauration, soupçonné la douce popularité de ce Louis XVIII qu'on ne représentait que comme altéré de vengeance? Louis XIV enfin, injurié durant un siècle par la haine héréditaire des protestants, que son imprudente superstition opprima, par la jalouse et impuissante rivalité de l'étranger qu'il humilia, Louis XIV dont les Français, qui lui doivent leur supériorité héroïque, sociale et artistique sur le reste de l'Europe, n'ont pas moins eu le tort de flétrir la mémoire, n'offre-t-il pas aujourd'hui, par une plus juste appréciation de la véri-

table grandeur, dans l'ensemble majestueux de sa vie publique le modèle le plus parfait des rois absolus, si pourtant on en excepte Frédéric II, lui seul? Eh bien, ce Frédéric, si justement surnommé *le grand*, qui roi, général, législateur, administrateur et politique du premier ordre, fut l'homme du génie le plus complet que l'histoire ait encore présenté à l'admiration de la postérité, n'eut-il pas aussi lui-même des détracteurs?

Que d'exemples n'aurais-je pas encore à vous offrir d'éloges ou de blâme dont l'avenir, mieux éclairé, doit faire justice! Si donc l'opinion des temps varie ainsi en raison, soit de la marche naturelle des choses, soit d'accidents incalculables, celle de l'homme ne change-t-elle pas sensiblement à mesure que ses années s'accumulent? Nous principalement, nous dont les souvenirs se rattachent aux trois époques si différentes qui ont précédé, accompagné et suivi la Révolution, après avoir vu naître, passer et disparaître l'éclat phosphorique de tant de grands hommes si petits, de tant de génies si étroits, de tant de vertus si perverses, après avoir entendu débiter mille fausses nouvelles si généralement crues, subi le joug de mille prétentions absurdes et qui en imposaient, contemplé successivement les métamorphoses subites d'un intérêt vaniteux ou cupide en patriotisme démocratique d'abord, puis en amour des hochets monarchiques, avons-nous pu, après tant de déceptions, conserver sur les hommes et les choses des sentiments identiques, des idées et des opinions semblables? Mais si, comme je suis très-tenté de le croire, la métempsycose est le parfait emblème de la vie humaine, ses transmutations ne diffèrent-elles pas autant que les individus qui y sont soumis? Oui certes; et il en résulte des versions ou des portraits divers

d'un événement ou d'un personnage jugé successivement ou simultanément par la haine, l'amour, l'ignorance ou l'équité.

C'est à travers toutes les variations de l'opinion et des opinions qu'on doit chercher la vérité. Il y a plus: il faut savoir non-seulement ce qui fut, mais ce qu'à tort ou à raison nombre de gens se persuadent avoir été; car c'est une partie de l'histoire de l'homme que celle même de ses passions fallacieuses.

L'intérêt sans passions peut seul échapper à mille causes d'erreur; et c'est ce qui m'a déterminé à déposer ici mes souvenirs, car je me crois dans la position où l'on doit être pour écrire avec indépendance et impartialité.

Il faut, si l'on veut juger les grands (et dans une révolution les grands sont ceux qui l'ont faite ou qui en profitent), il faut, dis-je, n'en être ni trop près ni trop loin, avoir un vif intérêt à les connaître, et n'en éprouver aucun qui vous irrite contre eux. Ne me trouvé-je donc pas, pour les peindre, dans l'heureuse situation que je viens de retracer? J'ai vu la France avant les orages qui l'ont agitée, je l'ai vue durant leur plus violente fureur, et j'ai vu ensuite le calme incertain et menaçant qui fit succéder au règne du crime celui d'une rigueur ferme et vigilante, mais tolérable, que suivit une imprévoyante popularité. J'ai contemplé sans effroi personnel les maux de ma patrie; une longue et tranquille expatriation m'a mis à même d'y réfléchir sans aigreur. Je l'aime cette belle, antique et héroïque France; mon cœur s'élance au-devant de tout ce qui pourrait contribuer à sa félicité, sans que le plus léger mouvement d'égoïsme puisse altérer en moi cet indestructible sentiment; car je ne dois ni n'envie rien à personne. Je n'ai jamais éprouvé que

des velléités d'ambition très-passagères, plus communiquées que senties, conçues avec peine, abandonnées avec joie. Libre de regrets sur toutes les niaiseries de la vanité, qui ne conviennent ni à mes principes ni à mon âge, je me félicite chaque jour de n'être rien, pour ne pas me trouver placé entre mes opinions et des devoirs d'état ou de reconnaissance.

Je ne nierai pas néanmoins le mouvement d'orgueil que j'éprouve au souvenir du rôle brillant, mais ruineux, qu'ont joué ceux de mes compatriotes dont je ne partageais pas les opinions. Je les plains seulement d'avoir voulu s'isoler et de leurs devanciers, dont ils sont dignes, et d'une nation chez qui les beaux-arts rivalisèrent si longtemps d'éclat avec cette impérissable gloire dont ils transmettront le souvenir à la postérité; je les plains enfin d'avoir successivement servi le crime et la tyrannie, d'avoir inspiré pour le nom français une haine profonde, quelquefois méprisante, et d'avoir amené, pour seuls fruits de leurs longues victoires, l'ennemi victorieux dans nos murs impuissants et humiliés.

Au reste, rappelez-vous bien que ce n'est point ici une histoire, que peut-être ce ne sont pas même de véritables mémoires. Aurais-je droit d'inscrire mon nom sur des scènes dont je n'ai presque été que spectateur? Je me contenterai donc, avant de me livrer à un travail politique fondé sur les précieux matériaux diplomatiques que j'ai recueillis, je me contenterai, dis-je, d'esquisser ici quelques-uns des traits historiques les moins aperçus ou les plus mal jugés. Ce seront des fragments détachés, composés à bâtons rompus, mais classés, autant que possible, selon l'ordre chronologique; car, en dépit des théories métaphysiques qui recherchent systématiquement la

filiation des idées privativement à celle des faits, j'ai souvent remarqué que les dates seules suffisaient quelquefois pour expliquer, beaucoup mieux que des raisonnements, le comment et le pourquoi de la plupart des choses humaines.

Comme je veux être vrai, vous me trouverez peut-être un peu sévère; mais j'éviterai de nommer les individus chaque fois que la nécessité ne m'y contraindra pas. Hélas! ils ne figureront que trop souvent dans la peinture des mœurs! D'ailleurs il est des personnages que leur ambition, leur éclat, leurs intrigues, leur vanité ont volontairement fait tomber dans le domaine de l'histoire, et qui peut-être, tant notre espèce est extravagante, aimeraient mieux être blâmés qu'oubliés. Du moins il en sera parlé sans aigreur comme sans envie. Le solitaire détrompé du monde n'a pas plus de haine que de rivaux sur une scène qu'il ne contemple souvent qu'avec une douce et indulgente pitié; et puis, qui pourrait croire qu'un père voulût donner à ses enfants le plus coupable des exemples?

Vous éprouverez peut-être quelque surprise en me voyant parfois blâmer ceux dont je partage la religion politique, en excuser d'autres dont la conduite fut en opposition avec mes véritables sentiments : c'est que, plaçant les hommes dans la situation où les jeta la fortune, je n'ai jamais pu concevoir ces haines profondes, ces inéquitables jugements, fruits trop ordinaires de la diversité des opinions. Narrateur de ce que j'ai vu, quel droit aurais-je de m'en constituer le juge? Puis, qui, dans les temps de troubles, n'a pas commis des erreurs? L'indulgence doit donc être réclamée par tous et pour tous; c'est une dette réciproque, sacrée, dont l'acquittement ne cesse d'être un devoir qu'à l'aspect seul du crime.

Je vous le répète, je ne fus que spectateur désintéressé des choses qui composeront ce recueil. Si donc j'y parle quelquefois à la première personne, c'est pour ne pas vous laisser ignorer que, témoin de ce que je raconte, je l'affirme sur mon honneur et consens à en répondre sur ma véracité, seul titre auquel je tienne fortement, et principalement à l'égard de mes enfants, qui ne doivent attendre d'un père que des notions incontestablement pures, équitables et vraies. Aussi citerai-je toujours mes auteurs s'il m'arrive de raconter un fait dont je n'aurai pas été moi-même le témoin.

Je n'ajouterai ici qu'un mot: c'est que j'écris assez longtemps après les événements qui se sont passés sous mes yeux pour ne le faire qu'avec calme et réflexion, mais assez près d'eux encore pour en avoir conservé un exact souvenir.

Au reste, si je vous ai donné de si longs détails sur ma situation personnelle, c'est pour vous prouver (ce qui n'est pas hors de propos dans le siècle où nous vivons) qu'en écrivant sur les hommes et les choses de mon temps je ne le fais ni en intrigant, ni en factieux, ni en homme vaniteux, exalté ou mécontent, ce dont sans doute vous serez parfaitement convaincus et par la lecture de ces mémoires et par la connaissance que vous avez, tant de mon caractère que de mon désir d'être utile à votre instruction.

J'ai ci-dessus annoncé que je ne prétendais pas écrire l'histoire d'une *révolution*, qui, selon le dire de Carnot lui même, *a été un despotisme continuel* *, révolution à laquelle je donne une qualification générale, et non particulière à la France, parce que ses principes, sa marche et

* *Mémoire au Roi.*

ses résultats ont puissamment influé sur les destinées de tout le corps politique de l'Europe. Si j'en parle donc ici sous la dénomination qui la caractérise, c'est que, quoiqu'elle renferme nécessairement mille objets qui ne peuvent être pour moi des souvenirs personnels, il n'en est pas moins constant, 1° qu'ayant à peindre des choses isolées en apparence, mais qui se rattachent toutes à cette grande et féconde catastrophe, il est besoin d'en donner une esquisse générale, afin de pouvoir les classer régulièrement et les expliquer par elle (cette Introduction représentera donc l'un de ces tableaux d'assemblement placés par les géographes à la tête de leurs recueils topographiques); 2° que les faits qui passeront sous vos yeux, et qui semblent le plus étrangers à la France, n'en sont pas moins liés, par des rapports médiats ou immédiats, à un pays qui a le triste ou honorable avantage d'influer sur tous les autres, en raison de son importance politique et morale; 3° qu'enfin ce n'est pas dans ses détails minutieux et incertains que je veux considérer ici la Révolution, mais seulement dans sa marche, et dans celle des opinions coïncidant aux faits rapportés à la suite de la présente Introduction.

La France, dont l'héroïque généalogie remonte à l'amalgame des trois peuples les plus belliqueux de l'antiquité, les Romains, les Gaulois et les Francs; la France qui, constamment digne d'une aussi brillante origine, s'accrut d'âge en âge par des victoires, résista aux plus terribles échecs, répara de tout temps ses maux avec rapidité, et offre dans son histoire militaire une succession d'hommes justement célèbres, à la liste desquels le reste entier de l'Europe ne pourrait en opposer une aussi nombreuse; la France, qui domina et guida ses rivaux par ses lois, ses arts et ses mœurs, dont le langage est le truchement universel des

nations civilisées par elle ; la France, en 1788, présentait l'aspect le plus flatteur pour ses alliés, le plus effrayant pour ses ennemis et le plus satisfaisant pour elle-même : c'était à la fois celui d'un accroissement journalier dans ses produits ruraux, commerciaux et industriels ; d'une population nombreuse, active, amie des sciences, des arts et de la littérature ; d'une société remarquable par l'élégance du ton et des manières, chez qui le raffinement des jouissances du luxe n'avait point éteint la charité ; d'un clergé instruit, régulier et tolérant ; d'une magistrature recommandable par sa justice et sa moralité ; d'un peuple enfin qui, quoique plus avancé que les autres en civilisation, produisait moins qu'aucun peuple connu de ces crimes qui effraient, affligent et humilient l'espèce humaine.

Mais cette belle France, semblable à ces plaines fertiles, à ces bosquets enchanteurs chargés de fleurs et de fruits, qui couvrent le foyer dévastateur des rives parthénopéennes, cette belle France recélait dans son sein le volcan furieux qui devait bientôt la bouleverser. Les grandes commotions physiques sont étrangères du moins à l'action de l'homme ; il n'en est pas ainsi de celles qui sont purement morales, et d'où résultent les calamités politiques : l'homme devient alors l'artisan de ses propres maux. Aussi la France, riche, heureuse, puissante et respectée, n'avait plus, après la guerre de l'Amérique, rien à redouter que d'elle-même.

Qu'on raisonne ou déraisonne à perte de vue sur les causes prochaines de nos troubles, qu'on en désigne comme l'auteur tel ou tel pour l'en louer ou l'en flétrir ; tandis que l'ignorance, la légèreté, la haine ou la prévention, que l'accusation, traîtresse ou hypocrite peut-être,

s'appesantiront plus ou moins sur des accidents, causes et résultats à la fois: tout enseignera à l'observateur éclairé que la Révolution est, fut et sera l'effet combiné de la marche naturelle de la société, de celle simultanée des idées, des passions et des vanités, d'une inévitable impulsion imprimée à l'homme, qui, soit isolément, soit en corporation, tend sans cesse à s'élever successivement et sans terme prévu ou assignable, en raison de ses richesses, de son éducation et de son oisiveté; choses qu'enfantent nécessairement la prospérité, le temps et les circonstances; choses dont la vanité se fait un titre, l'ambition un droit et la force un pouvoir, quand surtout l'imprévoyance des gouvernements laisse altérer le principe fondamental sur lequel les institutions reposent.

Si donc la Révolution parut naître d'un événement quelconque, c'est que les causes qui devaient faire que cet événement pût la produire existaient déjà; c'est que déjà des matières combustibles étant amoncelées, il ne fallait plus qu'une étincelle pour en déterminer l'explosion, que l'on pût ou non en retarder ou en modifier les effets.

Jetons donc ici un coup d'œil rapide, 1° sur les bases essentielles de toute association politique; 2° passons de ce léger aperçu à la marche des temps qui précédèrent la Révolution; 3° disons par quel accident elle eut ou sembla avoir eu lieu; et terminons ce tableau par celui des résultats moraux et politiques que les événements dont nous avons été témoins ont ou auront probablement sur le sort de la France, de l'Europe et du monde civilisé.

Composez ou consultez sur l'origine des gouvernements mille systèmes plus ou moins ingénieux: vous serez, dans le vague de vos idées, obligé d'en revenir à l'histoire:

vous apprendrez, à cette éternelle et lumineuse école de politique expérimentale, qu'on n'a jamais écrit et raisonné sur cette origine des agrégations sociales qu'après qu'elles eurent été dès longtemps établies, qu'à une époque où l'on avait entièrement perdu la trace de leur formation première ; que rien n'atteste l'idée d'un contrat primitif, soit comme fait, soit même comme vraisemblance ; que, depuis la société en germe, qui est la famille, toute monarchique, jusqu'à l'existence régulière d'un grand nombre de familles sous un gouvernement quelconque, ce que l'on voit partout et toujours, quoique personne ne l'y veuille voir, c'est, comme fait, le pouvoir et l'obéissance ; c'est, comme éléments producteurs de ce double résultat, la faiblesse des uns et la force des autres. Ce qu'on découvrira encore dans les annales humaines scrupuleusement étudiées c'est que, quoique la sociabilité soit dans la nature de l'homme, cette sociabilité ne put être développée en lui réellement et solidement qu'à l'époque où une propriété quelconque, fruit en grande partie de son travail et de son intelligence, parvint à fixer et ses pas errants et l'incertitude de ses désirs.

Si vous préférez donc les faits aux systèmes et le raisonnement à l'imagination, il vous sera rigoureusement prouvé que la propriété, terme par lequel il faut entendre ici tout autre chose que la simple occupation du sol, qui n'est souvent à la propriété que ce qu'est l'usurpation au pouvoir légitime, que la vraie propriété, dis-je, est la base unique et nécessaire de tous les gouvernements ; qu'avec elle, et elle seule, ils naquirent, prospérèrent et se détruisirent ; que toute loi quelconque, si vous l'analysez scrupuleusement, vous démontrera que son objet essentiel est le maintien de la propriété. Aussi la diver-

sité qui se rencontre dans les formes constitutionnelles des différents états n'est-elle autre chose que les inévitables produits des dispositions auxquelles les propriétés y sont soumises.

En effet, si l'Inde ne nous offre d'autre tableau que celui d'une perpétuelle enfance, c'est que jusqu'à ces derniers temps la propriété individuelle y fut inconnue; le tyran n'y est tout que parce que tout est sa propriété. Appliquez cette règle à tous les gouvernements, et vous verrez que là règne le despotisme où le souverain seul est propriétaire; que l'aristocratie est principalement puissante chez les peuples où les propriétés tendent, sous la protection des lois, à s'accumuler et à se perpétuer dans certaines familles; qu'aux lieux où elles se morcellent sans cesse, l'intérêt du propriétaire doit amener la démocratie pour échapper à l'empire absolu d'un seul; enfin qu'il n'y aura de véritable monarchie possible que là où se maintiendront simultanément et sans rivalité deux masses de propriétaires, dont les premiers, héréditairement riches et puissants, seront intéressés à défendre et à refréner le pouvoir, et dont les autres, soumis à des partages au profit de l'activité agricole, industrielle et commerciale, trouveront dans l'aristocratie territoriale, balancée par leur propre influence, des protecteurs, des guides et des modèles.

Le morcellement indéfini de la propriété foncière, qui flatte la théorie sans expérience comme l'indigente cupidité, enfanterait tôt ou tard l'ordre de choses le plus misérable et le plus abject; ce serait : 1° le ravalement de l'homme jusqu'à la brute, qu'il serait contraint à remplacer dans la culture du sol; 2° le tarissement inévitable des sources de la richesse industrielle par l'absence

nécessaire de consommateurs de ses produits; 3° l'extinction de tout élan de l'esprit et de l'âme vers les sciences et les arts, dont les monuments sont le lustre brillant et durable des nations, car tel serait l'effet inévitable de la disparition de ceux qui, par leur fortune ou leurs loisirs, les encouragent ou les cultivent *.

Mais le morcellement indéfini du sol n'est pas la seule et inévitable cause d'une complète dégradation sociale; car si l'élément commercial atténue le principe conservateur de la propriété foncière, et avec lui la pureté des mœurs publiques, celles-ci disparaissent sous le sceptre usurpateur de l'industrialisme.

Certes je ne nierai pas l'existence de ce qu'on nous vante sous le titre pompeux de *progrès;* mais le progrès, tout matériel, avance simultanément avec la décroissance également rapide de la moralité humaine. En effet l'industrie est cupide de sa nature, elle accroît les rivalités, elle individualise; il y a plus : elle ruine toute fortune honnête et lente, et jusqu'aux bases sur lesquelles elle repose elle-même; car tout provient originairement de ce sol qu'elle tend à ruiner. Mais qu'importe le sort futur de l'État à celui qui ne vit qu'au présent?

Je néglige ici les nuances et les applications sans nombre d'une idée fondamentale que toute observation confirmera, pour vous faire remarquer, non-seulement l'influence de la propriété sur la nature de l'organisation sociale, mais celle de l'habitude, née du régime de la propriété, sur l'esprit directeur et stimulateur de cette

* L'existence actuelle des peuples du Bas-Valais en offre une irrécusable preuve.

organisation. Aussi toute révolution dans le système des propriétés et dans l'importance politique qui en dérive en produit-elle une inévitable dans l'esprit des peuples, dans la forme des gouvernements, la solidité ou l'instabilité des états.

Du principe de corrélations essentielles entre le sol, ceux qui le cultivent et le gouvernement une fois établi, principe à l'épreuve duquel vous pourrez soumettre toutes les institutions anciennes et modernes, passons à la marche des temps qui précédèrent nos révolutions. Mais gardons-nous pourtant de ne pas réserver ici les droits de la raison, qui ne manque jamais de donner aux gouvernements un appui solide dans l'habitude, effet inséparable de l'intérêt, qui l'a fait naître, et de l'expérience, par laquelle elle est consacrée. Cet appui moral du pouvoir résulte de certaines propriétés purement morales, telles que celle qui provient d'utiles ou glorieux souvenirs, d'affections chères, du sentiment intime de son bien-être; propriétés qui, quoique impalpables, n'eussent jamais existé, ou seraient sans durée comme sans résultats, si la propriété réelle et nationale n'avait été établie, ou si par de funestes erreurs elle se trouvait ruinée. Arrivons donc maintenant à la seconde question.

Presque tous les états européens furent originairement constitués sur un système de propriétés hiérarchiques où l'avoir et le pouvoir marchaient parallèlement. Aussi, en remontant jusqu'au berceau de la monarchie française, y voyons-nous les maîtres du sol l'être également des hommes qui l'habitaient, et l'importance des propriétaires y déterminer le poids de leur importance politique, militaire et civile. Ce régime, qui choquerait nos idées ou nos

vanités actuelles, et dont la niaiserie populaire se laisse aujourd'hui menacer, au nom des royalistes sans pouvoir, par l'organe de quelques factieux qui ne vivent que de la faiblesse des uns, de la sottise des autres et de l'imprévoyance de tous, ce régime, qu'il faut juger par rapport aux temps où il s'établit, fut alors éminemment utile aux colons, qui échappaient ainsi à la fois et à une expropriation complète et au pesant esclavage sous lequel avait gémi la classe inférieure des anciens peuples. Dans ce régime même il fallait de toute nécessité que le colon fût ménagé et protégé, pour que le propriétaire devînt ou demeurât riche.

Bientôt l'autorité, divisée et barbare dans un temps d'ignorance, se vit éclipsée par la puissance des seigneurs; et l'anarchie eût été sans frein si de l'amalgame de l'esprit belliqueux, de l'amour de l'indépendance et du respect pour le sacerdoce n'était née cette féodalité qui, produit nécessaire des besoins sociaux, mit un terme à la licence, lia les individus au sol, y poussa de profondes racines, et, aussi solide que régulière, résista durant huit siècles aux efforts réunis des rois, des parlements et des peuples, mais qui, compagne alors de la chevalerie, disciplina la force, éleva les âmes, et, de proche en proche, soumit tout à une hiérarchie conservatrice sous l'empire de laquelle on vit s'accroître et prospérer la population et l'agriculture.

Ce fut durant le règne de cette institution poétique et pittoresque, dont l'histoire est celle de nos temps héroïques et qui doit être regardée comme la source de tout ce que nos mœurs modernes ont de plus caractéristique, que naquit, se fortifia et devint universellement prépondérante en Occident cette puissance pontificale qui,

fille de l'opinion et dominant par elle, étonne aujourd'hui les imaginations veuves de toutes investigations morales, historiques et religieuses.

Cette monarchie chrétienne universelle, la plus populaire qui fut jamais, substituant à une morale sans culte et à un culte sans morale l'intime union de ces deux éléments d'une véritable civilisation, donnant un centre commun à des nations divisées, appelant à la sociabilité tout ce qu'elle convertissait, conservant dans son sein le dépôt des sciences et des arts qu'elle protégeait, devant, par sa nature et son objet, demeurer souveraine pour ne point voir s'appesantir le joug des autres princes sur le culte qu'elle dominait, cette monarchie offrait à la vénération publique un édifice à fondation divine et à matériaux humains rendus sacrés. Nul ne peut nier qu'à l'époque de sa plus grande puissance elle fut la constante et vigilante tutrice du moyen âge *, car le bâton pastoral était alors la seule arme assez forte pour émousser la framée du barbare, courber le sceptre du monarque oppresseur et briser la lance du tyran féodal.

Ce fut cette monarchie, assise sur les décombres de celle de l'antique Rome, qui, précipitant l'Europe sur l'Asie, commença ainsi, sans le prévoir, une grande révolution dans le système et la nature des propriétés. D'une part, une foule de seigneurs se ruinèrent; d'une autre on vit des communes, à peine émancipées, s'enrichir, se gouverner par leurs propres magistrats, et être introduites bientôt comme troisième ordre dans ces comices nationaux qui reproduisirent accidentellement les anciens parlements,

* C'est ce que proclame formellement le célèbre historien et philosophe protestant J. Muller.

et constituèrent dès-lors les états-généraux. Ce tiers ou troisième état acquit promptement une haute importance par l'effet de trois événements majeurs : 1° la découverte du passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance et celle de l'Amérique, qui, accroissant sa richesse par les progrès du commerce et de la navigation ; créèrent des fortunes étrangères à la propriété du sol, et donnèrent ainsi naissance à une classe d'hommes essentiellement cosmopolites et que chaque jour devait multiplier; 2° l'invention de l'imprimerie, qui, en étendant le cercle des lumières à mesure que l'aisance et l'oisiveté devenaient plus générales, produisit un genre de supériorité jusqu'alors attribué à l'union seul du rang, de la naissance et de la fortune; 3° l'usage des armes à feu, qui, en mettant fin aux combats athlétiques, détruisit, avec la chevalerie, le lustre, le pouvoir et l'utilité, éléments créateurs et conservateurs de la noblesse territoriale. Longtemps les attributs de la noblesse avaient été la liberté unie à la propriété, et tout genre de travail lui semblait dégradant; mais des hommes nouvellement libres et propriétaires n'ayant pas discontinué de se livrer au travail, celui-ci s'ennoblit; et les nobles, jadis dominateurs, eurent à lutter contre cette puissance de l'opinion née hors de leur sein et dirigée contre eux. Ils se réfugièrent alors dans ces distinctions honorifiques, hochets d'une vanité d'autant plus puérile que chaque instant voyait s'échapper de leurs mains les restes d'une autorité qui seule rend les distinctions respectables et solides.

Remarquons ici que si la féodalité, fondée sur la réciprocité de l'obéissance et de la protection, avait été un système conservateur de l'immobilité sociale, l'esprit de

la propriété mixte ou commerciale, cupide de sa nature et essentiellement agressif, tendait à détruire ces liens mutuels, et à introduire dans l'État un nouvel ordre d'idées et des intérêts d'une tout autre espèce.

Aussi pour combattre ses anciens maîtres, subitement devenus ses ennemis, le tiers-état s'attacha-t-il au monarque, dont le pouvoir s'accrut de cette alliance. Profitant de l'ignorante imprévoyance de la noblesse, il remplit les tribunaux, qui lui donnèrent puissance et clientelle, occupa tous les emplois lucratifs, qui ajoutèrent à ses richesses, devint l'honneur de la nation par la culture des sciences, des arts et de la littérature, et, reçu dans les armées, dont l'importance hérita des pertes de celle de la propriété, il en fit la force, et participa à ce lustre de gloire, apanage ancien des nobles seuls.

Tout contribuait à abaisser la noblesse et à élever le tiers-état; car depuis l'affranchissement des communes, l'expropriation des seigneurs féodaux produite par les croisades, et la révolution militaire opérée par l'établissement d'une armée permanente, les rois s'étaient arrogé le droit d'anoblir, ce qui n'avait été longtemps que le privilége des terres nobles. Celles-ci le perdirent entièrement sous Henri IV, qui chercha dans l'abaissement des grands un remède aux agitations dont ses prédécesseurs et lui avaient pensé être les victimes. Louis XIII fit plus : en 1627 il ravit à la noblesse son chef et son représentant dans la personne du connétable.

Richelieu, qui avait fait du monarque la seconde personne de l'État pour en faire le premier souverain de l'Europe, abattit entièrement la noblesse par la création des intendants, magistrats plébéiens dévoués à l'autorité. Le trône, sous Louis XIV, attira à lui, pour les faire évanouir, les ombres

de toutes les grandeurs passées. La plupart des ministres de ce monarque étaient immédiatement sortis du troisième ordre, et il leur dut la prospérité de son règne, comme il en dut l'impérissable éclat à des génies supérieurs dans tous les genres, qui, à l'exception de ses nombreux et immortels généraux, s'élevèrent brillamment du sein d'une semblable condition.

Le bouleversement des fortunes durant la Régence, qui ne fut qu'une longue orgie, confondit bientôt par des alliances des classes divisées encore jusqu'à cette époque par l'opinion publique; dès-lors elle suivit un nouveau cours.

L'antique et exclusive propriété territoriale avait perdu presque tout son lustre. Les jouissances du luxe, le goût que celui-ci produit et l'éducation qu'il nécessite frondèrent, avec une vanité décorée du nom de justice, des prétentions féodales, haillons choquants d'une grandeur disparue. De là les progrès rapides de cette prétendue philosophie qui servait puissamment l'intérêt du plus grand nombre, et à laquelle sacrifiaient également les portions supérieure et inférieure de l'ordre privilégié, la première par une générosité réelle ou feinte, la seconde par la jalousie que les grands lui inspiraient. De toutes parts les vanités tendaient, non-seulement à déplacer les individus, mais à déplacer les classes; et l'idée de ne s'élever que par ses talents et ses vertus (Eh! qui ne s'en croit pas plus qu'à tout autre?) frappait déjà le noble de province comme le bourgeois de la cité, avec cette différence essentielle pourtant que ce système divisait entre eux ceux qui avaient à se défendre de ses effets, tandis qu'il unissait intimement les hommes auxquels il semblait être le plus favorable.

Le pouvoir monarchique, sans rien perdre de son éclat apparent, n'en perdait pas moins en solidité tout ce que gagnaient une telle philosophie en crédit et la masse inférieure du peuple en importance; mais il lui restait encore des appuis : la propriété, malgré les révolutions qu'elle avait éprouvées, était vigoureusement et monarchiquement constituée; le domaine public était riche et inaliénable, ainsi que ceux d'un clergé charitable, éclairé et opulent, chargé de l'éducation de la jeunesse et de la censure des mœurs; d'une noblesse revêtue de tous les emplois supérieurs, ayant la police de ses terres, et dont la fortune, souvent dépensée au service de l'État, souvent aussi s'était relevée par des mariages avec des filles de riches parvenus; et d'une magistrature puissante dont l'inamovibilité s'était affermie par les ventes d'offices, ventes qui nécessitaient une fortune capable de supporter le sacrifice d'un capital considérable sans intérêts, exigeaient une éducation soignée, et mettaient à l'abri de la cupidité en ne présentant de dédommagement que dans l'estime publique. Enfin nombre de corporations provinciales, municipales, littéraires, ou d'arts et métiers, disciplinaient les intérêts privés, simplifiaient l'action du gouvernement d'en haut, unissaient les parties détachées du corps social, et donnaient une direction régulière autant qu'utile à un genre nouveau de propriétés communales, industrielles, commerciales, et morales ou intellectuelles.

Tel était l'état de choses qui, procédant avec le temps et l'expérience, l'intérêt et le besoin de la société, avait fait rentrer dans le gouvernement cette aristocratie territoriale sans laquelle la monarchie ne peut subsister.

Cependant les idées du siècle séduisaient les ministres, et jusques aux rois, qui, se croyant à l'abri de toute at-

teinte, poussaient, de proche en proche, contre tous les corps, appuis de leur propre autorité, une masse passionnée et vaniteuse qui, sortie par elle du servage, l'avait aidée comme elle en avait été protégée. Cette masse, dès longtemps opposée à tout ce qui constituait l'antique institution française, cherchait, par tous les moyens résultant de sa force journellement croissante, à renverser la seule barrière placée encore entre elle et cette source de jouissances vaines et empoisonnées qu'ambitionnait son orgueil. Rois ou ministres, aucun ne soupçonnait que bientôt elle prétendrait à posséder ces jouissances privativement même à ceux qui semblaient en être les possesseurs exclusifs, et attaquerait enfin dans son essence un pouvoir suprême qu'elle faisait cependant profession de respecter.

Le monarque et le peuple, livrés ainsi à un système commun d'usurpation qui attaquait et avilissait tout ce qui pouvait les blesser, et provocateurs enthousiastes de tout ce qui flattait leurs désirs, tentaient simultanément d'effacer le passé en ne considérant l'avenir que dans des intérêts présents et presque individuels.

L'harmonie nécessaire dans tout gouvernement entre l'opinion nationale, les intérêts de la société et l'action ministérielle, avait cessé; mais la propriété, cette ancre de salut, préservait encore le vaisseau de l'État parmi les écueils où ses pilotes l'avaient lancé sur la foi de son imprudent équipage. Tous les ciments de l'édifice étaient dissous; le colosse pourtant se soutenait encore de son propre poids, mais un choc accidentel pouvait le renverser s'il n'était promptement étayé et soigneusement restauré.

Est-il besoin, après cet exposé, de se demander si la Ré-

volution fut ou l'effet de l'accroissement des lumières ou celui des vues ambitieuses de tel ou tel particulier? Non certes: cette dernière cause aurait été trop au-dessous de si grands résultats, et de véritables lumières en eussent préservé la France en l'éclairant sur les criminelles, inévitables et irremédiables conséquences des troubles publics.

Qu'on cesse encore d'attribuer l'explosion révolutionnaire à l'excès de l'oppression : une telle assertion serait démentie par la prospérité rapidement croissante de la France à une époque la plus riche d'espérances que ce pays ait jamais connue.

Revenons-en donc au principe que nous avons préliminairement établi, l'existence de la propriété; car dans sa nature, ses lois distributives et les révolutions qu'elle essuie on découvre les bases, la consistance, les formes et les mouvements agitateurs de l'état social, ainsi que les causes occasionnelles, et toujours relatives aux phases de la propriété, qui agissent sur l'opinion populaire et deviennent, par les progrès de celle-ci, une puissance irrésistible, si l'on n'a su la rectifier dès son origine ou la diriger plus tard. Or telle était alors la disposition des esprits que toutes nos jouissances se trouvaient empoisonnées par nos désirs et nos désirs par l'envie, effet naturel de la marche des choses, telle que nous l'avons indiquée.

Le déplacement des propriétés foncières, et celui des corporations et des pouvoirs, qui en avait été la suite; la naissance d'un genre de propriété sous quelques rapports étrangère au sol; et le luxe, l'éducation, les vanités qu'elle avait produites; la rupture de l'ancien lien social, et l'anarchie morale qui en était résultée, eussent dû frapper tous les esprits et leur faire chercher un remède à

la catastrophe qui se préparait; mais roi, gouvernement, clergé, noblesse, magistrature étaient également frappés d'aveuglement; et, tandis que toutes les ambitions mises en mouvement n'avaient pas même pour bornes les moyens possibles de se satisfaire, à ces flots tumultueux et menaçants, qui eussent nécessité ou de fortes digues ou des canaux de dégorgement, l'autorité ne sut rien opposer.

Il y a plus : il eût fallu renforcer l'institution, et elle l'affaiblit; ménager les vanités, et elle les irrita; satisfaire l'orgueil national, et il fut humilié; rendre de la dignité à la couronne, et on la brisa à coups de sceptre; rassurer enfin les créanciers de l'État, et on proclama prématurément son insolvabilité. Voilà ce que nous allons avoir à exposer.

Par quel accident une révolution, déjà possible, eut-elle ou s'embla-t-elle avoir eu lieu? Avant de répondre à cette double question, et sans perdre de vue ce que nous avons ci-dessus énoncé, remontons vers des temps antérieurs à ceux où elle éclata.

La France, longtemps régie comme un grand fief, avait enfin vu ses rois marcher au pouvoir absolu en opposant l'esprit d'égalité, dont la cupidité, l'ambition et la vanité se repaissent, à l'esprit de liberté, dont ne peuvent être fortement animés que ceux qui n'ont rien à gagner et tout à perdre; et cette noble passion, de jour en jour affaiblie en raison de la dégradation des propriétaires féodaux, avait fini par dégénérer en esprit de faction, formidable encore sous Louis XI, dangereux sous les derniers Valois, et plus méprisable qu'inquiétant durant la régence d'Anne d'Autriche.

Quant aux monarques, compagnons d'armes de leurs preux au temps de la chevalerie, la réunion des grands fiefs, l'établissement des troupes réglées et la dégradation servile de la noblesse en avaient fait des maîtres. Henri IV cependant s'était rapproché de ses sujets par l'aménité de ses mœurs; Louis XIII et Louis XIV ne s'en rapprochèrent que par l'exercice médiat ou immédiat de la souveraineté; mais dès que Louis XV eut, dans la familiarité de sa vie privée, accueilli quelques intrigants privilégiés, le prestige fut détruit, et le valetage de cour cessa d'être rehaussé par l'éclat des vertus, des talents ou des services.

Il ne restait plus qu'à voir bafouer, sans respect pour le rang suprême, la pureté des mœurs, la rectitude d'esprit et la douce humanité d'un caractère naïf et d'une âme éminemment paternelle: ce sort était réservé à l'infortuné Louis XVI, qui, timide et peu sociable, devint l'objet des coupables sarcasmes de la société.

Si la cour du duc de Choiseul exilé avait été préférée à celle de Versailles, souillée alors par les débauches d'un vieux roi, cette même cour de Versailles se vit, sous un bon et pieux monarque, presque entièrement négligée, si ce n'est par l'intrigante coterie qui, jalouse de la société intime de la Reine, ravissait toute considération à l'estimable mais imprudente fille de Marie-Thérèse.

Ce qu'il y eut de plus déplorable dans les effets de cette dégradation de la majesté royale, c'est qu'en raison de la fausse position dans laquelle le Roi se trouvait et des funestes erreurs de son aïeul, Louis XVI, dont les intentions furent toujours si pures, ne fit pas un seul acte qui ne dût amener sa ruine; car il avait bien cette sagacité qui prévoit le mal, mais non pas celle qui en voit et propose le remède; il était doué de ce courage passif qui se résigne,

et point de celui qui eût été propre à en imposer à ses ennemis.

Les ordonnances intolérantes de Louis XIV renouvelées et aggravées sous son successeur, le sort des Jésuites abandonné à la vengeance des Jansénistes, qu'ils avaient persécutés et qui demeuraient eux-mêmes livrés à la haine de la philosophie moderne, avaient sapé la religion nationale en la flétrissant, comme en irritant à la fois et en encourageant les dissidents ses adversaires.

Le traité de 1758 entre la France et l'Autriche, sage dans son principe, funeste dans son impolitique extension, loué et blâmé tour à tour, avait fait abjurer la politique suivie par la France depuis François I^er^, et était ainsi devenu, par ses immédiats et désastreux effets, un véritable délit public.

La guerre de sept ans avait ruiné la marine française, détruit son système colonial et déshonoré son armée.

Le cabinet de Versailles avait proclamé sa nullité par ses velléités impuissantes lors du premier partage de la Pologne.

La révolution parlementaire de 1770 avait, par l'exil de magistrats révérés et leur remplacement par des tribunaux flétris, compromis doublement les intérêts de la justice.

Deux guerres ruineuses dont chacune avait coûté plus d'un milliard, des prodigalités honteuses ou sans choix, des banqueroutes, une foule d'édits barsaux avaient appauvri l'État, et fait autant mépriser la cour que haïr le pouvoir.

Voilà l'héritage que Louis XV avait laissé au plus vertueux des princes, malheureusement aussi au plus faible des rois!

Ce fut à l'avénement de ce monarque que le savant comte du Buat, dont la réputation de penseur érudit est plus européenne que française, et qui prédit de loin la catastrophe de 1789, avait dit et répété : « La monarchie croulera sous Louis-Auguste comme l'empire romain sous Romulus-Augustule. »

Louis XVI, sage mais sans confiance en sa propre sagesse, prend pour guide une opinion déjà corrompue; il rappelle les anciens parlements et couvre d'opprobre ceux qui leur avaient été substitués, ce qui prouve à la nation qu'il est plus avantageux de résister à l'autorité que de s'y soumettre; il légitime et propage les idées modernes d'indépendance et d'égalité en protégeant les insurgés américains, chose néanmoins dont on a depuis exagéré prodigieusement les effets; il donne un nouveau poids à cette pédagogie politique en faisant précéder ses édits, qui eussent dû être obligatoires, de motifs métaphysiquement raisonnés (C'était inviter à les discuter, conduire à les mépriser, et provoquer des résistances en constatant l'incertitude et la faiblesse du gouvernement.); il fournit encore des instruments à l'esprit d'opposition par la création des assemblées provinciales, qui offraient à la prétention ignorante l'espoir de devenir réformatrice; il compromet la dignité et jusqu'à la réputation de son auguste épouse dans un procès dont, aidées par la calomnie, une haine profonde et de secrètes intrigues s'emparent pour traîner dans la fange une couronne déjà chancelante; et finit par menacer, soit d'une banqueroute, soit d'un surcroît accablant d'impositions, et la propriété créancière et la propriété territoriale, par la révélation d'un déficit immense et vaguement énoncé.

Dès-lors tous les esprits fermentent, toutes les opi-

nions s'égarent, toutes les prétentions et toutes les vanités se soulèvent : l'assemblée des notables, à laquelle l'impéritie ministérielle s'est livrée, s'occupe bien plus des idées d'ambition et des intérêts privés de ses membres que de la chose publique; un nouveau ministère, créé par elle, irrite les parlements sans pouvoir les subjuguer; ceux-ci menacent la cour d'une demande d'états-généraux, demande applaudie du clergé, de la noblesse, des états provinciaux, de la ville et de la cour même; le gouvernement, qui ne sait pas les accorder franchement après s'être mis dans l'impuissance de s'en passer, aurait pu s'appuyer du moins sur des formes constitutionnelles; mais, comme il n'existait pas un livre intitulé *Constitution française,* il en conclut lui-même l'absence de la chose, et cela au moment où, de toutes parts, c'était en son nom seul que l'on réclamait le retour des grandes convocations nationales. C'en ainsi qu'en se privant de l'appui légal des ordres et des magistratures antiques, liés d'intérêt à sa cause, le gouvernement sapait les bases de sa propre autorité, tandis que l'ambition et l'espoir de la multitude, éveillés depuis un demi-siècle par les doctrines d'une philosophie purement théoricienne, acquéraient une force irrésistible, et la manifestaient dans mille écrits incendiaires tolérés ou même autorisés par celui dont le malheur fut de ne voir épargner aucune flatterie à son pouvoir ni aucune injure à son infortune, dont la vertu sans expérience prenait les passions populaires pour un guide sûr et des acclamations intéressées pour une juste et durable reconnaissance.

Les demandes simultanées des parlements, de la noblesse, et d'une foule d'écrivains qui exprimaient ou semblaient exprimer l'opinion publique, avaient rendu inévi-

table une révolution déjà possible en raison de la marche des choses, et dont les erreurs ministérielles hâtaient l'explosion.

Dans cette crise c'était à la faiblesse qu'il fallait prêter des secours, pour qu'elle résistât à la force : l'on fournit au contraire de nouvelles armes à la force pour subjuguer la faiblesse; et la double réprésentation du troisième ordre imprima aux événements une direction irrésistible.

Le monarque dès-lors, attaqué par une exigence sans retenue et conseillé par des intrigants sans prévoyance, se vit et blâmé par la lâcheté, l'ignorance, la prévention, et abandonné par l'égoïsme.

La Révolution était faite avant même d'être déclarée : c'en était une déjà que recélaient les arrêtés des parlements, les cahiers de la noblesse et du clergé; mais elle n'était encore que réformatrice : c'en fut une complète et anarchique que celle opérée par le tiers-état, devenu puissance absolue du moment où, les trois ordres étant confondus et constitués en assemblée nationale, le sort des propriétés comme des pouvoirs qui en dérivent se trouva dans les mains d'hommes nouveaux au pouvoir, et la plupart sans propriétés.

Le salut de l'État ne reposait plus que sur la sagesse des constituants; mais comment en espérer de la part de ceux dont l'existence est une conquête, qui veulent en recueillir les fruits, que tout irrite et que rien ne réprime? On avait exalté le peuple, il fallait le satisfaire; on avait outragé les hautes classes de la société, il fallait les détruire; on avait méconnu l'autorité, il fallait l'enchaîner; l'aristocratie territoriale et de corporation avaient servi de frein à la cupidité, à la vanité, à l'ambition populaire : il fallut et les briser et les flétrir.

« Déplaçons les propriétés », s'écria un nébuleux métaphysicien qui était loin de concevoir la distinction si essentielle à faire entre la propriété héréditairement acquise, dont l'effet est d'attacher au sol et d'où naissent, avec des désirs bornés, les plus douces comme les plus pures vertus, et cette autre propriété malheureusement obtenue en propageant les troubles publics. Aussi, à la voix de Sieyes, un bouleversement général s'opéra dans les intérêts; ce fut un mot magiqué par lequel tout en France changea de nature, de forme, de direction et d'esprit.

Ne nous appesantissons pas ici sur l'expropriation du clergé, de la noblesse, de la magistrature; sur la destruction de tous les genres de corporation, sur la promulgation d'un Code civil qui n'est qu'un système de loi agraire, et qui ne peut être la base d'aucune institution durable, monarchique ou républicaine; mais sur les forfaits des 5 et 6 octobre, du 10 août, du 21 janvier; sur la terreur, sale et sanglante orgie d'égalité populacière; sur de longs succès belliqueux terminés par la plus abjecte humiliation; sur les deux Restaurations, la chute, le retour et la totale disparition d'un conquérant, objet d'effroi universel. Les divers articles de ces Mémoires feront successivement passer les choses sous vos yeux *. Je ne vais donc m'occuper que de la marche morale des événements auxquels elles s'enchaînent, des principes politiques nouvellement embrassés, et de leurs résultats privés ou publics, présents ou futurs; mais cela après avoir rapidement examiné les différents gouvernements révolutionnaires.

L'acte le plus fécond de la désorganisatrice assemblée

* C'était à cette époque que ces Mémoires devaient primitivement s'arrêter.

soi-disant constituante fut la déclaration des droits de l'homme, qui préparait, autorisait et facilitait d'avance tout ce que pourrait rêver le fanatisme démocratique; car, en posant comme principe universel et indestructible l'égalité absolue parmi les hommes et leur indivisible souveraineté (ce qui n'était que la consécration de la loi du plus fort, précédemment mise en action par Necker), l'extrême mais inévitable conséquence en était que devant sa marche triomphante devaient tomber et toutes les barrières qui séparaient les nations, et tous les gouvernements, ainsi proclamés usurpateurs des portions d'un globe, propriété commune de l'espèce humaine.

Il en résultait logiquement que le mot *je veux*, prononcé par l'ignorance, la fureur, le caprice ou la cupidité de la multitude, anéantissait à l'instant toute société. Certes il y avait de ce genre de stupidité dont un homme d'esprit, mais passionné, se défend moins que tous autres, dans l'idée, si fort accueillie alors, de considérer l'absence de tout gouvernement durable, ou même possible, comme la base essentielle d'une constitution quelconque, et surtout d'une institution monarchique. Aussi cette assemblée, dite *constituante* quoique les monuments de son passage n'aient été que des ruines, plaçant un roi sans pouvoir en présence d'un peuple sans frein, nécessita non-seulement la chute du trône, mais la plus déplorable anarchie. Elle en fit trop puisqu'elle voulait conserver un gouvernement monarchique, ou trop peu, car elle esquissait réellement un gouvernement républicain.

L'une de ses nombreuses inconséquences fut, après s'être arbitrairement emparé de la puissance et avoir déclaré le peuple souverain, de lui imposer sans le consulter des lois crues durables, et fondées néanmoins sur des prin-

cipes qui n'admettaient la durée nécessaire d'aucun gouvernement. Une autre fut d'avoir, en quittant ses fonctions, réclamé hypocritement en faveur de la royauté un respect qu'elle-même avait enseigné au peuple à méconnaître, et blâmé hautement des incendiaires dont seule elle avait allumé les torches.

L'Assemblée législative, plus conséquente et moins usurpatrice que la première, marcha franchement dans la voie qui lui avait été tracée. Il n'existait plus de corporations légales, de propriétés aristocratiques ni de puissance monarchique : un trône sans base et sans appui croula sous ses faibles coups, et une assemblée toute démocratique, convoquée par elle, fut naturellement investie d'une autorité sans bornes.

En effet, tout ayant été successivement détruit, la plénitude des pouvoirs sociaux ne pouvait résider que dans la Convention nationale, qui, produit nécessaire des principes les plus anarchiques, devait coordonner son action à la nature de ses éléments constitutifs. Elle n'avait pu rêver que la république : aussi chercha-t-elle tous les moyens de l'établir et de la consolider. On lui avait abandonné le sort d'un monarque, non-seulement déchu et emprisonné, mais injurié sans cesse, mais outrageusement calomnié, au nom duquel cependant on menaçait encore imprudemment; elle voyait de formidables armées étrangères qui déjà, en espoir, se partageaient les provinces et présageaient le pillage de ce qu'elles ne s'approprieraient pas; elle était devenue le centre d'un peuple déchaîné, dont il fallait tolérer les crimes pour échapper à ses fureurs, et diriger ces fureurs vers une frontière menacée et dégarnie, pour fonder son propre pouvoir.

L'effet discipliné d'une vive terreur, des mesures promp-

tes et bien conçues lui créèrent, comme par magie, l'armée dont elle avait un si pressant besoin; un prince dont on n'attendait plus de miséricorde tomba sa première victime, et l'arrêt qui fit couler ce sang précieux devint à la fois le lien solide d'une atroce complicité, l'effroi du royalisme, et le plus grand coup porté aux habitudes monarchiques subsistantes encore.

Mais un pays agricole, manufacturier et commerçant tout ensemble, couvert de cités opulentes, et formé d'un vaste territoire divisé en localités différant entre elles d'intérêts et de souvenirs, se refusait, malgré son morcellement machiavélique en départements, au prompt établissement d'une démocratie. Les obstacles qui s'y opposaient ne pouvaient être rompus que par des expropriations et des supplices : la Convention nationale fit donc par instinct ce que, dans sa position, l'intérêt politique lui eût conseillé : elle tenta de créer des mœurs et des propriétés nouvelles pour un gouvernement nouveau; mais les mœurs anciennes durent prévaloir encore sur ses fureurs, comme ses triomphes prévalurent sur ses espérances. D'une part on vit ceux qu'elle fit voler à la gloire, pour échapper au supplice, couvrir de trophées le vaste cercueil où leurs parents avaient été précipités, et l'habitude de la discipline leur donner bientôt un esprit tout différent de celui dont le succès du système conventionnel avait besoin; d'une autre part son zèle, opiniâtrément sanguinaire, commençait à irriter des vanités déçues, et l'affaiblissait elle-même lorsqu'elle se décimait de ses propres mains. Le glaive de la terreur fut enfin suspendu quand il eut menacé jusqu'à ceux qui l'avaient aiguisé; car, dès qu'il y eut plus de danger à soutenir cet atroce régime qu'à l'attaquer, les plus hardis ou les

plus habiles des conventionnels se hâtèrent d'immoler leurs complices et de chercher à les flétrir seuls de leurs crimes communs; mais, s'apercevant bientôt qu'on allait s'armer contre eux des instruments, fruits de leurs œuvres réparatrices, plus fermes que leurs devanciers, ils réprimèrent la haine par la force; plus conséquents, ils soumirent à la sanction du peuple le gouvernement qu'ils avaient décrété; et, plus sages que les membres de la première des assemblées précédentes, ils prolongèrent leur existence dans le Directoire, dans les conseils institués par eux, et rajeunirent ainsi une révolution qui, livrée à elle-même, eût peut-être alors rappelé, non pas la monarchie, ses solides bases étaient broyées; mais le despotisme, qui aurait semblé doux aux échappés d'un régime de sang, et eût été conforme à l'esprit d'une révolution où les idées d'égalité l'emportèrent toujours sur celles de liberté, qui n'en furent jamais que l'illusion ou le masque.

Mais, avec la renaissance du calme et l'existence d'un gouvernement favorable à l'ambition individuelle, gouvernement défendu par une armée victorieuse et secondé des talents expérimentés qu'avait formés la tempête révolutionnaire, on vit se développer un esprit national inconnu aux derniers temps de la monarchie, et une haine violente contre toute supériorité sociale; double fruit d'une vanité égoïste qui, ferment principal de la révolution, s'était manifestée à l'étranger même dans des réunions d'émigrés, jaloux des rangs supérieurs tout en combattant pour la supériorité des rangs.

Quant à l'esprit national, il donnait une impulsion commune et vive à des sentiments qui sans lui fussent demeurés vagues. Cet esprit était dû à la Convention nationale, dont on doit exécrer les forfaits, mais de qui

la France à venir dira peut-être : « Sans elle l'anarchie nous eût dévorés, l'étranger se fût partagé nos provinces; nulle gloire n'aurait expié nos fureurs, et notre patrie eût peut-être perdu et son existence et jusqu'à son nom. » A qui néanmoins ces dangers, auxquels les conventionnels ne parèrent qu'en versant à flots crimes sur crimes, devaient-ils être imputés, si ce n'est à ceux-là mêmes dont la coupable imprévoyance précipita une nation florissante dans le gouffre sans fond des agitations politiques; si ce n'est à ceux dont l'unique triomphe fut la conservation, chèrement achetée, d'un monceau de ruines, que leurs devanciers avaient faites et qu'ils ensanglantèrent?

Ce qui est encore à remarquer, c'est que des conventionnels élevés subitement de l'obscurité et de la misère à un pouvoir absolu se distinguèrent autant, la plupart, par leur incorruptibilité que par leurs forfaits, et retombèrent sans peine comme sans regrets dans la misère et l'obscurité, fermement convaincus qu'ils avaient scrupuleusement rempli leurs devoirs en qualité de législateurs, d'administrateurs, de patriotes et de juges. Les consciences inébranlablement calmes de ces *forcenés vertueux* (c'est ainsi qu'ils se qualifiaient) étonnent l'imagination, et jettent dans l'âme de l'observateur du cœur humain une terreur plus profonde encore que le souvenir même des plus féroces hypocrisies de liberté.

La création de l'armée avait rendu à la France l'un des plus puissants éléments de la monarchie, dont l'aristocratie élective lui rappelait l'image dans la pentarchie directoriale qui la surmontait. Le Consulat resserra le pouvoir; il fut entièrement concentré sous l'Empire, qui vit naître des décorations, des distinctions de rang, des titres héréditaires, et tenta, quoique sans succès possible,

la résurrection d'un ordre et d'une propriété aristocratiques qui ne peuvent avoir de fondement solide et durable que dans les principes essentiels et respectés de la loi civile. Cependant ainsi parut satisfaite, par le déplacement des personnes et des choses, une vanité longtemps souffrante et ambitieuse, mais non encore l'opinion démocratique, produite et accélérée par les révolutions et les accidents que nous avons décrits ; effet bizarre pour qui n'a pas su saisir dans tout leur ensemble et le principe essentiel des institutions politiques, et la marche des événements, et la position du nouveau dominateur de la France.

Le Directoire, héritier de la Convention nationale, en avait conservé l'esprit dans un ordre constitutionnel qui commençait à ne le plus comporter ; et il périt non-seulement par l'effet de ses divisions intestines, comme l'assemblée qui l'avait créé, mais par un défaut d'harmonie entre son existence et ses principes. Napoléon, au contraire, tira de l'union de ses intérêts à ceux des hommes qui l'avaient élevé le pouvoir de tout exécuter contre la Révolution, de l'aveu et par le concours des révolutionnaires, sans éveiller leurs craintes, et en satisfaisant même leurs vanités. Servi ou aidé par de nombreux valets littéraires, il en profita pour chercher à rendre, dans son action, le gouvernement impérial conforme à la nature de l'institution au faîte de laquelle il s'était placé avec un titre héréditaire. Il s'était affranchi des écueils sur lesquels ses devanciers avaient échoué par la concentration d'une autorité à laquelle devaient applaudir ses anciens frères d'armes, puisque l'éclat en rejaillissait sur eux. Cette autorité s'embellit bientôt d'un lustre toujours séducteur aux yeux des Français, celui de la conquête et d'une suprématie avouée par leurs ennemis même.

Consolidé ainsi tant au dehors qu'au dedans, comment l'empire de Napoléon a-t-il pu périr ? Ce n'est point là ce que nous avons à examiner ici, mais la question de savoir pourquoi et comment ce monarque avait cherché à le consolider. J'y répondrai, je crois, d'une manière satisfaisante en disant que Napoléon, jugeant avec sagacité les hommes qui l'entouraient, marcha sans cesse dans la direction dès longtemps imprimée aux esprits par le caractère éminemment vaniteux de la nation française; mais que, voulant affermir sa puissance et sentant que la propriété pouvait seule lui donner une base durable, il avait, en attaquant par des exceptions légales les principes démocratiques désorganisateurs du Code civil, commencé la séparation monarchique de la propriété en deux masses, dont l'une, essentiellement divisible, demeurerait sans dangers pour le trône, et l'autre, immuable dans les familles, en deviendrait l'appui. De là tant de riches concessions à ses partisans, de majorats créés; de là l'influence accordée à la propriété dans la représentation nationale, sans que néanmoins rien fût changé d'ailleurs à l'ordre commun des successions; grande erreur politique, car rien ne croît et prospère en législation à moins de puiser sa sève nourrissante dans le droit civil; mais tout marchait par la vigueur de sa volonté; et c'était ainsi que s'était formé un gouvernement qu'on put considérer comme le beau idéal du despotisme.

L'on put sans doute désirer la chute de Napoléon par amour et de la liberté, qu'il haïssait, et de la paix, incompatible avec son ambition sans bornes, et de l'humanité, qu'il n'eût jamais laissé respirer, et de tous les sentiments conservateurs de la dignité humaine, qu'il se plaisait à outrager; mais le temps seul apprendra si, vu les événements

qui la suivirent, cette chute fut utile ou nuisible aux véritables intérêts de la France, de l'Europe et de la sociabilité.

Certes la démocratie n'avait pas perdu tous ses droits, mais elle était fortement comprimée. A l'ancienne noblesse, tombée dans le néant, avait succédé une noblesse nouvelle : celle-là était irritée contre le gouvernement impérial par l'effet de ses souvenirs, comme celle-ci l'avait longtemps été contre l'ancien ordre par la préoccupation de ses espérances ; mais une main de fer pesait sur tous les partis. Une soumission commune, le temps, et les habitudes qui en naissent, eussent peut-être calmé les passions et permis aux institutions de se coordonner aux intérêts de tous et de chacun. La Restauration, en rompant le cours de ces choses, devint donc un accident majeur, et Louis XVIII, rappelé par et pour des intérêts révolutionnaires, se trouva, en rentrant en France, dans une position aussi fausse que périlleuse : fausse, car au malheur de paraître n'avoir été ramené que par des armées étrangères, ce qui était déjà humiliant pour une nation fière et longtemps dominatrice des autres peuples, se joignit bientôt l'opprobre d'un tribut imposé, d'une surveillance armée, d'une intervention européenne dans les affaires intérieures de la France, et d'une mise hors de la politique générale. Tout cela semblait être le prix de sa double intronisation, rendue encore plus périlleuse par l'inévitable inquiétude qu'elle causait au sujet des propriétés, des dignités et des opinions nouvelles. Ce que Napoléon avait fait sous l'empire de la victoire, Louis XVIII devait le tenter sous celui de la légitimité ; mais, pour être respecté de ses sujets, il eût fallu d'abord qu'il le fût des monarques ses égaux : ceux-ci l'avilirent au contraire, en soumettant la valeur de ses droits à la déli bé-

ration d'un sénat longtemps servile et en partie régicide, en dépouillant son palais contre la foi jurée, en l'outrageant par des notes menaçantes à chaque acte conservateur de son autorité, en ne le recevant que tardivement et comme par grâce parmi les principaux monarques européens. Aussi ne put-il ni concilier les esprits ni réparer les injustices ; et, détaché de ses serviteurs sans pouvoir s'attacher ses ennemis, il lâcha la main à l'effervescence démocratique qui avait perdu son malheureux frère. Il servit donc ses ennemis plus que sa propre cause ; et ce fut au point que, par les actes mêmes de son gouvernement, Louis XVIII parut déclarer rebelle Monsieur, comte de Provence.

Ce *cri sourd de l'Europe,* sur lequel Necker avait motivé l'abandon des anciennes formes constitutionnelles ; qui, sous le titre de *Droits de l'homme,* était devenu le dissolvant de la monarchie, et que Napoléon avait fait taire en ne laissant aucune voie ouverte à l'action de ce principe anti-social, ce cri se fit entendre de nouveau comme puissance irrésistible de *l'esprit du siècle.* Une chambre de députés veut servir le trône, et on la chasse ; une chambre aristocratique veut le soutenir, et on l'annule par un recrutement de libéralisme. L'autorité se trouve lancée dans une voie de perdition, et dès-lors tous ses actes deviennent de ruineuses erreurs.

Arrêtons-nous ici, et ne nous demandons plus par quel accident la Révolution eut ou sembla avoir eu lieu. Déterminée par la pénurie du Trésor, elle était vaniteuse dans son essence, et dut toute sa force aux changements opérés dans la propriété. L'aveuglement, l'inconsidération, l'imprévoyance, la faiblesse surtout ne cessèrent d'en hâter les progrès. Aujourd'hui son triomphe est tel, que

la Restauration, qui devait y mettre un terme, n'offre elle-même que le tableau d'un gouvernement transitoire et révolutionnaire.

Quels seront donc, sur le sort de la France, de l'Europe et du monde civilisé, les résultats moraux et politiques des événements dont nous avons été témoins? Peut-être serait-il téméraire d'oser trancher nettement une telle question; mais peut-être aussi sa solution jaillirait-elle d'une connaissance exacte et comparée de ce qui est et de ce qui fut; car, si le bénéfice naturel ou accidentel des causes secondes déjoue quelquefois les calculs d'une prévoyance pénible ou flatteuse, il n'en est pas moins vrai que le plus souvent les choses humaines sont liées entre elles par une chaîne plus ou moins tendue, plus ou moins flexible, que des événements fortuits agitent, balancent, mais ne sauraient rompre. L'histoire entière nous le prouve quand elle est étudiée non dans ses détails, qui trompent, mais dans son ensemble, qui éclaire.

Ce que nous avons dit ci-dessus par rapport aux effets politiques et moraux des dispositions et mutations dans le système de la propriété en fournit une preuve nouvelle. Ne revenons donc plus sur cet objet que pour nous convaincre d'une grande et utile vérité : c'est qu'il y a toujours anarchie morale et tendance aux troubles là où l'opinion publique, les intérêts nationaux et l'action ministérielle ont cessé d'être en harmonie.

Il y a plus : si la littérature fut dans tous les âges la vivante expression de la société, n'en est-il pas ainsi de toutes les œuvres de l'homme? L'histoire des monuments physiques et moraux que les diverses générations laissent après elles est incontestablement celle des temps et des lieux qui les virent naître et mourir. Nos aïeux, par

exemple, nous peignent admirablement encore l'esprit dominateur de leur époque par de solides édifices, des fondations charitables et pieuses faites à perpétuité, des institutions vivaces, par des faits ou dits personnels empreints de cette immortalité dont ils avaient l'intime et ferme conscience. Cette conscience si féconde, ces sentiments inspirateurs, qui ne créent en espoir que pour l'éternité, résident-ils en nous aujourd'hui? Tout au présent, que pourrions-nous léguer à notre postérité? L'individualisme, dont l'empire s'étend avec rapidité, est la mort des agrégations politiques, car il est celle de la moralité humaine, qui les a fait vivre, de toute idée généreuse, qui les ennoblit, et, par trait de temps, celle des beaux-arts même, de cette éclatante couronne qui rappelle, qui atteste seule et à jamais la pure, solide et durable gloire des nations. Que dire enfin de l'emploi actuel des capitaux, de ces capitaux déjà étrangers au sol qu'ils fructifiaient, de ces capitaux qu'on voit aujourd'hui dédaignant de consciencieuses associations commerciales ou industrielles, pour se précipiter sur des spéculations illusoires dont les rapides variations offrent plus d'aliments au jeu d'un agiotage improductif, du moins, s'il n'est ruineux, et créateur de plus honteuse des aristocraties?

Mais arrêtons-nous ici sans chercher à pénétrer dans un obscur avenir. Que d'autres hasardent des prédictions sur les événements futurs : quant à moi, je dirai les choses que j'ai vues. Puissé-je les peindre! je les raconterai du moins avec vérité, candeur et impartialité.

MÉMOIRES SECRETS

DE 1770 A 1830.

I

MADAME ÉLISABETH. — M^me^ DE MARSAN. — LE DUC DE LA VAUGUYON. — LE DUC DE CHOISEUL. — CATASTROPHE DE 1770. — LETTRE DE LOUIS XVI.

Comment parvenir à soulever le poids accablant de l'âge où tout est regret, si l'on ne rajeunissait sa pensée en la laissant errer vers ces temps dans l'enchantement desquels tout fut espérance?

Il n'est pas jusques aux plus légers de nos souvenirs, ces trésors de la vieillesse, qui ne nous intéressent vivement dès qu'ils se représentent environnés d'objets dont les charmes nous séduisirent. Les plus anciens de ces souvenirs sont, en effet, ceux qui d'ordinaire demeurent le plus profondément gravés dans notre mémoire; le moindre événement, un mot, un rien les en fait subitement rejaillir.

Ceux que je vais retracer, et que le retentissement de certains faits, de certains noms me rappelle, remontent à des années dès longtemps écoulées. Qu'il est sacré celui qui va le premier tomber sous ma

plume, puisqu'il fera revivre ici cette angélique princesse si admirable durant sa haute fortune, plus admirable encore durant le cours de ses malheurs; sublime devant ses bourreaux, courageuse et résignée sous le glaive qui trancha sa belle vie*!

Élisabeth de France ornera donc de son nom le frontispice de ces Mémoires, sanctifiés en quelque sorte par l'esquisse de l'une de ces illustrations, si pures aux yeux de la morale et de la religion, dont l'auguste race de nos rois a si fréquemment doté la France.

Madame Élisabeth était née le 3 mai 1764. Plus jeune qu'elle de sept mois, j'habitais avec mes parents une maison de campagne dans le village de Boulogne; et mes oncles maternels, très-liés avec M^me^ de Marsan, me conduisaient à Versailles chez cette noble et fière gouvernante des enfants royaux.

C'était en 1770; je n'avais alors que six ans. Là, madame Clotilde, plus agée de cinq ans que sa sœur, et que sa rotondité précoce et prodigieuse faisait nommer *le gros Madame,* déjà plus princesse que sa cadette, sans que cela nuisît à sa bienveillante aménité, me traitait avec une bonté protectrice dont le souvenir, quatre ans plus tard, lui fit désirer de me

* Honneur à Lucien Bonaparte, qui, en parlant d'elle dans ses Mémoires, s'exprime ainsi : « Cet ange qui sur la terre portait le nom d'Élisabeth»!

voir. La famille royale était alors au château de la Muette, où elle s'était retirée après la mort de Louis XV; la princesse allait partir pour Turin, où son mariage avec l'héritier du royaume de Sardaigne l'appelait à régner, et à se faire révérer par ses modestes vertus, sa piété sans faste et sa bienfaisance.

Quant à Madame Élisabeth, elle avait, lorsque je partageai ses jeux enfantins, toute la naïveté de son âge, et le complet oubli d'une grandeur dont elle ne s'est jamais souvenue que pour faire du bien, et qu'elle a développée dans toute sa splendeur aux jours de tant d'horribles malheurs qui n'auraient point dû l'atteindre.

Il me semble, autant que des souvenirs si éloignés peuvent être conservés dans toute leur intégrité, qu'alors on se trompait sur le caractère de cette céleste princesse : elle était vive, et l'on prenait cela pour de la violence; elle avait des caprices, et on les taxait d'entêtement; mais, sensible et bonne, comme elle le fut toujours, elle se montrait aussi aimable dès son enfance qu'on la vit noble et pure dans la maturité de son âge. Elle n'avait encore que dix ans quand je fus appelé à la Muette près des deux augustes sœurs. Madame Élisabeth allait perdre alors sa douce et chère compagne, que l'expectative d'un trône étranger attendait. Elle perdait aussi sa fière gouvernante, remplacée par la princesse de Guémenée. C'était l'intrigante mondaine succédant à la dévote

intrigante. Mais elle avait à peine atteint sa quatorzième année qu'elle eût sa maison particulière, chose sans exemple, et digne hommage à sa précoce sagesse, à la maturité native de son esprit, à la ferme et saine direction de ses principes religieux; indépendance anticipée, à l'instant justifiée par une conduite qui en fit le modèle des femmes. En effet sa vie comme princesse, comme sœur, comme amie, ne nous est transmise que parée constamment d'un lustre indicible dont seule elle semblait ignorer l'éclat. Nous la retrouverons souvent durant nos troubles publics, et toujours digne de ce que promettait son enfance, en dépit des cruelles vicissitudes de sa fortune.

Pour M^me^ de Marsan, qui avait également soigné la première éducation des trois princes petits-fils de Louis XV, ce que j'en rapporterai est principalement appuyé sur le dire de mes véridiques parents.

Cette grande dame, issue d'une maison qui croit sa naissance égale à celle des souverains, non contente d'avoir vu la disgrâce du duc de Choiseul, qu'elle ne put cependant faire tourner au profit de son frère le prince de Soubise, cette grande dame, dis-je, cherchait sans cesse à flétrir la conduite politique de ce ministre, le plus grand de ceux que la France ait eus sous le règne de Louis XV.

Cet homme d'état, dont la sagacité avait prévu de loin la prépondérance que la Russie pouvait acqué-

rir, voulait restreindre l'essor de ce vaste et puissant empire, et s'était ainsi attiré la haine de cette souveraine que le prince de Ligne nommait *Catherine-le-Grand*, et qui qualifiait le duc de Choiseul du titre de *cocher de l'Europe*.

Nous ne reproduirons pas ici sur le duc de La Vauguyon les détails, vraiment honteux pour sa réputation, d'une basse intrigue, que les écrits imprimés de l'exilé de Chanteloup ont amplement fait connaître; intrigue dont la vindicative gouvernante fut l'âme, le jésuitisme le prétexte, et dans laquelle ce trop crédule Dauphin, que le public regretta sans l'avoir réellement connu, fut malheureusement compromis; nous dirons seulement par quelles sourdes menées un vil calomniateur parvint, aidé du crédit de M^me^ de Marsan, à se faire nommer gouverneur des enfants de France, et comment il s'acquitta de cette noble et si importante fonction. Des notes recueillies parmi les contemporains et dans les archives de l'éducation de ces princes nous ont fourni ces curieuses données.

Bien accueilli déjà par *l'héritier nécessaire* du trône, M. de La Vauguyon qui, à tort ou à raison, prétendait appartenir à la noble maison de Quélen, et qui avait même la prétention de descendre de l'illustre branche capétienne de Carency, avait séduit un des valets de chambre du Dauphin: celui-ci lui faisait passer chaque jour le titre du livre que le prince

venait de lire : il se le procurait, le dévorait, en retenait ce qu'il savait être dans la direction morale, politique et religieuse de l'auguste personnage. Il cherchait avec adresse à faire tomber la conversation sur la matière traitée dans ce livre, et faisait croire à sa vaste et saine érudition. Aussi le prince, qui le regardait comme plus capable que tous autres de diriger l'éducation de ses enfants, parvint-il à la lui faire confier par le Roi ; car, dans la famille royale, c'était le père qui nommait tout ce qui devait composer la maison de son fils.

Le Dauphin avait l'esprit très-jésuitique, et sur le pouvoir royal des opinions qui tranchaient fortement avec celles dont le public, depuis les écrits de Montesquieu, commençait à être imbu. Aussi, pour lui plaire, le nouveau gouverneur écrivit-il au Roi une lettre qui existe encore, et dans laquelle il le suppliait d'ordonner que tous ceux qui seraient employés à l'éducation des royaux enfants, sans s'excepter lui-même, n'osassent jamais s'asseoir en leur présence, et ne leur répondissent point sans employer les titres de *Monseigneur* et *Votre Altesse Royale*.

On donnait souvent à ces princes pour modèle d'écriture, comme on l'avait fait pour Louis XIV : *Les rois sont des dieux sur la terre, ils peuvent tout ce qu'ils veulent*. Ces modèles sont encore parmi les manuscrits de la bibliothèque publique de Saint-

Pétersbourg. Comment a-t-il pu sortir de si bons princes d'une telle éducation?

Quant à M. de La Vauguyon, ce fut en rampant ainsi qu'il s'éleva aux plus hautes dignités, dont il était vain comme le serait un parvenu.

Son fils, en dépit d'une réputation créée par l'intrigue, et qui un moment en imposa au public, valait peut-être encore moins que lui, car, ministre de Louis XVIII exilé, qui se vit contraint à le chasser, il en communiquait toutes les pensées confidentielles aux cabinets étrangers.

Mais son petit-fils, le prince de Carency, se montra le plus abject de tous. Chargé de la correspondance du Roi avec les agents de l'intérieur de la France, il la vendit, à Bâle, au prêtre marié et régicide Bassal, ce qui fit déporter et mourir à la Guyane Brotier, La Villeurnoy, et nombre d'autres victimes; obtenant, pour prix de cette infamie, sa radiation de la liste des émigrés et une honorable place d'espion.

Voilà quelles furent les trois générations de cette exécrable famille, actuellement éteinte, et qui dut son élévation au crédit de la comtesse de Marsan. En parlant de celle-ci je ne puis me refuser à noter le singulier contraste que présentèrent alors deux femmes placées dans des catégories bien différentes: M^me^ Dubarry, qu'on avait fait travailler à la chute du duc de Choiseul, pleura son départ en croyant qu'il était malheureux; et M^me^ de Marsan, en le voyant

quitter le timon des affaires avec calme et entourer son exil du plus beau lustre, s'écria avec rage : « On ne pourra donc jamais rendre cet homme malheureux ! »

M^me^ de Marsan qui n'avait cessé d'intriguer contre le duc de Choiseul, non encore satisfaite de la chute de ce ministre, et craignant que l'influence de la Reine, dont il avait fait conclure le mariage, ne le fît rappeler au ministère, cherchait constamment à prévenir l'esprit du Roi contre cet homme d'état si remarquable, auteur du *Pacte de famille*, et qui n'eût pas, sans sa disgrâce, abandonné la Pologne. A cet effet elle se rendait chaque année à Versailles, à l'anniversaire de la mort de feu Monsieur le Dauphin, et, mettant à profit la faculté dont elle jouissait, comme ancienne gouvernante, d'entrer chez Louis XVI avant ceux même qui possédaient les entrées de la chambre, elle lui disait en faisant remarquer son deuil : « Je viens assister au service célébré pour feu l'auguste père de Votre Majesté, que M. de Choiseul a fait empoisonner. » Calomnie atroce, débitée avec un air cafard digne de ces vers mis par Molière dans la bouche de son Tartufe.

> ..... Il est une science
> D'étendre les liens de notre conscience,
> Et de rectifier le mal de l'action
> Avec la pureté de notre intention.

C'était un grand et noble caractère que celui de ce duc de Choiseul, si lâchement outragé par une fausse

dévote. Je crois devoir citer à cet égard le trait suivant. Ce haut et puissant seigneur avait été tellement irrité des traits lancés contre lui dans les *Noëls de la cour* qu'il promit les plus brillantes récompenses à celui qui lui en dénoncerait l'auteur, qu'il se réservait de punir avec une extrême sévérité. Bientôt entre chez lui un homme en uniforme, qui, rappelant au ministre et ses promesses et ses projets de vengeance, s'annonce comme le révélateur du terrible secret. Le noble duc, indigné d'une si honteuse démarche, s'écrie :

— Comment, monsieur, pouvez-vous être assez vil pour déshonorer à ce point l'habit que vous portez ? »

— Je ne le déshonore point, répond le chevalier de Lisle, car c'est moi-même que je viens vous dénoncer.

Le duc, étonné, se tait d'abord, puis tend la main au jeune officier en lui disant : — J'ai promis une récompense : si mon amitié vous en paraît une, acceptez-la et accordez-moi la vôtre.

Dès ce jour le chansonnier satirique vécut dans l'intimité du ministre.

Encore un mot sur le duc de Choiseul. On parlait beaucoup, avant la représentation, de ce drame de *Mélanie* où La Harpe mettait en scène une jeune personne n'échappant que par le suicide au malheur de prendre le voile religieux. Malgré les vices essentiels de la fable théâtrale (car un *non* fermement

prononcé ou un refuge sous la curatelle du procureur-général eût fait tomber tout l'échafaudage dramatique), la pièce avait obtenu les plus grands succès dans des lectures particulières, et le ministre voulut aussi la connaître. L'auteur la lui fit entendre chez la duchesse de Grammont, où il dit que deux libraires se présentaient en concurrence pour la publier et que chacun en offrait mille écus. Le duc lui demanda la préférence, paya de suite les trois mille francs, et, possesseur du manuscrit, il le rendit à La Harpe avec cette grâce, cette délicatesse qui ajoute tant aux bienfaits, en le priant de vouloir bien l'accepter pour prix du plaisir qu'il avait éprouvé à sa lecture.

Je ne puis clore cet article de mes mémoires sans parler de l'effroyable catastrophe dont les fêtes célébrées à l'occasion du mariage de Louis XVI devinrent la cause. J'étais bien enfant, mais il est des événements trop frappants pour qu'on les oublie, sur lesquels on revient dans un âge plus avancé, et dont on cherche alors à connaître tous les détails. Aussi ai-je eu la certitude que cinquante-trois personnes avaient péri sur la place, que, des trois cents blessés, l'on n'en put sauver qu'environ la moitié, en dépit de tous les soins qui leur furent prodigués; que le mal était provenu de quatre causes : l'entêtement que le corps de ville, et surtout le prévôt des marchands, mirent à s'emparer de la police de la fête; l'incendie

spontané de l'échafaudage construit pour le feu d'artifice; des cordes tendues par des filous, et le passage des pompes par la rue Royale, non encore pavée, à travers laquelle une foule effrayée se précipitait.

Ce qui fixait dans ma mémoire un aussi triste souvenir, c'est la profonde douleur dont la ville et la cour furent alors frappées; c'est, et cela était plus près de moi, la tristesse et les pleurs des deux jeunes princesses, à qui l'on ne put parvenir à cacher le funeste événement qui venait d'avoir lieu. Elles versaient des larmes sur le sort de l'humanité souffrante, sans prévoir, hélas! qu'elles auraient un jour à en répandre de plus amères sur le leur, et celui surtout de ce qu'elles avaient de plus cher au monde!

Le souvenir du monarque, frère de la vertueuse Élisabeth, et dont l'avénement suivit de près cette catastrophe de 1770, réveille en moi celui de quelques lettres inédites adressées par Louis XVI au duc de La Vrillière. La première, de deux jours après la mort de Louis XV, est signée *Louis-Auguste*, ainsi qu'il le faisait étant Dauphin, et a pour objet le rappel à la cour de M. de Maurepas et de M^me^ de Grammont, l'ordre à la famille Dubarry de n'y plus paraître, et celui de l'exil hors de France du docteur Sucon, pour s'être *mal conduit dans la dernière maladie du Roi*. Par une autre, du 26 septembre 1774, il ordonne la réintégration au Trésor d'une somme de 300,000 fr. indument reçue par l'abbé Terray. Quant à celle du

31 mai 1775, nous la copierons tout entière en en conservant scrupuleusement l'orthographe; la voici: « Les « brigandages qui se sont exercés sur les grains, « Monsieur, me causent d'autant plus d'affliction que « ceux qui les ont commis ne paraissent avoir pour « but que de ruiner les fermiers, les laboureurs, les « marchands, et d'amener la famine en détruisant « les provisions rassemblées pour la subsistance. Je « prends les mesures nécessaires pour arrester ces « excès, et je sens que les malheureux qui ont été « pillés ont droit du moins à des soulagements, puis- « que l'étendue du mal me mettra dans l'impossi- « bilité de les dédommager en entier. Tout cela coû- « tera beaucoup, et rend plus nécessaire des retran- « chements qui le sont déjà tant d'ailleurs. Il faut « réduire encore, s'il est possible, les frais de mon « sacre; je veux aussi retrancher les festes projet- « tées tant à l'occasion de cette cérémonie que pour « les couches de M^me^ la comtesse d'Artois et le ma- « riage de Madame Clotilde. Je ne ferai pas non plus « de séjour que pour peu de jours à Compiègne, et « les sommes destinées à ces différents objets ser- « viront à payer en partie les dépenses qu'exigent « la protection et les secours que je dois à ceux de « mes sujets qui ont esté la victime des séditieux. Je « vous prie d'informer sur-le-champ de mes intentions « le contrôleur-général et les différents ordonna- « teurs chargés des dépenses qui ne doivent plus

« avoir lieu. Vous marquerez aussi au prévost des « marchands de Paris que je ne veux pas qu'il y ait « de feste en cette ville, et que l'argent qu'elle y des- « tinait doit estre emploié à la sûreté et au soulage- « ment de ses habitants.

« Louis. »

Nous aimons à clore par ce précieux document un chapitre dont le début est consacré par l'image de la plus céleste pureté.

II

LE COMTE DE TRESSAN. — LE MARQUIS DE MENILGLAISE. — M. DE CHEVERT. — LE MARÉCHAL DE VAUX. — VOLTAIRE.

Le comte de Tressan est l'homme dont le nom réveille quelques-uns de mes plus anciens souvenirs. Ses traits remarquables, son excellent ton, son esprit et sa parfaite amabilité, vestiges, maintenant effacés, des supériorités sociales du plus grand siècle de notre histoire, me sont encore présents.

Il était né en 1705, et semblait l'être pour un âge avec lequel ses mœurs se trouvaient dans une parfaite harmonie. Il se fût élevé à la plus haute fortune si une causticité qu'il ne pouvait vaincre, et qui ne nuisait cependant pas à la bonté de son âme, n'y eût mis obstacle. Admis à partager l'éducation et les jeux enfantins de Louis XV, ce monarque ressentit pour lui autant d'amitié qu'il était susceptible d'en éprouver; mais, compagnon des plaisirs du prince monté sur le trône, il n'en chansonnait pas moins la sultane favorite; tandis qu'il composait à la fois et des couplets graveleux pour les petits soupers du Roi et des cantiques religieux pour la société de la Reine,

dont lui et le président Hénault étaient parfaitement accueillis.

Ami des sciences et des lettres, modèle dans cet art de vivre dont la France alors offrait la seule école, lié avec tout ce que la littérature, la ville et la cour avaient de plus distingué, anatomiste avec Lecat, il avait devancé comme physicien les Franklin et les Bertholet dans son *Mémoire sur le fluide électrique considéré comme agent universel*, ouvrage où le savoir est paré des formes les plus séduisantes, et qui lui ouvrit les portes de l'Académie des sciences dès 1749. Il ne s'en montrait pas moins l'un des plus brillants ornements de la société par ses manières nobles et sa politesse aussi facile que gracieuse ; formes aimables qu'il conserva jusqu'à une extrême vieillesse, et dont hérita sa fille chérie, la marquise de Maupeou, à qui l'on doit quelques-unes des pages les plus ingénieuses de ces romans de chevalerie qui firent l'amusement des derniers jours de son père.

De petits vers très-spirituels, une correspondance active avec toutes les célébrités de son époque ne furent que les délassements, durant sa vie active, de l'enthousiasme dont il était animé pour le métier de la guerre, où son intrépidité et le crédit de son oncle l'archevêque de Rouen lui firent faire un chemin rapide.

Il servait déjà en qualité de maréchal-de-camp durant les guerres de la succession d'Autriche, et

devait commander en chef l'expédition projetée en faveur du prince Charles-Édouard, ce qui eût parfaitement convenu à son humeur chevaleresque. Aussi regretta-t-il toujours qu'on eût renoncé à ce belliqueux projet.

Le comte de Tressan avait déjà atteint sa soixante-douzième année quand j'eus le bonheur de le connaître. Je n'en avais encore que treize, et il ne m'en traitait pas moins avec une affectueuse bonté. Comme je dévorais avidement ses paroles dès qu'il racontait les mots heureux, piquants, spirituels, souvent profonds de cette Marie Leckzinska si négligée d'une cour dont, sans sa timide modestie, elle eût pu être le principal ornement! comme j'aimais à recueillir les détails particuliers qu'il nous donnait sur les campagnes qu'il avait faites! Ma jeune imagination, toute militaire sous les yeux d'un père couvert de nobles cicatrices et qui prétendait que le mot *peur* n'était point français, s'enflammait à de tels récits. Je n'en reproduirai ici qu'un seul: c'est un trait presque romanesque, que les Romains eussent divinisé et que la France, dont il honore l'héroïsme, a laissé tomber dans un complet oubli.

Le second des trois maréchaux de Broglie (on pourrait presque dire des quatre, car le père du premier allait recevoir le bâton, déjà accordé, quand il fut tué) commandait en Allemagne une armée française dans l'année 1742. Il n'avait que 12,000 hommes tandis

que le prince Charles de Lorraine le poursuivait avec 60,000, et il fallait, pour en imposer à son formidable adversaire, atteindre une position déjà reconnue. Le prince, pour l'en empêcher, hâtait sa marche, laissant derrière lui canons et bagages, ce que le maréchal ne pouvait faire. Un poste avantageux et fortifié par la nature et l'art s'offre à celui-ci : défendu un moment, le succès de sa retraite est assuré. Il y jette donc 500 dragons démontés, dont il donne le commandement au marquis de Menilglaise en lui prescrivant de s'y maintenir au moins vingt-quatre heures. Dès le lendemain le général autrichien envoie sommer Menilglaise de rendre cette bicoque; il s'y refuse. On lui fait dire que, selon les lois de la guerre, toute ville qui ne peut soutenir un siége en règle et qui arrête une armée royale soumet ses défenseurs à la peine de la potence. Menilglaise, avec autant de fermeté que de respect pour l'Altesse royale, répond qu'il connaît cette loi, mais qu'une plus puissante encore est le cri de l'honneur et la fidélité à son roi comme à sa patrie; que sans doute il succombera aux efforts d'une armée de 60,000 hommes, mais qu'il est résolu, à l'exemple de ses ancêtres, à mourir les armes à la main. Des messages se succèdent, et les plus brillantes promesses ne sont pas mieux reçues que les menaces. Le prince, vivement irrité, n'ayant encore ni échelles ni canons, fait attaquer le poste par des détachements, qui tous sont

repoussés. Il perd jusqu'à 5,000 hommes dans ces infructueuses attaques. Menilglaise avait déjà vu tomber 400 des siens sans qu'une seule de ses faibles défenses eût été enlevée. Le prince, retenu là depuis deux jours et qui sent tout ce que ce retard a d'avantageux pour son ennemi, fait enfin marcher de grands corps : l'attaque est vive, irrésistible. Menilglaise, n'ayant plus que 10 hommes en état de combattre, se porte avec eux à la défense avancée de son poste en ruines. Le prince, qui se trouvait à la tête de ses troupes, le voit, l'admire : « Qu'on les prenne, dit-il, mais qu'on se garde d'en tuer un seul ! Je regrette trop d'avoir déjà fait périr tant de braves gens. » Ses ordres cependant ne purent être exécutés ; la fureur du soldat l'emporta sur l'humanité du prince. Il vit avec douleur le cadavre de Menilglaise et ceux de ses 10 dragons tombés près de lui, et donna des larmes dignes de sa grande âme au héros qu'il avait fait céder sans pouvoir le vaincre.

Le comte de Tressan, que les plus brillants succès de cour et de salon n'empêchaient pas, dans sa jeunesse, de voler avec zèle au champ d'honneur, eût encore, dans sa vieillesse, sacrifié à cette ardeur belliqueuse des délassements littéraires qui le firent recevoir à l'Académie française.

L'objet de sa constante admiration était M. de Chevert, qui venait de mourir à l'âge de 74 ans, et qui, soldat à son début, s'était élevé dès 1748 au

rang de lieutenant-général. Le bâton de maréchal était dû à ses longs et brillants services, le vœu de tout le militaire le lui donnait, et le comte de Tressan nous révéla ce qui l'en avait privé. « Tout le monde sait, nous disait-il, l'échec qu'il éprouva durant la guerre de sept ans, et qui l'arrêta dans le pas qu'il avait encore à franchir pour monter au plus haut rang d'une carrière où il avait débuté par le dernier de tous; mais ce qui est assez généralement ignoré, c'est que cet échec fut l'œuvre du marquis de Voyer, et que M. de Chevert, dont l'âme l'emportait encore sur ses talents, préféra un blâme non mérité à une justification qui eût flétri le fils de son bienfaiteur; trait héroïque de vertueuse reconnaissance, qui nous serait encore inconnu si la révélation n'en eût été faite, à sa mort, par les lettres mêmes du coupable fils de M. d'Argenson et l'indiscrétion de ceux qui les lurent, quoiqu'il eût été ordonné par M. de Chevert de les brûler sans décacheter l'enveloppe qui les contenait. »

Il aimait encore à parler du comte de Vaux et de sa fortune, fruit de l'un de ces hasards heureux, dont, néanmoins, il n'est donné qu'aux talents et au courage de savoir profiter. Déjà d'un âge mûr, et encore simple capitaine au régiment de Berry, gentilhomme sans fortune ni protecteurs, son ambition semblait ne pouvoir s'élever qu'à l'expectative d'une

majorité de place, à moins qu'un coup de canon ne vînt l'arrêter dans cette brillante carrière.

Il servait avec son corps durant la guerre de sept ans; et le maréchal de Broglie, ayant un poste aussi dangereux qu'important à faire occuper par un officier intelligent et ferme, demanda, à cet effet, un capitaine du régiment de Berry qui lui avait été recommandé comme propre à remplir ses vues. Ce capitaine ne se trouva point, et son colonel envoya à sa place M. de Vaux.

— Ce n'est pas vous que j'ai fait appeler, lui dit le maréchal.

— Ne pourrais-je le remplacer? répondit le capitaine.

— Mais il est question d'un poste très-dangereux.

— N'importe!

— Il est de toute apparence que celui que j'y placerai ne reviendra pas.

— Il aura fait son devoir.

— Sachez que si je vous y envoie vous ne serez pas relevé.

— J'en aurai plus de moyens pour mériter l'estime de monsieur le maréchal.

— Peut-être, si vous n'êtes pas tué, y resterez-vous un mois.

— Je brûle d'y être déjà!

— J'aime cette audace : je veux en essayer.

Vingt-sept jours le capitaine de Vaux demeura sous le feu continuel de l'ennemi; son détachement fut plusieurs fois renouvelé sans qu'il reçût la plus légère blessure. Il remplit complétement les intentions du maréchal, qui, toujours ardent à protéger le mérite, lui fit donner le brevet de colonel. Il devint plus tard maréchal-de-camp, bientôt lieutenant-général; enfin, désigné par les Broglie pour commander en Corse et y réparer les fautes de ses prédécesseurs, il mit promptement fin à cette guerre autant par sa sagesse que par ses talents, et obtint le bâton de maréchal, moins peut-être encore en souvenir de ses services que par la puissance de l'opinion publique. Quelques prétentions de cour s'en étonnèrent seules; et certain freluquet soi-disant bel-esprit ayant osé lui demander comment il avait pu percer le voile obscur placé entre son premier état et une si haute fortune : « A la lueur des coups de fusil », répondit-il.

Ce complément d'une haute fortune, le comte de Tressan ne le prévoyait pas quand il nous parlait avec tant d'estime de ce militaire homme de bien, car ce ne fut qu'en 1783 que M. de Vaux obtint le brillant sceptre des guerriers, et son sincère admirateur mourut à la fin de cette même année.

Encore un mot sur le comte de Tressan. Malgré son intrépidité comme militaire et ses succès dans les sciences physiques, il est connu principalement

par ses ouvrages littéraires, et c'est une anecdote littéraire que nous allons raconter.

Ami de Voltaire et des amis de cet homme célèbre, qu'aujourd'hui l'on vante beaucoup plus qu'on ne le lit, il ne partageait cependant pas l'opinion des nombreux admirateurs du cynique écrivain, qui regardaient comme le plus inimitable de ses ouvrages celui dans lequel, abjurant toute pudeur, il avait cherché à plonger dans la fange l'héroïne à qui la France dut jadis son salut. Ce qui en était déjà imprimé se bornait à la surprise d'Orléans; et l'esprit dont est semé ce poëme obscène ne pouvait racheter aux yeux de M. de Tressan une contexture absurde, le désordre, de fréquents traits de mauvais goût, et surtout sa conception, si déshonorante pour un auteur né français.

Après une discussion assez vive sur ce sujet le comte de Tressan, rentré chez lui, passe la nuit à composer un morceau destiné à terminer le seizième chant, interrompu à sa moitié dans ce qui était déjà publié. Il invite ses antagonistes de la veille à déjeûner, leur lit son travail comme un manuscrit que Voltaire lui-même lui envoyait. Saint-Lambert et autres, jusqu'au libraire Leclerc, éditeur de l'ouvrage et ami de l'auteur, y sont complétement trompés : tous ont parfaitement reconnu la manière, le ton, le style de l'inimitable poëme. Le comte de Tressan leur avoue la supercherie, qu'ils hésitent à croire;

et il triomphe ainsi de leur exclusive admiration.

Je possède ce fragment : il est remarquable ; mais je ne le conserve cependant que parce qu'il est écrit de la propre main de la marquise de Maupeou, fille du comte de Tressan, femme également recommandable par les qualités du cœur et de l'esprit, qui fut l'âme de sa famille, le charme de ses nombreux amis. Je l'ai connue dès mon enfance ; elle daigna m'honorer d'une constante amitié, et c'est à ce titre que je me plais à conserver la seule chose qui me reste d'elle.

La correspondance du comte de Tressan avec son aimable fille était aussi intéressante que spirituelle : elle renfermait les détails les plus curieux sur Louis XV, le roi Stanislas, la reine Marie Leszczynska, les ministres, les guerriers et les littérateurs de son temps, sur les personnages les plus marquants de la cour et de la ville ; il y peignait les hommes et les choses en observateur consciencieux ; c'était une suite de portraits frappants, enrichis de réflexions judicieuses écrites sans prétention, et de critiques sans amertume. Le choix que nous fîmes, sa fille et moi, dans cette volumineuse correspondance, eût formé deux gros volumes, documents précieux pour l'histoire de la politique, de la littérature et des mœurs d'une grande partie du 18ᵉ siècle ; mais une vieille tante de la marquise, dépositaire de ce manuscrit, craignant plus tard qu'il ne la compromît lors d'une vi-

site domiciliaire, le jeta au feu à notre indicible désespoir.

Quant à l'œuvre originale de Voltaire, elle me rappelle un trait qui me semble très-remarquable dans le tableau de nos mœurs françaises.

Entré au service à l'âge de treize ans, j'entendais mes camarades parler de cette infâme production, dont ils citaient quelques jolis vers. Honteux presque de ne la pas connaître, je cours de libraire en libraire pour me la procurer : tous me répondent qu'ils ne l'ont pas. Un enfin, celui que je pressais de chercher à me la faire venir, me dit : « Moi et mes confrères nous l'avons, mais aucun de nous ne se permettra de la vendre à un si jeune homme. » Eh bien! dix à douze ans après cette époque, cet ouvrage, que Voltaire avait été contraint à désavouer, dont on n'eût pas osé, dans la bonne compagnie, avouer la lecture, que tous les libraires de Caen refusaient de me livrer, était porté en triomphe dans la capitale lors de la translation des cendres du vieillard de Ferney, et l'on en lisait le titre écrit en grosses lettres sur son char mortuaire, comme celui d'un ouvrage fait pour recommander sa mémoire!

Quels immenses pas l'opinion et la morale publiques avaient-elles donc faits en si peu d'années!

Ce triomphe funéraire me rappelle les circonstances de la mort du patriarche de l'intolérance anti-religieuse, de cet homme qui fut une puissance et qui,

trop vanté longtemps par les uns, fut peut-être trop déprécié par les autres. Je rencontrais souvent dans le monde M. de Fusée (Voisenon), fils de cette femme bizarre qui, veuve d'un lieutenant-général, s'était par goût impitoyablement vouée à exercer la médecine aux dépens de ses vassaux et de ses amis. Fusée me disait un jour :

— Vous avez connu mon oncle?

— Non, j'étais trop jeune; mais j'en ai beaucoup entendu parler à la comtesse de T***.

— C'est elle, en effet, qui hérita de ses manuscrits, et osa publier ce qui n'aurait dû être ni écrit par un prêtre ni lu par une jeune et belle dame; Mais vous a-t-elle dit comment était mort le saint homme?

— En plaisantant, dit-on.

— Bien au contraire, en véritable damné, car, s'il ne croyait pas en Dieu, il croyait certainement au diable, qu'il voyait près de son lit; et il en a été de même de Voltaire.

— Quoi! Voltaire? Tout ce qu'on a dit sur ses derniers moments était donc faux?

— Très-faux. Demandez à Villevieille, à Vilette : ils ne le nieront pas devant moi, qui comme eux ai vu sa rage, entendu ses cris. « Il est là, il veut me saisir! disait-il en portant des regards effarés vers la ruelle de son lit.... Je le vois.... Je vois l'enfer.... Cachez-les-moi! » Cette scène faisait horreur. Quelques an-

nées après je racontais cela à un nommé Hardi, commis voyageur d'un gros négociant de Rouen, et il ne le voulait pas croire; mais un valet de chambre de Voltaire qui venait souvent chez lui, interrogé sur ce sujet, lui confirma les détails donnés par moi d'après le comte de Fusée. Que les physiologistes, que les mystiques expliquent cela selon leurs idées: quant à moi, je n'ai voulu qu'exposer ici un fait.

La mort du comte de Tressan fut bien différente. Condorcet et consorts vinrent assiéger son lit, comme ils entourèrent celui de Diderot, pour *l'empêcher de faire,* disaient-ils, *le plongeon;* mais il les renvoya, leur fit fermer sa porte, et mourut chrétiennement entre les bras de l'abbé Viriot, éditeur, plus tard, de ses œuvres, dont il retrancha tout ce qui pouvait blesser la pudeur et la religion.

III

MON GRAND-PÈRE. — LA BELLE-FILLE DE CHARLES IX. — ROCHEFORT. — HENRI IV. — LE MARÉCHAL DE VILLARS.

Mon aïeul, né en 1694, quelques mois après la mort de son père, colonel de cavalerie emporté par des blessures rouvertes qu'il avait reçues à Steinkerque, était entré fort jeune dans les gardes-françaises sous les auspices de son parent le marquis de Louville (Charles-Auguste d'Allonville), dont on vient de publier les mémoires *, et dont le peu louangeur Saint-Simon dit qu'*il avait toutes les lumières, et le sens des grandes affaires,* et qu'après son retour d'Espagne il vivait à Paris *sans regrets à la fortune, et comme si elle ne lui avait jamais présenté des royaumes et des cours à gouverner.*

Mon aïeul (que la vieille nourrice de Louis XV ne me désignait que sous la qualification du *beau d'Allonville*) se trouvait de garde à Versailles le jour de la mort de Louis XIV. Sa fraîche et prodigieuse mé-

* Sa correspondance, conservée aux archives des affaires étrangères, et renfermée dans quinze volumes, offre de constants modèles de sagacité, de prévision et de style.

moire ne tarissait point sur le compte de ce monarque, dont la majestueuse image domine les grandeurs de tous genres dont son trône fut brillamment environné. Il puisait le sujet de ses conversations, riche et précieux dictionnaire des faits depuis longtemps passés, non-seulement dans le souvenir de ses relations de société à Paris et à Versailles, mais encore dans le récit d'anecdotes bien antérieures, racontées par la duchesse d'Angoulême, belle-fille de Charles IX, qui tenait une espèce de cour à Coulommiers.

Cette princesse, dont le nom était Françoise de Nargonne, morte à l'âge de quatre-vingt douze ans, cent-quarante-un ans après le décès de son beau-père, avait, dans sa vingt-unième année, épousé le duc d'Angoulême, fils naturel de l'avant-dernier des Valois et de Marie Touchet, né en 1573 et alors âgé de soixante-onze ans.

C'était donc par une tradition qui, en plus de deux siècles, n'avait successivement passé que par l'organe de trois personnes, que mon aïeul nous racontait en 1784, comme faits de la veille, des détails circonstanciés sur les règnes de Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV; faits d'autant plus curieux qu'ils embrassaient la Ligue, la Fronde, et remplissaient les lacunes laissées dans ses mémoires par le duc d'Angoulême.

Parmi ces anecdotes, j'en choisirai une qui me semble un trait historique utile à conserver.

Henri III venait d'être frappé à mort, et la désolation était générale dans le palais de Saint-Cloud; car ce prince, qui eut tant d'ennemis, s'était fait sincèrement aimer de tout ce qui l'entourait. Un jeune page, du nom de Rochefort, pleurait amèrement au pied du lit du monarque, qui, se trouvant un moment seul avec lui, le remarqua et lui dit : « Tu as bien raison de t'affliger, mon enfant : j'aime et je soutiens ma noblesse; les Bourbons, que vous allez avoir, n'aiment que les gens de petite race: ils les favoriseront; ils vivront volontiers avec leurs valets. »

La France alors devait cependant être gouvernée par cet adorable Henri IV de chère et glorieuse mémoire, qui n'a jamais été mieux peint que par le président Hénault; voici en quels termes : « La France « n'a point eu de meilleur ni de plus grand roi. Il « était son général et son ministre; il unit à une ex- « trême franchise la plus adroite politique, aux sen- « timents les plus élevés une simplicité de mœurs « charmante, et à un courage de soldat un fonds d'hu- « manité inépuisable. Il rencontra ce qui forme et « ce qui déclare les grands hommes : des obstacles à « vaincre, des périls à essuyer, et surtout des adver- « saires dignes de lui. »

Ce prince, d'ailleurs, réunissait à la couronne, outre son petit royaume, si utile à la défense de notre frontière méridionale, une masse de domaines dont le revenu montait à 10 millions dans un temps où le marc

d'argent ne valait que 19 francs, ce qui produirait aujourd'hui une rente annuelle de plus de 50 millions. Cette réunion, constitutionnellement forcée, devenait un mariage indissoluble entre la fortune particulière du monarque; et une couronne perpétuellement héréditaire; contrat synallagmatique qui, rompu par l'insurrection, eût dû faire légitimement rentrer la famille exilée dans ses biens patrimoniaux, comme on recouvre la dot de l'épouse décédée sans héritiers directs.

La France vit, sous l'empire de ce prince et de ses trois premiers successeurs, son territoire s'enrichir du Béarn et de la Basse-Navarre, de la Bresse et du Bugey, du Roussillon, de l'Alsace, de l'Artois, de la Franche-Comté, du Hainault, de la Flandre française, de la Lorraine et de la Corse, c'est à dire d'un sixième de son étendue actuelle; ses frontières se couvrir de places fortes; d'opulentes colonies donner une utile extension à sa marine, à son commerce, à son industrie; elle vit naître des améliorations de tous genres, propres à en appeler et en faciliter de nouvelles; la France enfin, si misérable et si faible sous les Valois en raison de ces agitations populaires qui ruinent dans leurs bases et la prospérité publique et la félicité particulière, devint sous les Bourbons la première nation du monde civilisé, et cela par ses lois, ses mœurs, ses arts, son héroïque éclat, et jusque par sa littérature, devenue modèle.

Ce que l'on vit enfin avec une respectueuse surprise, c'est Louis XIV développant dans l'excès du malheur une élévation de caractère, brillante couronne de son impérissable grandeur. Le trait qui suit, et que la tradition m'a transmis, en fournira la preuve.

La campagne qui sauva la France à Denain était sur le point de s'ouvrir. Le maréchal de Villars commandait l'armée de Flandre, seule et dernière ressource de l'État, et le maréchal d'Harcourt, en Allemagne, n'avait sous ses ordres qu'une faible armée d'observation, uniquement destinée à se tenir sur la défensive.

Déjà les ennemis, victorieux en espérance, avaient eu l'insolente idée de dresser des poteaux portant pour inscription : *Grande route de Paris.* Cette sanglante insulte avait ranimé d'indignation les esprits abattus, et le patriotisme français se dévouait aux plus grands sacrifices. Le plan de la campagne de 1712 avait pour objet l'attaque des lignes des alliés, plan conçu, dit-on, par un conseiller au parlement de Douai, et dont le maréchal d'Artagnan (Montesquiou) voulut aussi se faire honneur. Quoi qu'il en soit, ce plan fut adopté et rédigé au conseil. Les deux généraux avant leur départ vinrent, selon l'usage, prendre les derniers ordres du Roi, qu'ils trouvèrent, absorbé dans ses pensées, près d'une table chargée de cartes particulières des deux théâtres de la guerre.

Ce monarque leur prescrivit de nouveau ses intentions et les congédia.

Ceux qui ont connu le maréchal de Villars (et il en est peut-être encore, disait mon aïeul) savent que c'était un des hommes les mieux faits d'une cour où il y en avait un très-grand nombre; quoique déjà d'un certain âge, sa démarche était aussi leste que fière. Son collègue, au contraire, d'une taille peu avantageuse, ne marchait qu'avec difficulté; le projet qui roulait dans sa tête lui faisait affecter encore une plus grande lenteur. Villars, fatigué d'une allure qui s'accordait mal avec la sienne, prétexte une affaire pressante pour le quitter. Dès que le maréchal d'Harcourt le voit tourner dans les grands appartements qui conduisent de la galerie vers la chapelle, il se rend à la porte du cabinet du Roi et demande à parler à Sa Majesté. L'huissier refuse, ayant l'ordre exprès de ne laisser entrer personne. Il se résout néanmoins, mais en tremblant, à annoncer le maréchal.

— Qui est là? dit son maître d'une voix terrible.

On le lui apprend.

— Qu'il entre, reprend le Roi: je sais ce qu'il me veut.

Puis, s'adressant au maréchal:

— Vous venez sans doute me demander, lui dit-il, ce qu'il faut que vous fassiez dans le cas où mon armée de Flandre serait battue?

— Oui, sire, répond avec surprise le maréchal.

— Eh bien! poursuit le Roi, qui ne cessait de porter ses regards sur les cartes placées sous ses yeux; dès que vous en serez instruit vous partirez à tire-d'aile avec l'armée que je vous confie, tandis que je convoquerai le ban et l'arrière-ban pour les joindre aux débris que je pourrai recueillir de mon armée défaite. Vous me trouverez à la tête de cette armée nouvelle, et, dès que la vôtre sera arrivée, je livrerai une seconde bataille. Si je la perds je me retirerai dans la plaine de Saint-Denis : là je rassemblerai tous mes bons et fidèles sujets de Paris, je marcherai à mes ennemis pour la troisième fois, et si je suis encore battu, mon tombeau n'est pas loin.

Que de rapprochements à faire aujourd'hui entre deux événements et deux monarques séparés l'un de l'autre par l'espace d'un siècle !

IV

TURGOT. — MALSHERBES. — SAINT-GERMAIN.

Turgot fut un philosophe, un savant, un homme de bien; mais, nourri d'une invincible vanité théoricienne, il se montra dur et faible, présomptueux et sans connaissance du cœur humain. Nous devons l'agiotage, renouvelé de la Régence, à sa caisse d'escompte; l'épidémique fureur de gouverner aux capucinades philosophiques, préambules de ses édits; le mépris des traditions antiques à ce hachis municipal dont il terminait l'exposé par l'assurance qu'une année suffirait pour que la France fût entièrement régénérée, mémoire au bas duquel Louis XVI écrivit : « Les idées de Turgot sont un beau rêve, « mais qui bouleverserait l'État. »

Dans une lettre à celui qui devait acquérir une gloire immortelle en le défendant ce monarque disait : « Turgot, mon cher Malsherbes, ne convient « plus à sa place : il est trop entier. *Le despotisme « n'est bon à rien.* »

Environné d'ennemis, dont l'âpreté de son carac-

tère accroissait journellement le nombre, ridiculisé par une chanson trop prophétique du chevalier de Lisle, par un spirituel pamphlet, œuvre de Monsieur, frère du Roi, par un violent orage d'épigrammes, ce ministre fut coulé bas par l'émeute pour les grains, en 1775, et toute la faiblesse de l'esprit le plus indomptable fut alors démontrée.

Turgot, porté au timon des affaires par l'opinion publique (Eh! qu'est-ce, bon Dieu! que l'opinion d'un vulgaire inexpérimenté?), se montra bien inférieur à ce qu'on se l'imaginait être. Mais comment fut-il si mauvais ministre après avoir été un administrateur si distingué? C'est que l'administrateur, nécessairement soumis à une autorité directrice, ne pouvait se précipiter dans la voie hasardeuse des innovations, et que le ministre, en s'y engageant, voulut gouverner les hommes comme s'ils n'étaient pas vaniteux, irritables, cupides et passionnés. Aussi, ne faisant état ni des habitudes, qu'il faut ménager, ni des erreurs, qu'il faut éclairer, ni des souffrances, qu'il faut savoir amortir, il ne fit que du mal quoiqu'il désirât sincèrement faire le bien.

Cet homme trop vanté par un parti, trop décrié par un autre, était imbu d'idées politiques étrangères à toute expérience. Doué d'un esprit peu étendu que son extrême culture avait affaissé, rétréci, rendu vague; entêté parce qu'il était vertueux, médiocre parce qu'il était entêté; totalement étranger tant à

la connaissance des hommes qu'à celle des lois fondamentales de son pays, Turgot, zélateur des formes symétriques d'un gouvernement arithmétiquement combiné, aurait, fanatique de sang-froid, tyranniquement conduit, sans s'en douter, vers une révolution démocratique; cette monarchie que son vœu pourtant était de rendre absolue.

Cette tendance, quoique involontaire, à la démocratie, fit momentanément de Turgot l'un des premiers patrons de la secte révolutionnaire; et les adeptes de cette secte ont pardonné à sa mémoire une constante soumission à l'autorité comme magistrat du premier parlement du royaume, dont il sortit en 1755 pour n'en pas partager les disgrâces. Elle leur a fait oublier ou taire qu'il fit alors partie de cette chambre royale, espèce de parlement postiche et instrument aveugle du despotisme; qu'il accepta la place, non légalement vacante, de son propre frère, et que s'il ne put devenir président à mortier, repoussé par le parlement, qui le regardait comme un faux-frère, c'est de ce juste déboire qu'il faut peut-être dater sa haine contre notre antique et noble magistrature, haine accrue durant son ministère par une vive opposition à ses vues; car il exécrait tout ce qui contrariait ses idées.

Le parlement néanmoins avait-il tort? Son édit des corvées, par exemple, juste en principe, mais inconséquent dans sa promulgation sans moyens de

remplacement, disait qu'*il voulait assurer aux sujets la jouissance de leurs droits naturels,* détruits par *des institutions anciennes que le temps ni l'autorité ne peuvent légitimer,* maximes neuves alors, intempestives, et fécondes en désordres par leur vague expression comme par leur application possible. Puis, quoique de mœurs douces, il était dur dans ses opérations, joignant à un esprit âcre et à un cœur froid une imagination désordonnée. Despote dans l'âme avec des principes théoriques de liberté, il ne recevait qu'avec dédain, qu'avec mépris ceux qui lui faisaient quelques représentations, et se refusait à amener par des moyens de douceur ce qu'il ne voulait obtenir que de l'autorité. Il ne savait ni rien prévoir ni remédier à rien. Après avoir, comme prieur de Sorbonne, vanté l'utilité et les bienfaits de la religion, il conseilla au Roi de supprimer le sacre, et chercha à détruire le clergé en laissant solder le prêtre, comme un simple ouvrier, par celui qui l'emploierait; et cela parce que le clergé était un corps indépendant et libre.

Ami de Turgot et également ennemi du clergé, mais bien supérieur à lui par la hauteur de son caractère et l'aménité de ses formes, Malsherbes en différait encore par son attachement aux cours souveraines et son amour pour les libertés publiques et privées. Cet amour inexpérimenté lui fit faire, comme directeur de la librairie, des fautes qui ajoutèrent

à la désorganisation morale qui commençait et à celle de l'administration déjà opérée par Turgot; mais plus tard il s'en repentit, en fit l'aveu, et répara glorieusement ses torts involontaires par le plus sublime dévouement, empreint de toute la simplicité de son éminente vertu.

Pour comble de malheur, un troisième homme désorganisait alors le militaire, et produisait des mécontentements funestes par des opérations ruineuses pour l'État : ce fut le comte de Saint-Germain, bon officier, mais esprit à l'envers, qui ne connaissait point les hommes et était étranger à l'administration qu'il dirigeait. Aussi son ignorance chargea-t-elle de plus de quatre millions annuels, sous prétexte de réformes, des finances déjà en déficit de trente-trois millions; et cela par des remboursements de charges à l'égard desquelles l'État n'était grevé d'aucun service d'intérêts, par des pensions de dédommagement, et des suppressions de corps utiles à l'autorité, qui coûtaient moins que de simples cavaliers. Mais la plus funeste de ses innovations fut l'introduction des coups de plat de sabre, qui irritèrent le soldat, et firent dire à l'un d'eux : « Frappez de la pointe : cela fait moins de mal. » Mais revenons à Turgot.

J'étais fort jeune encore lors de la promulgation de son édit sur la libre circulation des grains, et me

rappelle très-bien pourtant les mouvements dangereux qu'il produisit.

C'est une question délicate que celle qu'il avait inconsidérément tranchée. Certes les principes de l'opération étaient justes, et l'effet en eût été salutaire si le peuple, toujours facile à effrayer sur ce qui a trait à ses subsistances, et accoutumé à un régime où elles lui étaient assurées, eût été préparé d'avance, et conduit lentement vers un ordre de choses qui, sans choquer ses préjugés ni blesser ses intérêts, aurait satisfait ceux des cultivateurs. Pour l'éclairer à cet égard on ne lui adressa qu'une dissertation métaphysique vantée par les niais de la secte économique et par quelques ignorants académiciens, qui donna lieu aux spirituels Dialogues du très-spirituel abbé Galliani, dissertation que la masse populaire ne pouvait comprendre, et que même lui rendait suspecte le souvenir de la fiscalité du règne précédent.

Aussi une hausse subite dans le prix des grains excita-t-elle de vives alarmes, et celles-ci des émeutes, peut-être inévitables. Les fermiers, spéculant sur l'accroissement rapide de la valeur des denrées de première nécessité, resserraient ce qu'ils en possédaient. La populace craignit la famine, et allait la faire naître par des pillages. La Brie, l'un des greniers de Paris, fut principalement le théâtre de ces désordres; mais mon père, à la tête de ses gens, tomba spontanément et sans mission sur des bandes déjà considé-

rables qui, toujours piffant, se grossissaient à chaque pas en se dirigeant vers la capitale, où quelques émeutes avaient déjà eu lieu. Tout rentra subitement dans l'ordre grâce à cette action, d'autant plus décisive que celui à qui elle était due nourrit durant l'hiver les pauvres de ses terres, et envoya aux marchés environnants des blés à lui, qu'il y fit vendre à un prix moindre que celui auquel l'accaparement les avait portés.

Depuis lors j'ai connu personnellement Turgot. Ma jeunesse s'inclinait avec respect devant les vertus de l'homme privé; mais plus tard j'ai lu sa correspondance avec mon père. Elle a dû être trouvée dans mes papiers, enlevés, conformément à la liberté révolutionnaire, par les patriotiques tyrans du département de Seine-et-Marne.

Les éditeurs des œuvres du célèbre économiste se seraient bien gardés de la publier, car ce ministre, quoique bouffi de connaissances et dès longtemps rompu aux affaires, ne s'y exprimait pourtant que comme un fou absurde, lâche et vaniteux : il y parlait de grands coupables en paraissant désigner indirectement des membres de la famille royale, et cela quand la culpabilité ne devait peser que sur l'imprévoyance d'une part, la faim de l'autre, et l'ignorance de toutes deux; il s'y contredisait continuellement, et dans la même lettre; y exagérait ses craintes au moment où il fallait inspirer de la sécu-

rité en en montrant; il s'y disait l'objet de toutes les haines, quoiqu'il n'inspirât que de la pitié malgré l'étendue de son savoir, l'éminence de ses vertus et la pureté de ses intentions.

C'est donc par la funeste inconséquence de ce ministre, par sa faiblesse et son irrésolution que j'ai commencé à connaître un gouvernement qui, dès longtemps marchant sans système fixe et ne remédiant aux maux qu'il se faisait à lui-même que par des palliatifs, avait d'autant plus besoin de sagesse et de force que le rappel des parlements exilés, qui eût dû être accueilli comme un bienfait, n'avait été considéré que comme un triomphe de l'opinion. Puis cette opinion, déjà égarée, devenait journellement plus puissante; et la révolte qui venait d'avoir lieu, en attestant l'impéritie de l'administration, démontrait déjà avec quelle facilité on remuerait ces masses ignorantes, et dès-lors féroces, dont l'état de calme est toute la félicité, et dont le mouvement amène la destruction de l'ordre social.

Peut-être devrais-je, à cette occasion, tracer l'esquisse de cet ancien gouvernement moins connu des hommes du dix-neuvième siècle que ne le leur sont ceux de la Grèce et de Rome; mais je la réserve pour une époque où ce me fut un devoir de l'étudier et de le peindre. Je m'en tiendrai donc ici à une seule remarque, indispensablement nécessaire à ceux qui veulent sincèrement connaître l'histoire de notre

révolution : c'est que le projet de tout détruire, depuis les corporations mercantiles jusques aux parlements, réduits au simple rôle de jugeurs, afin d'élever sur ces ruines un système hiérarchique de municipalités; c'est que les tentatives faites à cet égard, les écrits répandus pour y préparer et les préambules même des édits royaux doivent être considérés comme les premiers germes de cet esprit d'inquiétude, de présomption, de démocratie que développèrent, alimentèrent et firent triompher plus tard des événements qui, sans le ministère de Turgot, n'eussent pas sans doute produit la désorganisation complète dont nous avons été les victimes.

N'oublions pas ici une remarque importante et qui, je crois, n'a pas encore été faite : c'est que l'agiotage, qui sous la Régence bouleversa les fortunes et altéra les mœurs, et que Necker devait nourrir par la masse de ses ruineux emprunts, avait repris son funeste essor dès la création de la caisse d'escompte, le 24 mars 1776, deux mois avant la retraite de Turgot. Son but était de faire baisser l'intérêt de l'argent à quatre pour cent, ce qui, dans le fait, eût été, par des rachats de rente publique, une banqueroute masquée. Son effet pourtant trompa les vues du ministre, car les gens à portefeuille s'emparèrent de cette opération pour en faire la base d'un trafic d'effets séduisant par l'appât des dividendes, du jeu à prime, des reports, et d'autres combinaisons

fallacieuses. La fureur du jeu, facilitée par l'émission des billets, s'accrut immodérément; la cupidité fit des progrès journaliers; la banque acquit un empire dominateur, et l'intérêt de celle-ci devint l'opinion publique. Enfin l'un des effets, imprévus alors, de l'établissement de cette caisse, fut son influence sur les progrès du luxe et de la corruption des mœurs; car les spéculateurs heureux nuisirent à celles-ci et imprimèrent un nouvel essor à celui-là. La perte ou le gain amenèrent donc également la ruine des familles, comme celle de tous les sentiments moraux; une tendance générale eut lieu vers le placement en rentes, mais viagères, préférablement à la conservation, longtemps si sacrée, des biens de ses aïeux; l'individualisme remplaça l'esprit de famille, et le cosmopolisme se substitua à un noble et sincère amour de la patrie.

V

LE GÉNÉRAL CONWAY. — LAFAYETTE. — FRANKLIN. — ARNOLD.

Conway, gentilhomme irlandais et officier au service de France, ne semblerait pas devoir réveiller en moi un souvenir rival de celui du ministre qui a tant influé sur la propagation des idées sous le joug desquelles nous vivons : le sien pourtant se présente encore plus vivement que l'autre à mon esprit, et voici à quelle occasion.

J'entrai dans le monde au moment où éclata la guerre d'Amérique, et je voyais (en commençant cet enseignement pratique qui perfectionne ou détériore l'éducation préparatoire et imparfaite dont il fut précédé) une société, toute monarchique par ses habitudes, ses mœurs et ses besoins, se livrer avec une espèce de fureur à l'engouement des idées démocratiques. L'honneur français, que la politique anglaise avait imprudemment humilié; cet élan noble et irréfléchi d'une opinion que l'oppression indigne; l'esprit frondeur, que rien en France n'avait

jamais pu comprimer et qui, irrité par les querelles parlementaires, avait été dirigé vers les principes de l'organisation sociale à la voix des encyclopédistes; l'amour enfin de la nouveauté, quel qu'en soit l'objet, rendaient la cause des Américains celle de tous ces salons peints aujourd'hui comme l'éternel et inextinguible foyer des idées d'esclavage.

Lafayette, grand nigaud aussi pâle d'esprit que de figure, et que les rigueurs d'une femme extérieurement prude, quoique secrètement corrompue, avaient fait fuir en Amérique dans un désespoir amoureux, était devenu le héros du jour. Non-seulement on le vantait d'être, en pleine paix, entré au service des colonies insurgées contre un gouvernement qui ne nous insultait pas; mais Franklin, rebelle, dans un âge avancé, à une patrie sous les lois de laquelle il fit sa fortune, Franklin, qui avait passé sa vie à outrager bêtement cette France dont il venait solliciter l'appui, devint lui-même, avec ses cheveux plats et son accoutrement vulgaire, un objet d'enthousiasme et le précepteur politique des jeunes gens de la cour. Hommes, femmes, ministres, administrateurs, magistrats, tous cherchèrent à l'approcher et s'enivrèrent de ses maximes républicaines; Turgot même composa pour son portrait ce vers latin si connu qui, inconvenant dans la position où l'auteur se trouvait, eût été un crime capital sous Louis XIV, une faute grave sous Louis XV, et ne parut plus sous

Louis XVI qu'un naturel et légitime hommage.

Tout était passion chez nous dans tout ce qui avait trait aux Américains. Aussi de quel mépris ne couvrions-nous pas le général Arnold! Cependant Bénédict Arnold, révolté des horreurs commises par ses compatriotes, et placé entre la complicité ou la trahison, chercha à échapper à ce double écueil en fuyant chez les sauvages. Il ne put exécuter ce projet, car ils étaient tous, de part ou d'autre, engagés dans la querelle qui ensanglantait alors l'Amérique. Il fallait donc persister, contre le cri de sa conscience, ou paraître manquer à l'honneur en paraissant abjurer le parti qu'il avait embrassé. D'ailleurs il savait mieux qu'un autre que la plus petite portion des Américains était attachée à la révolution, et que le congrès n'avait soutenu son crédit que par l'union, la ruse, le mensonge et l'audace, contre le vœu réel de la partie la plus saine et la plus nombreuse des habitants de ces contrées.

Au reste, le succès a justifié l'insurrection, il a tout flétri dans ce qui y fut opposé, et le noble mouvement d'Arnold l'a injustement couvert d'un éternel opprobre. Mais c'est dans un tel cas, c'est en regard de l'opinion trompée qu'il est du devoir de l'historien consciencieux d'opposer la vérité à l'erreur couronnée de succès.

Cependant, en dépit de la prospérité des Etats-Unis, quel est l'Anglais qui aujourd'hui voudrait

être pris pour un Américain, et quel est l'Américain qui ne se sente pas flatté qu'on le prenne pour un Anglais?

Revenons à l'époque de cette rébellion dont nous changeons si officieusement la qualification en celle d'*insurrection*; car on nous vit toujours très-habiles à masquer l'odieux des choses sous la délicatesse des expressions.

Je me rappelle qu'à cette époque, si intéressante et si peu étudiée, me promenant un jour sur les boulevards avec un officier général très-royaliste, et qui l'a hautement prouvé depuis lors par son noble dévouement à la cause de la monarchie, il me dit en montrant Conway: « Remarquez cet homme, et que son exemple vous apprenne à vous préserver de tous genres de bassesse : il n'a pas eu honte de solliciter la permission d'aller servir l'Angleterre contre ses colonies insurgées. L'opinion publique en a fait justice : un profond mépris s'attache à sa personne et à son nom; la cour le lui a témoigné; il erre comme une ombre malheureuse; le monde n'est pour lui qu'un inévitable exil; et il n'a que ce que mérite sa turpitude. »

En effet on cherchait à l'éviter, on lui répondait à peine. Son frère, ami de ma famille et que j'ai connu, n'en parlait point, et l'on n'osait lui en parler de peur de lui rappeler la flétrissure infligée à son nom.

Plus tard j'ai rencontré deux jeunes Franklin : l'un, recherché et honoré, avait suivi la cause de la rébellion, tandis que l'autre, fidèle à son souverain, était et sans fortune et sans considération.

Que de pénibles réflexions ces souvenirs ne m'ont-ils pas inspirées depuis l'époque funeste où, placés entre la révolte et le devoir, le choix noble et ruineux que nous avions fait nous rendit l'objet d'une injustice aussi criante que celles dont nous avions été précédemment coupables !

Au reste, cette guerre de l'Amérique offre un double tableau, qui prouve à quel point les nations gagnent ou perdent mutuellement en raison de leurs relations réciproques ; car on y voit, d'une part entre les Anglais et les Français, une admirable émulation de noblesse dans les procédés, et de l'autre entre ces mêmes Anglais et les Américains, une effroyable émulation d'atrocités lâches. Les horreurs commises par les agents britanniques dans les deux Indes passent l'imagination ; il y a plus : elles y furent froidement voulues, impérieusement commandées et richement récompensées. Si nos révolutionnaires ont lu les commissions d'incendie et de massacre, les proclamations royales, la gazette surtout de Jacques Rivington, imprimeur du Roi à New-York, c'est là sans doute qu'ils ont puisé les cruautés qu'ils nous ont fait souffrir. On doit cependant avouer qu'ils ne les ont pas égalées, et ajouter, ce qui les rend bien plus

infâmes, 1° que c'était l'écume de la population en France, et en Angleterre la fleur de la population, qui les exercèrent; 2° qu'en France elles furent flétries et punies par des écrits et des mains françaises, tandis qu'en Amérique des mains anglaises les exécutèrent et que des écrivains anglais les approuvèrent.

J'ai encore un devoir utile à remplir ici relativement à cette guerre: c'est de détruire en partie ce qu'il y a de faux dans ce qu'on a dit de son influence sur la direction politique imprimée à notre révolution. Sans doute elle contribua à exalter nos têtes, assez inflammables de leur nature; mais on tombe dans l'exagération en disant qu'elle a fait germer parmi nous des idées républicaines, déjà semées, disait-on, dans une éducation où l'on était accoutumé à admirer les vertus romaines et grecques. 1° Nous expliquions dans nos colléges les auteurs anciens, mais c'était une tâche et non pas un plaisir: nous y admirions peu ces vertus qui ne nous avaient apporté que de l'ennui; et, parmi ces élèves des colléges, il en sortait plutôt des royalistes que des zélateurs de république, chose à laquelle, en 1789, personne ne pensait encore. 2° Des gens que l'amour du métier ou l'ambition conduisirent en Amérique, un très-petit nombre seulement en sont revenus avec des idées révolutionnaires; et, s'ils s'intéressèrent à la cause des insurgés, ce fut principalement comme à des opprimés, comme à des ennemis de nos ennemis, et dans

l'espoir de voir notre patrie reprendre un lustre que la guerre de sept ans lui avait fait perdre.

Une haine nationale, personnelle pour les Anglais, ne s'y joignait cependant pas. En effet, loin de les haïr, nous avions avant la Révolution des torts tout opposés, torts des plus généreux cependant, car ils n'étaient nullement partagés : tandis que les Français étaient insultés à Londres dans les rues par le peuple, sur le théâtre par les gens du monde, dans les livres par les écrivains, l'on trouvait l'éloge des Anglais dans nos romans, dans nos pièces dramatiques, et ils étaient aussi bien accueillis dans les boutiques que dans les salons.

La rivalité, de notre part, était donc sans haine, comme l'amour pour les insurgés sans républicanisme. Nos idées étaient faussées, il est vrai, mais nos cœurs du moins ne l'étaient pas.

VI

LAFAYETTE ET LA GUERRE D'AMÉRIQUE.

En parlant de Turgot et de Conway je suis rentré dans l'histoire contemporaine, champ que désormais je vais principalement explorer. Commençons ici et par la guerre d'Amérique et par celui que chez nous l'on en regardait comme le héros.

Ce fut un nom brillamment illustre que celui de ce maréchal de Lafayette qui dans les plaines de Baugé défit les Anglais, que, sous le règne de Charles VII, il contribua si puissamment à chasser du royaume.

C'en est un bien déplorablement célèbre que celui du Lafayette de nos jours, homme honnête sans doute, s'il suffit pour mériter ce titre d'être probe et même généreux, d'être bon parent et bon ami; mais homme totalement incomplet, placé entre le bien et le mal, vers lesquels il penche tour à tour sans les atteindre entièrement; ne sachant jamais ni ce qu'il veut ni ce qu'il pourrait, et mu toujours par ce qu'il croit mouvoir.

Nous avons dit la cause principale et très-peu héroïque qui le précipita dans l'héroïque carrière où il acquit cette renommée que rien ou presque rien ne justifiait, réputation inexplicable comme celle de tant d'autres, et, chez lui comme chez eux, *grâce efficace* de la fortune.

Les Noailles, qui, après avoir originairement jailli de l'antichambre des Montmorins, puisé leur noblesse dans le capitoulat, créé leur fortune au service des ducs de Bourgogne, ennemis de l'auguste maison dont ces princes sortaient; après avoir valeté chez le cardinal Mazarin, qui les décora du plus beau titre, chez M^me^ de Maintenon, qui en fit de hauts et puissants seigneurs, sous Louis XV, à qui ils durent ce déluge de faveurs que l'on citait comme l'un des plus criants abus de l'ancien régime; les Noailles, sans cesse partagés entre deux partis de cour afin de pouvoir toujours s'y montrer au premier rang, voyant des opinions pour et contre se manifester relativement à une rupture avec l'Angleterre, crurent utile de jeter un des leurs vers les insurgents américains. Nul ne se souciant d'en courir les hasards, ils fixèrent les yeux sur le jeune Lafayette, qui venait de s'unir à eux par son mariage, dont la faible tête avait été enivrée par Franklin et le cœur brisé par une fausse prude. Éloigné encore par son âge de celui où il pourrait obtenir un grade supérieur, Lafayette était possesseur d'une belle fortune et assuré du crédit de

ceux auxquels il s'était allié. Le rôle d'aventurier qu'il adoptait, hautement désapprouvé, mais secrètement conseillé et protégé par le comte de Broglie, par le marquis de Castries, était sans inconvénients pour son avenir et pouvait même y devenir avantageux. Son départ eut donc lieu, ainsi qu'un envoi d'armes et d'argent pour les Américains, opération dont Beaumarchais fut principalement chargé.

Tout cela s'était fait contre le vœu du vertueux et pacifique Louis XVI, à qui le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, en avait, dans des notes nourries d'une lumineuse sagacité, vivement démontré les inconvénients présents et futurs. Le monarque répugnait lui-même à provoquer une rupture qui ajouterait aux charges de ses peuples et au déficit, déjà très-inquiétant, de ses finances. Puis la France n'avait dans ses ports que quelques mauvaises carcasses de vaisseaux ou frégates tombant pour la plupart en pourriture. Comment, vu cet état de choses, oser hasarder une lutte contre la redoutable Albion?

Mais le comte de Broglie prétendait remédier à tout par son plan de descente en Angleterre, dont il croyait le succès assuré et préparé sur les rives britanniques mêmes. Le gouvernement était parvenu à s'y attacher des agents infidèles à leur patrie, et qui avaient facilité aux ingénieurs français, sous la direction de M. de Larosière, les moyens de lever des

plans topographiques et de se procurer ceux des ports, ainsi que les sondes de ces ports, rades et rivages. Enfin le vieux Maurepas était séduit comme le comte de Vergennes, l'opinion publique s'exaltait; et le Roi, soumis à cette puissance qui souvent le guida si mal, se laissa lui-même entraîner.

Lafayette, maigre, d'une figure insignifiante et d'un esprit assez mince, était donc parti; et quelqu'un ayant alors demandé au duc de Choiseul ce que ce jeune homme allait faire aussi loin, l'ex-ministre lui répondit : « Se faire roi, et on le nommera *Gilles premier*. » Il fut très-favorablement accueilli par le général Washington, à qui il fit espérer l'alliance prochaine de la France avec l'Amérique.

Passons les médiocres exploits du héros de l'autre monde. Arrêtons-nous cependant à ces menées d'étroites et basses intrigues qui eurent lieu après la déclaration de guerre de la France, provoquée par la menace des Américains aux abois de s'unir avec les Anglais contre le cabinet de Versailles, intrigues qui furent sur le point de faire manquer les opérations du comte de Rochambeau, et de compromettre même le sort de la nouvelle république.

Interprète de Washington, qui comprenait à peine la langue française, et voulant jouer le premier rôle, qu'un général distingué lui enlevait, Lafayette chercha à faire en sorte que ceux qui avaient le plus d'intérêt à s'entendre différassent ou semblassent différer

d'opinions sur ce qu'il y avait à faire pour atteindre au but qu'on se proposait. Il fut écarté des conférences, et l'on s'entendit enfin. Le combat de la Chesapeak, la prise d'York-Town et la capitulation de lord Cornwallis rétablirent les affaires jusque-là désespérées des insurgents.

Dans une courte apparition à Paris, Lafayette s'était inscrit parmi les trois cents adeptes du grand opérateur magnétique; et, quand il prit congé du Roi, ce monarque lui dit : « Que pensera Washington en apprenant que vous êtes devenu le premier apothicaire de Mesmer? » En tout, le peu qu'il fit devint immense dans la bouche des Noailles, très-habiles à faire valoir tout ce qui les touchait. Lafayette fut donc élevé au rang de maréchal-de-camp à l'âge où il n'eût pu légalement encore obtenir un régiment, tandis qu'un brave et intelligent officier nommé Dubuisson, qui en Amérique avait mieux servi que lui, plus activement que lui, et gagné comme lui chez les insurgents le grade de général-major, eut bien de la peine à se faire accorder en France celui de capitaine. Je l'ai connu : il faisait fort peu de cas de Lafayette, ce qui pouvait être l'effet de l'intérêt blessé; mais le loyal duc de Lauzun, qui fit la guerre en Amérique, ne lui accordait pas une plus haute estime.

La paix conclue, Lafayette, objet de mode en France comme jadis les pantins ou autres niaiseries pari-

siennes, crut qu'il aurait autant de facilité à devenir homme d'état qu'à se masquer en héros. C'est sous cette nouvelle casaque que nous aurons plus tard à le contempler froudant les abus, dont il était lui-même l'un des monuments les plus remarquables par le prodigieux et illégal avancement qu'il dut à une aveugle faveur.

Maniaque d'une liberté qu'il comprenait mal, vrai don Quichotte du républicanisme, qu'il croyait facile à donner pour base au pouvoir monarchique, il n'en fut pas moins accueilli par la Reine aussi bien que par le public.

La révolution d'Amérique, que l'abbé Dubos avait prévue dès le commencement du 18e siècle, le duc de Choiseul l'annonçait comme inévitable à l'époque du traité de Versailles, en 1763. C'était pour consoler Louis XV de la perte du Canada. Il lui conseillait, dans ce cas prévu, d'entretenir les troubles qui devaient se manifester au sein des colonies anglaises, mais de n'en point favoriser l'émancipation, comme pouvant devenir funeste aux intérêts de l'Europe et de la France. Il lui adressait un aussi sage avis dans un mémoire encore inédit que j'ai vu, et en marge duquel j'ai lu ces mots tracés de la main du Roi : « Tous les peuples ont tour à tour le « sceptre de la suprématie; l'Amérique est jeune : « l'héritage de l'Europe lui est dévolu. Qu'y faire? »

Cette guerre d'Amérique, si glorieuse pour notre

marine renaissante, si glorieuse aussi pour nos troupes de terre, qui se montrèrent héroïquement à Saint-Eustache, à Saint-Christophe, à York-Town, à la Grenade, et même à Savanha, où les mêmes troupes, quoique définitivement repoussées, livrèrent sept assauts successifs, cette guerre le fut plus encore par la réciprocité des procédés les plus nobles : on allait alors de Paris à Londres et de Londres à Paris comme en temps de paix. Aussi le général Elliot, partant de Berlin pour commander à Gibraltar, interrogé sur la route qu'il suivrait, ayant répondu : « Par la France », répliquait à ceux qui lui disaient : « Quoi! malgré la guerre! — Mais les Anglais et les Français sont des peuples civilisés. » Propos dont les bons Allemands se sentirent vivement choqués.

A cette époque l'amiral Rodney habitait Paris.

— Comment, lui dit le vieux et chevaleresque maréchal de Biron, n'allez-vous pas servir votre pays?

— Mes dettes en sont la cause.

— Combien devez-vous donc?

— Soixante mille francs.

Et le lendemain les soixante mille francs sont envoyés chez l'amiral anglais.

N'a-t-on pas entendu l'amiral Hood faire applaudir par ses matelots à l'héroïsme avec lequel le chevalier de Mortemart l'empêcha de prendre un vaisseau français désemparé en le remorquant avec sa fré-

gate sous le feu de toute la ligne anglaise, et des marins anglais exalter les talents si funestes pour eux du bailli de Suffren? Sentiments élevés qui honorent notre espèce, qui consolent des inévitables fléaux de la guerre, et que malheureusement nous semblons avoir maintenant abjurés, bien qu'ils soient aussi utiles que nobles; car vanter son ennemi vainqueur ou vaincu, c'est ajouter à sa propre gloire ou atténuer la honte d'une défaite.

La guerre d'Amérique procura à cette excellente Marie-Antoinette une ineffable jouissance bien digne de son cœur. Le capitaine Asgill allait être l'innocente victime de la rigoureuse loi de représailles: son infortunée mère, pour dernière ressource, s'adressa à la Reine. Cette sensible et généreuse princesse écrivit au général Washington, et en obtint la vie du jeune officier anglais. Elle obtint elle-même ainsi les justes bénédictions des nobles ennemis de son peuple, elle qui plus tard vit ses propres sujets ne payer ses bienfaits que par de lâches outrages et par les horreurs du supplice!

VII

LE COMTE DE MAUREPAS.

Je ne répéterai pas ici les anecdotes qu'on lit partout relativement au motif qui fit préférer par Louis XVI le comte de Maurepas au ferme et sévère Machault quand il choisit celui qui devait guider ses premiers pas dans l'épineuse carrière ouverte devant lui.

J'avais à peine quinze ans quand mon père, contre l'usage qui ne permettait de fréquenter le grand monde qu'après avoir été présenté à la cour, me mena chez le premier ministre, dont il sollicitait l'appui pour faire obtenir un régiment à son beau-frère, allié du comte.

Je crois voir encore ce haut personnage, qui, avec sa petite taille et sa mince figure, devenait cependant imposant par son maintien calme et froid comme par ses éminentes dignités, que néanmoins il avait parfois compromises dans des lieux de plaisir publics, qui, quelque décents qu'ils fussent pour la société, semblaient être interdits aux hommes que

leurs graves fonctions élevaient au-dessus de tous les autres. Je crois aussi voir son épouse, courbée en deux, dominée par le spirituel marquis de Rezay, que Necker courtisait bassement, voie qui le conduisit à l'administration des finances..

Jean-Frédéric Phélippeaux, comte de Maurepas, n'a jamais été jugé comme il eût mérité de l'être. Quoiqu'il fût le parent de ma mère, tout en rendant justice à sa mémoire, je ne pousserai point ici son apologie au-delà du vrai, maisje dirai, sans affection comme sans haine, ce qui aurait dû le recommander à l'opinion de ses contemporains comme ce qui le fit si cruellement maltraiter par elle.

Né en 1701, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de conseillers d'état, parmi lesquels il y eut un chancelier, il obtint à l'âge de quatorze ans la charge de son père, que néanmoins il n'exerça librement et seul qu'à vingt-quatre ans.

Il eut alors dans ses attributions, 1° la maison du Roi, ce qui lui donnait et le département des grâces et l'administration supérieure de la ville de Paris; 2° le ministère de la marine et des colonies. Sous le premier rapport, on lui doit l'élargissement des quais, plusieurs égouts nouveaux, des fontaines, entre autres celle de la rue de Grenelle; enfin nombre d'améliorations longtemps désirées, et qui en appelaient nécessairement un grand nombre d'autres. Relativement à la marine, si négligée avant

lui, on le vit visiter avec soin les ports, les chantiers, et créer ce système de construction navale qui, à cet égard, éleva la France au-dessus de tout autre peuple. Il avait perfectionné les cours d'instruction, et une éducation maritime beaucoup meilleure que celle qu'il avoit trouvée cultiva cette pépinière d'officiers distingués qui, durant la guerre d'Amérique, nous permirent de lutter avec gloire contre la supériorité britannique.

Nul homme n'était plus séduisant que le comte de Maurepas. Son savoir, à la vérité, était mince, mais son intelligence rapide et sûre lui faisait saisir avec facilité ce qu'il y avait réellement d'utile dans les objets qui lui étaient présentés. Aussi se montra-t-il souvent dans le conseil infiniment plus lumineux que tel ou tel qui possédait des connaissances plus étendues que les siennes. S'entourant d'ailleurs d'hommes instruits et distingués, dont il se sentait avoir besoin, il les récompensait avec cette grâce et cette délicatesse qui ajoutant tant aux bienfaits, comme il atténuait ce que les refus ont de blessant par les formes aimables dont il s'étudiait à les parer.

Ce qui nuisait pourtant à l'appréciation des services que Maurepas rendit à l'État, c'était une aridité d'âme, fruit de cet athéisme d'amour, vice natif de sa constitution physique, vice organique qu'il cherchait à voiler en donnant à la fortune ministérielle de M. A*** autant de soins que s'il eût pu être

son père; c'était encore ce ton léger qu'il portait dans la discussion des choses les plus sérieuses, et cette facilité à saisir et à proclamer les ridicules, enfin cette foule de bons mots qu'on a peine à concilier avec l'idée d'un esprit étendu et solide, ainsi que cette érudition relative aux niaiseries de cour, qui ne laisse pas soupçonner qu'on soit capable de s'occuper d'objets moins futiles. Il devait pourtant au genre d'esprit qu'il possédait, et dont parfois il abusait, une grande facilité à déjouer les questions indiscrètes, ce qui dans un ministre n'est pas un mérite à mépriser.

Disgracié en 1749 pour une mauvaise épigramme contre Mme de Pompadour, soit légèreté, soit philosophie, le comte de Maurepas dit en se confinant à Pontchartrain, magnifique château où ses amis l'entourèrent : « Le premier jour j'étais piqué, le second j'étais consolé. »

Ami de Montesquieu et de Caylus, il avait, durant son ministère, protégé nombre d'hommes de mérite qui le regrettèrent, entre autres La Condamine, Maupertuis, Clairaut et Bouguer. Rappelé au timon des affaires à l'avénement de Louis XVI, il dit à ce monarque en l'abordant :

— Je rends grâce à Votre Majesté de m'avoir nommé son premier ministre.

— Premier ministre! répond le prince, je n'en veux pas.

— Eh bien! reprit le comte, c'est donc pour apprendre au Roi à n'en point avoir.

Logé au-dessus du cabinet de son maître devenu son élève, et communiquant à ce cabinet par un escalier dérobé, il régna véritablement jusqu'à sa mort; car, quoique sans portefeuille, il était consulté sur tout et les ministres travaillaient avec lui.

Sa première opération fut le rappel des parlements, en dépit des vives remontrances de Monsieur, depuis Louis XVIII; la seconde, de quelque importance, fut la guerre d'Amérique.

Ces deux actes ont été sévèrement blâmés, mais avec trop de passion, d'irréflexion et d'inconséquence, d'autant que l'un et l'autre le furent par ceux-là mêmes qui dans le temps les avaient le plus applaudis. Aussi ne fut-ce que l'effet tardif d'amers souvenirs. D'ailleurs le parlement Maupeou, traîné alors dans la fange, ne pouvait subsister plus longtemps; et son renvoi rappelle un mot plaisant du ministre.

— Comment, lui disaient quelques-uns des magistrats d'alors, nous présenter au public sans être hués?

— En prenant des dominos, répondit le comte.

Quant à la guerre d'Amérique, dont on a trop exagéré l'influence sur l'esprit français, M. de Maurepas pouvait croire utile d'arracher à l'Angleterre de riches colonies et de relever aux yeux de l'Europe l'honneur français, doublement flétri par la guerre

de sept ans et par le partage de la Pologne. Ce fut à cette occasion que, répondant à lord Stormont, qui le questionnait insolemment sur ce que l'on débitait dans le public relativement aux intentions du cabinet français de s'unir aux insurgés américains, il lui dit : « Ceux qui parlent ne savent rien, et ceux qui savent ne disent rien. »

C'était lui qui avait présenté à Louis XVI l'honnête et savant Turgot; et, sur l'objection qu'il n'allait jamais à la messe, il répondit au Roi : « L'abbé Terray y allait tous les jours. » Il le trouva dur, entêté, sans connaissance des hommes, déterminé à ne point travailler avec lui; et il le fit renvoyer.

Necker, son autre créature, tomba dans sa disgrâce en voulant personnellement tout conduire à son gré; et c'est à la suite de ce triomphe ministériel qu'il mourut, en 1781, peu regretté du public et amèrement pleuré du Roi.

Ce qui nuisit le plus à sa renommée comme homme d'état, c'est la publication par son secrétaire Sallé de ses prétendus mémoires, ramas informe d'écrits médiocres rassemblés par Soulatie, et qui, pour la plupart, ne sont pas du comte de Maurepas.

Je ne puis me déterminer à clore cet article avant d'avoir cité un trait qui, ce me semble, peint à merveille l'esprit et le caractère de Maurepas; mais il faut noter préalablement ici que, à l'époque vers laquelle nous remontons, un ministre ne pouvait dé-

comment se montrer en public dans un lieu de plaisir envahi par la multitude, tel qu'était alors ce qu'on nommait la *Redoute chinoise*. Or on y avait vu le comte de Maurepas, qui, travaillant le lendemain avec Beaumarchais relativement aux secours envoyés secrètement aux Américains, lui dit :

— Comment, occupé de si grandes affaires, avez-vous pu prendre le temps d'écrire une comédie, qu'on assure être très-plaisante ?

— Il ne m'a fallu, répondit l'auteur comique, que celui que vous avez perdu à la Redoute chinoise.

Propos insolent dont un sot eût été vivement choqué ; mais celui qui n'en était pas un répliqua :

— Si votre pièce renferme beaucoup de traits comme celui-là, je vous promets le plus grand succès.

Les ministres ses collègues n'étaient pas eux-mêmes à l'abri de ses sarcasmes ; témoin M. de Sartine. Celui-ci ayant annoncé l'entrée des Anglais dans la baie d'Honduras, et prononcé *abbaie*, « vous verrez, dit le malin vieillard, qu'en sortant d'ici il va courir chez le ministre de la feuille, solliciter ce bénéfice pour quelqu'un des siens. » Sartine cependant n'était pas plus intéressé pour les siens que pour lui-même.

Encore une anecdote dans laquelle la plaisanterie est un utile conseil. Le comte de Vergennes, craignant que la Reine fût choquée de ce qu'il eût fait préférer pour l'archevêché de Paris M. de Juigné à l'ar-

chevêque de Toulouse (Loménie), qu'elle y portait, demandait au comte de Maurepas s'il ne pourrait apaiser cette princesse en faisant nommer ce prélat à l'ambassade d'Espagne.

— A merveille, répond le vieux ministre: un évêque conviendra mieux qu'un autre dans cette cour dévote; puis celui-ci, très-habile administrateur dans les états de Languedoc, connaît bien les intérêts commerciaux des deux peuples. J'approuve ce choix.

— Puisque vous l'approuvez, monsieur le comte, c'est une affaire arrêtée.

— A propos, reprend le principal ministre, quand donnez-vous votre démission?

— Ma démission! De quoi?

— De votre charge de secrétaire d'état des affaires étrangères.

— Mais je ne prétends pas la donner.

— Pardon, mais je l'avais cru en vous voyant mettre sur la voie d'y parvenir un intrigant ambitieux si hautement protégé.

Ces mots deviennent un trait de lumière pour M. de Vergennes, et il n'est plus question de mission diplomatique pour l'archevêque de Toulouse.

S'il donnait ainsi des conseils indirects aux ministres, il savait aussi donner indirectement des leçons à son maître. Louis XV, par exemple, avait eu longtemps la mauvaise habitude de déchirer les dentelles de ceux qui l'approchaient. Il en agit de même

avec le comte de Maurepas, qui aussitôt mit en pièces son autre manchette, puis dit au Roi : « En vérité cela ne m'a fait aucun plaisir »; et cette épigramme en action, mais sans inconvenance, corrigea le prince.

Au fait, le comte de Maurepas fut un homme de beaucoup d'esprit, très-supérieur par son mérite à l'idée que l'on s'en est fait; et, s'il ne fut pas un des plus grands ministres de la monarchie, aucun n'acquit et ne conserva dans ses longues disgrâces un plus grand nombre de vrais amis, ce qui est assez rare, peut-être même sans exemple, dans le poste élevé qu'il occupa si longtemps.

Peut-être mànqua-t-il à Maurepas cette perspicacité qui étend nos vues dans l'avenir et cette fermeté qui asseoit les choses présentes sur une base solide, mais il possédait une certaine habileté de détails indispensable dans le maniement des grandes affaires, de l'ordre, du zèle, une extrême probité, un désintéressement absolu, qualités propres à séduire un monarque honnête homme, et ce genre d'esprit aimable et fin qui prête tant de charmes à ces qualités si précieuses. Faut-il donc s'étonner qu'il ait été aimé et regretté du vertueux Louis XVI?

VIII

SARTINE ET CHOISEUL. — NECKER ET CALONNE. — GRIMM ET BEAUMARCHAIS.

C'était encore un homme éminemment recommandable par sa rare intégrité que M. de Sartine, car 745 millions avaient passé dans ses mains, une grande partie de cette somme avait été applicable à des dépenses secrètes, et pourtant il eût terminé ses jours au sein de l'indigence sans l'héritage qu'il fit d'une petite terre en Catalogne. C'est là que, prélevant sur son faible revenu pour recueillir et consoler le malheur et la misère, il mourut généralement regretté.

C'est entre Barcelonne et Tarragone que je le visitai lors de mon passage en Espagne, que je jouis un moment de la conversation si piquante de cet homme au cœur dur, disait-on, et dont je vis les yeux obscurcis par des larmes au récit des maux de sa patrie adoptive et des crimes qui la souillèrent.

On ferait un gros livre sur les actes remarquables qui signalèrent l'administration de Sartine comme

lieutenant-général de police, place que d'Argenson lui-même, qui en fut en quelque sorte le créateur, n'exerça point avec autant de talents et de succès que lui.

Il eut sans doute des défauts (Eh! qui n'en a pas?); mais, comme on se plaît à critiquer les hommes en place, tout en prodiguant des éloges au lieutenant de police il n'est pas de tort qu'on n'ait prêté au ministre de la marine, fonction dans laquelle il se montra tout aussi utile qu'il l'avait été dans celle relative à la sûreté publique et particulière. Pour en fournir la preuve il suffirait de dire ce qu'il trouva en entrant dans ces deux administrations, et ce qu'il y laissa en les quittant.

Avant d'entamer cet examen nous parlerons de son extraordinaire et rapide fortune.

Son père, fils d'un marchand de poisson habitant de Marseille, qui se nommait Sardine, nom dont il changea l'orthographe pour échapper au ridicule, était allé s'établir en Espagne, où il fit d'heureuses affaires, rendit des services, et acquit une honorable réputation.

Le fils, dont nous nous occupons ici, naquit à Barcelonne en 1729, et, quoique son éducation n'eût pas été aussi soignée que cela aurait été désirable, doué d'une vaste ambition, et d'un esprit de suite très-propre à la seconder, il se rendit fort jeune à Paris, où, grâce à sa dévorante activité comme à l'art de se

faire valoir, il devint dès 1752 conseiller au Châtelet, puis lieutenant-criminel, enfin maître des requêtes et lieutenant de police de Paris en 1759.

Tout était alors à refaire dans cette capitale, et Sartine pourvut à tout avec une miraculeuse promptitude: nettoyage et éclairage des rues, refonte du corps des commissaires de quartiers, visite des carrières, dont les éboulements menaçaient de ruiner nombre d'édifices; surveillance de tous les genres de désordre, incarcération des voleurs, des filous, des chevaliers d'industrie; cessation des relations au son du cor de chasse entre les fripons détenus et leurs complices encore libres, bon ordre rétabli dans les théâtres, un regard scrutateur porté dans l'intérieur des ménages pour protéger la sécurité des honnêtes gens, une correspondance secrète entretenue avec tous les états de l'Europe, afin de n'y pas perdre de vue les bandits ou escrocs qui s'y seraient réfugiés: voilà ce qu'il fit, en employant jusqu'à des coupables amendés, qui n'osaient tromper le plus pénétrant de tous les magistrats.

Sartine, d'un coup d'œil perçant, descendait dans l'âme et la pensée de celui qu'il interrogeait; il arrêtait de son aspect terrifiant les hommes prêts à se livrer à de menaçantes émeutes, ou en calmait les flots par sa seule présence. Tel fut en partie le fruit de ses œuvres durant les 15 ans de sa lieutenance de police; car, outre que cette police si active, dont l'œil se portait

sur tout, n'inquiétait que le crime et était aussi invisible qu'utile aux gens de bien, Paris doit encore à M. de Sartine sa halle au blé, une école gratuite de dessin pour les ouvriers, le rétablissement de presque toutes les fontaines, enfin des projets d'améliorations dont il légua l'honneur et les moyens à ses successeurs.

Quant à la catastrophe de 1770, Sartine n'y parut que pour arrêter les désordres et y remédier : on sait que le prévôt des marchands et les échevins s'étaient réservé la police de cette funeste journée.

Passé au ministère de la marine, il trouva dans cette administration autant de vices qu'il en avait réformé dans l'emploi qu'il quittait et qu'il rendait facile à exercer après lui. Secondé du chevalier de Fleurieu, il créa subitement, au sein même de la guerre, une armée navale qui n'existait plus, mit de l'ordre dans les dépenses de ce département, y fut sévère mais juste, et s'y fit adorer. Sacrifié en 1780 aux exigences de Necker, il emporta les regrets de la marine, tombée alors sous le sceptre ministériel du marquis depuis duc et maréchal de Castries.

Peut-être ne devrait-on pas s'attacher aux mœurs privées des hommes publics; mais, quand elles rappellent une anecdote caractéristique du temps où ils vécurent, on est forcé de ne la point omettre. Je dirai donc que M. de Sartine ayant fait avec quelques amis, dans une maison peu décente, une orgie qui se prolongea très-avant dans la nuit, on eut faim,

et, n'osant envoyer ni chez lui ni même dans une auberge, l'on s'adressa à l'épicier et au boulanger voisins pour avoir au moins du pain et du fromage. Fidèles aux sévères injonctions de la police, ils ne voulurent point ouvrir leurs portes, et M. de Sartine, qui avait toujours sur lui des blancs-seings du Roi pour les arrestations arbitraires, en remplit deux à l'effet d'obtenir ce qu'on avait refusé à son valet. La chose fut sue, mais sous Louis XV une telle peccadille ne pouvait attirer au coupable qu'une légère réprimande, car toute décence était mise en oubli alors dans une cour corrompue et ensevelie sous les ruines de l'édifice religieux, dont le prince ne respectait que le vain simulacre.

Sous M. Lenoir, successeur de Sartine, il se commit bien d'autres désordres que le vertueux Louis XVI eût sévèrement punis s'ils ne fussent restés secrets. Malheur alors à la femme faible et jolie dont le lieutenant de police eût connu les écarts! Toutefois je dois citer un acte qui honora son administration.

Il faut savoir que, dans ce temps où le déshonneur devenait une sévère excommunication sociale, et où l'autorité pouvait punir les fautes en les couvrant d'un voile épais, des pères, qui voulaient corriger leurs enfants sans compromettre leur avenir en les flétrissant, s'adressaient au lieutenant de police, qui, avec l'agrément du ministre son supérieur, les faisait enfermer à Saint-Lazare. Un voyage supposé moti-

vait leur absence et justifiait leur retour dans la maison paternelle. Arrivés au lieu de détention, le prieur leur donnait un nom sous lequel seul ils étaient connus, et en reparaissant dans le monde, nul ne se doutait de la punition qu'ils avaient subie.

La police cependant en conservait les traces; et M. Lenoir sentit les inconvénients qui pourraient en résulter. Il choisit donc trois hommes sûrs, probes, discrets, pour faire le dépouillement des papiers relatifs à ces corrections occultes. J'ai connu l'un de ces hommes: c'était un Oratorien nommé Vermondant. Fidèle au serment qu'il avait prêté, il ne me désigna aucun des personnages dont la réputation fut ainsi confiée à son honneur, mais me dit que beaucoup d'entre eux obtinrent très-justement, depuis leur incarcération, une haute estime, qu'une correction patente leur eût enlevé les moyens d'acquérir.

Pour M. de Sartine, aux mœurs près, c'était un homme des plus recommandables, en dépit d'une ignorance qui éveilla souvent la malignité du premier ministre.

Dans une catégorie bien différente, le duc de Choiseul fut un homme de tout autre stature. Nul n'avait plus de noblesse dans l'âme et dans les manières. Quoique de petite taille, laid et presque roux, il était cependant à la fois léger et tranchant; mais il savait réparer ces défauts par l'élégance de ses manières, la

grâce de ses procédés, l'aménité de sa conversation. Il avait d'abord compromis sa fortune par des sarcasmes sur Mme de Pompadour : il se rapprocha d'elle par un service essentiel, et lui dut un riche mariage qui le mit à même de soutenir le rang où sa naissance l'appelait, des ambassades qui mirent ses talents en évidence, enfin les deux ministères réunis de la guerre et des affaires étrangères, qui le placèrent en Europe au rang le plus élevé parmi les hommes nés sujets. Il obtint la dignité de duc et pair, la place de colonel-général des Suisses et Grisons, un grand gouvernement, le grand bailliage d'Haguenau, la surintendance des postes; ce qui lui donnait 700,000 livres de rente, outre les 300,000 que la duchesse lui avait apportées. Cependant cette fortune ne l'empêcha pas de faire des dettes, que le Roi daigna payer.

Tant de grandeur tomba devant le crédit que le duc d'Aiguillon obtint par Mme Du Barry, favorite que le duc de Choiseul dédaigna de courtiser comme le fit la maréchale de Mirepoix, au très-vif désespoir du noble prince de Bauveau son frère. Elle tomba principalement, cette grandeur, par les intrigues du chancelier Maupeou, qui lui avait dû son élévation, des Jésuites, qu'il fit chasser, des anti-parlementaires, dont il réprouvait les vues hostiles contre notre antique magistrature.

Ce fut lui qui le premier conçut l'idée de la formation des états provinciaux, pour simplifier sans

efforts et sans danger l'administration du royaume; idée dont d'Argenson s'empara, et que Necker tenta d'exécuter en en détériorant les formes monarchiques et constitutionnelles.

Quant à l'exil du duc de Choiseul, tout le monde sait que ce fut un véritable triomphe, et qu'à l'esprit frondeur de l'ex-ministre et de ses amis est due l'origine de ce déchaînement contre la cour dont la Révolution devait être le résultat.

Les faveurs pécuniaires qu'il obtint furent immenses, mais inférieures à celles que le valetage des Noailles leur avait fait ramasser, et il les avait justifiées par des services réels; car, outre ses succès diplomatiques, qui rendirent moins onéreuse qu'elle le pouvait être la paix de 1763, il rétablit dans l'armée une discipline qui en avait disparu, et, par une économie de 20 millions par an sur d'inutiles subsides à l'étranger, il épargna à l'État, durant les onze années de son ministère, une somme de 220 millions.

Cet État, dont Turgot aurait restauré les finances si, se bornant à être administrateur, il n'avait pas voulu devenir législateur politique, eut, dans cette partie si importante, pour directeur Necker, simple banquier, et qui fit de la banque, essentiellement cosmopolite, le grand ressort d'une monarchie dont il compromettait l'avenir. Nous le verrons plus tard prétendre aussi au titre de législateur; mais ne considérons encore ici que le très-ingénieux tripoteur d'ar-

gent, qui mit tant d'art à masquer ce que ses emprunts avaient de ruineux et tant d'esprit à vanter ce qu'il fit.

Necker était un honnête homme néanmoins; mais ce que ses opérations ont complétement prouvé, c'est qu'il n'y a rien de pire en administration que le manque de génie enté sur la vertu; car celle-ci honore et perpétue l'erreur, à laquelle elle fait s'attacher comme à un devoir, surtout lorsqu'elle s'unit, ainsi que chez Necker, à un entêtement sans vigueur et à un orgueil sans prévoyance, à une habileté de détails et une inhabileté d'ensemble. Ses intentions furent droites dans un esprit faux. Banquier et nullement financier, enivré d'une vanité qui rabaissait son véritable mérite, ne connaissant les hommes et la société, la France surtout, que par des livres, qui disent ce qui fut, peu ce qui est, presque jamais ce qui sera, il en résultait dans sa gestion et la présomption de l'ignorance et l'intime confiance de ce qu'il se croyait valoir.

Quoique implacable ennemi des abus, il avait de nombreux et chauds partisans dans une cour qui s'en nourrissait. Quelques-uns portaient même leur admiration jusqu'au fanatisme. Aussi le comte de Crillon me disait-il un jour : « Si l'univers et moi professions une opinion, et que M. Necker en émît une contraire, je serais aussitôt convaincu que moi et l'univers nous nous trompons. »

Un homme bien différent lui succéda après quelques malheureux essais ; ce fut M. de Ca-

lonne. Une tournure élégante et leste, une figure agréable, un regard fin et perçant, une physionomie spirituelle et une conversation qui l'était bien plus encore, mais un caractère mobile comme sa pensée, en faisaient un ministre aussi séduisant que dangereux.

C'est Calonne qui répondit à la Reine, qui lui recommandait une affaire : « Madame, si cela est possible, c'est fait; si ce n'est pas possible, cela se fera. »

Dévoré d'ambition et peu délicat sur les moyens de la satisfaire, il sut plaire par des formes aussi gracieuses que polies. Il était cependant facile de voir, à travers ses manières de grand seigneur et d'homme de cour, qu'il ne savait point en prendre naturellement le ton : le magistrat et le provincial perçaient l'enveloppe dont il n'avait pas été de très-bonne heure accoutumé à se revêtir. Son élégance avait de la gaucherie, sa légèreté du pédantisme, sa galanterie une fatuité déplaisante. C'était un rôle qu'il jouait, et il ne le jouait pas toujours bien. Il possédait d'ailleurs une élocution facile, une conception rapide qui suppléait chez lui à l'abondance et à l'étendue de son savoir; mais ses idées étaient justes : il vit bien et seul les maux de l'État et le moyen de les guérir. Aussi, malgré ses défauts, est-ce le seul véritable ministre qu'eut le roi Louis XVI. Il ne doutait de rien parcequ'il voyait tout d'un coup d'œil d'aigle, et s'irritait de n'être pas compris. Puis tous les genres de

plaisirs étaient pour lui des objets habituels de distraction. Il aimait donc l'argent comme moyen de s'y livrer, et le pouvoir pour multiplier les chances d'acquérir l'un et de s'abandonner aux autres.

Voilà l'homme auquel on confia le sort de la France, et qu'on osa comparer à Sully; ce qui fit dire à cette Sophie Arnoult célèbre par tant de bons mots, et à qui l'on montrait une bonbonnière où les portraits des deux ministres étaient mis en regard : « A merveille! c'est la recette et la dépense. »

Après ces ministres, qui influèrent si puissamment sur les destinées de notre patrie, mettons ici en scène deux intrigants qui ne furent point étrangers aux malheurs dont nous avons été frappés.

J'ai déjà cité en passant ce petit bel-esprit, poëte à l'eau rose, historien médiocre des campagnes superbement imprimées du maréchal de Maillebois, cet intrigant qui parvint à lier une correspondance secrète avec Louis XVI, qui domina Mme de Maurepas, à qui l'on dut l'élévation de Necker, bas courtisan alors de ce petit monsieur. Il avait changé son nom très-obscur de Maréchal contre les noms et titres de marquis de Pezay. Sa faible tête ne put supporter la fortune inespérée qu'il obtint : sa conduite dès-lors fut celle d'un fat, et il mourut fou.

Maintenant il va être question de Grimm et de Beaumarchais.

Ce qui fait rétrograder ma pensée vers le premier,

fauteur et complice de la conjuration anti-religieuse et anti-sociale des prétendus philosophes du 18e siècle, c'est le journal manuscrit qu'il adressait à l'empereur Alexandre, et dont ce prince faisait si peu de cas, dans les circonstances épineuses où il se trouvait lors de la paix de Tilsitt, qu'il en laissait prendre les feuilles à qui les voulait. C'est ainsi que quelques-unes ont passé dans mes mains, et cela peu de temps avant la mort de l'auteur, qui eut lieu le 19 décembre 1807. Il avait alors quatre-vingt-quatre ans : c'était donc le chant du cygne, ce que je note ici en faveur des emmagasineurs d'autographes à qui je les ai distribuées.

Le baron de Grimm, né dans une classe basse et misérable de la société, s'était élevé par les seules ressources de son esprit à un rang assez distingué, qu'il ne déparai pas : sans qu'il fût beau, ses formes étaient nobles; fin, spirituel, aimable avec une sorte de prétention ornée de simplicité, quoiqu'il se fardât comme une vieille coquette, il était parvenu à avoir des grands seigneurs pour amis et des souverains pour protecteurs.

Lié d'abord avec J.-J. Rousseau, il finit par chercher à le tourner en ridicule pour se venger de ses propres torts envers lui; et l'on a tout lieu de croire, ce que certains anachronismes prouveraient, que les prétendus mémoires de Mme d'Épinay sont de Grimm,

qui les aurait écrits dans le double but de dire du bien de soi et du mal du philosophe de Genève.

Une autre cause de brouille entre eux fut celle de Rousseau et de Diderot, de ce Diderot qui dut au baron allemand les bienfaits de Catherine II et le plus favorable accueil à Saint-Pétersbourg, où il se comporta comme un fou et débita une foule d'extravagances.

Le général Souvorof le fit indirectement sentir au philosophe champenois, car, tandis que cet énergumène déclamait en marchant vivement après avoir jeté au loin sa perruque, le général russe se dépouillait successivement de ses vêtements, et répondit à Diderot, qui avait fini par s'en apercevoir : « J'étais si enthousiasmé de vos discours qu'un moment plus tard j'allais courir les rues tout nu et inviter tous les passants à m'imiter. »

J'ai vu sa correspondance avec la princesse Dachkof et le comte Munich, et ce qu'elle offre de curieux c'est un manque total d'orthographe.

Pour en revenir au baron de Grimm, l'un des adeptes de la société Holbach, c'est chez mon oncle que je l'ai connu. Cet aventurier de bonne compagnie l'avait remarqué, comme il remarquait tous ceux à qui le Roi et la Reine semblaient prendre intérêt. Il daigna même me laisser jeter les yeux sur le journal que lui adressait l'impératrice de Russie, et dont la publication eût été beaucoup plus intéressante que celle de sa propre et volumineuse correspondance,

qui cependant donne une idée assez juste de l'esprit du temps où elle fut écrite.

Ce journal était remarquable en ce que celle de qui il émanait ne passait pas un jour sans y tracer quelques mots, ne fût-ce que ceux-ci : « Bonjour, mon cher Grimm; je n'ai rien à vous dire aujourd'hui. » Je vais en citer deux traits. Un jour elle écrivait, et c'était certainement pour que cela fût répandu : « On me « dit ruinée, et je vous sais gré de votre demande de « retarder le paiement de votre pension; mais vous la « recevrez exactement, car mes finances sont en si « bon état que sans nouvel impôt je ferais glorieuse- « ment la guerre, et aurais encore de quoi fonder de « nouveaux établissements utiles. » Dans une autre page j'ai lu ces mots curieux : « On a joué hier à « l'Hermitage une pièce de moi : son succès est d'au- « tant plus flatteur que personne ne se doutait que « je l'eusse faite. » Plaisante illusion du pouvoir et de l'amour-propre !

Passons ici d'un intrigant à un autre; car un homme dont le nom ne saurait être mis à l'écart, mais que je n'ai pas l'intention de peindre, c'est ce Beaumarchais dont la fortune fut si extraordinaire et le caractère plus extraordinaire encore.

Successivement horloger, musicien et homme d'affaires, son fameux procès, dont l'influence devint si puissante sur les destinées de l'État par le mépris versé sur une magistrature passagère, en fait un

personnage véritablement important. Il le devint de nouveau par ses satires dramatiques contre la magistrature, qui le réhabilita, contre l'État et les grands, dont l'opinion le soutint durant ses malheurs.

Mais quelque chose de plus extraordinaire encore que sa fortune, ses succès et ses écarts, ce fut l'inconcevable démence d'un gouvernement qui se laissait publiquement et impunément insulter et avilir sur le théâtre. Certes l'on était loin en 1784, c'est-à-dire trois ans avant le début des troubles publics, de croire l'État menacé d'une révolution; mais, n'eût-on rien eu à craindre de ce genre, comment laisser Beaumarchais, dans ses noces de Figaro, prêcher l'immoralité, le matérialisme sur les tréteaux, et y bafouer la magistrature, les grands et le gouvernement? Concevrait-on une semblable absurdité si l'on n'en avait eu la preuve sous les yeux?

Enfin, comme si tout devait être sottise et inconséquence dans cette affaire, au tort d'avoir laissé jouer la pièce se joignit celui de faire enfermer l'auteur à Saint-Lazare, acte infâme d'oppression, dont le cri public le fit triompher, et qui jeta sur le gouvernement un vernis odieux.

On recueillit plus tard les fruits amers de ces erreurs dans une perturbation générale, effet de celle qui s'était opérée dans les esprits et les cœurs, chose dont on ne se doutait point alors; car le gouvernement commença à être insulté de toutes parts; et ce

qui est remarquable, c'est que ce fut à cette époque de 1784 que l'on vit naître ce système de calomnie dont la Reine devint l'objet et dont elle devait enfin devenir la victime.

Avant de passer en revue une foule d'autres personnages français ou étrangers, hommes, femmes, littérateurs, artistes, militaires, magistrats, ministres, princes et princesses, arrêtons-nous sur des objets qui les premiers ont arrêté et meublé ma mémoire.

IX

HISTOIRE DE REVENANT.

Il n'est pas d'homme de mon âge, ayant vécu dans le grand monde, qui n'ait connu dans sa jeunesse le comte de Jaucourt, surnommé *Clair-de-lune*. Très-grand, assez froid, extrêmement pâle, mais d'une fort belle tournure, s'il n'invitait point à la confiance au premier abord, du moins l'inspirait-il à la longue, et la justifiait-il par la loyauté connue de son caractère. Il était lieutenant-général, passait pour un bon officier; et ce fut lui qui commanda la petite armée chargée de mettre à la raison la république de Genève, dont les dissensions civiles, qui feraient pitié, et que l'empereur Paul nommait spirituellement une *tempête dans un verre d'eau*, compromettaient la fortune, toute industrielle. Dans cette occasion il se conduisit avec un ensemble de prudence et de fermeté qui lui acquit un estime universelle.

Je le vis pour la première fois à Harcourt; et, en en parlant à l'occasion d'un fait des plus extraordinaires, je retrace l'un de mes plus anciens souveni s

Lors de mon début au service je me trouvais en garnison à Caen (de 1778 à 1783), et visitais souvent l'opulente et hospitalière habitation de la noble et respectable maison d'Harcourt. J'y étais conduit (et elle m'était donnée pour modèle du ton et des mœurs les plus utiles à étudier et à imiter) par mon oncle, ou plutôt mon véritable père, ami intime du duc, et plus tard son collaborateur dans l'éducation de M. le Dauphin. Rien en effet de plus patriarcal que les manières du bon maréchal, rien aussi de plus aimable que celles de ses deux fils, avec cette différence que l'esprit du duc de Beuvron semblait venir au devant de vous, et qu'il fallait dérober, pour ainsi dire, celui du duc d'Harcourt, en soulevant le voile de modestie et de timidité dont il était couvert. Enfin l'on était d'autant plus empressé à les entourer d'hommages que nul des gens que j'ai connus n'en méritа autant qu'eux et ne parut moins se croire le droit d'en exiger.

Tous les genres de plaisirs faits pour d'honnêtes gens se trouvaient réunis au château d'Harcourt: la promenade dans des jardins délicieux, la chasse dans des forêts très-giboyeuses, la conversation avec des hommes aussi instruits que spirituels, avec des femmes aussi séduisantes par leur esprit que par leur figure; la danse, la musique, et, par-dessus tout, les charmes de l'antique simplicité unis à ceux de l'élégance moderne.

La galerie du château était un grand et superbe

vaisseau orné, je dirais presque consacré, par les portraits des personnages les plus illustres du siècle de Louis XIV. L'extrémité de cette galerie, percée d'une large fenêtre, permettait à l'œil enchanté d'errer dans les bosquets de la colline, jardins dessinés et plantés par le duc d'Harcourt avec autant de goût qu'il mit ensuite d'esprit et de grâce à les décrire. Le duc possédait mille talents divers, et, s'il n'a point fait jouir le public du plaisir de les connaître, c'est que, outre une grande défiance de lui-même et une absence totale de vanité, il eût été retenu encore par un juste et intime sentiment de respect pour les convenances sociales, auxquelles l'opinion rappelle sévèrement ceux qui les méconnaissent; car ces convenances, frondées par la légèreté et l'inexpérience, ne le sont jamais plus amèrement que par ceux qui n'en ont pas l'heureux instinct. Aussi les hommes revêtus à la fois chez nous d'une haute dignité, d'un génie supérieur et d'un savoir immense n'ont-ils jamais écrit que pour satisfaire à des devoirs, et sans s'écarter un instant de la ligne que ces devoirs leur traçaient. Tels furent Bossuet, Fénelon, d'Aguesseau.

Mais revenons à mes souvenirs (dont cette digression ne m'a pas néanmoins si fort écarté, car le duc d'Harcourt écrivit avec talent sur l'éducation des princes), et rentrons dans cette galerie, où nous étions tous réunis un soir après avoir couru le cerf.

Un silence profond y régnait alors; le plus aimable des hôtes y mit un terme en disant :

— Je vois que tout le monde est extrêmement fatigué : que faire donc pour se délasser? La danse ne serait nullement de saison, la musique pourrait bien achever de nous endormir, le jeu, vous ne vous en souciez pas.

—*Il faul, monflèle, dile des contes, tandile que je vais jouele au kliklac,* dit la baronne duchesse de Beuvron, dont la prononciation était vraiment curieuse.

— Oui, oui, monsieur le duc, quelques-uns de ces jolis contes que vous savez, reprit la vive et séduisante M^me^ de Gricourt, femme délicieuse et qui, elle et ses deux sœurs de Bloqueville et de La Pallu, étaient nommées à Harcourt les trois grâces.

—Qui pourrait se refuser aux vœux des dames?.... Mais je vous dénonce mon frère. Ses ciseaux, quoique dans l'ombre, obéissent servilement à sa pensée : il s'apprête déjà à découper vos profils. Au reste, il les fera très-ressemblants et vous n'aurez rien à craindre. Daignez donc former un cercle autour du conteur, qui, s'il ne peut vous distraire, saura du moins vous endormir.

On se place, le duc s'assied par terre sur un carreau, et charme tout ce qui l'écoute par l'intérêt des faits qu'il raconte et l'élégance soutenue de ses narrations, que je me garderais bien d'oser chercher à reproduire ici. Le marquis du Puget, mon oncle, le

marquis de Prochel, qui lui succèdent, ont le mérite de ne lui pas paraître trop inférieurs; mais aussi évitent-ils tout point de comparaison en choisissant des sujets très-différents de ceux qu'il avait traités; et, ce qu'il y eut de curieux, c'est qu'à mesure que l'ombre s'épaississait les contes devenaient d'un genre plus sombre, et qu'on passa successivement des aventures touchantes à des aventures de voleurs, et de celles-ci aux contes de revenants.

— Bon Dieu! dit une de ces dames, voulez-vous donc nous empêcher de dormir ou troubler notre sommeil par de mauvais rêves? Nous serions cependant bien folles de croire à tous ces mensonges!

— Pourquoi, dit alors le comte de Jaucourt, qui jusqu'à ce moment avait gardé le silence, pourquoi regarder les histoires de revenants comme des mensonges, ou comme un acte de folie la foi qu'on leur accorderait? Vous n'y voyez que des rêves d'imaginations malades accueillis seulement par des esprits faibles : quant à moi, je les considère sous un aspect tout différent, et en vérité j'ai pour cela de très-bonnes raisons. Mais, en faisant abstraction même de tout ce qui peut m'être personnellement arrivé, qui oserait prendre pour l'effet de la faiblesse de l'esprit une croyance qui fut celle de Marcius Junius Brutus, si révéré des plus illustres personnages de son temps, et de Pline le jeune, l'ami et le panégyriste de Trajan? qui oserait encore, s'il

croit en Dieu, s'arroger le droit d'assigner des limites à sa toute-puissance? Les uns croient réfuter ce qu'on rapporte des revenants en disant : « Je n'en ai point vu » ; mais il n'est rien qu'on ne pût nier avec une telle logique. D'autres les repoussent comme invraisemblables : combien pourtant de choses invraisemblables pour nos pères n'ont-elles pas cessé de l'être pour nous! Il en est encore qui leur opposent l'ordre constant et régulier de la nature, qui démentirait de telles apparitions : je ne suis pas un capucin, mais je ne trouverais nullement hors de raison qu'un pouvoir sans bornes, en coordonnant tout dans une immuable régularité, eût, selon des pensées qui nous échappent, et dans son incommensurable prévision, déterminé, comme effet nécessaire du jeu de tel ou tel rouage d'une machine dont nous ne pouvons connaître les ressorts, qu'il en résulterait certains actes rares, invraisemblables en apparence, comme contraires à l'ordre habituel des choses que nous voyons, mais qui n'en seraient pas moins, quoique imprévus et inexplicables, le résultat de ce même ordre, dont la vue, dans son ensemble, supposerait une intelligence bien supérieure à la nôtre. Enfin des dénégations ne sont pas des raisons; et qu'opposer à des faits positifs?

— Des faits positifs! dit-on de toutes parts : vous avez donc vu des revenants? vous y croyez donc? »

— En vérité, mesdames, je vous rends difficilement compte de ce que je crois, mais je puis vous dire au moins ce que j'ai vu.

Et il répondit au silence interrogatif d'étonnement et de curiosité qui suivit et qu'il avait fait naître en s'exprimant ainsi :

— Fort jeune encore, je visitais pour la première fois l'une de mes terres, que mon père ni mon aïeul n'avaient jamais habitée. Mon concierge ayant été prévenu du jour où j'arriverais, je trouvai mon appartement préparé. Il me déplut, et je demandai si dans le château, qui me parut assez vaste, il n'y en avait pas un plus agréable et plus commode.

— Oui et non, me répondit-il.

— Comment?

— Il y a bien celui des anciens seigneurs du lieu, mais il est hanté des esprits.

Prêt à me moquer du vieux fou, je me retins de peur de passer à ses yeux pour un impie, ce qui eût été débuter fort mal, car la superstition la plus niaise, et j'en étais averti, régnait dans toute cette partie de la province. Comme je ne voulais paraître ni braver une croyance reçue ni m'y soumettre : « Tant mieux, répliquai-je, ce sont probablement les âmes de mes pères : je serais charmé de les connaître. Auraient-elles besoin de prières? elles seront satisfaites; leurs intentions pourraient-elles être de

me découvrir des trésors ? cela m'irait à merveille. » Et, au grand déplaisir du bon domestique, je me fis ouvrir les appartements si redoutables.

Ils étaient fort beaux, quoique un peu antiques ; les meubles même, quoique abandonnés au temps rongeur, ne me semblèrent pas trop délabrés ; mais il fallut aérer, balayer, épousseter, et le tout en ma présence, car aucun de mes gens n'eût osé y rester sans moi. Durant ce temps et celui qui fut employé à y apporter tout ce dont j'avais besoin, j'en examinai soigneusement les diverses pièces. La tapisserie de la chambre à coucher fixa principalement mes regards : elle représentait une chapelle, et, à ce qu'il me parut, un mariage. Le dessin en était fort mauvais et les couleurs passées, mais le prêtre avait une figure vénérable ; celle du futur était fausse, celle de la jeune fille douce et triste, et un homme âgé, placé près d'elle, me fit faire un mouvement d'horreur en apercevant ses traits féroces et inquiets. Très-fatigué d'avoir couru jour et nuit, je me couchai de bonne heure et tombai bientôt dans le plus profond sommeil. Reveillé en sursaut par un bruit extraordinaire qui me parut un coup de feu, un rayon de la lune qui éclairait alors la tapisserie que j'ai décrite me montra le groupe qu'elle représentait tout différent de ce que je l'avais vu au jour : l'homme dont les traits m'avaient choqué paraissait fuir, et la jeune fille, renversée, pâle et sanglante,

était entourée de tous les autres personnages, empressés à lui prodiguer des secours. Cette vision fut un éclair, car tout rentra bientôt dans l'obscurité la plus complète. Revenu de la première surprise, je ne pris tout cela que pour un songe, je ris de ma propre crédulité et me rendormis. Mes gens, et mon concierge surtout, furent très-étonnés de me trouver sain et sauf. Le calme de mon visage les rassura, ils rentraient déjà sans crainte dans mon appartement ; mais dès que je leur eus demandé s'ils n'avaient pas entendu la nuit un coup de fusil toutes les terreurs se réveillèrent, et elles empêchèrent les tableaux qui m'avaient apparu de s'effacer de ma pensée. Aussi, pour ne plus conserver aucun doute, pris-je la résolution de ne me point coucher, en prétextant, pour ne pas donner de soupçons, la multitude des affaires dont j'avais à m'occuper. Le timbre de ma montre m'avait dit que l'heure de la vision était minuit : j'attendis donc cette heure dans un fauteuil, après avoir par maladresse éteint la lumière qui m'éclairait. Mais le clair de lune la remplaça bientôt, et, dès qu'il m'eut rendu visibles tous les personnages dont j'ai parlé, j'entendis bien clairement la jeune fille prononcer à mi-voix : *Non,* et vis l'homme âgé lui brûler la cervelle d'un coup de pistolet. Le tout parut d'ailleurs se passer comme la veille, à l'exception que, si l'obscurité devint à l'instant la même, il ne me fut pas possible de dormir

avec le même calme. Tout cela me confondait, et en me levant je demandai s'il y avait d'anciennes archives. On me les indiqua, et je passai la journée enfoncé dans les vieux papiers.

Si je voulais vous débiter un conte et non une histoire, je pourrais ajouter que là, parmi cent choses tour à tour précieuses ou inutiles, je découvris un registre où était relatée l'aventure dont j'avais vu l'image; que c'était un père avare dont la fille unique, sacrifiée à un homme qu'elle haïssait, avait, au moment de la bénédiction nuptiale, substitué un *non* positif au *oui* qu'on lui commandait; et avait été immolée alors par ce père dénaturé; qu'au bas de la dernière page de ce registre étaient ces mots : « Vous à qui la curiosité fera lire ces choses; faites « dire des messes pour l'assassin, brûlez ces papiers, « et effacez toute trace de son crime »; que, regardant cet ordre comme une des charges de la propriété dont je jouissais, je brûlai le vieux registre, fondai une messe annuelle et fis démeubler l'appartement, qui, différemment remeublé, ne m'a jamais depuis lors offert cette inconcevable vision; mais sans y rien ajouter voilà mon histoire, que je vous livre dans toute la vérité.

« Revenu à Paris, je contai mon aventure à quelques-uns de mes amis, qui en rirent et me donnèrent le surnom de *Clair-de-lune*, que je sais m'être resté,

quoiqu'on ignore assez généralement ce à quoi je le dus.

Le silence qui avait précédé ce récit se prolongea encore après qu'il fut terminé. Le comte de Jaucourt n'était pas un faiseur de contes, c'était un homme grave et vrai; il avait parlé avec l'air de bonne foi qui lui était habituel. Aussi la contagion des idées superstitieuses parut-elle atteindre la plupart des auditeurs, qui crurent, aux rayons de la lune qui pénétraient alors dans la galerie, voir sortir de la toile quelques-uns des illustres personnages qui y étaient représentés; et plusieurs songes bizarres qui nous furent racontés le lendemain prouvèrent l'impression que le récit du comte avait produite sur l'esprit mobile de ceux qui, la veille, avaient paru si incrédules; révolution assez commune dans les opinions non-seulement des femmes, mais des hommes même qui se croient le plus de solidité, et qui nous valut de la part du duc du Châtelet, alors présent, un déluge de proverbes, parmi lesquels celui très-trivial *Les extrémités se touchent,* n'était cependant pas encore le plus mauvais.

Mais comment, après plus de quarante ans, ai-je pu me rappeler avec de si munitieux détails les choses que je viens d'écrire? C'est que les souvenirs les plus anciens sont ceux qui laissent dans notre esprit les traces les plus profondes. Est-ce un bienfait de la Providence, qui daignerait nous entretenir

principalement de nos années les plus heureuses, ou serait-ce une leçon morale, en rapprochant notre pureté première et d'instinct d'un âge où il nous en est impérieusement commandé une de réflexion et d'expérience?

X

UN AUTRE REVENANT.

Voici une anecdote, ou plutôt une énigme, qui m'est tombée sous la main.

Qui sait si ce que je vais dire ne fournirait point un nouveau chapitre à l'ouvrage intitulé : *Des grands événements par les petites causes?*

Me trouvant à Zutphen lors de mon second voyage en Hollande, le duc de C***, très-virulent et très-verbeux, ennemi alors de la France révolutionnaire, contre l'armée de laquelle il commandait un régiment de dragons à la solde du gouvernement anglais, nous raconta ce qui suit :

« Le duc d'Orléans (Louis-Philippe-Joseph) habitait le Raincy au mois de ..... de l'an .... (ces deux dates sont illisibles sur mes notes, et je ne puis les rappeler). Il allait tous les jours à la chasse avec une foule de jeunes gens, du nombre desquels étaient le prince de Léon et moi. Un soir que nous en revenions, nous aperçûmes sur la lisière d'un petit bois un grand homme vêtu de blanc et monté sur un cheval de

même couleur. Nous le vîmes encore à la chasse suivante sans y faire sérieusement attention; mais, la troisième fois, son obstination à attirer nos regards nous semblant extraordinaire, nous courûmes sur lui et il disparut comme une ombre.

« Le prince questionna ses piqueurs sur cette singulière apparition, et leur réponse fut que le fantôme était l'âme d'un meunier assassiné depuis peu. L'on rit d'abord de l'histoire du revenant; mais depuis lors, l'ayant vu paraître et disparaître sans pouvoir l'atteindre, et après avoir inutilement tiré sur lui des coups de pistolet à bout portant, nous commençâmes réellement, sinon à ajouter foi à des contes de bonnes femmes, du moins à trouver la chose digne d'être éclaircie.

« Piqués au jeu, et attribuant presque cette vision à l'excès du vin, nous convînmes enfin de ne boire que de l'eau, et de monter au retour des chevaux frais et vites; mais nous ne fûmes pas plus heureux : le fantôme reparut, reçut notre feu sans être atteint, et s'éloigna avec plus de rapidité que nous n'en pûmes mettre à le poursuivre.

« Le lendemain de cette dernière rencontre un juif très-mal mis se présente chez le duc d'Orléans et lui dit :

« — Monseigneur, je suis chargé de vous communiquer un secret de la plus haute importance, et

en vertu duquel, tout exagérés qu'ils puissent être, vos vœux seront à l'instant exaucés.

« — Le prince, regardant ce misérable comme un intrigant, lui dit : — Eh bien! mon ami, garde-le pour toi; mais ton mince costume ne prouve pas que ce prétendu secret puisse être ni bien merveilleux ni bien utile.

— « Mon secret, réplique le juif, n'est relatif qu'à votre Altesse Sérénissime, à qui seule il appartient d'en faire un brillant usage; et, si elle doute de ce qu'il renferme de merveilleux, qu'elle se rappelle les fréquentes apparitions qui ont précédé mon message.

« Soit que ces derniers mots fissent naître dans l'esprit du prince un commencement de persuasion, soit que la curiosité seule l'inspirât, ce juif est vivement questionné par le duc, à qui il propose de se rendre seul dans la forêt de Bondy au lieu qu'on lui indiquerait, de s'y dépouiller de tous ses vêtements près d'un grand feu, d'où sortirait un personnage à formes très-remarquables qui lui révélerait, non-seulement le secret en question, mais les moyens de satisfaire ses plus vastes désirs et ceux de se préserver de toute espèce de danger.

« Le prince hésite longtemps; il consent enfin aux conditions exigées, en stipulant néanmoins que deux de ses gardes-chasses seraient postés assez près de lui pour voler à son secours, quoique trop loin

pour voir ou entendre ce qui pourrait se passer ou se dire.

« Ce traité conclu, le messager d'enfer fournit tous les renseignements nécessaires à son exécution, et quitte le duc d'Orléans, qui, en riant, nous raconte dans tous ses détails la conversation qu'il vient d'avoir, et nous annonce, en dépit de toutes nos prières, son projet de suivre l'aventure jusqu'au bout.

« Il part donc à l'heure convenue, nous laissant dans l'inquiète attente du dénouement de cette mystification. Mais rentré après l'absence de trois mortelles heures, nous le revoyons sombre, pensif, agité, et il se contente de répondre à nos vives interrogations qu'en effet tout ce qu'on lui avait annoncé s'était trouvé vrai : le bûcher brûlant dans le plus épais du bois, le fantôme qui en sortit, le secret dont il reçut la révélation et qui bouleversait son cœur et son esprit. Il avait eu une conversation de plus d'une heure avec cet être réel ou fantastique, dont la main lui scella au cou une anneau de fer. Il nous fit voir cet anneau, mais ne poussa pas plus loin la confidence sur ce qui lui avait été prédit, se contentant de nous dire : « La chose est de la plus haute importance, mais c'est un mystère. » Tels furent exactement les termes dont il se servit.

« Depuis lors nous cherchâmes fréquemment à ramener la conversation sur ce sujet, mais le duc d'Or-

léans la rompait aussitôt, soit en ricanant, soit avec humeur; et il fut toujours si impénétrable à cet égard que Mmes Elliot et de Buffon n'ont jamais pu savoir le mystère de cet anneau, que le prince garda jusqu'à sa mort. »

Ici finit le récit du duc de C***, qui en affirma la véracité sur son honneur en présence de beaucoup de monde, entre autres, de M. de Caumont, du baron de Rehausen, de la princesse de Vaudemont, de Mme Desboulais, et il m'a été confirmé dans les mêmes termes par le prince de Léon; mais comment est-il possible que je n'en aie jamais parlé à Mme de Buffon?

Que conclure de tout cela? Est-ce une énigme? Si c'en est une, elle doit avoir un mot. Or ceux qui le sauraient le tairaient sans doute; mais qui l'ignore le devine, et le révèle qui voudra.

XI

INCONSÉQUENCE D'UN GRAND PRINCE.

Si je voulais noter ici toutes les inconséquences présentes à mes souvenirs, quels incommensurables articles n'aurais-je pas à leur consacrer? mais je ne parlerai maintenant que de celles anciennes de l'homme qui depuis influa le plus sur le sort de l'État. Spirituel et malin, la première erreur qu'il se permit fut la publication d'un pamphlet satirique anonyme contre les opérations de M. Turgot, ministre alors de celui qui était et son frère et son roi; et peut-être était-ce là le grand coupable que l'économiste, blessé dans sa vanité, désignait en écrivant à mon père.

Il en commit une seconde, dont les effets ont été bien funestes, en composant, lors du combat d'Ouessant, la chanson suivante contre le duc de Chartres, applaudi à son retour au théâtre de l'Opéra, et bientôt outrageusement injurié de la cour et de la ville.

AIR ; *Chansons, chansons.*

Vous faites rentrer notre armée :
L'Angleterre, très-alarmée,
Vous en loûra,
Et vous joindrez à son suffrage
Les lauriers et le digne hommage
De l'Opéra.

Quoi ! vous avez vu la fumée !
Quel prodige ! La Renommée
Le publira.
Revenez vite : il est bien juste
D'offrir votre personne auguste
A l'Opéra.

Tel, cherchant la toison fameuse,
Jason sur la mer orageuse
Se hasarda.
Il n'en eut qu'une, et pour vos peines
Je vous en promets par douzaines
A l'Opéra.

Chers badauds, courez à la fête,
Pâmez-vous, criez à tue-tête :
Bravo ! brava !
Cette grande action de guerre
Est telle que l'on n'en voit guère
Qu'à l'Opéra.

Grand prince, poursuis ta carrière,
Et mets bientôt sur ta bannière :
Nec plus ultrà.
Par de si rares entreprises

A jamais tu t'immortalises
A l'Opéra.

Ces couplets, dont on connaissait l'auteur, furent applaudis généralement; la Reine surtout aimait à les chanter. Ils n'ont pas été oubliés depuis de celui qu'on y outrageait, et peut-être ont-ils causé plus tard l'irritation d'un prince coupable, quoique sans ambition. Il n'oublia pas davantage sans doute cet article de la *Gazette de France* où il était dit: « Le Roi, pour récompenser Monseigneur le duc de Chartres de ses services sur mer, le nomme colonel-général des hussards », ce qui parut une sanglante épigramme.

Mais, puisque j'ai cité ci-dessus des vers satiriques de Louis XVIII, citons aussi son impromptu à la reine Marie-Antoinette en lui présentant un éventail :

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
Je saurai près de vous amener les zéphyrs;
Les amours y viendront d'eux-mêmes.

J'ai cité ailleurs sa belle mais un peu longue épitaphe latine, en style lapidaire, pour la tombe de feu mon vénérable ami Edgeworth; mais pourquoi la malheureuse publication de son niais *Voyage à Coblentz* a-t-elle détruit l'idée généralement répandue de ses talents littéraires? écrit où, au grand étonnement de ses lecteurs, il a mis beaucoup plus

de sensibilité et beaucoup moins d'esprit qu'on ne lui en supposait; car il est cru l'auteur de la comédie du *Séducteur*, pièce qui occupe un rang distingué parmi celles du second ordre.

XII

Mme DUBARRY.

Le nom de cette femme, en rappelant la turpitude des dernières années du règne de Louis XV, semble exiger qu'en citant ce prince on commence par remarquer que ce qui le caractérise historiquement, c'est non-seulement cinquante-neuf ans d'administration durant lesquels le territoire, la population, l'industrie et les lumières s'accrurent considérablement, mais son souverain mépris pour les libellistes qui l'outragèrent, une grande modération à la seule époque de ses triomphes, une généreuse humanité dans le rejet de la découverte du feu grégeois, dont l'essai avait parfaitement réussi, comme me l'a attesté feu M. le marquis de Montesquiou, témoin de l'expérience qui en fut faite sur le canal de Versailles, où des boulets, en frappant des bateaux au-dessous de la ligne de flottaison, les incendièrent. Il imitait en cela son bisaïeul Louis XIV, qui en 1702, époque de ses malheurs, acheta ce secret pour le dé-

truire *. Enfin l'on doit encore applaudir et la justesse de son esprit et la prévision lumineuse de sa politique ; car, si les traités de 1756 et 1758 furent désastreux dans leurs conséquences par l'extension donnée à leur exécution, Louis XV, j'en ai vu la preuve, les regardait comme propres à isoler l'Angleterre ; et c'est ce qui a fait depuis lors tous les succès de la guerre d'Amérique.

Quant à sa correspondance secrète, elle es tconnue aujourd'hui, et l'on y voit tous ses soins pour atténuer l'empire exercé par le cabinet de Vienne. D'ailleurs, entouré des courtisans les plus vils, il ne mit de frein ni à ses débauches ni aux moyens de satisfaire à ses prodigalités; et la comtesse Dubarry, sortie de la plus fangeuse crapule pour y plonger un vieux monarque moins insouciant qu'on ne le pense, déshonora les excellentes qualités du prince et le rendit l'objet d'un profond mépris.

Pour Mme Dubarry, ce qui la rend presque recommandable c'est que, toute-puissante et souvent outragée, elle ne se vengea jamais de personne,

* La composition du feu grégeois fut retrouvée à cette époque par le romain Pali. Elle le fut de nouveau en 1757 par un nommé Dupré ; et les deux monarques, luttant avec infériorité contre la marine anglaise, rejetèrent ce moyen de la détruire, comme un acte contraire au droit des gens et funeste à l'humanité.

fit du bien à beaucoup de monde, mérita enfin et s'acquit d'honorables amis.

Traitée au commencement du règne de Louis XVI avec une rigueur très-irrespectueuse pour la mémoire du feu roi, elle ne s'en montra pas moins très-sincèrement fidèle à l'auguste maison qui la tyrannisa avec tant de petitesse quand la décence même exigeait qu'on parût l'oublier : elle recueillit et soigna les gardes-du-corps blessés les 5 et 6 octobre, secourut à Londres, dans les serviteurs malheureux de la cause royale, ceux-là même qui l'avaient si lâchement outragée; elle porta le deuil de Louis XVI, se prononça hautement contre ses assassins; rentra en France pour en retirer de quoi soulager de fidèles royalistes. Son courage se démentit, dit-on, sur l'échafaud; mais cette faiblesse eût-elle été une espèce de tache sans l'étonnant héroïsme des femmes françaises à cette déplorable époque ?

Je vis Mme Dubarry lors de son voyage en Normandie pour aller y visiter le duc de Brissac, et ce fut, je crois, de 1780 à 1782.

Prévenu contre elle, mon premier mouvement appartint à la curiosité, mais l'intérêt lui succéda bientôt : en l'examinant je ne pouvais concilier ce que j'avais lu d'elle et ce que sa figure annonçait; l'on ne retrouvait en rien les traces de son ancien état dans la décence de son ton, la noblesse de ses manières, et ce maintien également éloigné de l'orgueil et de

l'humilité, de la licence et de la pruderie; sa vue seule réfutait tout ce qui a été publié sur elle. D'ailleurs elle me paraissait extrêmement agréable, et j'eusse trouvé tout simple qu'elle inspirât encore des passions comme elle s'était acquis de véritables amis. Celui d'entre eux qui lui faisait le plus d'honneur était le duc de Brissac, chez qui la droiture du cœur et l'élévation du caractère suppléant à l'esprit, lui inspirèrent, durant nos troubles, des mots et des actions devenus historiques.

Sa disgrâce, dont il sortit si noblement, il l'avait due à son amitié pour M^me^ Dubarry; amitié dont la constance prouve qu'elle lui avait été inspirée non par l'attrait de la faveur, mais par les qualités réelles de cette femme, qui au reste me parut plus séduisante que spirituelle.

Le déchaînement contre M^me^ Dubarry avait moins été l'effet du respect pour les mœurs que celui d'une haine rivale, extrêmement déshonorante pour de nobles et puissantes familles. Elle l'avait emporté près du monarque sur telle ou telle dont l'ambitieuse espérance aurait été de se voir placée dans la couche royale, et qui, en rêvant ce rôle honteux, ne l'eût pas sans doute rempli avec autant de modération.

M^me^ Dubarry avait une fille sans savoir qui en était le père: elle se contenta de lui donner cent mille francs de dot en la mariant à un pauvre gentilhomme sans naissance, dont le fils est aujourd'hui

en Russie sous le nom de marquis de Boissaison. Mme de Pompadour voulut au contraire marier la sienne au fils du duc de Richelieu!

Longtemps après avoir vu Mme Dubarry, j'ai eu l'occasion d'en parler au mauvais sujet le plus aimable que j'aie jamais rencontré, au comte de Genlis, qui me raconta qu'en se faisant présenter à elle il fut effrayé de la reconnaître pour une petite fille des rues que son valet de chambre lui avait une fois amenée. Elle parut aussi le reconnaître, mais ne lui en parla point, et le combla de bontés avec ce genre de convenance dont les nuances délicates sont si bien saisies par les femmes, et qui dit: Je me rappelle tout, mais je ne veux plus qu'il en soit question.

Je ne citerai pas parmi les amis de Mme Dubarry cette comtesse d'Harville, tante de Caulaincourt, qui, avec beaucoup d'esprit, n'en sut pas mettre dans des bassesses qui lui valurent le mépris de la favorite, comme elle recueillit celui des révolutionnaires en prodiguant publiquement des éloges à ceux qui, le 10 août, attaquèrent le château des Tuileries. Je mettrai dans la même catégorie ce comte de Toulouse-Lautrec qui, après avoir osé se dire le parent d'une femme qui n'en connaissait d'autres que sa mère, joua depuis le rôle de paladin en véritable chevalier d'industrie. Quant à l'auteur anonyme qui a voulu prendre la défense de Mme Dubarry dans

une brochure intitulée *Les illustres victimes vengées*, il n'a composé qu'un roman; il n'était pas même très-bien instruit de ce qui avait trait à elle puisqu'il nie qu'elle ait eu des enfants, tandis que sa fille et une de ses petites-filles résident aujourd'hui à Munich et que son petit-fils est général-major en Russie.

XIII

ANECDOTES SUR LES GUERRES D'AMÉRIQUE ET LEURS SUITES. — BOUILLÉ. — D'HOFLISE. — BRÉHAN. — — COUP D'ŒIL RAPIDE SUR LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

L'on venait de terminer par un traité inhabilement négocié, mais néanmoins très-utile aux intérêts de l'État, une guerre qui, bien qu'elle eût été mal conduite, n'en avait pas moins été éminemment glorieuse pour les armes francaises; enfin notre marine était rétablie, notre honneur militaire réhabilité, de belles actions et une grande noblesse dans les procédés avaient, durant cette lutte, signalé honorablement les deux nations rivales comme les modèles de la plus parfaite civilisation.

Je pourrais citer à cet égard une foule de traits de générosité réciproque mutuellement applaudis alors, et qui eussent peut-être paru criminels partout ailleurs. Tel est celui déjà rapporté du noble maréchal Biron envers l'amiral Rodney. Mais cette guerre mit également en évidence l'héroïsme et la probité des

guerriers français comme de leurs chefs; il y a plus : elle aurait pu se terminer plus promptement et plus brillamment sans l'énorme faute que fit commettre à M. de Grasse une fausse et funeste inspiration de point d'honneur.

La discipline la plus parfaite régna dans les différents corps employés durant cette guerre, soit en Amérique, soit dans l'Inde; nulle oppression, nul pillage n'y eurent lieu, et le soldat s'y fit autant estimer que craindre. Deux frégates anglaises ayant, en 1780, échoué sur les côtes de la Martinique, M. de Bouillé en fit recueillir les débris et soigner les équipages, qu'il renvoya à l'amiral anglais en lui écrivant qu'il ne pouvait considérer comme prisonniers de guerre des malheureux naufragés. Après la prise de Saint-Eustache il restitua aux Hollandais 4 millions des prises faites précédemment sur eux et qu'il eût pu légalement retenir, ainsi que 274,000 francs que réclama le commandant anglais Cokburn, fait prisonnier avec sa garnison. C'était avec 400 hommes, qui seulement avaient pu débarquer, que M. de Bouillé s'était emparé de Saint-Eustache, île défendue par 4000 hommes, et le fort fut enlevé grâce à l'intrépidité du capitaine Lamothe, du régiment d'Auxerrois, qui, devançant sa troupe au moment où le feu allait être mis à une pièce chargée à mitraille, tue le canonnier et empêche le pont-levis d'être levé. Un trait également héroïque lui assura la conquête de l'île

Saint-Christophe, prise à la vue d'une puissante flotte anglaise qui chercha vainement à jeter du secours dans le fort de Brimston-Hill, dont la garnison, forte de 1500 hommes, n'était assiégée que par 6000. L'amiral Hood avait débarqué 1600 hommes sous le commandement du général Fraser. Le comte de Flechin, colonel en second du régiment de Touraine, détaché avec 400 grenadiers et chasseurs, marche à l'ennemi, le repousse, le force à se rembarquer; et le fort, n'espérant plus de secours, est rendu par capitulation.

Une opération plus brillante, et qui probablement eût été décisive, allait avoir lieu. Bouillé avait reçu l'ordre d'attaquer la Jamaïque; mais il conçoit un plus vaste projet, qu'il fait adopter par les deux amiraux espagnols et français ainsi que par M. de Galvès, qui doit réunir 10,000 hommes aux 10,000 qu'il a sous ses ordres. Les Anglais avaient alors toutes leurs flottes et la totalité de leurs troupes employées dans les deux Indes. 47 vaisseaux et 20,000 hommes partiront donc de Saint-Domingue; et, tandis que leurs ennemis les chercheront près de la principale de leurs colonies insulaires, passant par le canal de Bahama, et prenant la route du nord, cette armée alliée tombera comme la foudre sur Plymouth sans défense, et marchera droit à Londres pour y commander la paix, tandis que les côtes de Normandie, couvertes de troupes, offriront sans obstacle, s'il est nécessaire, des

secours puissants à l'armée expéditionnaire. Mais l'armée navale française rencontre celle de Rodney. Elle pouvait, elle devait, ayant l'avantage du vent, lui échapper et exécuter le plan arrêté; mais un vaisseau tombe sous le vent: on croit de son honneur de livrer un combat pour le dégager, et une effroyable défaite empêche la réussite de la plus brillante des opérations militaires.

Ce combat du 12 avril me rappelle le trait d'un soldat du régiment d'Auxerrois que j'y ai connu, mais dont j'ai malheureusement oublié le nom : un coup de canon ayant abattu le pavillon du vaisseau sur lequel il était, ce brave s'élance à la poupe du navire, se cramponne au bâton encore debout, et, agitant son mouchoir au bout de son sabre, reste là sous le feu le plus terrible jusqu'à ce qu'un nouveau pavillon ait été hissé.

Ce désastre, après lequel les Anglais victorieux se hâtèrent de signer la paix, et qui avait été balancé par les succès dans l'Inde du bailli de Suffren et du comte d'Hoflise, allait être réparé par un immense développement de forces destinées à porter la guerre au sein même de la Grande-Bretagne.

Bouillé se rendit plus tard à Londres, et le commerce de cette ville lui fit don d'une épée pour récompense de sa noble conduite durant la guerre.

Cette paix de 1783 fit succéder à l'exaltation guerrière l'agitation des esprits. Avant d'en retracer les

effets, notons ici un trait de modestie des plus rares.

D'Hoflise, gentilhomme lorrain, avait été, comme beaucoup de ses compatriotes, attaché au service d'Autriche. Ramené en France par M. de Stainville, il était passé dans l'Inde durant la guerre d'Amérique. La mort de tous ses chefs lui donna le commandement de l'armée, et il remporta sur les Anglais la victoire de Gondelour. Stainville, à son retour, l'attendait pour lui faire obtenir les grâces qu'il avait méritées. Surpris de ne pas le voir, de n'en pas même entendre parler, il fait des recherches à cet égard, et apprend avec étonnement que son protégé, sans faire valoir ses services, sans rien solliciter, était modestement rentré dans sa famille. Il lui écrivit pour lui en faire des reproches, et voici quelle fut sa réponse : « Je n'ai fait que mon « devoir. Si l'on me croit susceptible de quelques fa- « veurs, qu'on me les accorde, mais je ne pense pas « avoir le droit de rien demander. » Cette lettre, montrée au Roi, fut plus puissante sur son esprit que les plus vives sollicitations, et le monarque, charmé de rencontrer enfin un homme si différent de ceux qui l'assiégeaient, se hâta de nommer le comte d'Hoflise maréchal-de-camp et commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

J'ai dit que depuis le ministère du duc de Choiseul une exacte discipline avait été rétablie dans l'armée, et la guerre d'Amérique le prouva ; mais cela ne s'é-

tait pas opéré sans peine; et, après même l'administration de ce personnage, à qui toute justice n'a pas été rendue, il restait encore quelques traces d'une longue insubordination. Ce fut un homme de tête et de cœur qui en effaça les derniers vestiges.

Nous avons tous connu le comte de Bréhan, enthousiaste des beaux-arts, bon peintre, vieillard aimable, et qui, vu l'aménité de son caractère, n'aurait pu facilement être cru capable de l'énergie qu'il manifesta dans les circonstances épineuses que je vais retracer *. Il était demi-frère de ce comte de Plélo à qui nous devons quelques gracieux morceaux de poésie, et qui, ministre de France en Danemarck, vola au secours de Dantzick, assiégé par le maréchal Munich, et s'y fit tuer.

Le comte de Bréhan s'était retiré du service, avec le brevet de colonel, après la guerre de sept ans, et partageait son temps entre ses travaux artistiques et une société choisie dont il faisait le charme. Appelé à Versailles par le duc d'Aiguillon, son parent et son ami : — Je vous ai désigné au Roi, lui dit ce ministre, comme le seul homme capable de faire rentrer dans l'ordre le régiment de Dauphiné, en garnison à Mar-

* Bréhan était membre de l'Académie de peinture, et est l'auteur d'un livre assez curieux intitulé *Les dérivés de la langue latine*, où, selon l'opinion du savant critique Clément, quelques chapitres seraient dignes de Sterne.

seille, et qui, par son insubordination, a trouvé le moyen de chasser successivement tous les colonels qu'on lui a envoyés. Si c'était une faveur que je vous proposasse vous la refuseriez, mais c'est un acte de dévouement, et j'ai été garant de votre acceptation.

— Vous m'avez rendu justice, répondit Bréhan, mais j'y mets trois conditions : j'aurai un pouvoir sans bornes pour punir et récompenser ; on me pardonnera tout ce que je ferai de contraire aux lois même ; et, si je parviens à rendre le régiment à la discipline, on ne me forcera pas à le conserver plus d'un an.

Toutes ces demandes lui étant accordées, il part, arrive à Marseille, s'y loge dans une petite auberge, en sort vêtu d'un simple frac, se rend au café fréquenté par les officiers du régiment de Dauphiné, trouve ceux-ci occupés à parler de leur nouveau colonel en complotant déjà ce qu'ils auront à faire contre lui, reconnaît bientôt que ceux qui parlent ainsi sont les principaux chefs de meute, et leur dit :

— Vous ne connaissez pas celui que vous voulez faire sauter, et je vous conseille d'être plus prudents, ou vous vous en trouveriez mal.

— Quel est ce polisson qui osé nous donner des conseils ?

— Un homme qui ne souffre pas d'insulte, et qui vous en demande raison, répliqua-t-il en déboutonnant son frac et montrant sa croix de Saint-Louis.

Il sort avec les deux enragés auxquels il s'était prin-

cipalement adressé, ne cessant en route de les persiffler, ce qui les prive de tout leur sang-froid, tandis qu'il conserve le sien, ce qui lui donne sur eux le plus grand avantage. Aussi les blessa-t-il l'un et l'autre. « Messieurs, dit-il aux témoins, en voilà, je crois' assez pour un homme qui a couru nuit et jour depuis Paris. Si le cœur en dit encore à quelqu'un, il me retrouvera; je ne suis pas de ces gens qui se cachent.

Il les quitte alors, rentre chez lui, met son uniforme, se rend chez le commandant de la place, et envoie aux officiers l'ordre de le venir trouver. Ceux-ci, qui y ont volé avec une maligne curiosité, sont bientôt étonnés et intimidés en le reconnaissant pour l'homme du café. Mais Bréhan leur parle avec bonté, leur annonce les ordres sévères dont il est porteur, ainsi que la ferme conviction de n'être pas dans la nécessité d'en user; demande si tous les officiers sont présents. On lui répond que deux de ces messieurs sont malades. « Je vais les voir, dit-il, pour m'assurer qu'ils soient bien soignés et qu'ils ne manquent de rien. » Il les visite en effet, et les trouve moins souffrants de leurs blessures que des craintes produites par la connaissance qu'on leur donna du nom de celui qui les avait blessés. Ils veulent s'excuser, mais le comte de Bréhan les arrête dès les premiers mots. « Je ne veux rien savoir de tout ce qui s'est passé avant ce moment, leur dit-il,

et suis persuadé n'avoir qu'un honorable compte à rendre au Roi de la conduite d'un corps d'officiers avec lequel j'espère vivre dans la plus grande union. »

Cette conduite, sa noble familiarité, sa fermeté, toujours adoucie par un air de bonté, lui valurent l'amour du régiment de Dauphiné, qui ne le vit quitter le service qu'avec regret, et conserva après lui la stricte discipline qu'il y avait fait renaître.

Nous voilà bien loin du point de départ. Rapprochons-nous-en en jetant un regard rapide sur la société à cette époque, mais en combinant aujourd'hui nos souvenirs d'alors avec des réflexions faites depuis; car jeune, élevé par des parents vertueux, et m'étant créé sur l'espèce humaine le tableau d'un beau idéal, extrêmement romanesque, tout ce qui s'en écartait me parut révoltant avant d'avoir comparé nos mœurs, si décriées de l'étranger, avec les mœurs étrangères, qui presque partout m'ont fait regretter, et je dirais même respecter les nôtres, telles qu'elles étaient à mon entrée dans le monde. Cependant rien de plus curieux, de plus bizarre, et à la fois de plus déplorable pour un sévère observateur, que l'aspect de la société avant la Révolution. Prise en masse, elle offrait une prospérité telle qu'il doit être avoué aujourd'hui par tout homme instruit et raisonnable que, physiquement parlant, les plus belles années de la monarchie française fu-

reut celles qui s'écoulèrent si rapidement entre les deux époques de la paix de 1783 et de l'assemblée des notables; mais si l'on se rappelle l'inquiétude générale des esprits, le malaise des vanités, et surtout l'affaiblissement des opinions religieuses et l'indifférence pour l'autorité, qui ne conviendra que rien en France ne présentait alors l'idée de la stabilité?

La cour était insatiable d'honneurs, de dignités et d'argent, enviée et peu respectée de la ville et des provinces; nulle influence dominante comme nulle vertu ne la recommandaient à l'opinion, dont l'attrait des systèmes nouveaux avait fait une puissance, depuis la guerre d'Amérique principalement. Cette guerre avait coûté au-delà d'un milliard, comme chacune des deux précédentes (j'en ai vu les états lors de la publication du déficit); et trois familles seules, quoiqu'elles ne pussent citer ni services ni talents, recevaient environ trois millions en bienfaits annuels : c'étaient les Noailles, les Polignac et les Talleyrand.

Il y a plus : les militaires, fatigués des innovations adoptées, rejetées et renouvelées sans cesse, étaient tellement perdus d'ambition, plus vaniteuse qu'émulatrice, qu'aucun ne se trouvait convenablement placé, si ce n'était dans les grades supérieurs; la magistrature, enhardie par les concessions qui lui avaient été faites, menaçait de devenir une oligarchie funeste à l'autorité; un épiscopat, en partie philosophe, parlait religion par intérêt et tolérance par

amour-propre; la noblesse enviait les richesses de celui-ci et la puissance de celle-là, tandis qu'elle était enviée elle-même par les gens de finances, que leurs alliances avec les gens de cour, leur éducation et leur opulence avaient faits les rivaux de ceux qui affectaient encore de les mépriser.

Parmi tant de causes de désunion, les mœurs privées, d'autant plus décentes qu'elles étaient moins pures, ne laissaient pas d'en imposer au peuple, comme le luxe de la cour abusait encore le public sur les embarras du Trésor, car un voile impénétrable couvrait alors les abus de l'administration; mais le mystère ne pouvait longtemps durer, car un parti puissant et ambitieux s'efforçait de le percer, sans que le gouvernement devînt ni plus vigoureux ni plus sage. Ce parti avait ses assemblées dans deux honorables tripots également actifs et dangereux: c'était chez M^me^ de Vernage et à l'hôtel d'Anville. Reçu dans tous les deux, je puis en parler ici comme témoin.

M^me^ de Vernage, veuve d'un médecin de M. le duc de Choiseul, semblait avoir succédé aux Dudeffant et aux Geoffrin. Moins connue à l'étranger, elle avait plus d'importance à Paris que ces femmes célèbres, et cela par la réunion chez elle, rue Ménars, des littérateurs-philosophes, dont l'archevêque de Toulouse, depuis cardinal de Loménie, était le coryphée. Là se désignait d'avance le choix des académiciens, des

évêques, des ministres même; car les écrivains étaient devenus une puissance depuis que les gens de cour, ne pouvant paraître grands seigneurs, voulaient du moins passer pour gens d'esprit.

L'hôtel d'Anville servait de rendez-vous aux académiciens savants. A leur tête était Condorcet, à leur suite le duc de Larochefoucault, fils de la duchesse d'Anville, qui à des connaissances pédantesques et à un cœur pur joignait un esprit et un caractère faibles. Deux choses me le rappellent principalement: et la fameuse scène du brouet noir des Spartiates, auquel nous fûmes invités en très-grand nombre, que tout le monde vanta et renvoya après l'avoir à peine goûté, et la scène qu'il eut avec un de nos amis, propriétaire à Saint-Domingue. Le duc venait de faire sa motion en faveur de la liberté des nègres; cet ami se rend chez lui et lui dit:

— Monsieur le duc, vous ne ferez pas votre motion.

— Pourquoi, monsieur?

— C'est que je vous brûlerais la cervelle.

Et le duc ne l'osa pas faire.

Dans cette réunion, mélange d'intrigues et de vertus, mais étrangère à toute expérience, on était fou, ou on le paraissait, de l'antiquité républicaine, et il y avait entre les deux tripots, directeurs de l'opinion, cette différence que dans le premier on en voulait aux places pour s'élever à un haut protectorat, et que

dans le second, moins méprisable mais plus dangereux, on préparait une périlleuse expérience politique, dont les auteurs furent plus tard les victimes parce qu'ils n'avaient pour triompher ni assez de vertus ni assez de vices.

Je reviendrai individuellement sur quelques-uns des hommes qui les composaient, et parlerai plus tard en détail de trois sociétés qui influèrent aussi sur le sort de la France : ce furent celle des Briennes, qui fournissait à l'épiscopat des prélats, dits administrateurs; celle de Mme de Staël, où l'on parlait pour briller, et où l'on se flattait d'habiller politiquement la France à l'anglaise sans en avoir pris la mesure morale; la troisième celle des Polignacs, si mal jugée, société peu aimée du Roi, qui n'avait cependant pas la force d'en détacher la Reine.

La Reine et le comte d'Artois y passaient leur vie; le baron de Bezenval en était l'âme. J'ai beaucoup vu ce dernier chez les Berchiny : l'on ne pouvait avoir ni moins de mœurs ni plus d'amabilité. Quant à la duchesse de Polignac, dont j'aurai plus tard à m'occuper, son seul tort était de se laisser conduire par la comtesse Diane, intrigante s'il en fut, extrêmement laide, et galante sans pudeur, dont le fils, qu'elle eut du marquis d'Autichamp, a servi en Russie, et a été tué à la bataille d'Austerlitz sous le nom supposé de marquis de Villerot.

Le duc, bien différent de sa sœur, était un excel-

lent homme, qui en mourant emporta l'estime de tous ceux qui réellement l'avaient connu.

Pour la société Brienne, je lui consacrerai un chapitre particulier. Il en sera de même de la société Staël, mais sans omettre ici Mme de Cassini, sœur du marquis de Pesay, qui tenait un bureau d'esprit dans sa jolie maison de la rue de Babylone que lui avait donnée le comte de Maillebois ; car cette femme, passablement intrigante, avait influé par son frère sur la fortune ministérielle de M. Necker, dont la renommée littéraire, qui précéda sa triste renommée politique, commença sous ses auspices.

Enfin je remarquerai ici à quel point les hommes peuvent être abusés sur le sort des états par ce calme profond qui précède les troubles les plus prochains. L'imprévoyance et la frivolité étaient extrêmes; une mode, un bon mot faisait événement; l'extérieur était toujours le même, et l'on croyait n'avoir pas changé. L'habitué de l'Œil-de-Bœuf retrouvait encore dans cette brillante antichambre du plus servile orgueil toute l'importance des superbes niaiseries de cour, savoir des vieux, étude des jeunes, triomphe des sots, idoles de tous ; mais la cour n'était plus le modèle et le guide de la ville ou des provinces, et des ministres routiniers ne s'en doutaient pas. Ceux-ci, rêvant toute l'autorité dont ils portaient le nom, étaient vains comme l'inexpérience, entêtés comme la vanité; et il fallut un coup de foudre pour les ar-

racher à leur funeste sommeil. C'est ce que nous verrons dans les chapitres suivants, après nous être arrêté cependant sur quelques détails généraux ou individuels relatifs aux mœurs.

XIV

DE QUELQUES MAUVAIS SUJETS. — DU MARÉCHAL DE RICHELIEU. — M^me^ DE LUXEMBOURG. — JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

J'ai dit un mot sur le comte de Genlis dans le chapitre VII de ces Mémoires, et son souvenir me rappelle celui de quelques mauvais sujets d'un temps où les mœurs corrompues de la haute société étaient couvertes du voile trompeur de la politesse et des grâces. Quant à la décence, elle s'était refugiée dans le langage comme dans les formes extérieures, au point même que des oreilles aussi chastes que les cœurs l'étaient peu n'eussent pas souffert une expression par trop libre, et entendaient pourtant sans scrupule accorder, sinon une véritable estime à des engagements adultères, du moins excuser ceux que leur constance rendaient, disait-on, respectables.

Certes je ne prétends pas faire de ces Mémoires une chronique scandaleuse, mais pour juger de ce que nous fûmes il faut le peindre; et c'est, je crois, un trait caractéristique des mœurs de ce temps que la conversation dont je vais rendre compte.

Le comte de Genlis, M. Decaze et le vicomte de Ségur agitaient un jour la question de savoir quel était l'homme le plus aimable de leur siècle. Decaze citait à cet égard le marquis d'Entragues, le seul vraiment grand seigneur que j'aie aperçu, car il mourut peu après mon entrée dans le monde. Ségur soutint que le baron de Bezenval lui était bien supérieur, et Genlis accordait sur ces deux-là une extrême prééminence au comte de Tressan. La dispute s'échauffait, quand le dernier des interlocuteurs partit d'un grand éclat de rire qui se communiqua bientôt à tous, car chacun de ces messieurs prônait celui qu'il reconnaissait hautement pour son père. La ressemblance de Bezenval et de Ségur était indécente, et leur manière d'être ensemble l'était encore davantage : le baron raccommoda le comte avec la belle M^me^ d'Oudenarde en le menaçant de le déshériter. J'ai entendu à Toul, où Ségur était en garnison, une femme lui dire :

— N'êtes-vous pas quelque chose à un monsieur de Ségur qui est quelque chose à Versailles ?

— Vous voulez, dit-il, parler du maréchal, ministre de la guerre ? On vous chantera dans le monde que je suis son fils, mais n'en croyez rien.

Quand le comte de Tressan fut reçu à l'Académie française Genlis dit à sa fille, la marquise de Maupeou :

— Nous sommes la première édition de ses œuvres.

— Oui, répondit-elle, mais la seconde est revue et corrigée.

J'aurais trop à citer si je voulais rappeler ici tout ce que j'ai vu, entendu ou appris dans ce genre, et qu'avait principalement mis à la mode le maréchal de Richelieu; dont nos petits fats cependant n'étaient que les caricatures. Mais parlons de cet homme, l'orgueil de la dépravation et la honte des mœurs si l'on en croit les romanciers, ces prétendus historiens qui, exagérant ses travers, lui en ont supposé d'imaginaires, bien que nul homme de son rang n'eût plus de délicatesse dans les formes, plus de de discrétion dans les succès de ses galantes liaisons.

Écartons ici pour un moment la sale image du duc de Fronsac, son exécrable fils, si justement stigmatisé dans les vers du poëte Gilbert : le maréchal doit être rangé dans une tout autre catégorie, car, en rappelant sa mémoire, l'annaliste consciencieux ne saurait oublier le héros de Fontenoy, le défenseur de Gênes, le conquérant de Mahon, le vainqueur d'une armée anglaise qu'il força à capituler; et qui, généreux émule de celui qu'il remplaçait alors, écrivit au Roi : « Le maréchal d'Estrées m'a remis son armée en héros, et ses projets en citoyen; » il n'oubliera pas ce guerrier si calme sous le feu de l'ennemi, où ses propos, gaîment soldatesques, manifestaient et produisaient l'intrépidité; cet habile ambassadeur à Vienne, où il déjoua la politique profonde de Riperda;

cet ami des arts comme des plaisirs, ce grand seigneur sans orgueil, ce courtisan sans bassesse, car il sut très-poliment éluder la proposition d'un mariage entre son fils et la fille de Mme de Pompadour; cet homme, le plus vraiment français par ses qualités et ses défauts qu'on ait pu citer depuis le noble et chevaleresque François Ier; cet homme dont Mme de Mauconseil, si bon juge des personnages de son temps, vantait hautement le caractère et le cœur, ce qui n'était nullement suspect de la part d'une femme aussi pure que spirituelle.

Bien différent encore de son fils, l'un des plus ardents partisans du parlement, le maréchal de Richelieu fut constamment anti-parlementaire, ce qui était alors un acte de courage. Cet homme, dont la sagacité l'emportait sur son apparente légèreté, prévoyait les maux que pouvait enfanter une magistrature, respectable sans doute, mais exaltée et puissante. Aussi applaudit-il à la révolution de 1770 et à la fermeté de Louis XV, qui lui écrivait à cette époque : « Poussé à bout comme je le suis, je ne « puis plus différer de faire sentir à mon parlement « que je suis le maître absolu, et que ma puissance « absolue vient de Dieu, et que je n'en dois compte « qu'à lui le jour où il me retirera de ce monde. « J'y mettrai toute la force que Dieu a mise en mes « mains, et j'y répandrai mon sang avec grand « plaisir. » Il lui disait encore dans sa prophétique

sagacité : « J'abdiquerai plutôt le trône que d'assembler jamais des états-généraux. » Au reste le parlement Maupeou, œuvre de ce Lebrun, depuis troisième consul et duc de Plaisance, magistrature qui rendit la justice avec autant de zèle que d'équité, eût justifié son inconstitutionnelle création si, poursuivie avec acharnement par l'opinion publique et les sarcasmes de Beaumarchais, elle n'avait sanctionné nombre d'édits bursaux pour s'assurer la constante protection du pouvoir royal et ministériel, sa seule garantie d'existence.

Quant au maréchal de Richelieu, si spirituel, si aimable encore, et racontant avec une facilité si pleine de grâce, il ne lui restait plus que des formes polies et nobles de ces charmes de figure et de tournure généralement vantés par les contemporains de sa jeunesse, quand j'ai vu les dernières années de cet homme, qui, presque nonagénaire, fut le seul des gentilshommes de la chambre en état de faire son service, et séduisit alors par son amabilité un roi révolté de la licence de ses mœurs. Marié trois fois et sous trois règnes, dont le second dura cinquante-neuf ans, sa vie, que tout le monde croit connaître grâce à la lourde compilation de Soulavie, à l'ouvrage plus spirituel de Meilhan et aux anecdotes bien narrées de Rhulières, le fit nommer *l'Alcibiade français*.

Que dirais-je enfin qui ne soit généralement

connu sur cet homme si brillant à la fois à l'armée, dans les cours et dans un boudoir, sinon qu'au sein de la dépravation même, conservant dans ses manières la noblesse et la galanterie du grand siècle, vers la fin duquel il naquit, il n'en devint que plus dangereux aux mœurs de celui qui le prit pour modèle dans ses vices, mais non dans les formes dont il avait su les parer.

Quant à l'infamie d'avoir donné au pavillon qu'il bâtit dans ses jardins le nom de *Pavillon de Hanovre*, comme ayant été construit du fruit de ses rapines, c'est une calomnie d'autant plus absurde que cette campagne, qui ne fut pas sans gloire puisqu'il y fit capituler une armée anglaise qu'un manque de foi réarma, loin de l'enrichir, l'avait prodigieusement obéré. Né avec une grande fortune, il ne laissa que des dettes. Il eut des vices que je n'ai pas voilés; mais je dois lui faire honneur de ses qualités toutes françaises. Un jour de bataille était pour lui un jour de fête, et le héros de Mahon connaissait si bien l'esprit de sa nation qu'il arrêta l'ivrognerie en mettant à l'ordre de l'armée que celui qui s'y livrerait n'aurait pas l'honneur de monter à l'assaut. Ce fut au sein des plaisirs les plus brillants qu'il défendit Gênes, où l'on sortait d'un bal pour faire une sortie et rentrait après l'avoir exécutée, choses qui depuis se sont renouvelées durant la guerre d'Amérique.

Je citerai ici de ce vieux courtisan une phrase qu'il adressait à son contemporain le comte de Maurepas. « Comme vous j'ai vu trois règnes : sous le premier il fallait nous taire, sous le second parler tout bas; mais aujourd'hui l'on parle tout haut. » C'était attester assez la liberté dont on jouissait et abusait peut-être alors. Aussi dit-il en apprenant la convocation des notables : « Quelle peine Louis XIV eût infligé au ministre qui lui aurait proposé une telle mesure! » Ce fut l'une de ses dernières paroles, car il mourut (1788) avant que d'en subir les funestes effets. Quant aux derniers mots qu'il prononça, nous ne devons peut-être pas les omettre ici.

— Vous avez bien bon visage, il est aimable et frais, lui dit sa belle-fille.

— Vous le prenez donc pour votre miroir? lui répondit-il.

Comparé à son fils, père du feu duc de Richelieu actuel, le maréchal eût presque été considéré comme un homme vertueux, tant furent criminels les excès auxquels se livra le duc de Fronsac. Ce n'est pas avec mépris seulement, mais avec la plus profonde indignation qu'on pourrait parler d'un misérable qui, n'ayant pu corrompre l'innocence, en incendia l'asile, afin d'obtenir de la misère et de l'effroi le plus coupable triomphe. Pour comble d'horreur, cet attentat demeura impuni, et l'auteur du

crime eut le pouvoir encore d'opprimer ceux qui avaient publié son forfait.

Je n'ai jamais rencontré le duc de Fronsac qu'au spectacle ou chez le comte d'Egmont, son beau-frère : il avait de l'esprit, de l'amabilité, mais un ensemble aussi dégoûtant que sa conduite était odieuse. C'est aussi chez le comte d'Egmont que je fis connaissance avec le duc actuel de Richelieu : je m'étonnai alors de la réputation de gazette qui lui avait été faite sous le nom de comte de Chinon. J'en fus plus étonné encore en 1789, que nous servions tous deux, comme majors en second, dans la division de son oncle ; mais j'ai su depuis que ses heureuses reparties avaient été imaginées et publiées par l'abbé de Labdan, son précepteur. Je parlerai peut-être plus tard de ce petit grand homme fait à la main, mais qui du moins n'était ni un assassin ni un débauché, ce qui est un mérite dans sa noble famille. Répétons, au reste, que cet infâme duc de Fronsac passait pour un des ducs et pairs patriotes du parlement.

Rien de plus remarquable dans le tableau des mœurs de ce temps que l'existence de la vieille maréchale de Luxembourg comparée au souvenir de sa conduite passée. Extrêmement sévère dans ses jugements, comme pour racheter ses erreurs aux dépens de la réputation de son prochain, il faut cependant, pour être juste, ne pas passer sous silence la conduite vraiment respectable qu'elle tint à

l'égard de sa nièce, de cette duchesse de Lauzun depuis si malheureuse en dépit de ses hautes et séduisantes vertus : elle lui donna la meilleure éducation, et ne sembla réformer sa vie que pour l'intérêt de cette femme céleste. Aussi il fallait, pour être bien reçues dans le monde, que les femmes jeunes et jolies fussent favorablement accueillies par elle. Le monde, dans ma jeunesse, ne l'a connue que redoutée et considérée, ou par les éloges que lui a prodigués J.-J. Rousseau, ce qui ne m'étonne point, car dans tout le cours de ma vie j'ai assez constamment remarqué que ceux qui frondent le plus amèrement les grands du monde sont ceux aussi qui les cajolent le plus dès qu'ils en sont bien accueillis; puis madame de Luxembourg se présentait alors sous l'aspect le plus estimable. Mais, à propos de J.-J. Rousseau, je me rappelle ici une anecdote relative à ce célèbre écrivain dont les ouvrages sont l'évangile du siècle où nous vivons. Je la tiens d'un secrétaire même du marquis de Mirabeau, et la lui ai entendu raconter chez mon ami Viel-Castel, mari de la petite-fille de l'ami des hommes, qui, par parenthèse, ne le fut jamais de personne. La voici.

Rousseau, lors de sa rupture avec Hume, écrit à Mirabeau qu'il veut vivre inconnu, et le prie de lui procurer un logement ignoré de qui que ce puisse être. Mirabeau, pour le satisfaire, le conduit dans une maison de campagne qu'il possédait à Fleury-sous-

Meudon : « Je garderai votre secret, lui dit-il, mais, comme vous pourriez vous ennuyer, j'y ai pourvu en vous laissant mon secrétaire. Il joue aux échecs, et vous les aimez; vous l'aurez entièrement à vos ordres. Ne croyez point qu'il parle de vous : il n'a jamais lu vos ouvrages, ne sait pas votre nom et ne s'intéresse à rien. » J.-J. Rousseau se confond d'abord en remerciements; mais au bout de peu de jours il déserte son asile, et crie partout que le marquis est le complice de ses ennemis, qu'il a voulu le séquestrer de la société en l'associant à un butor. Ce dernier nous répétait naïvement tout cela en riant du fou hargneux dont il ne soupçonnait pas même le génie.

Quant à ce fou sublime, quelquefois bizarre, souvent raisonnable, et toujours infiniment distingué, il eut avec le comte Schouvalof, auteur d'une charmante Épître à Ninon, une scène qui le peint à merveille. ce Seigneur russe, qui voulait le connaître et n'avait pu pénétrer chez lui, imagina d'y aller pour faire copier de la musique. Il entre, paie d'avance, et se met à causer. Il avait de l'esprit : J.-J. Rousseau le goûte, se livre; la conversation se prolonge, et le comte, croyant être parvenu à apprivoiser l'ours, avoue enfin qui il est. Rousseau fronce le sourcil et ramasse en hâte la musique.

— Je suis chambellan de Sa Majesté Impériale.

— Tant pis pour vous, répond le citoyen de Genève... Puis, en se levant, il lui dit :

— Voilà votre marquise et votre argent : remportez-les; mais, comme vous m'avez fait perdre deux heures, je retiens douze francs.

Puis il le pousse hors de sa chambre et referme sa porte.

Me voilà, quoique son souvenir m'y ait conduit, bien loin de la maréchale de Luxembourg, qu'au reste il ne faut confondre ni avec la marquise, mère du chevalier de Boufflers, que j'ai vue si indulgente et si aimable même dans une extrême vieillesse, après avoir fait dans son bel âge les délices de la cour très-spirituelle de Lunéville, ni avec la comtesse Amélie de Boufflers, qui échappa, d'une manière digne peut-être d'être racontée aux écarts que lui préparaient une âme tendre et une vive imagination. Mariée fort jeune à un homme qui ne pouvait ni parler ni répondre à son esprit ou à son cœur, sa gaîté naturelle céda bientôt à ce genre de mélancolie douce et pénible qui pressent et sollicite, sans s'en rendre compte, une félicité encore inconnue. Livrée à cette indisposition morale qui absorbe toutes ses facultés, elle reçoit une déclaration d'amour faite avec feu, grâce, délicatesse et timidité, mais anonyme. Sa pensée erre sur tout ce qui l'entoure, se repose sur quelques objets et ne se fixe sur aucun d'eux. D'autres lettres suivent la première : jamais la plus vio-

lente des passions n'employa des expressions plus fortes et plus persuasives. Elle en est profondément émue, scrute autour d'elle les regards, les mouvements, observe tout, ne découvre rien, et se fait un idéal de perfection, idole à laquelle elle sacrifie intérieurement. On implore humblement une réponse : elle hésite longtemps, et se rend cependant à des supplications aussi tendres que multipliées. A une ivresse ardemment exprimée succède la demande d'un rendez-vous : il est refusé d'abord avec indignation ; puis on s'adoucit en refusant encore. L'inconnu proteste de ses respects, de sa délicatesse : enfin le rendez-vous est accordé. Mais l'approche de l'instant fatal inspire des remords : le boudoir qui doit demeurer ouvert à une heure indiquée est fermé, barricadé. Déchirée de sentiments divers, la comtesse Amélie entend un léger bruit et son cœur palpite; on la nomme: c'est la voix de sa belle-mère. Elle court, se précipite dans ses bras; un regard d'intérêt et de pitié l'interroge : elle y répond en s'accusant, saisit les lettres qu'elle a reçues et veut les brûler.... « Conservez-les, lui dit-on, et qu'elles vous désabusent d'un sentiment qu'on peut exprimer sans le sentir : c'est moi qui les ai écrites, et les vôtres sont entre mes mains. Me pardonnez-vous, Amélie, une épreuve dont vous êtes si courageusement sortie? Des conseils sur les suites inévitablement funestes d'un engagement coupable vous eussent paru

suspects : j'ai mieux aimé vous en démontrer l'illusion. Il fallait être sûre de vous, et vous avez justifié mon espoir. » Une telle leçon devait conduire à la coquetterie ou à la vertu ; la comtesse ne se trompa pas dans son choix : une vie irréprochable en fut le fruit, et une constante estime la juste récompense.

Mais, pour en revenir ici à la maréchale de Luxembourg, et terminer cet article par de justes éloges, je dirai les soins qu'elle mit à préserver sa petite-fille, depuis duchesse de Lauzun, des écarts où elle était elle-même tombée. Les succès qu'elle obtint dans cette éducation, la vertu simple, pure et modeste qu'elle inspira à celle-ci offrent une double réparation pour une conduite jadis coupable, chose dont le public dut lui savoir et lui sut gré.

Sortons des fanges de ce temps, et, avant de retomber dans ses erreurs, parlons de ce qu'il eut de veritablement honorable.

Depuis saint Vincent de Paule, auquel on ne saurait rendre assez d'hommages, mais dont les mémoires du siècle où il vécut parlent néanmoins sans estime, personne n'obtint en chaire un succès aussi flatteur que M. l'abbé de Boismont ; car, si le premier vit doter dans l'église même l'hospice des Enfants-Trouvés à l'issue du discours simple et touchant qu'il y prononça, celui-ci par son sermon sur la charité, prêché en 1786, força pour ainsi dire ses auditeurs à fonder à la Charité vingt-sept lits en faveur

des prêtres et des militaires vieux et infirmes. Je me rappellerai toujours l'effet prodigieux que produisit ce discours, le seul véritablement éloquent qui nous reste de lui. Mais à ce souvenir je dois en joindre un autre qui démontre combien, avant la Révolution, la charité conservait encore chez nous de ferveur. Une grêle effroyable, dont le malheureux Louis XVI revenant de la chasse pensa être la victime, avait ravagé de vastes campagnes, tué des hommes, écrasé des bestiaux. Il fut question à la même époque de remplacer l'Hôtel-Dieu par quatre nouveaux hôpitaux, et les souscriptions pour ces deux objets montèrent à 24 millions, comme les journaux du temps en font foi. C'était en 1788, un an même avant l'époque où ceux qui donnaient avec une charité si libérale allaient être signalés, insultés et persécutés comme les ennemis du peuple! Mais ce qu'il y a encore de triste à penser c'est que le gouvernement, obéré sous le second ministère de M. Necker, s'empara de cette somme, et que la Révolution qui survint absorba comme tant d'autres cette dette sacrée!

Je me suis servi du mot *charité,* et j'aime à employer une expression consacrée à la plus douce, à la plus pure, à la plus modeste des vertus. La bienfaisance est recommandable sans doute, mais elle a besoin de spectateurs, et la charité n'en veut point. C'est la charité qui parmi les femmes du premier rang avait formé ces sociétés de protectrices et de

consolatrices du pauvre ; c'est elle qui, sous un habit simple, conduisait dans des galetas cet Angran d'Alleray dont la comparution au tribunal révolutionnaire révéla à mille infortunés, payés alors pour applaudir au crime, le nom de celui qui trente ans les avait secourus et consolés. Les registres du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, mort à cette époque, prouvèrent qu'en dix ans il avait secrètement reçu et distribué pour 22 millions d'aumônes. Combien de femmes, livrées à Paris durant l'hiver au tourbillon du monde, devenaient dans leurs terres la providence des misérables, soulageaient leurs peines morales par de douces paroles, leurs maux physiques par des soins quelquefois dégoûtants ! Je ne les nommerai point : elles n'ont pas fait cela par une vaine gloire ; mais j'en ai revu plusieurs à mon retour en France, en 1815 ; celles qui ne périrent pas de la main du bourreau avaient été pillées, proscrites ou emprisonnées, et l'on injuriait, sous le nom d'*ultrà*, leur fidélité à un prince qui ne leur rendait rien, qui depuis les a vues au mépris, mais que l'ingratitude même ne détachera pas d'une cause objet de si longs sacrifices !

XV

AFFAIRE DU COLLIER.

Dans un pays où l'honneur et le ridicule règnent, ou plutôt régnaient alors tyranniquement sur la société, l'opinion condamne irrévocablement tout ce qui paraît souillé aux regards de l'un ou atteint par l'autre; et tel fut le sort de Marie-Antoinette lors d'un procès qui la faisait figurer avec des femmes, et dans une scène de mystification.

Certes, si les vraisemblances seules étaient consultées, il ne serait pas nécessaire aujourd'hui de disculper la Reine de France de l'intrigue à l'aide de laquelle on supposa qu'elle voulut se procurer un collier dont alors elle n'aurait pu faire usage, et qu'indépendamment de ces vils moyens elle eût fort bien pu obtenir. L'on connut enfin tous les détails de cette affaire par les mémoires, non suspects à cet égard, de l'abbé Georgel; mais le public, qui est naturellement trouvé les causes de ce procès fameux dans la légèreté, les mœurs et la crédulité du cardinal de Rohan, précédemment dupe des deux

femmes Cahouet et Goupil, cherche toujours du mystère dans ce qui a trait aux grands du monde, et l'étranger, soit par ignorance, soit par jalousie contre la France, adopta les inculpations les plus outrageantes pour la fille de Marie-Thérèse.

Quant à moi, cet événement si fécond en résultats me rappelle à la fois la turpitude d'une vieille intrigante, les torts de la magistrature, les menées de quelques hommes que les circonstances ont depuis rapprochés du trône, l'imprévoyance de la cour, et surtout l'inconcevable prévention de la multitude contre une princesse douée des qualités les plus précieuses et les moins appréciées.

Pour commencer par celle qui commença cette déplorable intrigue, je dirai que la prétendue comtesse de Lamotte, fille d'un père plongé dans le vice plus encore que dans la misère, et livrée dès sa première jeunesse au libertinage, était la femme d'un gendarme chassé de son corps pour avoir fait et négocié de fausses lettres de change; misérable vivant d'escroqueries, et né paysan d'un petit village à la porte de Bar-sur-Aube, dont M. d'Amboise, mon parent, était seigneur. Pour duper le cardinal elle flatta son ambition, facile à s'abuser, lui persuada qu'elle avait avec la Reine des relations secrètes, et qu'elle-même vivait en bonne compagnie.

Pour réussir dans ce double projet elle réunissait chez elle, les jours où elle avait su y attirer le car-

dinal, une foule de petits bourgeois de sa petite ville affublés des noms et des titres de gentilshommes connus de sa province, troupe d'intrigants subalternes, parmi lesquels s'est quelquefois trouvé le long Beugnot, sous la qualification de comte de Moranville.

Totalement étranger à l'escroquerie qu'il secondait sans s'en douter, Beugnot trouvait plaisant de mystifier un prince de l'Église. Il eut le bonheur ou l'esprit d'échapper aux regards du public dans l'affaire du collier.

Un enfant habillé en page venait alors remettre des lettres qu'on disait être de la Reine. Accoutumé à cette scène de comédie qui lui avait fait illusion, le cardinal devint la dupe des Lamotte. Quant à la demoiselle Oliva, qui représenta Marie-Antoinette dans un prétendu rendez-vous nocturne, elle ressemblait si fort à la noble épouse de Louis XVI que ses nombreux adorateurs ne la nommaient que *la petite Reine*.

Bientôt ces Lamotte, qui ne possédaient rien, étonnèrent la province quand ils y reparurent avec luxe. J'étais à Brienne quand la soi-disant comtesse osa y faire une visite, toute couverte de diamants, ce qui même était contre l'usage à la campagne. Mais je ne saurais oublier que, revenu à Paris au moment où l'affaire du cardinal eut été remise entre les mains du parlement, M. Freteau, chez lequel je me trou-

vais le soir du jour où le rapport en avait été fait aux chambres, et, je crois, par ce magistrat même, nous dit avec un air de jubilation révoltante : « Grande et heureuse affaire! un cardinal escroc, et qui pour se disculper avoue qu'il se croyait appelé à coucher avec la Reine! Que de fange sur la crosse et sur le sceptre! quel triomphe pour les idées de liberté! quelle importance pour le parlement! »

Mon père, avec lequel j'étais, me regarda en frissonnant d'indignation; pour moi, je souris de pitié quand j'eusse dû partager ses sentiments, car je ne me figurais pas encore à quel excès d'horreur cela conduirait.

Quant aux mémoires publiés sous le nom de la prétendue comtesse de Lamotte, ils eussent été d'une inconséquence maladroite si l'on avait besoin de vérité pour être cru quand on calomnie. Ils sont, par exemple, faciles à réfuter sur ce qui a trait à la mission du cardinal de Rohan à Vienne, et cela, non par des raisonnements qui appellent la discussion, mais par des faits qui la préviennent; car Marie-Antoinette d'Autriche, âgée alors de quatorze ans et demi, arriva à Strasbourg le 7 mai 1770; le prince de Rohan, coadjuteur, l'y reçut, la harangua, et son discours est imprimé dans le journal politique de Bouillon, 1re quinzaine, page 42; ce prélat ne fut nommé ambassadeur à Vienne que le 9 août 1771, et ne partit qu'au mois de novembre, c'est-à-dire

dix-huit mois après l'arrivée en France de la princesse.

On a expliqué depuis d'une manière plus plausible et plus naturelle la haine de la Reine pour le cardinal, question peu importante à résoudre aujourd'hui.

Mais ce qui est à remarquer, c'est que les intérêts et l'orgueil blessé d'un très-haut personnage devinrent la première source de ce torrent d'injures répandu sur le caractère et la réputation de la plus généreuse des souveraines dans les calomnies lancées avec acharnement sur tout ce qui lui était cher, comme pour blesser doublement son cœur.

On a dit et répété que, dans cette affaire, le parti le plus sage eût été de la couvrir du voile d'un profond secret. Il est facile de prononcer après coup sur une question dont les résultats, impossibles à prévoir alors, sont enfin connus; mais il faudrait aussi se rendre exactement compte de ce qu'aurait produit une manière différente de la décider. Il y avait là une infâme escroquerie, et elle ne pouvait être cachée; il y avait des coupables, et ils devaient être punis. Fallait-il, à cet égard, employer le moyen des emprisonnements arbitraires, qui répugnait à l'équité du Roi, contre lesquels la magistrature et le public se prononçaient si hautement? Mais la question était plus compliquée qu'on ne le pense aujourd'hui : il y avait là un cardinal grand-aumônier, prince souverain d'Empire. Il avait été dupé, d'ac-

cord; mais sa pensée outrageait la Reine, mais quand Louis XVI lui demandait un aveu sincère, au prix duquel il mettait sa grâce, il s'y refusa, et sa hauteur ainsi que ses regards ajoutaient encore à l'insulte. Il ne pouvait conserver sa place: la lui ôter sans en publier la cause eût d'autant plus irrité une famille puissante que le coupable était dupe au point de se croire parfaitement innocent, et que, pour le désabuser, il fallut les preuves palpables que le procès mit au jour. Lui et les siens auraient donc murmuré; ils eussent révélé un fait qu'on prétend avoir eu tort de ne point voiler d'un profond secret; et le mystère devenait, pour un public toujours porté à flétrir tout ce qui est au-dessus de lui, la preuve d'une conduite blâmable et qu'on voulait cacher. Le secret était donc aussi impossible que dangereux. Puis qui pouvait prévoir que l'indignation de la Reine, élan d'un cœur noble, que la remise de l'affaire à une magistrature indépendante, que la connaissance acquise de toutes les menéesd es coupables, qu'on pouvait suivre de l'œil emportant au loin les fruits de leurs œuvres, que les aveux mêmes du cardinal, enfin convaincu d'avoir été dupé par des fripons, que toutes ces choses, exposées aux yeux de tous, tourneraient à tel point contre la noble Marie-Antoinette qu'une populace, probablement soldée, la poursuivit, en voyant passer sa voiture, par ce cri : *Aux Madelonnettes!* (maison de reclu-

sion pour les filles publiques). Qui pouvait prévoir un tel résultat? qui eût pu lui ouvrir une voie pour y échapper? Une haine encore cachée, une ambitieuse faction, occulte encore, harcelait déjà cette Marie-Antoinette si bonne, si indulgente; et l'affaire du collier fut pour elle une de ces inévitables fatalités qui, de malheur en malheur, l'accompagnèrent jusqu'à son dernier jour.

Enfin ce qu'il y a de véritablement inconcevable dans l'histoire de cette escroquerie d'un riche collier, c'est qu'après que les auteurs en furent connus, et trouvés nantis, de leur aveu même, des fruits de leur vol, on ait pu croire nécessaire encore de disculper la Reine d'une accusation qui, de sa nature seule, aurait dû paraître absurde.

XVI

LA REINE. — MARIE FEODOROWNA. — MIRABEAU. — LAUZUN.

La Reine, objet d'abord d'une idolâtrie universelle, la justifiait aux yeux de tous par l'éclat de sa figure, la noblesse de son port, la grâce et l'aménité de ses discours. Les étrangers comme les Français lui rendaient alors de justes et sincères hommages, quoique la vieille cour, ennemie de l'Autriche, et les tantes du Roi, l'épiassentet la critiquassent avec aigreur. Cependant le célèbre Burk s'exprimait ainsi sur son compte après plus de trois lustres écoulés. « Il y a maintenant seize ou dix-huit ans que j'ai vu à Versailles la reine de France, alors Dauphine : jamais apparition plus céleste ne brilla dans cette orbite, qu'elle semblait à peine toucher. Elle étincelait comme l'étoile du matin, toute pleine de vie, d'éclat et de bonheur. » L'Anglais William Wraxall disait aussi de cette princesse : « Dans l'été de 1776, lorsque je quittai la France, Marie-Antoinette venait d'atteindre au plus haut de-

gré de sa beauté et de sa popularité. » Son éloge était dans toutes les bouches, depuis l'échoppe jusqu'aux pieds du trône, et La Harpe ne faisait que se conformer à l'opinion publique quand il composait pour son portrait les vers suivants :

Le ciel mit dans ses traits cet éclat qu'on admire.
France, il la couronna pour ta félicité.
Un sceptre est inutile avec tant de beauté,
Mais à tant de vertus il fallait un empire.

Son début comme Reine fut en effet des plus généreux. M. de Pontécoulant l'avait précédemment offensée : il crut, à l'avénement de Louis XVI, devoir donner sa démission de major des gardes; mais Marie-Antoinette le força de la retirer en disant : « La Reine ne se souvient pas des querelles de la Dauphine et c'est moi qui prie M. de Pontécoulant de ne plus songer à ce que j'ai oublié. » Je tiens ce trait de mon oncle, le comte de Bosredon, camarade de Pontécoulant.

La Reine était-elle réellement belle? Non dans ses traits considérés en détail, mais bien dans leur ensemble, dans l'élégance de sa taille, l'éclat de son teint, la légèreté de sa démarche, la dignité de son maintien, la grâce toujours imposante de ses moindres mouvements. Possédait-elle beaucoup d'esprit? Peut-être non, mais la pureté de sa pensée ne lui fournissait que des expressions justes, mais la bonté

de son cœur ne lui inspirait que des réponses pleines de charme. Jamais elle ne put supporter la flatterie, jamais elle ne voulut écouter de propos médisants; oublier les injures lui semblait un devoir, faire le bien était la plus douce de ses jouissances.

Dès son avénement la Reine fonda à Versailles un hospice pour des femmes âgées et pauvres; elle en fonda un second pour les femmes en couches lors de ses premières relevailles, en 1778; elle ne recevait cependant par année que 400,000 francs, comme la reine épouse de Louis XIV, quoique la valeur usuelle des monnaies eût déchu de plus de moitié *; mais ses dépenses personnelles étaient peu considérables, quoiqu'en ait dit l'ignorance calomniatrice.

Nul ne jouit autant que Marie-Antoinette de la gloire acquise à la France par la guerre d'Amérique: ceux qui s'y distinguèrent furent honorablement accueillis et vivement protégés par elle, entre autres Lafayette et Lameth, qui lui durent, celui-ci un riche mariage, celui-là de devenir de plein saut officier-général. Il y a plus : les suites de cette guerre, la seule durant laquelle la France ne fut pas contrainte à un double développement de forces militaires et sur terre et sur mer, étaient en partie l'œuvre de Marie-

* L'impératrice Joséphine, après son divorce, recevait 3 millions.

Antoinette, qui, en dépit des intrigues de l'Angleterre, parvint à faire garder par son frère chéri, Joseph II, une utile et exacte neutralité. Élevée par sa mère dans l'espoir qu'elle occuperait un jour le trône de France, elle était devenue éminemment Française, depuis surtout la naissance de son fils. En effet, une bonne et tendre mère (elle l'était au suprême degré) n'a ni n'aura jamais d'autre patrie que celle à laquelle est nécessairement lié le sort futur de ses enfants.

Parmi les jouissances si pures, quoique si calomniées, de Marie-Antoinette à Trianon, l'histoire ne doit pas omettre ces douze chaumières, habitées par douze pauvres familles, qu'elle y entretenait et y visitait avec une bienfaisance aussi simple que touchante. C'était en 1785 qu'elle les faisait bâtir. Tout en elle était et semblait adorable alors; mais il n'en est pas moins vrai que cette princesse, entourée d'ennemis secrets, poursuivie lâchement par une faction ambitieuse, perdit, après l'affaire du collier, sa considération au point qu'une femme très-recommandable d'ailleurs, à qui elle demandait quelques détails sur ses petits soupers d'artistes, osa l'inviter à y prendre part. C'était une monstruosité dans l'ordre de choses alors existant; et une faction, encore voilée, prit note de cette circonstance pour en augurer des plus injurieux soupçons contre la pure et noble Marie-Antoinette; mais c'était sa légèreté qui

lui avait attiré cette insolente proposition, et la légèreté chez une souveraine lui fait toujours supposer des torts, même ceux dont elle serait le plus incontestablement innocente. Cette auguste princesse, si sévèrement jugée alors par des pamphlets d'antichambre dictés pourtant dans le plus brillant des salons de la capitale, avec une âme dont l'excellence ne saurait être peinte sous d'assez riches couleurs, ne possédait malheureusement que peu d'esprit et point de suite dans son caractère, quoiqu'elle fût douée du plus grand courage, choses en apparence contradictoires, mais que saisira facilement celui qui a su pénétrer dans les replis du cœur humain, s'il a surtout vécu au sein des troubles publics; mais le cœur de Marie-Antoinette l'inspirant mieux que n'eût fait son esprit, il en jaillissait des expressions d'une bienveillance enchanteresse.

Ce qu'il y eût d'aussi affreux que coupable, c'est que les satires lancées contre la Reine, quoique nourries des invraisemblances les plus choquantes, n'en étaient pas moins accueillies comme des vérités, non-seulement à Paris et dans les provinces, mais à la cour même, où, sur d'outrageantes accusations, l'erreur se manifestait aux regards de tous par la plus incontestable des démonstrations, l'impossibilité. Combien de gens, royalistes exclusifs aujourd'hui, ne pourrais-je pas citer qui accueillaient aveuglément les plus coupables calomnies, parurent y croire,

les colportèrent avec une joie maligne! Ne leur ai-je pas entendu dire, lors de la publication des mémoires aussi absurdes qu'imposteurs publiés par M^me^ de Lamotte, ou qui lui furent attribués, mémoires au nombre de trois, dont il n'en est pas deux qui se ressemblent, que la Reine en avait fait imprimer un exemplaire dont le début était souillé d'injures contre le Roi, et qu'il avait été placé sous les yeux du monarque pour qu'il ne crût rien des vérités déshonorantes qui y étaient contenues? Il en existe encore de ces hommes : de quels remords cuisants ne doivent-ils pas être dévorés!

Qui pouvait irriter ainsi contre elle la foule des courtisans? Elle s'était choisi une société intime dont chacun eût voulu être, et la jalousie devint de la haine. La bonne Marie Leczinska avait eu aussi sa société, dont furent le comte de Tressan, le président Hénault, et quelques autres personnages, gens d'esprit et de savoir : nul néanmoins ne le trouva mauvais; mais aussi cette reine délaissée, et dont on n'attendait aucune faveur, vécut dans un temps où l'on ne parlait de la cour qu'avec un timide respect, et ce temps n'existait plus. On a donc porté au-delà de toutes mesures ce que l'on nommait *le mépris de la Reine pour l'étiquette,* et supposé qu'elle ne l'abjurait en partie que pour voiler une conduite qu'elle eût craint d'exposer au grand jour.

Je connais d'elle mille traits de bienfaisance pleins

de délicatesse, pas un acte de vengeance; et elle fut souvent outragée. Mais aussi la seule méchanceté peut-être dont elle se soit rendue coupable vit rejaillir de sa faute même une punition qui lui devint bien sensible.

Marie-Antoinette n'aimait ni la Prusse ni le prince Henri, qui, par parenthèse, ne venait dans ce temps à Paris que pour y renouer contre l'Autriche des liaisons anciennes et utiles aux deux cabinets de Versailles et de Berlin, ce que la Reine voulait empêcher. Mirabeau qui le savait, et qui se voyait vivement persécuté par le libraire Lejay, que sa lourde compilation sur la monarchie prussienne avait ruiné, proposa au marchand de livres la publication de sa correspondance secrète de Berlin, en lui promettant d'en faire protéger l'impression et le débit clandestin par la Reine. Puis il court chez Montmorin avec son manuscrit, dont il a soin de retrancher un cahier. C'est dans cet état que l'ouvrage est lu à la princesse, dont la haine toute autrichienne en est ravie. Elle demande donc par écrit la publication de ces lettres, et Mirabeau, ainsi autorisé, a bien soin de restituer celle où Joseph II est si outrageusement traité, ce qui ajoute à la faveur avec laquelle ce livre est accueilli du public.

Le prince Henri, méprisant les lâches injures qui lui sont adressées dans un libelle que l'on n'avait pas signé, l'achète, le distribue lui-même; mais l'en-

voyé prussien porte plainte de la manière outrageante dont son gouvernement y est traité, et le Roi donne ordre au parlement d'informer contre l'auteur, généralement connu. Mirabeau, dans une lettre datée d'Aix du 2 février 1785, et adressée à son secrétaire Combs, se révolte contre l'idée de lui attribuer un livre anonyme et sur le frontispice duquel, par une prudente précaution, on avait imprimé *Ouvrage posthume*. Cette lettre, du reste, ne ressemblait en rien, par les sentiments qui y étaient manifestés, à celle qu'il avait adressée à Frédéric-Guillaume. Il y invitait ses amis Panchaud, Dupont, Caseaux à donner un démenti formel à cette inculpation et à solliciter de l'autorité l'ordre de sévir contre l'auteur inconnu, menaçant de poursuivre personnellement celui-ci dans le cas où il serait poursuivi lui-même. Il alla jusqu'à faire insinuer dans le public que l'écrit était de Beaumarchais, tandis que, sous main, il faisait menacer d'imprimer dans une nouvelle édition le billet approbateur de la Reine, si indignement jouée, mais qui le méritait. Elle fut donc forcée de faire révoquer l'ordre du monarque, et de laisser librement circuler un écrit qui outrageait son frère chéri. Pour surcroît de peine, elle en avait elle-même payé les frais.

Cette anecdote m'en rappelle une autre relative à ce même ouvrage, où la grande-duchesse Marie Feodorowna, depuis impératrice de Russie, est impu-

dommement calomniée. Cette bienfaisante et vertueuse princesse avait souvent dit à son lecteur Lafermière: « Vous avez beau me faire l'éloge de la Reine de France, vous ne m'empêcherez pas de croire qu'elle a eu des torts très-graves. On les a peut-être exagérés, mais *il n'y a jamais de feu sans fumée.* » Quand la correspondance de Berlin parut elle voulut la lire, et Lafermière la lui remit en en retranchant ce qui eût eu le droit de la choquer. La princesse, qui s'aperçut de cette lacune, insista pour connaître le tout, et son lecteur lui remit les pages souhaitées en lui disant : « Votre Altesse Impériale va se convaincre qu'*il peut y avoir de la fumée sans feu.* »

Cette correspondance imprimée est, au reste, pleine de lacunes; elle eût, dans son entier, fourni une masse double de ce qui en a été publié. J'ai lu ce qui y manque dans les manuscrits de Mirabeau, volés, à sa mort, par un aide-de-camp de Lafayette.

Rapprochons-nous de la grandeur innocente et persécutée, que le duc de Lauzun ose flétrir dans des mémoires encore inédits et que je lui ai entendu lire chez M^me^ de Buffon. Je ne m'en rappelle qu'un seul trait. La Reine, disait-il, se plaignait à lui de n'être pas heureuse, et il prétendait lui avoir répondu : « Citez-moi pourtant, madame, une autre femme qui entende battre aux champs quand son mari rentre. » Certes il n'eût pas osé parler ainsi, et Marie-Antoinette n'aurait point souffert un sembla-

ble propos. Peut-être commit-elle quelques inconséquences, mais, quant à des torts réels, je ne sais sur quoi ils pourraient porter. On a parlé de ses folles dépenses, quand personne autour d'elle n'était plus simplement mise. Je ne parlerai pas du ridicule propos d'envoi d'argent à sa famille, dont les finances étaient en meilleur état que les nôtres; car les formes seules de comptabilité en eussent rendu le secret impossible, et nulle trace n'en est tombée sous les yeux de l'inquisitoriale Révolution.

Que dirais-je enfin de cette excellente princesse, si méconnue et si outragée? C'est que j'ai vu Marie-Antoinette entourée de splendeur, et pourrais l'oublier; mais que je l'ai vue dans le cabinet de son fils, et n'oublierai jamais ses traits, où étaient empreints les charmes ravissants du plus touchant amour de mère.

XVII

LES POLIGNAC ET LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

J'ai dit précédemment comment et par qui, depuis une paix utile et glorieuse, la noble Marie-Antoinette avait constamment été poursuivie des plus outrageux pamphlets et rendue odieuse à un peuple qui aurait dû l'adorer.

La calomnie, acharnée contre elle, s'attachant aussi à tout ce qui lui était cher, ne voulait, en s'efforçant de flétrir ses entours, que chercher des moyens de la flétrir elle-même. De là tant d'anecdotes absurdes répandues sur le compte de sa plus sincère amie et du plus fidèle de ses serviteurs. Cependant combien ils étaient autres que ne les firent les calculs de la perversité ou la stupidité de l'ignorance!

M^me^ de Polignac, née Polastron, et élevée par sa tante M^me^ d'Andlau, femme éminemment respectable, épousa, fort jeune encore, le comte Jules, dont la fortune était loin d'égaler sa naissance; mais, quoique comblée des dons de la nature les plus séduisants, la comtesse, incapable d'intrigues et mo-

dérée dans ses désirs, au lieu de chercher à rendre sa situation plus brillante, se voua exclusivement, les sept ou huit premières années de son mariage, aux devoirs sacrés d'épouse et de mère, sans songer à quitter un intérieur dont elle faisait les délices ni à fréquenter la cour, où un événement imprévu la fit enfin paraître.

Là son extérieur élégant, sa modestie pleine de charme, son excellente réputation frappent la Reine, l'intéressent, et semblent lui dire : *Voilà celle qui doit être votre amie.* Plus elle la vit, plus elle en fut sûre; et, s'attachant chaque jour davantage à cette idée, elle fit tous les frais d'une liaison qui, entre deux femmes si dignes l'une de l'autre, devint un nœud que chaque instant resserra et que la mort seule put rompre.

Il fallait fixer à la cour celle dont le choix faisait tant d'honneur à la Reine, et elle y fut l'objet de faveurs qu'elle ne sollicita jamais, repoussa souvent, et accueillit toujours avec une profonde reconnaissance pour celle qu'elle chérissait moins encore comme sa souveraine que comme son amie. Aussi répondit-elle à Bezenval, qui lui disait que cette amitié pourrait lui être ravie. « Non : je connais trop bien le cœur de la Reine pour le craindre. Si pourtant ce malheur m'arrivait, mon âme en serait brisée, mais, en perdant l'amie, je ne ferais rien pour ramener à moi la souveraine. » Et les relations d'in-

timité se resserrèrent chaque jour davantage entre ces deux femmes si complétement faites l'une pour l'autre.

Bientôt se présenta l'occasion de rendre ces relations plus intimes encore : la place de gouvernante des Enfants de France vint à vaquer, et ce ne fut pas sans peine qu'on fit accepter à la comtesse, devenue duchesse de Polignac, d'éclatantes fonctions qui eussent été pour une autre le but de l'ambition la plus vive, et auxquelles le sentiment seul put la dévouer.

Sa maison était devenue en quelque sorte la maison même de la Reine, et la société intime de cette auguste princesse s'y réunissait. On y voyait entre autres ce prince de Ligne, modèle là où l'on venait d'ordinaire en chercher; ce baron de Bezenval qui eût pu en paraître un, et dont la conduite fut si courageusement généreuse dans un procès où il y allait de sa tête; ce marquis de Vaudreuil, aimable sans penser à l'être, spirituel sans paraître s'en douter; ce comte de Fersen, dont les manières étaient aussi nobles que le fut son dévouement à nos infortunés maîtres; le duc de Liancourt, si excellent homme; le comte d'Esterazy, qui l'était un peu moins; le comte d'Adhémar, qui, venu tard à la cour, semblait pourtant y avoir longtemps vécu; l'excellent duc de Coigny, le comte son frère, bien plus spirituel encore; et, s'il faut tout nommer, ce

Delisle, jadis auteur des *Noëls* de la cour, et plus tard d'une chanson trop prophétique sur M. Turgot. Ce commensal de l'hôtel de Choiseul l'était devenu de celui de Coigny. Le prince de Ligne, qui le traînait à sa suite, l'avait, de sa propre autorité, fait chevalier et colonel en disant partout qu'il l'était, l'avait introduit dans cette brillante société comme un homme d'esprit et un complaisant; et ce vaniteux personnage, que jamais on n'y reçut à dîner, en sentinelle à la porte, se hâtait d'être le premier à entrer dans le salon pour faire croire avoir été admis à la table de la Reine. On le sut, et cela le couvrit de ridicule. Mais pourrais-je oublier ici Monseigneur comte d'Artois, si franc, si noble, si aimable quoiqu'il n'eût pas un esprit transcendant; lui que de misérables pamphlets ont représenté comme ayant réveillé les orgies de la Régence, chose dont le bon goût seul l'eût préservé. Il fut, et peut-être trop, ami de certains plaisirs avant de s'être lié avec M^me^ de Polastron, qui l'adorait comme M^me^ de La Vallière adora Louis XIV. Monseigneur comte d'Artois apportait tout le charme de son heureux et loyal caractère dans cette société d'élite, qui, par l'élégance des formes, une politesse facile et le respect des convenances, fut le précieux et dernier type de cet excellent ton dont la pureté était déjà malheureusement trop altérée, tant dans la capitale qu'à la cour même.

Une favorite semble à tous une ennemie politique,

sur laquelle on aime à médire, sourdement au moins : nul ne songea pourtant à calomnier celle sur qui la médisance la plus investigatrice et la plus soupçonneuse ne pouvait trouver à mordre, tandis que la niaiserie parisienne, soufflée par une coupable faction, se repaissait d'anecdotes non-seulement fausses, mais impossibles, sur des réunions d'honorables amis que dispersa la Révolution, effroyable époque où toutes les fanges de la civilisation montèrent à la surface de la société.

L'abbé de Vernon ne faisait ni ne pouvait faire partie de cette élégante société Polignac, à laquelle son extérieur, son ton et même son caractère ne convenaient en rien. Aussi était-il loin de l'aimer; mais la Reine, sûre de son inébranlable dévouement, de son zèle, de son désintéressement, ne lui en avait pas moins conservé et son estime et sa confiance. Cet abbé, ancien professeur au collége Mazarin, et envoyé à Vienne pour enseigner le français à la jeune archiduchesse, en était revenu avec elle et occupait la place de lecteur de Marie-Antoinette, qui, indulgente et bonne envers tous ceux qui l'entouraient, souffrait ses brusqueries en faveur de sa sévère franchise et de la sûreté de son caractère; puis elle en avait besoin pour l'aider à écrire ses lettres.

Cet homme, qui avait conservé toutes les formes du vieux professeur, détestait les intrigues, méprisait ceux qui s'y livraient, parlait hautement de tout

et de tous. Je l'ai vu, dans un logement placé sous les combles du Grand-Commun et qui pouvait à peine contenir dix personnes, se mettre en colère en voyant son antichambre remplie de courtisans, qu'il repoussait avec une politesse embarrassée et mécontente qui n'avait rien de gracieux. Et voilà l'homme que la niaiserie publique transformait en un vil intrigant, mais dont le choix faisait autant d'honneur à la Reine que celui de sa noble et constante amie. N'a-t-on pas aussi calomnié les réunions de Trianon, où la Reine se plaisait à n'être plus qu'une femme aimable, ce qui lui rappelait la très-patriarcale cour de Vienne? Il suffirait, à cet égard, de dire que M^me^ Élisabeth, cet ange de pureté, ne dédaigna pas assez souvent d'en faire partie.

On a dit que la Reine influait sur la marche des affaires et faisait nommer à toutes les places. Voici ce qui donnait lieu à ces propos : les ministres couvraient parfois leurs erreurs en assurant n'avoir agi que par ses ordres, et repoussaient les diverses sollicitations, tant des princes que des grands, en prétendant avoir eu la main forcée par elle en faveur de gens que le plus souvent elle ne connaissait même pas.

Citons, à cet égard, un fait que je puis attester. M. Necker, qui, en dépit de sa pédantesque moralité, était tout aussi courtisan qu'un autre quoiqu'il ne le fût qu'avec gaucherie, parlant des affaires publiques à M^me^ de Polignac afin qu'elle en entretînt la Reine,

la duchesse lui répondit : « La Reine ne veut en rien s'en mêler; l'y inviter serait un moyen de lui déplaire, et toute démarche de ce genre deviendrait totalement inutile. »

Tout ce qu'ont dit de Marie-Antoinette dans leurs mémoires un fat présomptueux et mécontent (le duc de Lauzun) et un mauvais sujet (Tilly) dont la vanité voulait faire croire qu'il avait fait partie de sa société, où il n'eût pas été reçu, sont des mensonges impudents aussi absurdes que ceux dits, crus et répétés par un public qu'endoctrinait le Palais-Royal, ce foyer de toutes les bassesses et de tous les crimes.

La Commune de Paris, ainsi prévenue contre elle, fit examiner ses mémoires de dépenses personnelles chez sa marchande de modes (Mlle Bertin), et fut très-surprise de voir qu'ils montaient beaucoup moins haut que ceux de la reine d'Espagne.

Pour ce qui regarde son influence sur le gouvernement de l'État, un fait certain c'est que la première fois qu'on la vit se mêler des affaires publiques, ce fut pour l'expulsion de M. de Calonne, généralement honni alors. Elle ne le fit qu'à la vive sollicitation de Monsieur, depuis Louis XVIII. « Mon petit chapeau violet a-t-il bien réussi? » lui dit-elle après avoir obtenu la démission du ministre.

Elle eut le malheur de contribuer alors à l'élévation de l'archevêque de Toulouse, mais on le proclamait généralement comme un homme supérieur.

Elle n'eut malheureusement pas le crédit d'empêcher que les états-généraux se tinssent à Versailles.

Il est une popularité intéressée, basse et vile, qui n'est faite que pour inspirer le mépris : celle de Marie-Antoinette était noble comme elle, et ne se manifestait que par des traits de bonté qui ne rabaissaient en rien la hauteur de son rang. Elle avait vu à Vienne cette Mme Geoffrin qui, par une heureuse coquetterie de vieille femme, préféra toujours la parure de la veille à celle du lendemain. La Reine, allant visiter avec Madame, comtesse de Provence, l'exposition des tableaux, y rencontre cette femme, et l'approchant elle lui dit : « Permettez-moi de vous présenter ma belle-sœur. »

Un des hommes employés à l'éducation du Dauphin (le chevalier d'Allonville, premier sous-gouverneur) ayant sollicité une légère grâce pour son neveu : « Il faut bien, dit-elle, que nous fassions quelque chose pour les siens, puisqu'il *veut bien* soigner l'éducation de mon fils. » Telles sont les formes qu'elle savait donner à sa bienfaisance.

Tout dans son maintien était grâce et majesté, tout fut courageux et noble dans sa conduite; la bonté, la générosité, l'indulgence étaient les traits caractéristiques de Marie-Antoinette. Combien ne doit-il donc pas peser d'horreur sur la mémoire de ceux qui la persécutèrent! de ceux aussi qui calomnièrent cette duchesse de Polignac, également re-

marquable par la noblesse de son caractère, les charmes de sa figure, la justesse de son esprit, la bonté de son cœur, ses douces vertus et son amabilité sans prétention! Sûre d'être aimée de la Reine parce qu'elle l'aimait sincèrement elle-même, elle ne songeait pas qu'elle pût jamais cesser d'en être tendrement chérie.

Voici encore l'une de ces femmes sur le compte desquelles on a débité tant de fables injurieuses, qu'elles étaient loin de justifier par leur conduite: c'est la duchesse de Grammont. Je n'oublierai de mes jours le moment où, pour la dernière fois, je la vis dans l'antichambre de la mort, d'une mort qu'elle allait si héroïquement subir, et illustrer principalement par son dévouement à sa respectable amie, la duchesse du Châtelet.

Comment tant de calomnies purent-elles donc être déversées sur le plus noble des caractères? C'est que la jalouse envie est naturellement haineuse, c'est que le public est niaisement crédule, c'est que, toute puissante sous le duc de Choiseul son frère, elle ne put faire alors autant de bien qu'elle l'eût désiré, et que les ambitieux trompés s'en vengèrent avec bassesse.

Remarquons ici que la plus grande partie des traits lancés contre l'ancien régime partirent du sein de la cour même, et que la multitude ne pouvait mettre en doute ce qui jaillissait d'une telle source. Pourquoi M^me^ de Grammont eût-elle été épargnée plus

que le furent ses augustes maîtres? Qui l'a connue sait cependant à quel point son âme était élevée, noble, pure, loyale; qu'elle était amie sûre, amie dévouée; que nulle n'était d'un aussi bon conseil, car, si son esprit n'avait rien de brillant, il était juste et réfléchi. Combien de choses flétrissantes ne savait-elle pas sur le compte de ceux qui s'étudiaient à la flétrir! et cependant se vengea-t-elle jamais de leurs infâmes propos? C'était, après la chute même de sa puissance, un véritable honneur d'être reçu par elle; car elle n'aurait jamais admis homme ou femme d'une conduite équivoque; enfin sa plus sincère amie était la plus vertueuse des femmes; et, quand on les voua l'une et l'autre au supplice, la duchesse de Grammont dédaigna de se défendre pour ne plaider qu'en faveur de la duchesse du Châtelet avec une énergique chaleur digne de sa grande âme, si généralement méconnue.

J'anticipe ici sur les temps, comme je l'ai précédemment fait quelquefois, mais j'obéis à mes souvenirs: ils courent, ils volent, et ne sauraient abandonner la trace, funeste même, des êtres dont les noms y sont environnés d'une profonde et sincère estime.

XVIII

LE ROI.

Je ne donnerai point ici la complète biographie de ce prince vertueux, dont le seul tort fut d'avoir été roi. La postérité pourtant, qui jugera ses bourreaux, ne sera peut-être pas pour lui aussi indulgente que les royalistes le désirent, ni aussi équitable que l'exigerait la position dans laquelle il se trouva. Sa mort semble avoir absous la mollesse de sa conduite; mais cette mollesse eut des résultats extrêmement funestes. Il voulut le bien, sans doute; mais sa dissimulation, connue des uns et soupçonnée des autres, irrita ceux-ci sans inspirer de confiance à ceux-là.

Après avoir volontairement aidé la Révolution tant qu'elle ne semblait pas l'attaquer personnellement, il chercha sourdement à la ruiner du jour où il commença à prévoir les coups qu'elle lui porterait, ne sut alors se fier franchement ni aux amis ni aux ennemis des idées nouvelles, repoussa très-imprudemment Lafayette, entretint plus imprudemment encore une correspondance dangereuse et inutile avec Breteuil, ce que les événements n'ont que trop prouvé.

Louis XVI était timide, sans expérience, et avait été trahi. La pureté de ses mœurs, sa profonde horreur pour toute injustice, sa stricte économie et sa douce humanité rachetaient d'ailleurs bien des fautes. Puis qui aurait le courage barbare de blâmer avec sévérité celui que ses bienfaits mêmes firent monter à l'échafaud? Je me contenterai donc de citer ici de lui des traits peu ou point connus, occupation d'autant plus chère que je crois, après ce que j'ai dit ci-dessus, avoir acquis le droit de le louer sans être soupçonné de bassesse ou d'exagération.

Élevé plutôt, malheureusement, pour le ciel que pour le trône, la bienfaisance et la modération furent les traits principaux du caractère de Louis XVI : dès son enfance il consacrait l'argent qu'on lui donnait au soulagement du pauvre; aussi bon fils qu'il fut fidèle époux et père tendre, il fondit en pleurs au moment où, pour la première fois, il s'entendit nommer *Monsieur le Dauphin;* et son premier mouvement, lors de son avénement, en fut un d'effroi en songeant à la pesanteur du fardeau qu'il allait avoir à porter; puis il dit alors à Monseigneur, comte d'Artois, et à Monsieur, comte de Provence : « Je ne veux pas que vous m'appelliez *Sire* ou *Votre Majesté;* je perdrais trop en perdant le doux titre de frère. » Il sortait souvent en secret pour aller visiter et soulager des indigents; on s'en aperçut : « Je ne puis donc, dit-il, aller en bonne fortune sans qu'on s'en informe. »

Le mot *resurrexit* écrit sur la statue d'Henri IV lors de son avénement l'avait touché jusqu'aux larmes, et décida peut-être de sa vie et de sa mort. « Quel fardeau pour moi! s'écria-t-il souvent. Vous êtes plus heureux que moi : vous pouvez abdiquer. » Ce fut par ces paroles qu'il reçut avec regret la démission de M. de Malesherbes.

Durant son voyage à Cherbourg, en juin 1785, charmé des acclamations dont il était l'objet, il écrivit à la Reine : « L'amour de mon peuple a retenti jus-« qu'au fond de mon cœur. Ah! l'on peut comman-« der ailleurs, mais c'est en France qu'on règne. »

Durant l'hiver de 1783 à 1784 il se promenait dans l'avenue de Versailles, où passaient en même temps de superbes traîneaux destinés aux courses de la Reine et des charrettes chargées de bois. « Voilà mes traîneaux, » dit-il en soupirant. Ce bois, en effet, acheté par lui et payé des fonds de sa cassette, devait être distribué aux indigents.

Il détestait le jeu, méprisait les joueurs : il n'en fut pas moins entraîné un jour à perdre cent mille francs; mais ne voulant pas faire supporter au peuple une faute qu'il se reprochait, il emprunta cette somme comme particulier, et en assigna l'intérêt et le remboursement sur les retranchements qu'il fit dans ses dépenses personnelles.

Pénétré de la puissance de la France, il disait

souvent à ses ministres : « Quand on est fort, il faut être modéré. »

Il avait confié l'éducation du Dauphin au plus modeste des grands seigneurs de la cour, en lui associant des gens que l'estime publique et non la faveur lui indiqua, en leur prescrivant de ne jamais appeler son fils *Monseigneur*, mais simplement *Monsieur le Dauphin*. Voulant inspirer ses propres sentiments à son fils pour dompter son naissant orgueil il lui répétait sans cesse : « Songez que vous n'êtes qu'un homme comme tous les autres, mais un homme dévoué par état au bien public; tous vos droits seront des devoirs, toutes vos erreurs des calamités, et vos fautes volontaires des crimes. »

Encore un trait qui m'avait ci-dessus échappé : sur une liste d'enfants à placer aux écoles militaires il se trouvait un seul nom qui ne fût pas appuyé de recommandation. « Eh bien! dit le Roi, c'est moi qui le protégerai. » Ce prince, durant l'hiver de 1778, parcourait Versailles incognito pour s'assurer que les pauvres reçussent les secours qu'il leur destinait, supprima les sentinelles du château pour que les misérables pussent venir se chauffer dans ses cuisines, leur y faisait distribuer de la braise et des écuelles de soupe; soins dans lesquels il se surpassa encore lors du rigoureux hiver de 1784 à 1785.

Il s'était acquis l'estime de l'étranger comme celle de la France. La Société de médecine ayant adjugé

son prix annuel à Thomas Ossif, médecin anglais, on lut sur le mémoire couronné l'épigraphe suivante :

Hæc ego, dum felix nimium tu Gallia, regem;
Pacis habes, legumque et libertatis opicum.

Il savait très-bien la langue latine, et Tacite était son auteur favori; il apprit secrètement l'anglais, pour n'être pas trompé par ses ministres sur la teneur des journaux britanniques; il eût pu être mis au rang des plus savants géographes.

Ses études assidues et la nature de sa constitution exigeaient un mouvement forcé: c'est ce qui le conduisait à la chasse, durant laquelle on le vit parfois descendre de cheval pour couper du bois ou exercer ses forces par d'autres violents travaux ; c'est aussi ce qui lui avait fait choisir la serrurerie, pour se délasser des fatigues de l'esprit par un genre d'occupation sédentaire, nécessaire à sa santé. Enfin Louis XVI aima et protégea les arts: ce fut lui qui le premier destina la galerie du Louvre à la réunion de leurs chefs-d'œuvre, et commanda la statue des hommes dont la France s'honore.

Ce prince sans prévoyance quand personne n'en paraissait avoir, qui fut toujours bon mari, bon père, bon parent, excellent maître, qui n'éprouva d'exaltation qu'à l'idée seule d'être aimé, qui eût été un ami parfait si les rois pouvaient avoir des amis, dont

le supplice indigna l'Amérique républicaine, où une statue lui est consacrée, put, de l'échafaud même, pardonner à ses bourreaux ; mais ceux-ci devaient-ils trouver un protecteur dans son successeur et son frère ?

XIX

ASSEMBLÉE DES NOTABLES.

Je soupais chez le comte de Berchini dans un des derniers jours de décembre 1786. Le vicomte de Ségur arrive de Versailles : on l'entoure et on lui demande des nouvelles. Lui, prenant un air mystérieux, dit à mi-voix :

— Une très-grande, très-importante, et que vous aurez peine à croire.

— Quoi donc?

— Le roi vient de donner sa démission.

On rit, on demande le fin de cette plaisanterie.

— Ce n'en est pas une, poursuit-il; et il annonce l'arrêt du conseil qui convoque une assemblée de notables. Grande rumeur : hommes, femmes raisonnent à perte de vue sur ce sujet; puis la grande importance des petits intérêts du jour le fait oublier.

Le propos cependant est répété et parvient jusqu'au Roi, qui ordonne au vicomte de Ségur de ne paraître ni à Paris ni à la cour. Il passa le temps de

cette espèce d'exil à Luzancy, terre du comte de Berchini; et là se trouvait en même temps que lui, et également exilé sur la demande de Carnot, le romancier Laclos, pour avoir osé critiquer l'éloge de Vauban, composé par le futur républicain régicide.

L'idée de cette assemblée de notables avait été suggérée par l'état embarrassant des finances et la crainte d'une opposition parlementaire à de nouveaux impôts. On croyait échapper à ce double inconvénient par la réunion d'hommes qui avaient tout à attendre où à redouter de la cour, et l'on évitait même jusqu'à l'influence de l'esprit de corps, toujours puissant sur des magistrats que leur inamovibilité rendait indépendants.

Tout semblait avoir été prévu pour faciliter le succès du ministère, car la division en sept bureaux, dont quatre suffisaient pour faire passer une délibération prise dans chacun d'eux à la pluralité des voix, était d'autant plus heureuse que le gouvernement pouvait ainsi triompher en gagnant moins d'un tiers des votants. Mais l'on n'avait prévu ni l'influence d'un public facilement exalté sur les opérations d'une assemblée vaniteuse et qui croyait représenter la nation, ni celle des deux factions Necker et Loménie.

D'ailleurs M. de Vergennes, le plus accrédité des ministres, et peut-être le plus froid et le plus ferme de tous, mourut dans l'espace de temps qui sépara

la convocation de l'ouverture des notables ; et M. de Calonne, à qui l'on refusait tout à l'exception de l'esprit, ayant négligé de ménager les uns et imprudemment attaqué les autres, se voyant en butte à une chaleureuse opposition, perdit la tête dès le jour d'un grand comité chez Monsieur, frère du Roi, où, après avoir dit avec amertume à l'archevêque de Narbonne (Dillon), qui le pressait vivement :

— Mais, monseigneur, tout le monde a des dettes; vous-même vous en avez !

Celui-ci lui répondit :

— Et vous, monsieur de Calonne, vous en aviez.

Ce mot piquant, commenté de bouche et par écrit, irrita le ministre : il fit une espèce d'appel au peuple par la publication de l'Avertissement de ses mémoires. Ses ennemis en profitèrent pour le perdre, et son opération fut manquée.

M. de Calonne avait le travail très-facile, et abusait de cette facilité pour se livrer à la paresse. Aussi avait-il attendu jusqu'au dernier moment pour préparer celui qu'il devait présenter aux notables ; il en résulta qu'il ne le fut qu'avec un extrême désordre dans la partie la plus essentielle, le déficit du Trésor, ce qui donna à ceux qu'il attaqua imprudemment de puissantes armes contre lui. Le déficit annoncé effrayait déjà les esprits : il l'avait réellement exagéré en le portant à 113 millions. Quelques notables le firent monter à 140 millions, et dans cette hypo-

thèse même, la guerre d'Amérique ayant coûté un million 400 mille francs, c'en était l'intérêt à dix pour cent, et cette somme énoncée avait été utilement employée à rétablir notre marine, détacher l'Amérique de l'Angleterre, affranchir les mers, et assurer les bases de notre supériorité maritime et commerciale, dont les progrès journaliers tenaient du miracle.

Au reste, quoique rédigés avec précipitation, les plans de M. de Calonne étaient généralement bons : ils eussent contribué tout à la fois et au soulagement du peuple et à l'entière libération de l'État. Aussi le Roi les avait-il accueillis avec les transports les plus vifs; mais ceux à qui on les soumettait, à qui l'on demandait leur avis sur l'établissement d'impositions nouvelles avaient bien le droit d'exiger des états de recettes et de dépenses ; ils le firent. Calonne, avec une légèreté très-inconvenante dans un ministre, répondit : « Ces Messieurs sont bien curieux. » Il les refusa donc, et, dans le fait, ce travail préparatoire si indispensable alors n'était point exécuté encore. Quelques exaltés, Lafayette entre autres, préférèrent le nom des états-généraux. Des hommes plus sages en frémirent : ils s'entremirent pour concilier les esprits; et Calonne était sur le point de l'emporter quand il commit une double imprudence en attaquant les calculs financiers de M. Necker, qu'il remit en scène ainsi que son parti, très-puissant alors

dans l'opinion, et en faisant entrer la multitude dans une discussion qu'il était de son intérêt comme de son devoir d'en écarter. Ce fut par cet appel au peuple dont nous venons de parler. Les notables s'en irritèrent; le ministre d'ailleurs était haï des parlements comme ayant fait partie de la commission de Bretagne, dont La Chalotais avait été sur le point de devenir la victime, et il l'était de l'administration eu égard à son extrême légèreté. Mais, en dépit des cris de tous, jetés par la prévention et répétés par l'ignorance son administration en elle-même n'a jamais pu être solidement attaquée.

Le plus grand de ses torts, comme sujet du Roi, fut la convocation des notables pour délibérer sur ce qu'ils auraient dû seulement être appelés à approuver; et, comme ministre, d'avoir admis aux notables ceux qu'il devait savoir être ses ennemis.

Dès qu'il fut renvoyé M^me^ de Chabannes se fit gloire de se déclarer son amie; il partit, et elle demanda à le suivre.

M^me^ d'Harvelay l'épousa dans son malheur et lui apporta sa fortune, qui montait à 22 millions, qu'il employa au service des princes exilés. Je les ai vus l'un et l'autre à Paris dans une grande pauvreté. Calonne s'était brouillé avec les factieux en réprouvant Necker, il se brouilla avec les royalistes en attaquant les sottises de l'émigration, il se brouilla aussi avec l'autorité consulaire par un travail qui lui fut de-

mandé sur les finances, et pour lequel on lui fournit méchamment des notions fausses; et mourut d'une pleurésie gagnée en courant après le premier ballon à parachute. Calonne avait des vues administratives rapides et étendues, un esprit facile, une élocution séduisante; mais ses mœurs nuisaient à ses talents, qu'on ne peut révoquer en doute.

Précédemment à la chute de Calonne, une direction nouvelle imprimée aux esprits avait mis en mouvement tous les genres de prétentions. Les femmes, qui depuis près d'un demi-siècle n'ambitionnaient plus les rôles des Montespan et des Pompadour, commençaient à parer leur frivolité d'un vernis philosophique; les gens importants par le valetage se crurent prêts à acquérir une importance nationale; les freluquets même attendaient impatiemment l'ouverture des assemblées provinciales, tout en fondant leurs succès de salon sur un persifflage qui consiste à déclarer sot celui qui ne vous prend pas pour un menteur.

M^me^ de Staël se signala parmi les premières par ses conciliabules, où n'étaient reçus que les admirateurs de son père. M. de Lafayette, presque oublié depuis la guerre d'Amérique, fit bassement la cour à Calonne pour être nommé. La liste était complète: il fallut pour le satisfaire rayer M. de Nouailles; et le héros ne reconnut cette faveur qu'en dénonçant celui de qui il la tenait. Les petits seigneurs, qui s'en croyaient de fort grands, commencèrent, de leur

côté, à nuire aux intérêts du Roi en cherchant à ridiculiser de graves personnages estimés dans leurs provinces, et qui avaient le tort, irrémissible à leurs yeux, de ne ressembler en rien à des fats de cour.

De leur nombre était le prince de Léon, qui, cherchant à persifler M. de la Grandière, magistrat très-estimé dans sa province, qu'il avait placé à table entre lui et l'un de ses complices; le voyant étourdi de son babil et muet d'étonnement il lui dit d'un ton railleur :

— On prétend que vous avez beaucoup d'esprit.

— On me fait trop d'honneur, répondit-il. Je ne suis cependant pas un sot, mais je me trouve entre deux.

Ce calembourg courut. Le prince de Léon me disait chez la duchesse de Montmorenci, sa belle-mère: « On me donne des ridicules, mais du moins je les mendrai. » Tel était tout l'héroïsme du petit homme. Il obtint, en émigration, le commandement d'un corps d'émigrés, par le crédit de sa femme près de lord Hawkesbury. Se croyant alors un grand personnage des temps féodaux, il dit un jour à Monseigneur comte d'Artois, dont il était mécontent : « Je vous quitterai et j'irai me mettre à la tête de mes Bretons », persuadé que le nom de Rohan, auquel il n'avait aucun droit, lui ferait un parti dans cette province, où alors il était totalement inconnu. Puis, gentilhomme de la chambre à la Restauration, il

affectait de se donner pour le protecteur de la patrie des Duguesclin, Clisson et Moreau, qui l'ignorait entièrement. Mais la cour commençait à le regarder comme une puissance, et, à sa mort, fit retentir les journaux des vertus et des talents de cet invalide de la sottise et de la fatuité.

Si je cours ainsi à la suite du moindre objet qui se présente à ma mémoire, c'est, comme je l'ai déjà dit, que je n'écris pas ici une véritable histoire : ce sont uniquement mes notes, rassemblées avec le plus d'ordre qu'il m'est possible de le faire; ce sont mes souvenirs, que j'y rattache à mesure qu'ils se réveillent; ce sont les lacunes de ces souvenirs et de ces notes, qu'en dépit des règles de la chronologie je crois utile de remplir.

Pour en revenir aux notables, ils ne produisirent d'autres effets que de porter l'archevêque de Toulouse au ministère et de forcer la cour à recourir aux parlements, d'autant plus puissants dès-lors qu'on avait indiscrètement avoué la crainte qu'on en avait, et d'exalter les esprits, d'effrayer les créanciers de l'État, de montrer enfin l'impuissance où le gouvernement était de marcher par lui-même. Pour un roi puissant tel que le monarque français l'était devenu depuis le cardinal de Richelieu, cela pouvait après lui n se nommer *donner sa démission*.

XX

LES BRIENNE. — D'ORLÉANS.

Les notables avaient mis autant d'ineptie et d'ignorance que de fureur dans leurs attaques contre Calonne. Son successeur fut l'héritier de cette haine, qui se dirigeait moins encore contre l'homme que contre le dépositaire de l'autorité; c'était l'esprit du temps, et c'est ce qu'en s'occupant de cette époque il ne faut pas oublier.

Maintenant je vais parler d'un ministre que j'ai parfaitement connu, et qui, je crois, a été jugé par la prévention et la mauvaise foi bien plus que par la vérité.

Prêtre, académicien et administrateur, j'abandonne facilement ici ces deux premières qualités, car il croyait à peine en Dieu et écrivait sans talent, quoiqu'il pétillât d'esprit; mais, comme administrateur, il avait justement acquis une grande réputation, et l'eût peut-être accrue dans le ministère sans un fait peu connu que je vais rapporter. Il faut préalablement se rendre compte de la situation de l'État

à cette époque, et des moyens conçus par l'archevêque de Toulouse afin de remédier aux maux tant existants qu'à redouter pour l'avenir.

Les circonstances, en effet, étaient extrêmement périlleuses : l'opération des notables manquée, le ministère retombait sous les prétentions d'une magistrature irritée et enhardie. Des édits, utiles en eux-mêmes et devenus indispensables, sont rejetés au bruit d'un applaudissement universel. Calonne avait éveillé les passions, il les avait dirigées contre les premiers ordres de l'État. De tous ses projets un seul est adopté : c'est celui de ses assemblées provinciales (idée caressée par d'Argenson et le duc de Choiseul) que Turgot voulut réaliser, et plus tard, exécutées comme essai par M. Necker. Depuis cet essai du banquier genévois, comme depuis son compte-rendu et ses divers ouvrages sur l'administration, la fureur d'administrer avait saisi tous les esprits; le cercle de ces prétentions s'agrandit encore par les discussions des notables. Joignez à cela, d'une part, l'éternelle manie de tout fronder, passée subitement et sans étude préparatoire des objets les plus futiles aux matières les plus importantes; de l'autre, la jalousie réciproque, les désordres des corps, des états divers; enfin l'ambition et la vanité, masquées d'un voile philosophique, et vous conviendrez qu'il était difficile de faire ressortir d'un tel chaos une monarchie à la fois puissante et libre; car, si la

force est au besoin pour l'autorité, la liberté était devenue une passion générale, et la nécessité exigeait que l'on conciliât entre eux ces deux éléments directeurs et conservateurs.

Voilà le problème dont l'archevêque, devenu principal ministre, devait donner la solution; mais M. de Brienne, élevé parmi les philosophes, vanté par eux, ne pouvait se soutenir que par leur secours, en cédant aux opinions de son siècle, qui étaient aussi les siennes. Des obstacles de tout genre l'environnaient donc : d'un côté, quoique prêtre, il avait été porté au pouvoir par un parti ennemi des prêtres, et cherché lui-même à affaiblir leur puissance en frappant sur les corps religieux, qu'avec mépris il nommait de la *moinaille*, ce qui lui fit répondre par dom Buquet, honorable Bénédictin : « Moinaille, soit; mais après la moinaille viendra la prêtraille, puis la mitraille, et enfin la religion » , calembourg épigrammatique, renfermant une prophétie dont on ne croyait pas la réalisation si prochaine; d'un autre côté, il avait contre lui tout ce qui tenait aux anciens principes de la monarchie, et jusqu'au Roi, qui l'avait repoussé longtemps, et accepté enfin plutôt que choisi. Il devait donc prendre des mesures bien différentes de celles adoptées par les Richelieu, Mazarin et Fleury; et je pense que ses vues furent aussi saines que ses projets utiles. Elles manquèrent dans l'exécution, et j'en dirai la cause; mais commençons par voir

ses premières opérations échouer par l'obstination plus haineuse que patriotique, et coupable au moins d'imprévoyance, d'un parlement qui ne sentait pas assez que la France, déconsidérée déjà par la connaissance donnée de l'état de ses finances, pouvait prochainement tomber dans le mépris des cabinets européens en soutenant mal ou en abandonnant la Hollande, ce qui en effet est arrivé. Voyons ce parlement rompre les principaux ressorts de l'État par sa déclaration d'incompétence en matière d'impôts et sa demande d'une convocation d'états-généraux du royaume.

Monseigneur comte d'Artois avait été insulté par le peuple en allant faire enregistrer, par ordre du Roi, dans la cour des aides, les édits promulgués en lit de justice, tandis que Monsieur recevait des applaudissements, sur le soupçon d'une opposition aux vues de son frère. Les remontrances des cours souveraines se multipliaient, étaient imprimées, réimprimées, lues et approuvées de toutes parts. Le parlement, exilé à Troyes, recevait publiquement les députations et les hommages des tribunaux de son ressort, et, rappelé bientôt par les intrigues de Mme de Monthelon, mariée depuis à M. de Sémonville, il perdait sa considération sans en devenir moins dangereux. Le ministère enfin échouait dans les résultats espérés de la séance royale du 19 novembre 1787, et perdait ses derniers moyens d'une liquidation qui seule lui

eût donné assez de ressources pour atteindre et convoquer sans crainte les états-généraux, promis alors pour 1792.

Cette séance royale pouvait sauver la monarchie si, par une inconséquence digne de celle précédemment commise par Calonne, l'on n'eût pas voulu très-intempestivement faire de l'absolutisme au moment où le ton paternel du Roi, la raison supérieure du garde-des-sceaux, l'annonce de 40 millions de réformes annuelles, l'engagement de publier chaque année un état des finances, entraînaient les esprits sages et réduisaient ceux exaltés au silence. La pluralité des suffrages eût sanctionné les opérations proposées; mais au lieu de les recueillir, l'enregistrement fut ordonné. Le duc d'Orléans requit qu'on y insérât : *du très-exprès commandement du Roi*. Louis XVI, vivement irrité de voir un prince de son sang en opposition avec ce qu'il sentait être le salut de l'État, ne put se défendre d'un mouvement de colère. Louis-Philippe-Joseph protesta contre l'illégalité de la séance. « C'est légal parce que je le veux », dit le monarque. Mais le parlement, le 13 avril 1788, déclara illégaux les emprunts enregistrés et menaça de poursuivre les collecteurs de ces impôts; les revenus diminuèrent, le crédit cessa et l'inquiétude devint générale.

C'est ici qu'il faut rendre justice à certains personnages trop souvent calomniés. Les plus grands

seigneurs, et entre autres les ducs de Coigny et de Polignac, s'étaient empressé de concourir à des réformes qui pesaient sur eux. Ce fut même alors que Mme Dubarry écrivit à la Reine cette lettre si respectueuse et si touchante dans laquelle, unissant la délicatesse à la générosité, elle lui offrait, non pas comme un don, mais comme une restitution, les trésors qu'elle possédait. En effet il y avait alors dans les hautes classes de la société de ce patriotisme qui s'immole, et l'on ne soupçonnait pas encore celui qui ne tend qu'à s'élever.

L'intrigue de Troyes, comme les vaines et subséquentes tentatives ministérielles, était due à un affaiblissement subit des facultés morales du principal ministre, ce que l'archevêque n'avait pu ni prévoir, ni vaincre, ni réparer. Un plan vaste couvait dans sa pensée ; mais le projet accessoire de détourner les esprits d'une funeste direction, en les occupant d'une guerre protectrice des patriotes hollandais, ne fut point adopté, quelque fortes que fussent les raisons sur lesquelles on s'appuyait dans le mémoire que j'ai lu, et qu'avait rédigé le prévôt des marchands, Lepelletier de Morfontaine. Le principal ministre se trouva donc réduit à préparer dans le plus profond secret le coup d'état qu'il avait médité, et qui, se coordonnant avec les assemblées principales, pouvait seul préserver le royaume d'un bouleversement total et lui rendre, dans un système

complet d'ordre et de liberté, sa force et sa considération.

Cette opération consistait en la création d'une cour plénière, composée de la grand'chambre du parlement de Paris, des princes, pairs, grands-officiers de la couronne, maréchaux de France, gouverneurs des provinces, de dix conseillers d'état et maîtres des requêtes, et magistrats principaux des cours souveraines, c'est-à-dire deux membres de la chambre des comptes et deux de la cour des aides de Paris; un député de chaque parlement du royaume, enfin de quelques prélats et autres personnes nommées par le Roi; cour qui seule enregistrerait les édits royaux, grande magistrature vraiment monarchique dont les membres, non héréditaires, devaient être inamovibles, et sous la présidence du garde-des-sceaux ou du chancelier en l'absence du Roi, et, en l'absence de celui-là, du premier ou autre président du parlement de Paris; corps à sessions fixes et annuelles, du 1er décembre au 1er avril, et auquel plus tard (et telles étaient les vues secrètes du ministre) pourrait être jointe une chambre basse, composée de députés propriétaires élus par les assemblées provinciales, quand les administrations des états de province auraient opéré l'éducation politique d'un peuple jusque-là étranger aux affaires publiques. L'idée de cette création ultérieure m'a été affirmée par l'abbé de Loménie. Les

attributions des parlements, ainsi restreintes, l'étaient encore par la création des grands bailliages, dont un nommé Piépope de Langres avait donné l'idée et fait le travail. Plusieurs édits utiles à la réformation de la justice devaient ajouter aux avantages de ces opérations, présentées comme rappelant les anciennes formes monarchiques, en même temps qu'elles étaient d'accord avec les progrès de la société, et rattachaient le présent au passé en prévenant les maux à venir.

Je rapporte ici ces choses telles que, dans leur ensemble, elles m'ont été dites à Brienne par l'abbé de Loménie; je les reproduis sans éloge et sans blâme, car s'il m'est démontré qu'un gouvernement représentatif tel qu'on le conçoit aujourd'hui, fondé sur la souveraineté du peuple, est non-seulement le dissolvant nécessaire de toute monarchie, mais un obstacle même à la durée d'une institution même républicaine; s'il m'est démontré que cette souveraineté du peuple, considérée comme base sociale, ne saurait être hypothétiquement admise qu'à la condition de demeurer muette, comme elle le fut sous les mains de fer de Napoléon, ou d'être, comme dans la constitution d'Angleterre, rendue nulle par des fictions de loi qui ferment toute voie à son action désorganisatrice; s'il m'est démontré que le plan politique du principal ministre eût placé en regard de l'autorité une opposition plus désordonnée, plus passionnée, plus

redoutable que celle des parlements, je sentais aussi qu'il est des temps et des circonstances où l'homme d'état, impuissant à lutter corps à corps contre une opinion générale et forte, en était réduit, tout en la satisfaisant, à se contenter d'atténuer indirectement les vices d'un principe ruineux qu'il ne pouvait victorieusement attaquer de front.

Pour conduire à bien une si vaste entreprise il fallait de la fermeté, et l'archevêque de Toulouse en avait eu; mais il était depuis longtemps affligé d'une dartre vive, dont l'excès du travail augmentait l'inflammation et la supuration. Ses bons amis de cour en parlèrent à la Reine et l'effrayèrent sur les dangers que courait le Roi, renfermé fréquemment et plusieurs heures de suite avec son ministre. Celui-ci en fut instruit, fit appeler son médecin Barthès, et lui dit :

— Faites comme vous voudrez, mais il faut que sous vingt-quatre heures je sois guéri de cette plaie.

— En la faisant rentrer je puis vous tuer.

— N'importe! Plus tard vous verrez ce qu'il y aura à faire, mais pour aujourd'hui il faut m'en débarrasser.

Barthès la fait rentrer, mais l'homme du lendemain ne ressemblait plus à celui de la veille. Le public, étonné des incertitudes et de la faiblesse du ministre, crut que l'archevêque avait agi sans prévoyance et sans vues. Il avait au contraire cal-

culé et les résistances et les moyens de les vaincre; mais le ravage interne d'une humeur âcre, active et répercutée devint, entre mille autres peut-être, la cause d'une Révolution qui marchait déjà à grands pas, et celle sans laquelle toutes les autres eussent peut-être échouées. Que ceux qui aiment attribuer de grands événements à de petites causes s'arrêtent à celle-ci; qu'ils songent néanmoins que, pour devenir éminemment productrices, ces petites causes ont besoin que tout soit disposé de manière à les faire valoir.

Je ne reproduirai pas ici ce qu'on a lu dans maint et maint ouvrage sur les querelles parlementaires à cette époque; mais ce qui est moins connu et que je sais de source certaine, c'est que, lors de la promulgation des lois qui érigèrent la cour plénière, tout le grand banc du parlement, à l'exception de quelques têtes volcaniques, les eût accueillies avec faveur s'il n'avait été lié par le serment qu'il venait de faire de s'opposer à toute innovation. Ce fut donc avec regret que beaucoup protestèrent contre une opération dont ils sentaient l'utilité.

Par suite de l'anarchie morale où l'on était tombé, et des mesures insuffisantes et incertaines du ministère, les désordres s'accrurent, le pain manqua, nulles ressources salutaires ne furent trouvées, et pour la première fois l'on vit couler le sang dans les rues de Paris. Les paiements bientôt se font un tiers

en inscriptions, et le ministre est brûlé en effigie par le peuple, avec un manteau dont le tiers est en papier. Le ridicule se joint à la haine, et l'archevêque, chassé par les conseils du comte d'Artois, comme Calonne l'avait été par ceux de Monsieur, devient cardinal, et propose lui-même le rappel de M. Necker, le seul homme alors accrédité dans l'opinion.

La rage contre le cardinal fut poussée au point que M. d'Antraigues, aussi violent révolutionnaire alors que depuis il se montra royaliste outré, sachant que le prélat disgracié partait pour Rome, courut jusqu'à Lyon pour l'insulter. Ce d'Antraigues n'est historiquement remarquable que pour avoir le premier fourni le modèle du style révolutionnaire dans un mémoire sur les états-généraux, par ses intrigues avec les différents corps, et sa mort sous le poignard d'un domestique, qui se tua lui-même, emportant ainsi dans la tombe le secret de son crime. L'ex-ministre avait, à Lyon, échappé à la rage de ce forcené, mais il n'échappa pas à un sobriquet flétrissant, celui de *Mazarinet*. Le cardinal, devenu archevêque de Sens, se retira plus tard dans sa famille, dont il était adoré, et vécut parmi des amis que sa chute ne lui avait pas enlevés.

Lors du serment à la constitution civile du clergé il renvoya son chapeau rouge, cherchant, par de la prudence, à échapper aux rigueurs d'une révolution qu'on ne lui avait pas permis de prévenir; et,

jugeant enfin sa sûreté impossible, il s'empoisonna à Sens le jour même où l'ordre de l'arrêter et de le traduire au tribunal révolutionnaire avait été signé à Paris.

Par suite de la protestation du duc d'Orléans dans la séance royale du 19 novembre 1787, ce prince avait été exilé à Villers-Cotteret, tandis que les deux conseillers Freteau et Sabatier étaient emprisonnés, l'un à Dourlens, l'autre au Mont-Saint-Michel. Quand le baron de Breteuil vint signifier à Louis-Philippe-Joseph sa lettre d'exil, il voulut monter dans la voiture du prince, en lui disant :

— J'ai ordre de vous accompagner jusqu'à la sortie de Paris.

— Vous pouvez donc monter derrière, lui est-il répondu; car l'ordre ne porte pas que je vous aurai à mes côtés.

Mais à ce propos très-insolent à l'égard d'un ministre du Roi succéda bientôt l'ennui d'être arraché à ses plus douces habitudes, et son violent amour pour Mme de Buffon ne trouvait de distraction que dans la fureur de la chasse, qui parfois l'entraînait loin de sa résidence. Aussi, un jour que je me promenais à cheval avec le duc de Lianceourt, à peine étions-nous sortis de Soissons, où se tenait alors pour la première fois l'assemblée de la province, que nous nous trouvons en face du duc d'Orléans, amené jusqu'aux portes de la ville à la suite du cerf

qu'il avait poursuivi; et, tandis que je demandais au vicomte de Ségur des nouvelles des dames, d'Orléans et Liancourt causaient avec vivacité. Je sus plus tard que l'objet de cette conversation était d'engager le duc à écrire à la Reine en faveur du prince; que déjà Mme de Montesson, voulant faire la belle-mère quoiqu'elle n'eût pas été reconnue pour telle, pressait vivement le principal ministre et l'abbé de Vermon; que Mme de Lamballe plaidait près de Marie-Antoinette la cause de son beau-frère; que Mme de Polignac était sollicitée par le baron de Bezenval, et que M. de Valence, envoyé à Villers-Cotterets, avait déterminé le prince à écrire au Roi pour lui demander la permission de passer son exil au Raincy. Cette entrevue n'était cependant pas fortuite, car le prince avait écrit un mot au duc, et, ce que j'ignorais, notre promenade n'était arrangée que pour lui donner l'air d'une rencontre imprévue, et en avoir un témoin qui pût l'attester de bonne foi.

Si maintenant on examine les causes qui, indépendamment de la marche du temps et des accidents particuliers, ont influé le plus sur nos troubles, on verra que Turgot, par le mépris qu'il inspira pour les anciennes institutions, Necker en occupant les esprits d'idées administratives, Calonne en effrayant sur l'état des finances et dirigeant la haine populaire contre les premiers ordres politiques, Loménie enfin en invitant tous les écrivains à donner leurs

vues sur la convocation des futurs états-généraux, ce qui ouvrit une vaste carrière à la puissance de la presse, et jeta le gouvernement au sein des écueils, que rendaient encore plus redoutables l'inexpérience du Roi et l'impéritie de tout ce qui l'entourait, on verra, dis-je, que ces quatre ministres furent ces causes principales. Mais ce qu'on ne saurait trop remarquer ici, c'est que les actes du gouvernement et les innovations tentées par le principal ministre n'étaient encore combattus qu'au nom des lois constitutionnelles dont on allait bientôt nier l'existence, et surtout que les opposants, au nom de la liberté, étaient alors ce clergé, cette noblesse et ces parlements proscrits bientôt comme les fauteurs du despotisme par des gens qui, jetant dans le creuset révolutionnaire tout ce qui constituait l'institution monarchique pour en retirer une liberté hypothétique, rappellent l'extravagance de ces alchimistes qu'on voyait jadis se ruiner dans le chimérique espoir de faire de l'or.

XXI

CAULAINCOURT ET SÉMONVILLE.

Parmi les causes secondaires, mais puissantes d'une révolution qui, dérivant essentiellement de causes anciennes et indestructibles, pouvait sans doute être dirigée ou modifiée, quoique non totalement empêchée, j'en citerai ici une généralement inconnue, dont cependant je puis affirmer l'existence comme témoin, ainsi que le feraient quelques autres personnes vivantes encore, parmi lesquelles il y en a de fort importantes aujourd'hui.

A l'époque donc que je viens de retracer dans le chapitre précédent les matières inflammables étaient partout amoncelées, mais la mèche qui devait produire l'explosion n'avait pas encore été allumée. C'était au plus fort des discussions élevées entre la cour et le parlement de Paris. M. de Sémonville (grand-référendaire depuis lors de la chambre des pairs), sortant d'une des séances de son corps, qui se livrait à une effervescence sans but et même sans espoir, vint souper chez Mme d'Harville, et s'y plaignait du peu de force que

la magistrature avait à opposer au ministère. Caulaincourt, à peine échappé de l'enfance, lui dit : « Vous êtes embarrassé par un bien léger obstacle : demandez les états-généraux, et tout fléchira devant vous. » Ce mot, hasardé précédemment aux notables, où il avait manqué son effet, tant les choses ne sont réellement que ce que les font telles ou telles circonstances, devint un trait de lumière pour le magistrat. A la première assemblée des chambres, il y fait la proposition qui lui a été suggérée, en y joignant la déclaration de l'incompétence du parlement en matière d'impôts. Sa motion est accueillie en dépit des sages observations de quelques anciens magistrats, et par cela seul la révolution est décidée.

Pour en revenir à Mme d'Harville, c'est principalement chez elle que j'ai appris à connaître les Lameth, qui en agirent si lâchement envers la cour pour se vouer au parti de la Révolution. L'aîné passa pour un sot parce qu'il n'y figura point; mais Charles l'embrassa comme un fou, Alexandre comme un factieux, et Théodore avec une extrême timidité.

Ce fut Mme de Maupeou qui me jeta dans la société Harville, où je vis la fantasmagorie des premiers révolutionnaires, et la folie de leur impraticable *démocratie royale*, projet absurde, renouvelé aujourd'hui sous le nom de *charte constitutionnelle*.

C'est là que j'ai pour la première fois rencontré le jeune comte Stogonaff, amené par son gouverneur Romme, trop célèbre depuis. Cet enfant, qui fréquentait avec zèle les Jacobins, disait, dans un enthousiasme qui nous amusait : « Le plus beau jour de ma vie sera celui où je verrai la Russie régénérée par une semblable révolution! Puissé-je alors y jouer le rôle que joue ici l'admirable Mirabeau! » Arraché de cette caverne par les soins de son respectable père, il applaudit, du moins par ses vœux, à l'événement tragique qui termina le règne de Paul Ier; changea bientôt de conduite et d'idées, se montra l'un des ennemis les plus acharnés de Napoléon, vit périr son fils unique à la bataille de Crane, et mourut de douleur un an après, se rappelant peut-être avec remords sa prédilection en faveur des principes dont les résultats lui avaient été si funestes.

Quant à Caulaincourt, neveu de Mme d'Harville, je ne l'ai depuis lors rencontré que chez le ministre Benezet, où il avait conduit un ministre ottoman. Il me parut formé par ses voyages; et je désire vivement que la manière dont il a raconté l'arrestation du duc d'Enghien soit exacte. Je n'ai cependant pas voulu le voir à Pétersbourg, quoique son beau-frère Saint-Aignan m'en ait pressé. Doué d'esprit, de talents même, que la postérité le juge!

Pour Sémonville (mannequin d'un jeune fou

aussi révolutionnaire alors qu'il devint le sujet très-soumis d'un empereur absolu), Sémonville disait dans son discours du 17 juillet 1787 : « Quel danger le Roi « peut-il craindre en rassemblant les trois ordres? Au- « rait-il oublié ces transports dont ont retenti nos pro- « vinces lorsque Sa Majesté les a honorées de sa pré- « sence? Chacun des prélats s'est empressé d'expri- « mer dans l'assemblée des notables combien ils « étaient éloignés de toute prétention qui pût agra- « ver les contributions publiques. L'élévation des « grands n'est plus qu'un moyen de défendre le fai- « ble, de soulager ses peines, d'assurer ses réclama- « tions; les princes du sang sont les premiers gen- « tilshommes du royaume, et les nobles suivent les « traces de ceux qui sont leurs chefs. Profitons du zèle « du clergé, de l'amour des peuples, de la généro- « sité de la noblesse, et pensons que plus l'autorité « est grande, plus elle doit être confiante, que plus « le Roi sera entouré de ses peuples, plus il sera re- « gardé comme leur bienfaiteur et leur père. »

XXII

DEPRÉMESNIL.

J'ai beaucoup aimé Deprémesnil, mais n'ai pas toujours partagé ses opinions. Il joignait à infiniment d'esprit, à des vues droites et à un cœur excellent la plus mauvaise tête que j'aie jamais connue. Fou au moment du magnétisme, commentateur de Nostradamus, dévot janséniste plutôt que pieux chrétien, adversaire forcené de M. de Lally-Tolendal, dont les talents sont aussi équivoques que la naissance, ardent parlementaire par-dessus tout, il vit le triomphe de la liberté, qu'il chérissait, dans ce qui devait nécessairement la détruire, mais ce fut à cette noble illusion seule qu'il sacrifia.

Né à Chandernagor, et neveu d'un adversaire du comte de Lally, ce fut pour défendre la mémoire de son oncle qu'il se fit l'adversaire de M. de Tolendal et porta dans cette affaire toute la chaleur de son âme et toute l'effervescence de son esprit; mais cette chaleur, souvent trop ardente dans les querelles par-

lementaires, était parfois tempérée par l'amour de l'ordre. Aussi ce fut lui qui, voyant déjà les dangers du trône, persuada au parlement, exilé à Troyes, d'enregistrer les édits. Effrayé plus tard de l'effervescence générale, ce fut encore lui qui projeta et qui proposa qu'il fût demandé au parlement des impôts en promettant les états-généraux pour dans deux ou trois ans au plus tard; que dans cet intervalle on fît des réformes, des économies, afin de pouvoir, au temps fixé, présenter au public le tableau d'une situation propre à détruire les funestes effets de la révélation du déficit. Mais le gouvernement répondit sottement et méchamment que Deprémesnil était vendu à la cour, ce qui le discrédita et l'irrita. Puis elle fit manquer une opération salutaire dans cette séance royale où Deprémesnil parla avec autant de sagesse que de force, et après laquelle il parvint encore à calmer les têtes parlementaires. Cependant, malgré de tels services, il fut constamment insulté par des pamphlets que payait le gouvernement, qui aurait dû et pouvait se l'attacher, non en esclave ni par des faveurs, mais par de la confiance, en lui donnant le secret du coup d'état prémédité, et en le lui montrant comme un pas vers un ordre solide de liberté légale et monarchique. Ces injures imprudentes ne le firent cependant pas dévier de ses principes: son triomphe après son emprisonnement ne l'enivra point, et il soumit à l'autorité l'arrêté du parlement du 5 décem-

bre 1788, acte où sa bonne foi fut jouée par l'astuce de M. Necker. Mais remontons ici à l'époque où il contraria, sans les connaître entièrement, les vues secrètes du ministère.

Ce projet de la cour plénière parut être à Deprémesnil la destruction d'un état de choses qu'il ne soupçonnait pas encore ruiné par sa base. Ce fut ce magistrat imprévoyant qui en surprit le secret, qui le dénonça, qui échauffa le zèle irréfléchi des pairs, et particulièrement des ducs d'Uzès, de Praslin, de Larochefoucault, de Charost, de Fitz-James, de Luxembourg, de Brancas, de Gèvre et d'Aumont, non moins coupables peut-être que le furent plus tard les trente-sept gentilshommes déserteurs de la noblesse aux états-généraux, ou plutôt non moins inexpérimentés qu'eux; car, en jugeant les hommes, il faut toujours sentir combien un être naturellement sujet à l'erreur a besoin d'indulgence, et préférer, dans le bien ou le mal qu'on remarque en lui, le côté le plus favorable et celui qui fait le plus d'honneur à notre espèce, souvent moins perverse que faible.

L'histoire du temps nous apprend les détails du fameux siége du Palais par ce d'Agout qui, plus fier que courtisan, s'était battu avec Monseigneur le prince de Condé, irrité de ce que le héros de Fridberg eût osé lui proposer d'épouser M^me^ de C***, sa maîtresse; mais ce que je n'ai vu rapporté nulle part, c'est qu'au moment où Deprémesnil

se livra il lui fut conseillé de se rendre à pied jusqu'à l'hôtel de la police (et il n'avait nul refus à craindre à cet égard), de haranguer le peuple qui l'aurait suivi, de lui recommander la modération et l'obéissance afin d'exciter son enthousiasme, de résister alors à toute violence qu'on eût voulu employer pour le délivrer, de protester sans cesse de son zèle pour l'État et de sa confiance aux sentiments paternels du Roi. Il eût par cette conduite fait trembler le ministère et forcé l'autorité à le relâcher. Il le sentit, mais voulut jouer le rôle d'un magistrat et non celui d'un factieux. Il s'en est repenti depuis et me l'a dit, persuadé que peut-être le parlement, saisi alors de l'autorité, en eût usé avec plus de fermeté que la cour. Au reste, enfermé d'abord, relâché depuis, député enfin aux états-généraux, il s'y conduisit avec noblesse, courage et fidélité, et combattit pour ce qu'il croyait juste sans se flatter d'un heureux succès.

C'est le 20 juin 1792 que j'ai vu Deprémesnil pour la dernière fois. Mon honorable ami brûlait de s'immoler au salut d'un Roi qui fut si grand dans cette occasion, mais pour lequel nous n'eussions pu que mourir, car nous étions sans armes, avec défense de les prendre pour sa sûreté. Deprémesnil, assassiné plus tard par le peuple, ne se guérit que pour perdre la vie sous le fer du bourreau. Là finit pour lui une révolution dont il aida les premiers progrès en la croyant utile à nos libertés, et qu'il eut bientôt en horreur, prévoyant qu'elle n'enfanterait que le crime et la tyrannie.

XXIII

LES PRÉSIDENTS DUPATY ET PONT-CARRÉ.

Dupaty, président au parlement de Bordeaux, homme travaillé de l'amour de la réputation et qui, avec beaucoup d'esprit, moins de savoir et fort peu de talents, n'était encore parvenu qu'à envelopper de grands mots très-sonores quelques petites idées vides de sens et dénuées de goût, imagina, à l'exemple de Voltaire, de se faire le défenseur des opprimés. Certes le rôle était noble, et pouvait devenir utile s'il n'eût été embrassé par la vanité et déshonoré par de dangereuses déclamations. Puis, quels clients, bon Dieu! allait-il choisir? Des scélérats couverts de crimes, la terreur du pays que j'habitais, dont l'un (Lardoise) avait volé et tenté d'assassiner sa bienfaitrice (M^me^ de Chandion), femme pieuse qui lui pardonna et ne voulut pas contribuer à faire répandre un sang même coupable. Peut-être y avait-il dans la procédure des défauts de forme, mais un jury eût unanimement condamné les prévenus, et, quant à la réformation de l'arrêt, tous ceux qui ont vécu

dans ce temps savent que les deux parlements de Paris et de Rouen aimaient à se trouver mutuellement des torts.

L'annonce de la révision de ce procès frappa de terreur les campagnes que Lardoise avait habitées et dévastées; le mémoire de Dupaty inspira de l'horreur pour nos lois et nos tribunaux; tout condamné parut une victime, tout magistrat un bourreau. Un avocat dont j'ai oublié le nom arracha à la mort une fille Salmon, qu'il épousa depuis, et qui avait été condamnée au feu comme empoisonneuse. Bientôt un scélérat couvert de crimes est interrogé à Rouen sur les motifs de tant de forfaits.

— Qui a pu t'y porter? lui dit M. de Pont-Carré, premier président de cette cour.

— Vous, répondit-il. Je n'étais pas né méchant, mais j'étais misérable. La crainte du supplice m'aurait retenu: pour mon malheur, l'absolution de la fille Salmon, défendue par vous-même, m'a appris que les criminels pouvaient trouver des appuis parmi leurs juges: j'ai espéré être aussi heureux qu'elle, et n'ai plus mis de frein à des excès qui m'arrachaient à la pauvreté. Vous en êtes la cause, et cependant c'est vous qui m'en punirez.

C'était ainsi qu'une fausse philantropie et une rivalité coupable anéantissaient la justice, enhardissaient le crime et préparaient à des troubles! Notre jurisprudence criminelle était-elle donc si barbare? Je voulus

le savoir, et l'étudiai : il en sera question dans un autre article. Mais ce que je remarque ici c'est que, si des magistrats purent être accessibles à l'erreur quand ils étaient exposés, pour en répondre, à la censure de l'opinion, des jurés, qui échappent à celle-ci, en sont-ils nécessairement exempts? c'est qu'une double procédure devait éclairer davantage qu'un arrêt sans appel comme aujourd'hui ; c'est enfin qu'on pouvait légalement revoir une condamnation pour sauver l'innocence ou la réhabiliter, et qu'on ne le peut plus *.

* Il a paru chez Béchet (Paris, 1820) un ouvrage très-utile à consulter et intitulé *Du principe conservateur,* par Mézard, ancien procureur-général.

XXIV

MA PRÉSENTATION. — M. DE CHERVILLE. — M. DE VILLEQUIER.

C'est à cette époque d'agitation, mais non encore de troubles, que je fus présenté à la cour, et suivis le Roi à la chasse, affublé de cet habit gris des débutants que Louis XVI ne voyait qu'avec peine, parce qu'il lui annonçait une nouvelle figure. Le vicomte de Sesmaisons, officier des gardes-du-corps, m'en prévint, et voulut bien avec moi s'écarter des chasseurs, pour m'éviter les brusqueries d'un prince, excellent sans doute, quoique très-peu aimable. J'étais jeune, mais parmi ceux revêtus du costume qui déplaisait au Roi il y en avait un qui ne l'était pas : c'était un noble gentilhomme breton nommé le comte Bobril de Cherville, ancien officier de marine, et procureur-syndic alors de la noblesse de sa province. Sa taille épaisse et courte, sa perruque mal peignée, la peine qu'il avait à monter et à se tenir sur son cheval le rendirent l'objet des plaisanteries grossières du monarque. Elles furent poussées si loin que tout le

monde en était indigné, et que le vicomte de Sesmaisons me dit en haussant les épaules : « Vous voyez qu'il n'a pas plus de sens que de tournure : il serait nécessaire aujourd'hui qu'il se fît des amis, et voilà un ennemi peut-être dangereux qu'il va se faire! » En effet, les édits nouveaux furent refusés en Bretagne, et M. de Cherville, à la tête de trois mille gentilshommes, protesta contre les opérations ministérielles. J'aime à croire que son zèle le guida dans cette opposition, mais sa vanité blessée ne l'excita-t-elle pas?

Que ceux qui aiment les rapprochements de dates se satisfassent encore ici. Le jour de cette chasse où M. de Cherville fut outragé par le Roi était un 21 janvier. Voici encore un autre rapprochement de date bien plus remarquable. La ville de Paris, lors de la naissance du premier Dauphin, donna un bal au Roi, qui s'y vit entouré avec amour. Aux cris des plus bruyants *vivat*, pressé de toutes parts, il dit à la foule : « Mais si vous voulez qu'il vive, ne l'étouffez pas. » Eh bien, ce jour où l'on criait si généralement *vive le Roi* était aussi un 21 janvier.

Ces chasses me rappellent une petite saleté de cour que je veux noter, à la honte de ceux qui se la permettent, et pour l'instruction des princes, qui aujourd'hui devraient s'affranchir d'un si méprisable entourage.

Le duc de Villequier, fils du maréchal d'Aumont

et père du duc de Pienne, homme exigu de corps et d'esprit, était chargé de fournir tous les rendez-vous de chasse des vêtements intérieurs, qu'après un exercice violent l'on est souvent si pressé de changer; mais, comme il savait que jamais le Roi n'en changeait, et que cette fourniture, annuellement renouvelée, lui revenait de droit, il imagina de faire confectionner toutes ces chemises à sa propre taille. Louis XVI cependant ayant eu besoin une fois d'en passer une, ne put y parvenir, et ce prince se contenta de dire : « Qu'on recommande à M. de Villequier qu'il y en ait au moins une qui puisse me servir. » Objet de ridicule, ce petit grand seigneur en sut braver les traits avec l'impudente intrépidité d'un véritable courtisan.

XXV

LIBELLES.

L'on serait difficilement cru des hommes d'aujourd'hui si l'on reproduisait les libelles qui circulèrent alors, et surtout si on en nommait les auteurs. Eh! qui voudrait, après tant d'infortunes, avouer cette prétendue lettre de M. de Guémenée au Roi, pamphlet qui contribua si puissamment à ridiculiser l'archevêque de Sens et le monarque lui-même? Elle est cependant d'un royaliste maintenant très-exagéré, et que je ne nommerai pas; mais je la cite ici pour démontrer combien il y avait de coupables à cette époque. La voici.

Lettre de M. le prince de Guémenée au Roi.

« SIRE,

« Quand j'ai eu le malheur de perdre les bonnes « grâces de Votre Majesté, toute la France applaudit « à l'acte de justice exercé par Votre Majesté sur « ma personne. On m'accusait d'avoir trompé les

« gens crédules qui m'avaient apporté un faible pé-
« cule gagné à la sueur de leur front, et l'espoir de
« leur vieillesse; on ne pouvait me pardonner de
« les avoir réduits à la misère par l'appât d'un gain
« excessif, d'avoir emprunté sans avoir assuré le gage
« des prêteurs, sans leur donner d'hypothèques so-
« lides, d'avoir enfin contracté de nouveaux enga-
« gements lorsque j'avais la certitude de ne pouvoir
« remplir les anciens. Les personnes qui observaient
« de plus près mes actions me reprochaient d'avoir,
« par ton, forcé M^me^ de Guémenée à faire les acqui-
« sitions les plus onéreuses, d'en avoir fait même
« dans un temps où j'aurais dû connaître l'état de
« mes affaires, et savoir que des dépenses aussi ex-
« travagantes devaient tôt ou tard entraîner ma ruine
« et celle de mes créanciers. Hélas! Sire, ce n'est
« pas la seule faute que j'aie commise à l'époque où
« j'avais plus que besoin de ramener la confiance:
« j'ai hasardé les opérations les plus folles, j'ai mal-
« traité ceux de mes enfants qui me faisaient les re-
« présentations les plus justes sur ma prodigalité
« et qui me conseillaient d'assembler ma famille pour
« rétablir l'ordre dans mes affaires. Ces discussions
« domestiques sont venues aux oreilles de mes créan-
« ciers. Le dérangement de mes affaires était déjà
« connu: quand on a vu que je refusais d'assembler
« ma famille ou que je l'éludais, la défiance à aug-
« menté, et il ne m'a pas été possible de remplir mes

« derniers emprunts, ce qui était ma dernière res-
« source; j'ai été obligé de manquer à mes engage-
« ments. Voilà, Sire, le tableau fidèle de mes erreurs.
« Hélas! je le jure, elles ont été involontaires : j'ai
« toujours été trompé par mes gens d'affaires, je
« n'ai jamais connu ma vraie situation que lorsqu'il
« ne m'a pas été possible d'y remédier. J'ai chassé
« celui de mes intendants qui avait le plus abusé de
« ma confiance; après lui j'ai fait un choix plus mau-
« vais encore. Mme de Guémenée a voulu que je con-
« fiasse le soin de mon honneur et de ma conscience
« à un prêtre à qui je n'avais pas voulu donner une
« cure quelques mois auparavant parce qu'il ne
« croyait pas en Dieu : ce malheureux a comblé la
« mesure : il a écarté tout ce qui pouvait m'ouvrir
« les yeux, il a éloigné de ma personne mes enfants,
« les a noircis dans mon idée. Mes créanciers étaient
« les seuls qui ne m'eussent pas abandonné : j'ai été
« forcé de suspendre mes paiements, et j'ai réduit
« ma famille au désespoir. Sire, vous m'avez puni,
« vous n'avez pas cru que l'ignorance dans laquelle
« j'avais vécu fût une excuse légitime, vous m'avez
« privé de toutes les grâces dont vous aviez daigné
« m'honorer; mais aujourd'hui que Votre Majesté,
« plus instruite, conçoit que l'homme le plus intègre,
« le plus délicat se trouve dans le même cas que
« moi, je la supplie de me rendre ses bontés et de
« me permettre de venir à ses pieds lui porter l'hom-

« mage de mon profond respect et de ma reconnais-
« sance. Peut-être Votre Majesté trouvera-t-elle dans
« l'histoire de mes malheurs des raisons pour me
« pardonner. »

C'était ainsi que les gens de bonne compagnie préludaient aux saletés révolutionnaires.

Les Quand, les Si, les Mais, si factieux sous tous les rapports, sont de M. Dudon, ami de l'auteur de cette lettre et pensant comme lui. Nous avons vu l'effet que produisit une mauvaise farce intitulée *La Cour plénière,* et une plus mauvaise encore où le Roi, représenté ivre, se laissait voler les clefs de son coffre-fort par la Reine, qui les remettaient à un prélat son amant. Toutes ces infamies étaient crues ou applaudies dans ce qu'on nommait alors *la bonne compagnie,* dont la méchanceté stupide était poussée au point de lui faire ajouter foi aux mémoires clandestins de M^me^ de Lamotte; on se disait même à l'oreille que la Reine ne pouvait en récuser la véracité. Comment donc s'étonner qu'on ait pu croire dans les rues et dans les boutiques ce qui avait circulé dans les salons de Paris et de Versailles?

XXVI

LA MAISON D'ORLÉANS.

En parlant ici de la maison d'Orléans, à Dieu ne plaise que je veuille ramasser les calomnies sans nombre dont on a cherché à la flétrir. C'est non-seulement un tort, mais la plus maladroite de toutes les fautes, l'ennemi exagéré dans sa haine devenant aussi utile à celui qu'il attaque que lui serait nuisible un imprudent ami.

Je ne sais par quelle fatalité l'existence de presque tous les princes qui portèrent le nom d'Orléans fut ou funeste ou suspecte à la branche régnante. En effet, l'on ne pourrait guère opposer à ces données de l'histoire que le souvenir de Louis XII, par qui ce titre princier se para d'un triple lustre d'héroïsme, de vertus et d'amour.

Passons cependant les d'Orléans Valois, et plus tard cet indigne fils d'Henri IV, prince dont il fut plus dangereux d'être l'ami que l'ennemi, et arrêtons-nous un moment à l'unique frère du plus grand de nos rois, être amphibie, si futile dans ses habituelles occupa-

tions, si révoltant dans la turpitude de ses goûts érotiques, à ce prince que Louis XIV dota richement, mais ne voulut pas lancer trop avant dans la carrière héroïque; car, à tort ou à raison, cette maison d'Orléans, par son affectation de popularité, inspirait à l'autorité de vives inquiétudes; témoin le Régent, né avec les germes de tant de talents qu'une éducation vicieuse étouffa. La nature en eût fait un héros, un habile politique, un homme de bien, et ses fangeux entours en firent un intrigant, un valet de l'étranger, un débauché sale, scandaleux et sans pudeur, mais néanmoins sans paralyser entièrement les nobles élans d'une droiture et d'une bonté natives; car celui qui eût voulu peut-être usurper, sous Philippe V, un sceptre auquel il se supposait des droits, soigna son jeune pupille avec la tendresse d'un père; et ce qu'il n'est pas hors de propos de rappeler, c'est qu'un ambassadeur anglais lui ayant dit :

— Monseigneur, il n'y a entre Votre Altesse et le trône qu'un faible enfant.

— Dites un crime, répondit le prince indigné.

Glissons rapidement sur la ridicule existence de son fils, de ce destructeur de tant de chefs-d'œuvre de la peinture rassemblés à grands frais par son père.

Ne nous appesantissons pas davantage sur la vie de cet excellent d'Orléans que nous avons vu jouer les rôles de paysan à s'y méprendre.

Quant à Louis-Philippe-Joseph, membre aussi de l'opposition dans le parlement, j'en parlerai plus tard, mais pour expliquer la conduite de ce prince dans la plus terrible époque de sa vie. Passons ici de son nom à celui de son épouse.

Les états-généraux, en dépit des prévisions de l'inquiète fidélité, venaient d'être convoqués à Versailles et déjà la plus grande partie des députés était arrivée à Paris, quand une émeute, dont on devina mais ne révéla pas les auteurs, fut dirigée contre la maison d'un riche fabricant du faubourg Saint-Antoine qui avait créé en France une industrie nouvelle et entretenait plus de quinze cents ouvriers.

Je revenais du collége de Navarre, où étudiait l'un de mes frères, et vis, en débouchant sur le quai Saint-Bernard, une longue phalange de gens déguenillés, armés de bâtons et ayant pour enseignes des banderoles rouges. Curieux, je la suis, et ne l'atteins que près de la Bastille, où un faible piquet de Royal-Cravate la tenait en respect.

Dans ce moment arrive la duchesse d'Orléans, se rendant aux courses de Vincennes. L'officier lui parle, fait ouvrir sa troupe, et la princesse passe très-lentement, accompagnée de la foule, qui se porte avec des cris de rage vers la manufacture de Réveillon, et les cavaliers se retirent.

Je ne pouvais m'expliquer tous ces mouvements,

qui me le furent dès le lendemain par le rapport fait devant moi à mon père, général de la division de cavalerie stationnée à Charenton. Voici l'extrait de ce rapport.

« .....Envoyé en patrouille avec vingt-cinq cava-
« liers, je trouvai à la barrière un attroupement sé-
« ditieux, et, quoiqu'il me fût défendu d'entrer
« dans Paris, je pris sur moi de faire reculer les
« brigands jusqu'à la Bastille, où la populace du
« faubourg Saint-Marceau arrivait.

« Cette masse, tenue ainsi en échec dans un pas-
« sage étroit, n'aurait pu pénétrer dans le faubourg
« Saint-Antoine; mais alors Mme la duchesse d'Or-
« léans paraît, et me fait dire d'ouvrir ma troupe.
« Je me rends à sa portière, et lui représente les
« dangers à craindre, en lui indiquant une autre
« route. Elle s'y refuse, et me dit avec colère :
« Partout où se trouve une princesse du sang elle
« ordonne. » J'avais le double tort d'avoir, en péné-
« trant dans Paris, méconnu les ordres de mon
« chef et violé les priviléges de la ville : je cédai
« donc, en suppliant la princesse de passer le plus
« vite possible. Elle me le promit, mais son cocher
« ne le fit pas, et donna le temps à la populace, que
« j'avais fait reculer, de traverser ma troupe. Quant
« à moi, ne pouvant plus m'opposer à la dévastation
« d'une riche fabrique, je me repliai sur Charenton. »

Qu'en résulta-t-il? un pillage que quelques coups

de fusil firent cesser, des blessés, que des gens qu'on dit attachés à la maison d'Orléans secoururent, des malheureux saisis et jugés prévôtalement en dépit des réclamations du parlement, qui eût espéré pénétrer dans l'obscurité d'un coupable mystère que la malignité dit avoir été dévoilé à la procession des états-généraux par les acclamations souvent répétées de *Vive le duc, vive la duchesse d'Orléans!* quand on faisait taire celles très-rares adressées à la Reine, cris approbateurs et désapprobateurs qui firent sourire quelques ambassadeurs étrangers près desquels je me trouvais.

Plus de dix ans après je revis Mme d'Orléans en Espagne travaillant à la justification de feu son époux, aidée par le conventionnel Rouzet, dont les propos indécents et le ton de maître avaient réveillé les calomnies précédemment répandues sur la faveur que près d'elle avait eue le vicomte de Ségur.

Là me fut confié l'espoir qu'on avait de voir monter le duc d'Orléans sur le trône de France. La cour d'Espagne n'était pas étrangère à cette intrigue, quoique son jeu fût double à cette époque, car elle avait déjà espéré précédemment faire monter l'Infant don Carlos sur ce même trône de France. Son ambassadeur d'Azzarra avait été à cet égard en négociation secrète avec un ministre ayant plus d'esprit que de génie, plus de renommée que d'esprit, et Mme de Montesson s'y livrait avec zèle. Aussi la du-

chesse d'Orléans, se voyant déjà installée dans le palais des rois, me dit textuellement que le Prétendant (c'est ainsi qu'elle désignait Louis XVIII) lui avait fait des offres de service, mais qu'elle n'y avait répondu que froidement et par un refus net et sec.

Quant au fils de la bonne et crédule, mais cependant assez ambitieuse princesse, il ne se prêtait point à cette intrigue, ce dont le cupide Rouzet me parut désespéré.

C'est anticiper ici sur le temps et les événements que de poursuivre ainsi la maison d'Orléans jusqu'à ces jours de malheurs qu'elle était loin de prévoir alors; mais comment expliquer la Révolution, dont nous allons avoir à reproduire quelques traits, si nous ne disions ce que la maison d'Orléans a ou n'a pas fait avant et depuis le début de nos troubles publics? Puis ce serait peut-être hacher l'histoire que de ne pas donner tous les développements à des faits d'une haute importance. Enfin, si j'ai promis de prendre pour guide, autant que possible, la chaîne chronologique, n'est-il pas permis, surtout dans des mémoires, d'attacher parfois à ses anneaux des faits utiles à connaître, fussent-ils antérieurs ou postérieurs à l'époque où l'on est parvenu?

Je dirai donc qu'à celle où j'étais en Espagne le duc d'Orléans se refusait aux coupables intrigues que d'Azzarra avait ourdies conjointement avec ce ministre à bons mots et à courte vue dont la vie poli-

tique, bien étudiée, accuse la médiocrité, comme sa renommée prouve l'aveuglement de ceux qui le vantèrent, personnage sur le compte duquel Mirabeau, dans une lettre au comte d'Antraigues (28 avril 1787), s'exprimait ainsi : « Il me faut encore user de « ménagements envers cet homme vil, avide, bas et « intrigant. C'est de la boue et de l'argent qu'il lui « faut : pour de l'argent il a vendu son honneur et « son ami ; pour de l'argent il vendrait son âme, et « il aurait raison, car il troquerait son fumier con- « tre de l'or. »

Ce prince, dont les premières années appartenaient bien moins à lui qu'à ceux qui l'avaient si mal dirigé, que son courage résigné dans une carrière péniblement aventureuse recommandait à l'intérêt public, se voyait en tous lieux poursuivi.

Monseigneur, comte d'Artois, ayant pitié d'une existence si incertaine, voulut rallier au tronc principal de son auguste famille cette branche que de funestes circonstances en avaient détachée. J'ai lu dans des lettres confidentielles adressées à Mme de Buffon les détails de la première entrevue du jeune prince avec son loyal cousin, ainsi que ceux des moyens généreux et bienveillants par lesquels elle avait été amenée. Tout, selon les expressions de l'écrivain, pénétré de reconnaissance, y fut franc, cordial d'une part, attendrissement et dévouement de l'autre ; on y poussa la délicatesse au point de ne rappeler ni le passé ni

ce qui aurait pu en réveiller le souvenir ; enfin ce hasard arrangé parut être envisagé comme une réunion volontaire.

Quelques figures de femmes doivent nécessairement faire partie du groupe offert par la maison d'Orléans, entre autres celles de M^mes^ de Montesson, de Buffon et de Genlis.

Celle-ci, cajolée en public comme une des trompettes de la Renommée, n'en était pas moins, dans des lettres confidentielles, qualifiée de vile et méprisable intrigante ; et cette femme, qui osa très-impudemment se dire l'ennemie de la Révolution, avait, lors de la prise de la Bastille, acheté un silex agathisé trouvé au sein d'une des grosses pierres de démolition, et fait tailler dans ce silex six bagues sur chacune desquelles était gravé : 14 *juillet* 1789. *Pour l'un des six meilleurs patriotes*. L'une de ces bagues fut donnée à Alexandre Lameth, qui en fit hommage à la comtesse d'Harville. Elle passa de celle-ci à M^me^ de Maupeou, de qui je la reçus comme un objet de curiosité, et je la lui rendis plus tard. Je ne sais plus ce qu'elle est devenue ; mais qui oublierait l'appartement de la dame, tellement bariolé aux trois couleurs que leur tranchante crudité fatiguait la vue?

M^me^ de Montesson, qui s'était fait épouser par le premier prince du sang, se faisait dans tous ses actes qualifier, depuis la Révolution, du titre de *douairière d'Orléans*.

A la mort de ce même duc d'Orléans, M^me^ de Montesson demanda une audience à son successeur, qui très-poliment se rendit chez elle.

— Monseigneur, lui dit-elle, mon mariage avec votre auguste père.....

— Que me contez-vous là? répond le prince; je n'ai jamais su qu'il eût eu une autre épouse que ma mère. Mais je vois ce que c'est: vous désirez trente-six mille livres de rente (c'était le douaire des princesses du sang). Je vais ordonner à mes gens d'affaires de vous les payer à titre de pension.

Elle les reçut donc. Mais sous le consulat de Bonaparte elle réclama de nouveau son douaire, l'obtint indépendamment de cette pension, et réunit ainsi le double de ce qu'elle aurait dû avoir. Au reste elle tenait une bonne maison, et en faisait les honneurs avec une coquetterie d'esprit admirable.

Je me promenais avec elle dans son jardin le jour où la reine d'Étrurie vint lui faire sa première visite. Nous rentrons et ne voyons personne; mais un petit monstre sort du rideau dont il s'était enveloppé, en criant *hou!* C'était cette reine, si ridicule à Paris, mais que plus tard ses malheurs ont rendue d'autant plus intéressante qu'elle les a soutenus avec courage, et écrits avec plus d'esprit qu'on ne lui en supposait.

M^me^ de Montesson fit des pièces de théâtre applaudies chez elle et sifflées du public, *La comtesse de*

Chazelle entre autres, dont elle se déclara noblement l'auteur, ne voulant pas que la chute de son drame pût nuire à la réputation et à la fortune de tel à qui on eût pu l'attribuer.

La maison de M^me^ de Montesson fut pour la société l'utile et dernier modèle d'une élégante amabilité, d'une politesse noble et du ton le plus parfait. Elle avait, sans efforts et sans apprêts, l'art de rendre contents d'elle et d'eux-mêmes tous ceux admis dans sa brillante société, rivale à cet égard de la maréchale de Luxembourg, morte, heureusement pour elle, en 1787.

Quant à M^me^ de Buffon, bien moins présente aux souvenirs du public actuel, et à qui celui plus ancien ne rendit pas assez justice, il eût fallu connaître l'intérieur de sa maison pour avoir le droit de la juger. Mariée jeune, et douée des charmes ravissants de la figure, de l'esprit et du caractère, on l'unit à un être brutal et bête, fils du plus pur de nos écrivains, mais du plus impur de tous les hommes. Il est pénible sans doute d'avoir à dépouiller le génie de ce lustre des vertus qui ajoute tant à son éclat; pour s'y résoudre il faut que l'intérêt si puissant et si cher d'une tendre et pour ainsi dire fraternelle amitié en fasse un devoir : je dirai donc que le comte de Buffon, devenu amoureux fou de sa belle-fille, essaya de la corrompre, brouilla l'époux et l'épouse, fit un insupportable enfer de la vie d'une

jeune femme née et élevée pour devenir un modèle de conduite et d'honneur. Alors se présente à ce cœur ardent et brisé, pur encore et méconnu, tout ce qui pouvait en triompher : c'est un prince qui sait embellir ses hommages d'une délicatesse et d'un respect qui jamais ne se démentirent. J'ai dit le vrai : je n'irai pas plus loin ; mais je pense que, pour condamner sévèrement une belle femme, il eût fallu avoir été placé dans la cruelle situation où les rigueurs de la fortune la jetèrent.

Retournons à Mme la douairière d'Orléans.

C'était à Suria, château habité par Philippe V lors du siége de Barcelonne en 1751, qu'elle résidait lors de mon passage en Espagne, et ce fut là qu'elle me fit les confidences précédemment rapportées.

Bonaparte cependant venait d'arriver d'Égypte, et la cour d'Espagne, qui eût préféré le règne d'un duc d'Orléans à celui de ce Directoire si faible et si tracassier, ne se souciait point alors de se brouiller avec la France, réunie sous la main de fer d'un général ambitieux et couvert de lauriers : aussi d'Azzarra, instrument diplomatique politiquement brisé, était déjà désavoué et exilé en Catalogne.

Quant à la princesse, dont l'entourage se composait de la spirituelle Mme de Châtelux (miss Planket), qui approuvait ses vues ambitieuses, et de la bonne Mme de Lacharce (La Tour du Pin), qui secrètement en gémissait, et que Rouzet fit plus tard disgracier

et indignement livrer à la misère, elle commençait à devenir fort inquiète sur la réalisation d'un brillant avenir, dont elle ne voulait cependant pas abjurer l'espoir.

Ce Rouzet, depuis comte de Folemon, qui m'avait si fort étonné à ma première visite en me disant, avant même que j'eusse vu la noble maîtresse de la maison : « Je me flatte que vous dînez chez nous », était un avocat de Toulouse. Certain gentilhomme nommé *Rozet* ayant imploré la bienfaisance de la princesse, cette ressemblance de nom inspira au ci-devant conventionnel l'idée d'une parenté, qu'il imposa à la détresse du solliciteur : il s'en fit reconnaître, prit ses papiers, puis ferma sa porte à ce malheureux.

Rouzet, ou Rozet, ou Folemon, dont le rêve ambitieux ne s'élevait à rien moins qu'à la dignité de chancelier de France, travaillait avec la duchesse d'Orléans à ce livre, imprimé, mais non publié, sous le titre d'*Explication de l'énigme du roman intitulé Conjuration de Louis-Philippe d'Orléans*. L'intention de la princesse était estimable, généreuse même, mais absurde tant dans le fond que dans la forme; car, outre de grossières injures adressées à des gens estimables, de palpables erreurs, des faits controuvés ou défigurés, des principes tels qu'on ne les saurait caractériser, l'exaltation de l'éloge se rencontre souvent là où il eût été nécessaire, mais peut-être difficile, d'imaginer des excuses; enfin le coupable vote

y est jeté d'une manière aussi maladroite qu'inconvenante dans un chaos d'arguties dignes d'un mauvais praticien de village.

Ce même Rouzet était venu à bout de brouiller la duchesse d'Orléans avec la duchesse de Bourbon, qui, par un genre d'erreurs diamétralement opposées à celles de sa belle-sœur, en eût vivement désapprouvé et combattu les projets.

C'était en vérité une énigme que le caractère de cette duchesse de Bourbon, qui réunissait à toutes les qualités les plus séduisantes, à toutes les vertus du cœur tous les égarements de l'esprit, qu'une expérience cruelle et personnelle n'avait pu désabuser des principes religieux et politiques les plus faux, princesse que pouvaient, que devaient même blâmer ceux qui lui étaient étrangers, mais qu'il fallait plaindre et adorer dès qu'on avait le bonheur de la connaître.

Je l'ai vue en Espagne telle que je la vis à Petit-Bourg et dans son magnifique palais de la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Me présentant un jour à elle dans ce somptueux asile d'une grandeur qui s'étudiait à s'effacer, et ayant à mon côté, selon l'usage, une épée, cette plume de fer dont nos ancêtres burinaient leurs exploits gigantesques : — Pourquoi, me dit-elle, cet instrument de carnage ?

— C'est, lui répondis-je, pour servir vos intérêts contre vos opinions.

— Cette réponse, répliqua-t-elle, n'est pas plus

juste que flatteuse; mais je dois vous la pardonner, car qui de nous n'a pas besoin de pardon?

Elle me montra alors toute son histoire tracée de son propre et fidèle pinceau.

Pour donner une légère idée de ce qu'elle fut et de ce qu'elle souffrit, je transcrirai ici quelques fragments de l'une de ses lettres.

« Je vais vous satisfaire, écrit-elle, sur ce qui m'est « arrivé. J'ai resté assez tranquille.... jusqu'en 1793, « que je fus prise et conduite..... dans une prison..... « L'on me conduisit à Marseille..... je fus interrogée « dans une église, et conduite comme une coupable « au milieu de 200 soldats..... On me laissa plus de « liberté dans le fort, mais j'y vis pourtant plusieurs « fois la mort de près. Ensuite je fus mise..... dans « un..... cachot durant trois mois. Au bout de deux « ans et demi l'on me fit sortir de prison, et « Mme Pottié, que vous avez vue chez moi..... me con- « duisit à Moulin..... où je restai encore dix-huit « mois, après quoi j'obtins la permission d'aller à « Meaux chez une de mes plus anciennes amies..... « Ensuite je revins à Paris loger dans un petit ap- « partement de ma grande, maison que je louais pour « avoir de quoi vivre..... Mais après le 18 fruc- « tidor..... je fus envoyée en Espagne..... privée de « toute ma fortune..... Malgré tant d'injustices..... « j'ai toujours joui d'une paix inaltérable..... et je « bénis..... le ciel de m'avoir fait passer par tant

« d'épreuves, qui, j'espère, m'auront un peu pu-
« rifiée de mes fautes..... Je m'occupe ici à soigner
« les pauvres, à donner des remèdes à des malades
« qui ne peuvent se faire guérir par les médecins,
« et j'ai le bonheur de voir que j'ai déjà fait du bien
« à beaucoup qui seraient peut-être morts sans moi.
« Cette occupation me console de l'éloignement où
« je suis de ma patrie et de mes amis..... »

Que de rapprochements à faire ici avec des êtres qui furent bien moins malheureux sans être aussi courageusement résignés!

M^me^ de Bourbon logeait dans une petite maison située presque sous le canon de la citadelle de Barcelonne. Je savais qu'en butte aux calomnies de tous les partis, elle ne recevait aucun Français, quelque fût sa religion ou son hérésie politique, hormis cependant le vieux comte de Noé, ancien serviteur de sa famille, et jadis exilé par suite de ses querelles avec le maréchal de Richelieu. Je la suppliai de vouloir bien faire une nouvelle exception en ma faveur: elle ne l'osa, mais, conformément à son caractère un peu trop romanesque, me fit verbalement répondre par son secrétaire Gros qu'elle se promènerait dans tel lieu, tel jour, à telle heure, que je pourrais l'y rencontrer par hasard et la reconduire chez elle.

Ce fut ainsi que les choses se passèrent. Je la trouvai avec la seule M^me^ de Sérant; et depuis lors

j'allai fréquemment lui faire ma cour, avec tout le respect dû à ses malheurs, à ses qualités aimables, à cette charité sans apprêt qui la caractérisaient.

Sa résignation me parut sublime, en la comparant surtout aux plaintes, aussi haineuses qu'exagérées, de ceux qui avaient bien moins perdu qu'elle. « Pourquoi étais-je riche et princesse, me disait-elle, si ce n'est pour avoir plus d'obligations à remplir et plus de moyens d'être utile aux malheureux? Dans mon état actuelle je me sentirais même plus fortunée que jamais si je pouvais satisfaire mes créanciers et acquitter mes dettes de reconnaissance envers tout ce qui m'entoure. » Sa noble humilité, en effet, n'était environnée que de soins et d'hommages reçus et rendus avec amour.

Ne touchant plus la pension qui lui avait été promise, non comme faveur, mais comme un très-léger dédommagement des biens qui lui furent illégalement enlevés, elle prenait sur ses plus strictes besoins pour donner aux misérables, pansait les malades de ses propres mains, consolait les affligés quand il ne lui restait plus à leur prodiguer d'autres secours. Rien de plus touchant que son intérieur; rien aussi de plus modeste. Elle m'en fit voir tous les détails en me disant : « Reconnaissez-vous ici tout ce que les journaux débitent sur moi? » seule et douce plainte qu'elle se permit, et dont elle parut même se repentir, car elle ajouta : « Ne me croyez pas mal-

heureuse, depuis surtout que j'ai pu former mon écurie, car j'ai maintenant le plaisir de me promener quand mes pieds me refusent service. » Or, son écurie ne consistait qu'en un seul de ces animaux que Jésus-Christ honora lors de son entrée à Jérusalem, et ce plaisir de la promenade n'était autre que des visites à la souffrance et à la pauvreté.

Prêt à partir, j'allai prendre ses lettres pour ses amis, et entre autres pour M^me^ de Montesson, chez qui je ne trouvai que de la froideur pour cette femme si prodigieusement aimante.

Elle m'en remit une pour Bonaparte, lettre dont Benezet ne voulut pas se charger, quoiqu'il me parlât avec intérêt de la duchesse de Bourbon, à qui il préférait pourtant la duchesse d'Orléans, bien inférieure à elle pour le cœur et l'esprit. J'en remis cependant un double à la veuve secrète du gros d'Orléans son père; et voilà peut-être ce qui a si calomnieusement fait dire qu'elle avait tendu la main au meurtrier de son fils; mais cette lettre, datée du 20 nivose an VIII (10 janvier 1800), et qui par conséquent précéda de plusieurs années ce déplorable crime, n'avait pour objet que son retour dans sa patrie, afin de *pouvoir*, y disait-elle, *consacrer ses jours au soulagement de ses semblables et être là où elle pourrait faire le plus de bien* *.

* L'original de cette lettre est encore entre mes mains.

Indigné des sarcasmes dont Mme de Bourbon était lâchement poursuivie dans son exil (cachet déshonorant des jours d'anarchie), j'adressai des réclamations au journal intitulé *le Publiciste* : il ne voulut pas les accueillir, et j'appris plus tard que cette feuille, tout orléaniste, avait pour correspondant Rouzet, ce que j'aurais dû soupçonner en y lisant les mêmes plaisanteries que, devant moi, il s'était permises à Saria sur cette princesse en se plaignant d'elle, d'elle qui, quoique journellement et grossièrement outragée, ne se plaignit jamais de personne.

Elle m'avait souvent parlé de son fils, et toujours avec cet accent de mère qu'on ne peut ni feindre, ni méconnaître, ni reproduire. Elle blâmait, c'était l'un de ses travers, la voie qu'il avait suivie, mais brûlait de le revoir; elle l'espérait alors : elle comptait sur Bonaparte pour leur réunion commune, pour le bonheur de la France. Hélas! elle ne se doutait point que c'était déplorablement unir le nom du bourreau à celui de son innocente victime!

Je suivis, en retournant à Paris, la route qu'elle avait parcourue en se rendant en Espagne, je logeai parfois dans les auberges où elle avait logé, et dans toutes j'entendais faire son éloge, former des vœux

Le premier consul n'a pu en avoir que la copie par Mme de Montesson.

pour son bonheur. Et la tendre mère devait survivre à son fils assassiné!

Cet indicible amour de mère me rappelait alors cette noble Marie-Antoinette que j'ai vue si heureuse quand elle pressait dans ses bras ses intéressants et jeunes enfants, cette reine si injuriée, si indulgente et si courageuse, qui, montant sur cet échafaud auquel conduisaient toutes les vertus, ne vit pas du moins les misères qui hâtèrent la mort de son fils!

Pour Mme de Bourbon, c'était un amalgame des plus bizarres que celui de son cœur et de son esprit. Ses rêveries politiques, exagération d'un christianisme mal entendu, furent sans doute un tort des plus graves; mais je l'ai connue, et pourrais affirmer qu'il n'y eut rien que de pur et de vrai dans cette âme de feu, où tout fut constamment amour et charité.

Je ne renouvellerai pas ici mes excuses apologétiques sur l'étendue extrà-chronologique de ce chapitre; car qui pourrait apprécier la Révolution sans avoir connu avec quelques détails cette maison d'Orléans dont le nom, à tort ou à raison, se lie à presque tous les événements de notre histoire contemporaine?

XXVII

SOCIÉTÉ BRIENNE.

J'ai précédemment reproduit et de lâches libelles et des hommages naïfs, puis le long historique d'une famille remarquable : rentrons ici, du moins par la pensée, dans l'une des sociétés les plus aimables, les plus libres, les plus bizarres et les plus dangereuses que j'aie connues.

Ce chapitre eût peut-être dû précéder ceux qui le précèdent, mais j'écris des souvenirs, et ils ne marchent pas toujours comme l'histoire. D'ailleurs il sera question ici d'anecdotes plus ou moins anciennes, recueillies dans le cercle peu nombreux que la santé du principal ministre lui permettait seul de réunir autour de lui. J'en faisais partie comme neveu d'un homme qui avait toujours été son ami, et en conservait le rôle en lui donnant parfois de sévères conseils.

Cette société, plus étendue à Paris, et tout autre, à certains égards, au château de Brienne, réunissait une foule de petits abbés qui croyaient à peine en Dieu, et attendaient des évêchés du crédit que l'ar-

chevêque avait dans l'opinion par Mme de Vernage, et à la cour par l'abbé de Vermon. Quant à Mme de Brienne, sa belle-sœur, elle en retenait toujours un pour lui faire des contes durant la messe. C'était ce prélat qui disait à l'abbé de Boisjelin, agent du clergé, lors de son aventure avec Mme de Canillac : « Pourquoi n'attendiez-vous pas du moins que vous fussiez évêque? » C'était l'abbé de Vermon qui repoussait les demandes de mon oncle en faveur de l'abbé de Dampierrre par cette apostrophe : « Que voulez-vous qu'on fasse de votre saint homme? un laboureur de diocèse! »

Voilà où en était la religion dans les hautes classes; et l'on s'étonne de la chute d'un État que créa la religion et qui cessait d'être soutenu par elle!

Homme important, patron de la jeune cléricature et académicien, l'archevêque réunissait chez son frère ce qu'il y avait de mieux dans tous les genres. Les auteurs s'empressaient de lui envoyer leurs ouvrages, mais il avait l'habitude de se hâter de les en remercier pour éviter d'en dire son avis. Il en agit ainsi à l'égard du *Numa* de Florian, et le jugea par cette phrase dont quelques critiques, écouteurs aux portes, surent faire leur profit : « C'est l'écho qui répète, en les affaiblissant, les derniers accents des grands maîtres. »

Florian, pur et froid, sur qui M. de Thiars avait dit : « J'aimerais assez ses bergeries s'il y avait mis

des loups », n'en fut pas moins reçu parmi les quarante.

L'archevêque, comme écrivain, était bien au-dessous de Florian. On avait dit avec justice de son oraison funèbre du Dauphin qu'il y avait mis plus de religion et moins d'esprit qu'il n'en avait. Mais du moins protégeait-il les lettres. C'est chez lui que j'ai connu le bonhomme Lemière : il nous y étourdissait de ce vers, qu'il nommait *le vers du siècle :*

Le Trident de Neptune est le sceptre du monde.

Là je lui ai entendu lire sa tragédie, encore inédite aujourd'hui, de *Virginie,* où il croyait et disait avoir surpassé ce beau vers de Corneille dans *Sertorius :*

Rome n'est plus dans Rome : elle est toute où je suis !

par cette ligne mesurée et rimée, digne des modernes mélodrames :

C'est Rome hors de Rome, ou deux Romes dans une!

Rien n'égalait la naïve vanité de Lemière. Étant allé un jour voir jouer je ne sais plus laquelle de ses tragédies, il s'impatiente de ce que personne n'arrive, laisse dans sa loge l'ami qu'il avait amené à la comédie, descend en hâte, remonte bientôt tout essoufflé, et s'écrie en rentrant :

— Un monde énorme! on se tue à la porte!

— Mais regarde : tout est vide.

Il jette un coup d'œil sur la salle, et répond ;

— En vérité je ne conçois pas où tous ces gens-là ont pu se fourrer.

La fin de cet homme excellent est extrêmement remarquable : frappé, le 21 janvier, de la résignation du roi-martyr, il fait venir un prêtre, se confesse, communie, et meurt quelques jours après dans la ferveur éclatante de la plus ardente piété.

L'archevêque, qui écrivait sans talent, racontait à merveille. Il nous fit part un jour, avec une grâce parfaite, d'une conversation entre le duc de Choiseul et la princesse de Guémenée. Je l'ai écrite; puisse-t-elle conserver ici une partie du charme que sa manière de narrer lui prêtait! Pour la bien comprendre il faut savoir que le duc de Lauzun, si brillant, si loyal, si généreux, si chevaleresque, mais si fat et si inconsidéré durant tout le cours de sa vie, réunissait tous les avantages de la naissance, des entours et de la fortune, puisque, fils du duc de Gontaut, il était par sa mère, qui lui avait transmis une partie des trésors du millionnaire Croizat, le neveu du duc de Choiseul, et l'héritier du maréchal de Biron, son oncle paternel; que, d'une autre part, il joignait encore à tout cela de l'esprit, de l'instruction et une grande noblesse de tournure, de manières et de sentiments.

M^lle de Boufflers, petite-fille de la maréchale de Luxembourg, dont nous avons parlé dans un des chapitres précédents, lui était destinée. Elle était elle-même la principale héritière des Villeroi, et possédait autant d'agréments que d'esprit et de vertus.

Quelle union eût semblé plus assortie et plus désirable? Le duc de Lauzun cependant y répugnait, résista longtemps, ne céda enfin que par déférence aux volontés de son père. Il ne voulait pas vivre chez la maréchale, d'autant plus sévère alors qu'elle l'avait été moins; il la méprisait sincèrement, et la voyait avec peine être respectée de sa petite-fille. Il aimait d'ailleurs, autant qu'il pouvait aimer, M^lle de Beauveau, depuis princesse de Poix.

Le duc de Lauzun se maria donc; mais il jura, et a trop bien tenu son serment, de ne donner que son nom à sa charmante et estimable épouse. Quelquefois aimable pour elle, soumis par moments à ce genre de galanterie sans conséquence que le monde exige d'un époux même, il demeurait néanmoins toujours froid à son égard.

Tandis que M^me de Lauzun s'assurait une juste et générale admiration, le duc se précipitait d'écarts en écarts, errait de belle en belle et de climats en climats, inconstant dans ses goûts comme dans ses amours. Une conduite romanesque et une brillante valeur le firent également valoir en Angleterre, en

Prusse, en Pologne, en Russie et dans les plaines ensanglantées de l'Amérique. Dissipateur sans calcul et sans prévoyance, il se trouva bientôt réduit à signer une obligation de 100,000 francs pour se procurer 25 louis, qu'enfin il ne put obtenir même à ce prix.

Dans sa détresse, il a recours au prince de Guémenée, dont la femme lui prodiguait alors de faciles et passagères faveurs; et le prince, contre la cession de tous les biens du duc de Lauzun, s'engagea au paiement de toutes les dettes de celui-ci, et à lui faire une pension viagère de 80,000 fr. de rente.

M. de Guémenée fit sonner bien haut une générosité dont tout autre usurier eût ambitionné les profits. Il crut cependant devoir proposer à la famille de se mettre à sa place, bien sûr qu'elle n'y était pas disposée; car non-seulement un marché fait sans sa participation l'avait irritée, mais elle ne voulait ni profiter de la détresse de M. de Lauzun, ni manquer, ou à la justice en acquittant des créances usuraires, où à l'honneur en les réduisant. Pensant néanmoins avec quelle impudence M^me^ de Guémenée était avide et dépensière, avec quelle indélicatesse elle dépouillait ses nombreux amants, combien surtout elle avait été et était encore à charge à M. de Lauzun, la famille, dis-je, ne put se taire sur le compte de la femme et du mari. M^me^ de Grammont, déguisant moins que tout autre ses sentiments, en

parla un jour avec vivacité en présence de six personnes, dont l'une était le gros marquis de Payannes, qui le dit en secret à sa très-intime amie Mme de Martinville, sœur de Mme d'Osmont, et d'Édouard, Robert, Arthur, Henri et Franck Dillon. Mme de Martinville le répéta aussi en confidence à Mme de Dillon, particulièrement liée avec le prince de Guémenée, qui par conséquent en fut instruit. Il s'en expliqua avec le duc de Choiseul. Celui-ci défendit Mme de Grammont, sa sœur, d'un ton de légèreté polie et ironique qui ne nie ni n'avoue, n'approuve rien ni ne promet de rien approfondir; ce qui laissa entre les deux familles, et selon le caractère des individus, ou de l'aigreur ou du froid.

Les parents de M. de Lauzun, ne pouvant nier ses torts, y opposaient, pour le rendre plus intéressant, les froideurs de son épouse, et les Guémenée cherchaient à rabaisser le mérite incontestable de celle-ci. Mme de Guémenée même, poussée, soit par son penchant pour M. de Lauzun, soit par haine contre une vertu qui l'offusquait, osa dire qu'elle avait en poche de quoi déshonorer Mme de Lauzun. Or, comme il ne convenait pas à M. de Choiseul qu'une femme de l'espèce de Mme de Guémenée tînt de semblables propos sur Mme de Lauzun, qui était sa nièce et qui lui inspirait autant d'estime que de pitié, il voulut avoir avec la princesse une explication à cet égard; et, s'étant rendu à Versailles, le 3 janvier 1778, pour

la cérémonie de l'Ordre, il demanda un rendez-vous à Mme de Guémenée, qui, charmée d'abord, puis réfléchissant sur l'objet de ce rendez-vous, s'en inquiéta et chercha à l'éluder sous divers prétextes. M. de Choiseul, ennuyé de tous ces délais, y mit fin en signifiant à la princesse que le lendemain matin il se rendrait chez elle, et l'attendrait jusqu'à ce qu'elle fût rentrée ou visible.

Ne pouvant plus échapper, elle se trouva donc chez elle quand le duc s'y rendit; elle était au bain. Après les premiers compliments M. de Choiseul lui dit :

— Je dois vous apprendre, madame, pourquoi j'ai désiré avec tant d'instances un moment de conversation. Vous savez les liens qui m'attachent à Mme de Lauzun, et que ses malheurs ne font que resserrer (ici la princesse ne put s'empêcher de rougir). Il m'est revenu que vous disiez avoir en poche de quoi la déshonorer : cette idée m'afflige; plus le propos est affirmatif, plus il est accablant. Serait-il possible que Mme de Lauzun eût trompé sa famille et le public? C'est sur quoi je viens vous supplier, madame, de vouloir bien nous éclairer.

Mme de Guémenée n'était pas tentée d'interrompre ce début; elle eût désiré même qu'il se prolongeât pour lui donner le temps de préparer sa réponse. Elle garda un moment le silence, mais, comme il fallait finir par le rompre, elle chercha à éluder et dit avec une feinte vivacité :

— Je vois bien que ceci n'est qu'une nouvelle querelle au sujet du marché de monsieur de Lauzun avec monsieur de Guémenée.

— Il ne s'agit pas, madame, de ce marché, sur lequel, il est vrai, on a tenu quelques propos : il s'agit de madame de Lauzun, il s'agit de ce que vous avez dit avoir en poche de quoi la déshonorer.....

— Mais, monsieur, je ne suis pas obligée de répondre : ce marché n'est pas mon affaire.

— Encore une fois, madame, il n'est point question de ce marché, mais de madame de Lauzun. Vous avez, dites-vous, en poche...

— Il n'y a que monsieur Duchâtelet qui ait pu vous dire cela.

— S'il a pu me le dire, madame, vous le lui avez donc dit ? Maintenant voudriez-vous bien m'apprendre pourquoi vous le lui avez dit ? car il est impossible que vous lui ayez tenu un tel propos sans...

— Quand cela serait, qui m'obligerait à vous répondre ? Prétendez-vous me faire subir un interrogatoire ?

— Je prétends, madame, que vous me donniez la preuve de ce que vous n'avez pu dire sans preuve.

— Me ferez-vous assigner en justice ?

— Non, madame, mais je prierai le Roi de vouloir bien vous mander chez lui : il est trop juste pour ne pas accorder à une famille affligée le seul moyen

de connaître des torts dont..... vous avez la preuve en poche.

— Mais, monsieur, mais.....

— Vous êtes embarrassée, madame : permettez-moi de vous aider; je vais faire comme un confesseur. Peut-être n'avons-nous pas les mêmes idées sur ce qui peut déshonorer une femme, et le moyen de s'entendre c'est de s'expliquer.

— Mais, monsieur, qu'est-ce que tout cela veut dire?

— Un peu de patience... Tenez, madame, voyons ce qui déshonore une femme. Elle est déshonorée, par exemple, je ne dis pas lorsqu'elle a un amant, n'est-ce pas? mais lorsqu'elle en a plusieurs ensemble, ou tellement près l'un de l'autre qu'on ne peut croire qu'elle les ait eus par attachement; elle est déshonorée quand elle les prend sans choix, les affiche sans pudeur, les quitte sans ménagement, quand elle ne mérite pas qu'ils demeurent ses amis, quand elle les méconnaît et les oublie. Voilà, madame, ce qui déshonore une femme; mais j'aurais bien de la peine à croire que ce fût cela que vous imputassiez à madame de Lauzun. Vous ne croyez même pas qu'elle ait un amant..... Et cependant, si vous en avez la preuve en poche.....

Il est aisé de concevoir l'embarras extrême de la princesse, qui se tournait et se retournait dans son

bain, ne savait que répondre, ne prononçait que des monosyllabes, des mots entrecoupés.

— Mais..... Mon Dieu!.... Je ne dis pas cela.

— Nous n'y sommes donc point? Je vous avoue, madame, que je n'en doutais pas; mais poursuivons. Une femme est encore déshonorée lorsqu'elle joue un jeu excessif, lorsqu'elle passe les nuits au jeu, lorsque sa maison est une maison de jeu, lorsqu'après avoir perdu elle ne paie pas; car, si les lois du jeu sont faites pour les hommes, les femmes y sont soumises dès qu'elles partagent leurs travers, et véritablement une femme se déshonore en les négligeant après s'être mise dans l'obligation de les suivre. Serait-ce sur cela que madame de Lauzun nous tromperait? on ne la voit jouer que six francs au whist, et je n'ai jamais ouï dire qu'on se plaignit qu'elle ne payât pas. Si cependant vous aviez *en poche* la preuve du contraire?

Ici nouveaux mouvements, nouvelles exclamations.

— Ce n'est donc pas cela, madame? Voyons autre chose, car il est impossible que je ne tombe pas enfin sur ce dont..... vous avez..... la preuve *en poche*. Ce qui déshonore encore une femme, c'est de ne pas régler sa dépense sur ses revenus, c'est de prendre à crédit chez les marchands, choses malheureusement trop communes, mais qui n'en sont pas moins déshonorantes, parce que cela est injuste et que cela entraîne..... n'est-ce pas, madame?....

de grandes conséquences..... pour les femmes. Je ne crois pas que ce soit là ce qu'on reproche à madame de Lauzun : sa grand'mère lui donne tout ce dont elle a besoin, et je n'imagine point que vous ayez la poche pleine des mémoires de ses marchands?... Encore un mot, madame. Je ne connais plus qu'une chose qui déshonore une femme, mais aussi qui la déshonore complétement : c'est de mentir, je ne dis pas pour conter une histoire qui amuse; cela est vilain sans doute, mais pas déshonorant : ce qui l'est, c'est de mentir pour nuire aux autres, pour outrager la vertu malheureuse, pour imputer ses propres torts à ceux qui en sont exempts; voilà, madame, ce qui répand sur une femme le déshonneur et l'infamie à ne s'en jamais relever; mais madame de Lauzun parle si peu, elle est si honnête, si indulgente!..... ce n'est pas là ce que vous lui reprochez?..... Quelle est donc cette preuve que vous avez *en poche?*

— Eh bien, monsieur, puisqu'il faut vous le dire, madame de Lauzun affecte de condamner monsieur de Lauzun!

— Cela ne serait pas bien, mais cela serait-il déshonorant? monsieur de Lauzun ne l'aurait-il pas mérité? Au reste, elle n'en parle pas, et vous n'avez certainement point *en poche* de quoi la convaincre d'en avoir parlé.

— Mais, monsieur, elle a été demeurer chez la ma-

réchale, que monsieur de Lauzun ne peut souffrir.

— Vouliez-vous, madame, qu'elle restât dans la rue? Qui paierait son logement si sa grand'mère ne lui en donnait un?

— Mais elle ne veut pas porter les diamants que monsieur de Lauzun lui a donnés!

— Ah! sur cela, madame, je suis à même de vous éclairer: monsieur de Lauzun a donné des diamants à sa femme, mais ne les a pas payés, et le joaillier l'a menacée par écrit de les lui arracher lorsqu'elle les porterait.

— Je ne savais pas cela, monsieur.

— Vous n'avez donc *en poche* les preuves de rien qui y ait rapport? Quant à moi, je vais tout vous dire. Apprenez donc que madame de Lauzun n'a pas même ces diamants chez elle, elle les a mis en main tierce. J'aurais été d'avis qu'elle les vendît, parce qu'ils sont à elle, parce que monsieur de Guémenée a dû satisfaire le joaillier comme les autres créanciers, et que, comme il ne lui a pas remboursé sa dot, elle en a besoin pour vivre.

— Monsieur de Guémenée la paiera exactement.

— Je l'espère, madame, et je ne suis pas venu pour entrer en discussion sur cet objet; je ne suis pas même venu pour justifier madame de Lauzun, qui est fort au-dessus de ce que la méchanceté peut inventer contre elle; mais j'ai voulu vous faire sentir que l'honnêteté, la décence, l'intérêt même, auraient

dû vous rendre plus circonspecte, qu'il ne faut pas tenir des propos dénués de toute vraisemblance sur des personnes irréprochables, et choquants pour une famille qui est en droit et qui a les moyens de les repousser; enfin que, si l'on a la démangeaison de dire du mal, il serait plus noble de le dire en face des gens, et plus prudent peut-être de ne se le permettre que tête-à-tête.

— A présent des conseils, monsieur? Que voilà une étrange visite!

— Je sens, madame, ce qu'elle a de fatigant pour vous. Peut-être voulez-vous sortir du bain? Recevez mes hommages. Adieu, madame.

— Adieu, monsieur.

Il sort, et la princesse reste encore quelques minutes dans son bain pour se remettre de son trouble et faire sans doute quelques réflexions, qui malheureusement lui ont été inutiles.

J'ai rapporté cette conversation textuellement et dans son entier, comme un monument du ton et des manières de la société dans les hautes classes de l'ancien régime; elle donne aussi une idée de ce qu'était Mme de Guémenée, qui n'en fut pas moins gouvernante des Enfants de France. Mais son mari ayant fait cette énorme banqueroute qui fut un des scandales de ce temps *, sa femme, qui n'en faisait

* Elle fut de 22 millions, et ruina beaucoup de monde;

pas moins des achats quand son mari savait déjà être insolvable, fut éloignée de la cour et remplacée me de Polignac, à qui plus tard Mme de Tourzel a succédé.

Quant à M. de Lauzun, sans ses écarts il eût peut-être obtenu le régiment des gardes, car le roi d'Espagne, qui en avait fait la demande à Louis XVI pour le comte d'Egmont, s'en était désisté lors du mariage de ce dernier avec une demoiselle de compagnie de sa mère. M. de Lauzun fut loyalement et constamment l'ami du duc d'Orléans, et cette liaison était de nature à faire honneur à tous deux. Il a écrit des mémoires dont nous pourrions rapporter quelques traits. Sont-ils textuellement publiés? je l'ignore, mais sa fatuité en fera des documents sur lesquels l'histoire des mœurs françaises ne pourra solidement s'appuyer, et peut-être donneront-ils lieu à des publications de mémoires pseudonymes sans vérité comme sans décence.

Pour en revenir à la société Brienne, je dirai ce que j'y ai appris sur la famille d'Argenson. Le rôle

mais il faut accorder à M. de Guémenée l'éloge que plus tard il mérita. Ne voulant, après tant d'écarts, être à charge à personne, il se retira en Suisse, y vécut du travail de ses mains; et ses enfants ont honorablement depuis relevé son nom, pour lequel ses derniers jours appellent l'indulgence.

qu'elle a joué et joue depuis un siècle pourra le rendre intéressant.

Le premier personnage des quatre générations qui nous en sont connues ne sortit d'une longue et noble obscurité que par l'organisation de la police de Paris. Disgracié dans sa vieillesse, il alla aux Ormes, l'une de ses terres, et y mourut de désespoir.

Le comte d'Argenson, l'un de ses deux fils, est également connu; mais ce qu'on ne sait pas, c'est qu'exilé aux Ormes comme son père, il entretenait de là une correspondance secrète avec Louis XV, qui le consultait sur la plupart des affaires, l'assurait de sa parfaite confiance, et lui promettait sans cesse de le rappeler près de sa personne. Après une longue attente le Roi lui annonce enfin qu'il va rentrer au ministère, et lui désigne même le jour où la chose lui sera officiellement adressée. L'exilé va au devant du courrier; les heures se succèdent, son inquiétude naît et s'accroît. La nuit arrive, il perd toute espérance; une fièvre violente se déclare, la tête s'embarrasse, et le philosophe, ami des philosophes de son temps, cet homme supérieur, auteur des *Considérations sur le gouvernement de France* et d'opuscules réunis sous le titre de *Loisirs d'un ministre*, meurt d'ambition une heure avant l'arrivée de l'estafette qui lui apportait la nouvelle des faveurs de son maître.

Son frère, le marquis d'Argenson, ministre des

affaires étrangères durant la guerre de la succession d'Autriche, ayant dans une de ses notes déclaré l'impossibilité où l'on était d'envoyer en Italie de l'artillerie par la corniche de Gênes, la reine d'Espagne, furieuse, répondit : « J'y ai passé, et je vaux bien vos canons! » La lettre est mise sous les yeux du ministre, qui écrit en marge les quatre vers suivants :

Le destin de l'Espagne est toujours de nous nuire,
Et les siècles futurs auront peine à juger
S'il nous en coûta plus pour vouloir la détruire
Que pour vouloir la protéger.

La troisième génération de cette famille nous offre : 1° M. de Paumy, dont nous avons une vaste compilation imprimée par ordre alphabétique, et cette belle bibliothèque aujourd'hui à l'Arsenal, et que les littérateurs doivent à Monseigneur comte d'Artois, qui l'acheta et la rendit publique; 2° M. de Voyer, homme d'esprit, bon militaire, mais extrêmement avide. Nous avons déjà dit que ce fut pour couvrir une de ses fautes à la guerre que M. de Chevert, par reconnaissance pour le père de M. de Voyer, compromit sa réputation et manqua le bâton de maréchal de France. Le Roi n'aimait pas M. de Voyer, et lui dit un jour : « Pour vous, tout vous est bon; vous êtes notaire et maître de poste dans vos terres. » Il se plaignit de ce propos à M. de Maurepas, et le

malin vieillard se contenta de lui répondre : « Que voulez-vous? on ne lui apprendra jamais à envelopper de certaines formes les vérités qui lui pèsent. » Outré de ce nouveau sarcasme, M. de Voyer alla, comme son père et son aïeul, mourir aux Ormes du ver rongeur d'une ambition répercutée.

J'avais, au commencement de cet article, promis nombre d'anecdotes, mais quelques-unes sont trop connues, et je ne veux noter que ce qui ne l'est point; d'autres échappent en partie à ma mémoire, je ne les conterais peut-être pas assez fidèlement, et avant tout je veux être vrai... Restons-en là. Mais non : je rapporterai encore ici quelques mots échappés à la vivacité si spirituelle de la fille du marquis de Conflans, à cette charmante marquise de Coigny dont la peau était si douce et la voix si rude. Elle racontait un jour à la comtesse Diane de Polignac les détails d'un rendez-vous extrêmement dangereux dont pourtant elle était sortie pure.

— Savez-vous, lui dit-on, que vous avez joué là très-gros jeu!

— Un jeu d'enfer, reprit-elle.

La croyance religieuse, universelle alors en dépit des écarts de la société, donnait un nouveau prix à cette repartie. C'est elle aussi qui, entendant dire à Rhulières :

— On me croit méchant, mais je n'ai fait en ma vie qu'une seule épigramme,

— Quand finira-t-elle? dit la marquise.

— Que je vous trouve méchante vous-même! répond l'académicien.

— C'est, répliqua-t-elle, que vous me prenez pour votre miroir.

Mais qui pourrait joindre à ces saillies les grâces et le piquant que leur donnaient le ton et l'à-propos? Terminons donc ce chapitre pour passer d'un monument remarquable de la bonne compagnie à celui d'une société très-spirituelle sans doute, mais qui commençait à ruiner ce qui avait fait des salons de Paris une école-modèle pour le reste de l'Europe,

XXVIII

SOCIÉTÉ DE Mme DE STAEL. — MOMBRETON. — LE GÉNÉRAL LE MOINE.

Rien d'enchanteur comme les salons de Paris avant l'invasion de cette politique d'écoliers ignorants et présomptueux qui remplaça dans nos cercles l'aménité par l'aigreur, l'esprit par un faux savoir, l'art si perfectionné de la conversation par une loquacité pédantesque et tribunitienne. Deux choses contribuèrent à cette triste métamorphose : l'anglomanie, et l'importance acquise par des gens de lettres introduits dans de brillantes réunions pour lesquelles ils n'avaient pas été élevés et que leur orgueil voulut dominer. L'hôtel d'Anville fut leur premier théâtre; l'hôtel de Staël devint leurs tréteaux. Thomas, dont mon vieil ami Clément a dit d'une manière si pittoresque :

Et Thomas, assommant par sa lourde éloquence,
Souvent pour ne rien dire ouvre une bouche immense,

Thomas, homme d'ailleurs très-estimable, dont le

petit phraseur Garat ne fut que la caricature, commença, dans la haute littérature, à corrompre le goût. Necker se lança dans cette voie, plus facile à parcourir que celle ouverte par l'immortel Bossuet; et l'on vit plus tard s'y égarer des écrivains dont les talents, fourvoyés dans le romantisme, enfantèrent cette école française dont Paris s'engoue et que bafoue l'étranger, ce qui affecte faiblement ceux pour qui la littérature n'est plus aujourd'hui qu'une industrie. Mais la révolution opérée dans l'art de vivre par les deux causes ci-dessus notées devenant l'objet du présent chapitre, elle nous introduit naturellement dans le salon de Mme de Staël. Là on ne causait plus, on pérorait, ou plutôt on l'entendait pérorer, et endoctriner les Lameth, Victor et Joseph de Broglie, Mathieu de Montmorenci. Guibert y régna d'abord, plus tard le comte Louis de Narbonne y brilla, et enfin Benjamin Constant y servit. Jetons donc quelques lignes relatives à cette femme que j'ai long-temps fréquentée, souvent admirée, plus souvent combattue, et avec qui j'eus maintes disputes sans jamais me brouiller avec elle. Comment donc pourrait-elle être oubliée en rédigeant ces mémoires? En effet elle appartient à l'histoire littéraire, dont ses écrits offrent quelques-uns des plus riches ornements, à l'histoire politique, dont elle s'est constamment efforcée de se montrer l'un des plus affairés personnages. Serait-il donc hors de

propos de reproduire ici sur la scène celle qui n'eût point volontairement consenti à la quitter?

Je ne prétends pas donner la complète biographie de cette romancière de la politique, de la morale, de la littérature et de l'histoire, de cette femme si remuante, si parlante, si spirituelle, si brillante, mais si superficielle dans les hautes questions qu'elle osa si fréquemment aborder; de cette femme dont le cœur était si bon, la tête si mauvaise, l'esprit si faux, qui à des vanités aristocratiques joignait des susceptibilités plébéiennes et des passions révolutionnaires, ainsi qu'une profonde horreur pour les inévitables produits des préjugés modernes à l'erreur qui les lui faisait nommer d'éternels et salutaires principes sociaux; de cette femme dont la conversation fut plus entraînante que les écrits, parce que ses écrits n'étaient que sa conversation rapidement et sans réflexion fixée dans ses ouvrages, veufs alors du jeu séducteur de sa physionomie et du charme de ses heureuses saillies. Je me garderai donc, en la peignant en buste, de rapporter quelques-uns de ses écarts politiques, de ses fautes de logique, de ses incohérences d'idées, de ses impropriétés d'expressions; ce serait à n'en point finir. Je ne parlerai pas aussi de ce charlatanisme, si à la mode aujourd'hui, qui lui faisait gratuitement attribuer telle ou telle absurdité très-palpable à ses adversaires afin d'en triompher plus

facilement, mais je donnerai des notes à son égard, je rapporterai des faits mal exposés, des circonstances omises, et certaines anecdotes relatives à sa vie habituelle, en ne passant néanmoins que fort légèrement sur quelques-uns de ses ridicules.

Il faut placer en tête de ces ridicules, non son amour filial, quoique parfois exprimé d'une manière assez inconvenante, mais la maladresse qu'elle eut trop souvent de louer M. Necker là où elle aurait eu besoin de le justifier, et cette intrépide confiance à fatiguer de son admiration pour lui ses amis même, ce qui lui valut tant d'épigrammes, et jusques aux sarcasmes de la marchande de modes qui, excédée de lui entendre entremêler de vives exclamations sur le génie de son père et les vertus de sa mère à des questions très-peu philosophiques sur les détails de ses ajustements de cour, lui protesta qu'elle y trouverait toutes les vertus et tout le génie de M. et de M^me^ Necker.

C'était la Reine qui, pour satisfaire la vanité de cette bourgeoise famille, avait marié M^lle^ Necker au baron de Staël, en obtenant que celui-ci conserverait son ambassade. Le baron de Staël était un bel et bon homme, ne manquait pas d'esprit; mais il est de toute éternité décidé que l'époux d'une femme auteur doit être un sot. Aussi la noble ambassadrice de Suède, quoique vaine du beau nom que sa fortune lui avait acquis, folle et enthousiaste, ne voyait

presque jamais son mari que de sa fenêtre, ce qui ne l'y attirait pas beaucoup. Quant à ses enfants, on ne les apercevait pas chez elle, et son père adoré, voulant donner aux jeunes Staël un précepteur de son choix dans la personne d'un vertueux ecclésiastique que j'ai connu, avait exigé de lui que les enfants eussent le moins possible des relations avec leur mère.

Mais Mme de Staël leur chercha de son côté un instituteur à Berlin, et parmi les qualités sans nombre qu'elle lui voulait se trouvait celle-ci, qui parvint à dérider jusqu'aux plus graves Allemands : *Il faut qu'il ait fait l'amour et ne le fasse plus.*

La capitale de la Prusse la voyant arriver dans un état, objet d'une vive surprise, et qu'elle attribuait à des menaces d'hydropisie, l'on demanda ce qu'il en pensait au marquis de Bonnet, qui répondit à cette question par cet impromptu :

En elle esprit, talent, génie
Réclament l'immortalité;
Jusques à son hydropisie,
Rien ne sera perdu pour la postérité.

Laissons là des ridicules qui, momentanément du moins, ne prévalurent pas plus contre une vogue, même passagère, qu'ils ne doivent à l'avenir prévaloir contre une haute et juste renommée, et parlons

de son cœur, qui valait cent fois mieux encore que son esprit.

Mme de Staël fut amie sincère, constante, exaltée. Je ne sais cependant si l'on doit lui savoir gré des services importants qu'elle rendit à ce diplomate si puissant à l'abri d'un sabre redoutable, si faible dès que ce sabre eût été brisé (services dont elle ne fut payée que par la plus lâche ingratitude), en travaillant au retour et à la fortune de celui dont toute la gloire ministérielle a été d'avoir eu a déclarer ce qui d'avance était souverainement commandé par la victoire.

Elle eut alors d'autant plus de mérite que, pour amener à bien cette négociation difficile, elle se vit forcée à recevoir et à cajoler le conventionnel Chénier, comme à supporter, j'en ai été témoin, la grossièreté avec laquelle ce poëte régicide combattait et choquait son idolâtre admiration pour les talents de M. Necker. Quelle différence, grand Dieu! d'un ton pareil avec celui d'un temps disparu, et dont la société Staël avait la première posé les limites!

Quant à cette femme si bizarre, ce qu'elle me rappelle avec le sentiment de la plus profonde estime, c'est le jour où mon honorable ami Viel-Castel vint de fort bonne heure m'apprendre que l'un des Mombretons devait être fusillé dans la matinée, et combiner avec moi les moyens de le sauver. Je n'en imaginai d'autre que de voler chez Mme de Staël,

contre qui, ce me semble, le malheureux avait lancé quelqnes épigrammes. Je force la porte, la réveille: au premier mot elle se lève, s'habille, court chez le général Le Moine, obtient avec peine un sursis, qui donne le temps et les moyens de le sauver. M^me^ de Staël a rendu compte de cette scène vraiment dramatique, mais sans laisser soupçonner toute la générosité de sa démarche; car sa chatouilleuse vanité n'influa jamais sur ce que lui dictait l'élan noble et spontané de son excellent cœur.

Elle eut d'autant plus de mérite dans son triomphe qu'elle avait affaire au révolutionnaire le plus atroce qui existât, et dont voici un exécrable trait.

Parmi les émigrés pris à Quiberon se trouvait un jeune homme qui dessinait à merveille: il l'emploie à lever des plans, fait faire par lui son portrait, le reçoit à sa table; mais, n'en ayant plus besoin, après un dîner où il a bu à sa santé il le fait fusiller sous ses fenêtres*. Voilà le tigre qu'elle avait à museler.

J'ai parlé de la vanité de M^me^ de Staël: elle jaillit de tous ses ouvrages, où elle n'aime à citer parmi ses amis que ceux à noms historiques, et où elle se plaît à ridiculiser les gentilshommes de province, qui

* Cet horrible trait a été imprimé par un témoin oculaire dans une brochure présentée à Monseigneur le duc d'Angoulême, qui a exigé que cette effroyable anecdote en fût rayée. Je possède un des rares exemplaires, sans carton.

valaient au moins ceux de cour, et dont la fidélité, plus solide, était aussi plus désintéressée. Elle a imprimé, par exemple, que les premières cocardes nationales (feuilles arrachées aux arbres du jardin du Palais-Royal) étaient la livrée de son père; ses écrits offrent mille autres traits de cette nature, chose assez niaise; mais un tort réel, c'est d'avoir parfois falsifié l'histoire en dissimulant la part qu'elle prit à tel ou tel événement. Je ne citerai à cet égard que le coup d'état du 18 fructidor, dont elle voue les auteurs à l'horreur et au mépris de la postérité, tort curieux et grave envers son très-cher ami Benjamin Constant, que le prince de Ligne avait si plaisamment nommé son *déjeuner à la fourchette*, et qui, logé chez elle à cette époque, déclamait sous son inspiration, dans le club de Salm, contre la liberté de la presse périodique en faveur du sale despotisme directorial, tort assez curieux encore par rapport à elle-même, qui contribua tant à cette révolution. Est-ce oubli? peut-être : les femmes sont si habiles et ont parfois un intérêt si pressant à passer l'éponge sur ce qui a trait à leur propre conduite!

Mme de Staël, repoussée en Russie avec effroi quand de Berlin elle voulut s'y rendre, car on la redoutait alors comme un brandon révolutionnaire, y fut plus tard accueillie avec cette coquetterie d'un souverain qui aimait à multiplier ses prôneurs. Là, par des propos, au moins inconvenants s'ils n'étaient

pas coupables, elle chercha (au moment d'aller visiter le prince royal de Suède) à prévenir l'empereur Alexandre contre Louis XVIII, de qui seul elle pouvait espérer d'obtenir les millions que dès longtemps elle avait infructueusement réclamés, et contre les royalistes, qui lui semblaient fous dans leurs espérances à la veille du triomphe de leur légitime chef, gens sur lesquels elle laissait tomber son mépris du sommet des erreurs de son philosophique orgueil.

Ennemie de la Restauration, qui lui rendit une grande partie de sa fortune, elle songeait à fuir ce qu'elle nommait un *opprobre* après avoir vécu sous le fangeux directoire! et elle mourut au vingt-huitième anniversaire (14 juillet 1817) d'une révolution, l'œuvre de son père et l'objet de sa propre admiration.

M. de Staël, le seul fils qui lui restât, l'autre ayant été tué en duel, fit hommage au puissant monarque du Nord de ce dernier ouvrage de sa mère dans lequel elle juge la Russie après l'avoir regardée en courant la poste, et ce prince l'en remercia par la lettre suivante, en date du 3 mars 1819 :

« L'intérêt que j'avais toujours voué à Mme la baronne de Staël est la mesure de celui avec lequel « j'ai reçu le dernier ouvrage qu'elle a légué à la « postérité. Je vous remercie, monsieur, de l'envoi « que vous m'avez fait. Une plume éloquente et jus- « tement célèbre y prend la défense des principes

« que notre siècle a proclamés, et qui ne peuvent « cependant produire d'heureux effets qu'autant que « leur application sera sanctionnée par la religion et « la morale. Cette double garantie, indispensable à « leur développement, est celle qui appelle à leur « secours mes vœux les plus sincères. Je m'estime- « rai heureux si à la conscience d'avoir désiré le « bien je puis jamais associer celle de l'avoir opéré. »

Cette lettre dont la publication, faite ici bien au-delà de ce qu'eût pu commander un scrupuleux respect pour l'ordre chronologique, auquel j'avais déjà manqué à l'égard de la maison d'Orléans, comme je pèche contre lui dans ce chapitre par rapport à Mme de Staël, prouve qu'à sa date l'empereur Alexandre montrait quelques velléités de retour, des idées théoriquement philosophiques, vers celles religieuses et expérimentales. Quant à Mme de Staël, à la mémoire de laquelle elle est si flatteuse, Mme de Staël, dont la famille exerça une si funeste influence sur nos destinées, nous aurons malheureusement à revenir plusieurs fois sur son compte; mais nous remarquerons ici qu'elle avait de très-bonne heure commencé à braver toutes les opinions reçues, car, très-jeune encore, on la vit, dans ses lettres sur J.-J. Rousseau, mettre de côté ces règles de convenance que la société a droit d'exiger de son sexe, et que le bon goût comme le bon ton eussent dû lui faire respecter. Plus tard elle porta la même hardiesse; je dirai plus,

la même inconséquence dans des questions propres à ébranler les bases de la société, détestant les effets dont elle admirait les causes et vantant les personnes dont elle flétrissait les actes. Elle a fait dans ses écrits l'éloge de cet art de la conversation, disparu parmi nous, qui était un des lustres de la société française, et c'est chez elle, c'est par elle qu'on l'avait vu disparaître! Mais elle fut aussi bonne que spirituelle, écrivit de très-belles pages, laissa échapper des mots aussi profonds qu'éblouissants, et sut se faire comme elle sut conserver des amis, parce qu'elle-même elle savait aimer.

XXIX

LES NOAILLES.

C'est un objet sérieux, tant il est déplorable, que l'existence d'une famille nombreuse qui, dénuée de mérite, accumule sans mesure les grâces et les dignités dues à des services réels. Tels furent les Noailles durant deux siècles, et tels nous les avons vus encore durant la Révolution.

Peu connus avant le règne des Bourbons, ils semblèrent, lors de l'intronisation de cette branche royale, ne naître à la faveur que pour demeurer constamment ses honorables valets. Observateurs, apologistes et agents serviles des favoris divers de leurs maîtres, ils parvinrent de jour en jour à s'élever et sont devenus, pour ainsi dire, d'essentiels et indispensables meubles du palais; et leur histoire offrirait aux courtisans une leçon précieuse sur les moyens par lesquels la médiocrité héréditaire peut triompher des talents, des qualités les plus recommandables, et de la fidélité même.

Le premier des Noailles qui marcha dans la route

des honneurs (car on n'a parlé d'Antoine et de François, ambassadeurs sous Henri II, que depuis l'illustration de leurs neveux), le premier, dis-je, fut ce comte de Noailles bassement attaché au cardinal Mazarin, et qui enleva par le crédit de son patron, peu difficile alors sur le choix de ses partisans, la charge de capitaine de la première compagnie de gardes-du-corps au marquis de Chandenier (Rochechouart), ce que nul homme d'honneur ne se fût permis. Valet et sicaire du cardinal, il dut la pairie (1663) à ses services de cour. Il poussait l'amour de la faveur au point de porter lui-même la queue de Mme de Montespan, tandis que celle de la Reine n'était portée que par l'exempt de service; mais par son faste insolent il singeait le Roi dans son gouvernement, n'y allait à l'église qu'entouré de gardes; et quand le monarque devint dévot il se le montra plus que lui.

Son fils aîné, Jules, lui succéda dans ses charges et dignités, fit en conséquence un grand mariage, et, nommé commandant du Languedoc, y exerça contre les protestants des rigueurs aussi perfides que sanglantes, contrebalancées d'abord par la sagesse et l'humanité de l'intendant d'Aguesseau, mais qui n'eurent plus de bornes du moment où celui-ci eut été remplacé par Lamoignon de Baville, désigné par le duc de Noailles. La baronnie de Castelnau avait été le prix accordé à ses premières rigueurs; sa soumission au barbare Louvois, portée au point de blâ-

mer dans les édits quelques faibles adoucissements à la plus cruelle et la plus impolitique intolérance, lui valut un régiment de famille portant son nom, régiment héréditaire, ce qui assurait à ses descendants, quels qu'ils fussent, les hauts grades de l'armée et l'espoir d'arriver jeunes à des commandements supérieurs, en en écartant le mérite et l'expérience. Après cinq campagnes offensives contre les fidèles sujets du Roi, d'où résultèrent en partie les malheurs de la fin d'un règne long et glorieux, il en fit contre l'Espagne sept qui ne furent que des courses dévastatrices et sans résultat. Malgré les intelligences qu'il avait en Catalogne, le peu de troupes qu'on lui opposa, les dispositions de ces troupes ennemies à trahir leur souverain et la lâcheté connue des généraux espagnols, elles ne lui procurèrent pourtant que de très-minces succès; car comment oser vanter sa victoire du Ter, sur laquelle le maréchal de Luxembourg disait à son confesseur, qui lui demandait, en l'exhortant à la mort, s'il ne s'était pas trop enorgueilli du gain de ses batailles : « Eh ! mon père, qui pourrait en tirer vanité? le maréchal de Noailles en a bien gagné une » ? Il n'en fut pas moins fait maréchal de France, quoique le seul fruit de ses campagnes eût été d'aliéner l'esprit des Catalans, et de ruiner les affaires tellement qu'il fallut, pour les réparer, appeler le duc de Vendôme, auquel il n'eut à remettre qu'une armée totalement délabrée.

Le comte d'Ayen, son fils, depuis maréchal de Noailles, fit un mariage moins grand, mais plus utile que celui de son père, en épousant M^lle^ d'Aubigné, nièce de M^me^ de Maintenon. Avec autant d'esprit et d'intrigues que celui à qui il devait l'être, il sut se lier intimement à deux femmes, auteurs des désastres qui accablèrent Louis XIV sur ses derniers jours, sa belle-tante et la princesse des Ursins. Quant à ses campagnes en Catalogne, commencées en chef en 1705, elles semblèrent être les copies des campagnes de son père dans la même province et ne purent lui acquérir qu'une réputation de cour, malgré sa victoire de Bascara, image de celle du Ter; mais il n'en fut pas moins récompensé par la grandesse. Ce qui est à remarquer ici, c'est que lui et son père (mort en 1708) étaient toujours malades dans les moments difficiles. Le nouveau duc de Noailles passait du moins pour un judicieux militaire de cabinet, mais tous ses talents s'évanouissaient dans l'action. Disposé à tout immoler aux soins de conserver la faveur dont il jouissait, on le vit proposer à Louis XIV de changer son nom propre quand il s'aperçut de la peine avec laquelle ce prince l'entendait prononcer lors de ses injustes préventions contre le respectable cardinal de Noailles. Fatteur du duc d'Orléans d'abord, il se prononça ensuite avec fureur contre ce prince dès qu'il fut persécuté, puis se rapprocha de lui quand la Régence l'eut rendu puissant. Peu attaché

cependant à une autorité nécessairement éphémère, et valet plutôt d'une opinion publique égarée que des vues sages du Régent, il fit perfidement manquer en 1716 une négociation qui eût rendu Gibraltar à l'Espagne et uni les deux branches royales de la maison de France. Modéré dans ses discours, tranchant dans ses correspondances, ruinant sourdement et ménageant en apparence tout le monde, il ne joua que le rôle d'un brouillon aux armées des maréchaux de Berwik et d'Asfeld, en 1733. Maréchal de France en 1734, et envoyé en Italie, il combina savamment un plan de campagne, qu'il exécuta avec faiblesse, malgré la supériorité de ses forces; et toute sa réputation militaire est fondée sur sa campagne de 1743, qui eût pu devenir glorieuse, exécutée comme elle avait été conçue. Depuis lors il ne servit plus en chef dans cette guerre, dont les maréchaux de Saxe et de Lovendal furent les héros, ne fut point employé durant la guerre de sept ans, et mourut en 1766, laissant deux fils, depuis lors maréchaux de cour plus que d'armée.

De ces deux maréchaux, qui formaient la quatrième génération des Noailles depuis leur établissement à la cour, l'un, homme à bons mots, ami intéressé de toutes les maîtresses et de tous les favoris, eut toute la grâce d'un courtisan, et l'autre toute la vanité d'un parvenu. Celui-ci avait à la campagne un magasin de vieux habits de gala dont on

affublait les paysans qui venaient assister à son *grand couvert;* il caressait les gardes-du-corps de manière à les inviter à lui baiser la main. Il mérita par ses ridicules qu'on dît et crût qu'il avait fait écrire sous la semelle de ses souliers, qu'il offrait aux regards des fidèles en se mettant à genoux dans l'église : *Monseigneur le maréchal de Mouchy.*

Au reste, depuis le moment où cette famille était devenue nombreuse, on la vit constamment divisée entre les deux factions qui partageaient la cour, afin que le parti en faveur soutînt ou assurât sa fortune. Cette tactique bien connue lui avait réussi, car outre ses places et ses dignités, dont deux des quatre compagnies des gardes-du-corps, elle possédait au moment de la Révolution pour 1,800,000 francs de bienfaits du Roi, ce qui fut regardé alors comme l'un des grands crimes de la monarchie et l'une des plus puissantes causes secondaires de la haine contre le gouvernement.

Outre le maréchal de Mouchy, cette famille, à l'époque de nos troubles, se composait 1° du prince de Poix, capitaine de la compagnie écossaise, assez bon homme au fond, mais de cette bonhomie inutile et niaise dont tout le monde se rit et sur laquelle personne ne compte. N'avait-il pas, en 1789, la sottise de demander à ceux qu'il rencontrait s'ils seraient du parti *Noailles*, comme si des intrigants de leur espèce pouvaient avoir un parti hors d'une cour

à idées étroites! Il voulut être populaire, et y réussit si peu qu'en ayant demandé pardon à Louis XVI, celui-ci lui répondit : « Pourquoi me le dites-vous? je ne m'en doutais pas. » 2° Du duc d'Ayen, capitaine des gardes aussi, homme assez aimable. C'était l'esprit de la famille, tête volcanique ainsi que celle de Mme de Tessé, sa sœur, parlementaire d'abord, populaire ensuite, puis rien et véritablement bon à rien. Il ne fut pas cependant sans influence sur un des événements les plus désastreux de la Révolution, car en 1789 il fit partir le quartier d'avril des gardes-du-corps quoiqu'ils eussent pu rester, donna de plus la permission de s'absenter aux gardes de sa compagnie. 3° Du marquis de Noailles, ministre à Vienne, homme nageant constamment entre deux eaux. C'était le sage de la famille. 4° Du vicomte de Noailles. C'était le matamore de sa noble maison; militaire ardent, il fut ardent novateur; on le crut vrai parce qu'il était vif. Nous aurons plus tard à citer de lui un trait propre à le caractériser.

Je crois devoir passer sous silence ce qui a trait à la sixième génération de ces personnages, prédestinés à être tous, sous quelque régime que ce soit, et de grands seigneurs durant leur vie et de prétendus grands hommes après leur mort.

On prétend qu'étonné du déluge de grâces pleuvant sur de si minces mérites, un homme à qui Louis XVIII disait : « Que puis-je faire pour vous? »

lui répondit : « Sire, daignez me faire Noailles. » Je doute du propos, qu'infirmeraient également et la timide servilité moderne et la dignité peu indulgente du monarque; mais, l'eût-on imaginé, ce propos serait une épigramme aussi juste que sanglante; car depuis deux siècles, chaque fois que la pensée tombe sur de légers services unis à de brillantes faveurs, on est presque toujours certain de rencontrer là le nom des Noailles.

En effet, cette famille réunissait au commencement de la Révolution (et c'était là un des abus amèrement reprochés à l'ancien régime), outre des traitements pécuniaires immenses, deux duchés, deux bâtons de maréchal, deux des quatre compagnies des gardes-du-corps, deux cordons du Saint-Esprit, et nulle famille ne pouvait en obtenir un troisième; une grandesse, un régiment propriétaire, des gouvernements, ambassades et places de cour.

En songeant à tant de bienfaits et à si peu de reconnaissance les rois doivent sentir, pour leurs intérêts mêmes, tous les vices du favoritisme, qui n'attache que rarement ses élus et mécontente la véritable fidélité.

Nous pourrions encore accoler aux Noailles les Talleyrands, usurpateurs de l'un des plus beaux noms de l'ancienne France, et qui, sortis à peine d'une indigente médiocrité, devinrent d'ingrats favoris. Honneur donc aux Polignacs, qui, par un noble et

rare exemple au sein des cours, se vouèrent à une fidélité sans réserve *!

* Cette fidélité fut malheureusement bien funeste dans ses derniers résultats. Certes les intentions du prince de Polignac étaient pures : qu'on l'estime, qu'on le plaigne, qu'on lui pardonne, mais il perdit son maître par les actes mêmes qu'il regardait comme des moyens de salut.

XXX

QUELQUES-UNS DES MINISTRES DE LOUIS XVI. — DE VERGENNES. — BLOSSET. — MONTMORIN. — SÉGUR. — CASTRES. — BRETEUIL. — SAINT-PRIEST ET AUTRES.

A la veille d'une grande catastrophe, que pourtant personne encore ne prévoyait, quel bras puissant eût pu en défendre et le monarque et la monarchie dans la liste très-nombreuse des ministres d'alors, si médiocres pour la plupart? Citons ici leurs noms, et disons leurs caractères en les classant dans l'ordre des départements qu'ils occupèrent.

1° Le ministère des affaires étrangères avait, dès les premiers jours de 1787, perdu M. de Vergennes, le seul homme de France qui jouît d'une réputation européenne; car, si son nom s'attache au traité inhabilement négocié en 1783, il n'en était pas moins environné d'une brillante auréole par le succès de la révolution de Suède en 1772. Mais ce trophée diplomatique lui fut-il légitimement acquis? Le comte de Vergennes, ministre sage, bien qu'à vue courte, dut

beaucoup à des circonstances que lui-même n'avait pas prévues, et laissa prendre aux trois cours d'Autriche, de Russie et de Prusse un ascendant dominateur que la puissance de la France eût dû pour le moins balancer. Il fut toujours l'homme de la veille, jamais celui du lendemain. Son principal titre d'honneur, et qui finit par le placer au timon des affaires, fut cette révolution de Suède, où l'on supposa que tout avait été fait par lui et que sans lui rien n'aurait été fait. Or, voici à cet égard ce que j'ai su à n'en pouvoir douter. Un coup d'état, projeté en France dès qu'on y eut appris la mort du père de Gustave III, avait été arrêté avec ce dernier, qui alors se trouvait à Paris. Sûr de l'appui du cabinet de Versailles, le nouveau roi part avec une ardeur qu'il était plus nécessaire de modérer que de stimuler; et l'on chargea Vergennes, nommé ministre de France à Stockholm, d'aider et de diriger le jeune monarque dans sa périlleuse entreprise; mais ce ministre ne connaissait en Suède ni les choses ni les hommes : il s'adressa donc à cet effet au marquis de Blosset, qui à cette époque résidait près la cour de Danemarck.

Blosset était un homme des plus distingués. Brave militaire d'abord, puis diplomate éclairé, il possédait de l'activité, de la sagacité, de l'aplomb. Doué d'une instruction profonde, d'un esprit étendu, d'un caractère loyal, il avait su, dans des circonstances

épineuses, et placé entre deux factions qui se disputaient les rênes du gouvernement danois, acquérir par sa noble conduite l'estime de toutes deux. Il fût même parvenu à soustraire le cabinet de Copenhague à l'influence russe si la reine Mathilde eût pu, en suivant ses conseils, se montrer plus prudente, si le comte Struensée principalement avait, sous sa direction, été plus sage dans ses entreprises ou plus ferme dans leur exécution. C'est ce que m'a dit un moine de l'abbaye de Braine, gentilhomme danois, soustrait par la fuite au coup qui frappa le comte son ami. Vainement le marquis de Blosset avait-il averti celui-ci des dangers qui le menaçaient, en vain lui ouvrit-il des voies de salut, Blosset et Sprengsporten, agissant de concert, ne purent rien obtenir de raisonnable d'un ministre orgueilleux et faible qui, théoricien dénué d'expérience, prenait les hommes, si passionnés et si variables, pour des valeurs positives et fixes, ne faisait compte ni de leurs vices ni de leurs vertus, et finissait par redouter tout après avoir commencé par ne douter de rien.

Le marquis de Blosset, grâce à sa position et à ses relations habituelles avec les principaux seigneurs suédois, connaissait parfaitement les affaires relatives au pays où le comte de Vergennes était envoyé : il rectifia donc les idées erronées que celui-ci s'en était faites, lui traça le plan de conduite qu'il devait suivre, lui fournit de précieuses lumières et

des agents d'exécution pour le faire atteindre au but vers lequel on marchait, l'aida même de ses soins et de ses conseils après son départ de Copenhague, et devint réellement l'auteur d'une révolution utile à la France, et que le duc d'Aiguillon avait vivement à cœur sans avoir su en préparer les moyens.

Tout réussit comme on le sait, et le ministre triomphant ne cessait, dans sa correspondance avec le marquis de Blosset, de lui en rapporter tout l'honneur, de lui parler de son éternelle reconnaissance, de le leurrer des plus brillantes offres de services. Mais il ne fut pas plus tôt à la tête des affaires qu'il le desservit, le fit remplacer, et le voua à la plus complète nullité, craignant de produire à un trop grand jour l'homme à qui il devait tant et qui facilement eût pu l'éclipser.

Si j'ai su tous ces détails, quoique le marquis de Blosset n'en parlât jamais, c'est que mon oncle, l'un de ses plus intimes amis, me les révéla pour me détourner de l'idée que j'avais conçue d'embrasser la carrière diplomatique. Cet exemple l'en avait détourné lui-même à une époque où, ayant dirigé, comme ami de l'ambassadeur, puis en son absence, les affaires de la légation de France à Londres, il aurait pu se flatter de se lancer avec succès dans cette carrière.

M. de Vergennes était pourtant ce que le ministère français possédait de mieux. Honoré de l'entière

confiance du Roi depuis la mort du comte de Maurepas, il avait une fermeté qui malheureusement manquait au monarque, et une prudence qui eût calmé la fougue inconsidérée de Calonne. Sa mort, presque subite, fut donc pour Louis XVI une perte irréparable. Ce qui la fit le plus vivement ressentir, ce fut l'élévation de son successeur, le comte de Montmorin Saint-Herem, issu d'une ancienne et illustre famille, qui aux plus brillants services militaires joignait la gloire immortelle de ce Saint-Herem, gouverneur d'Auvergne, dont, lors de la Saint-Barthélemy, l'humanité se refusa à faire massacrer les protestants. Montmorin avait été le menin du Roi, dont il conserva et mérita l'amitié. Doué d'un cœur pur, mais d'un esprit faible, jouet par conséquent des fallacieuses promesses d'une faction dont il ne pénétrait pas les vues, il contribua à la ruine et d'une autorité qu'il eût voulu raffermir et d'un Roi qu'il chérissait sincèrement. Son ambassade à Madrid, son commandement en Bretagne, son impuissance à soutenir les vues lumineuses présentées au conseil relativement aux affaires de Hollande, avaient manifesté sa nullité; et ce fut lui sans doute que Beaumarchais désignait dans son *Figaro*, satire trop caractéristique des derniers jours de l'ancien régime, quand il disait : « L'on s'enferme dans son cabinet pour y tailler mystérieusement une plume », car Montmorin fournirait mille traits de ce genre.

2° Lors de l'assemblée des notables le ministère de la guerre était occupé par le maréchal de Ségur, mal famé en raison de son affaire de Lintz, erreur de l'esprit et non celle du cœur, mais qu'un bras perdu à la guerre, ce qui est une des parures du métier, réhabilitait en quelque sorte. Bien différent de son prédécesseur, le prince de Montbarey, sous l'administration duquel tout se vendait chez Mlle Bernard, sa maîtresse, sa probité, son désintéressement ne se démentirent jamais. Très-médiocre, du reste, ce n'était que dans le conseil même qu'il lisait pour la première et seule fois ses rapports et ses opinions, ce qui donna lieu à une scène assez plaisante. Ayant un jour rapporté je ne sais quelle affaire avec autant de netteté que d'intérêt et de talent, il s'arrête, tourne et retourne son cahier : « Votre conclusion et votre avis? » dit le Roi. Le maréchal avoue enfin que ses commis les ont oubliés. « Eh bien, nous conclurons pour vous », reprend Louis XVI; et il n'en fut pas autrement question, si ce n'est que le ministre ordonna qu'à l'avenir l'on n'omît point de joindre son opinion à ses rapports.

Ce sot et excellent homme fut remplacé par le comte de Brienne, qui possédait esprit et connaissances, hors celui et celles indispensables à son métier. Fait ministre malgré lui, j'allai, dès qu'il cessa de l'être, lui en faire mon compliment avec toute la naïveté de l'âge que j'avais alors. Le comte, saisissant

mon bras, et jetant ses regards autour de lui pour s'assurer que nous étions seuls, me dit (et je rapporte textuellement ici ses paroles) : « Jeune homme, il faut vous l'avouer, je suis venu ici comme un chien qu'on fouette, et m'en éloigne avec désespoir : ce maudit pays a des attraits dont je ne me serais jamais douté. Retenez ce que je vous dis pour vous préserver de l'ambition. »

Après lui M. de Puységur ne fit que paraître, et eut M. de La Tour du Pin pour successeur. C'est en vérité tout ce que l'on peut dire de ces deux derniers.

3° La marine, recréée par M. de Sartine, qui ne savait pas même la géographie, et par M. de Fleurieu, qui, malheureusement pour ses auditeurs, la savait trop bien, lui qu'on a vu depuis gouverneur du second Dauphin, et plus tard ministre de la liste civile de Napoléon, vit, après la guerre de l'Amérique, le département auquel elle appartenait entièrement bouleversé par le maréchal de Castres, que la maréchale de Luxembourg avait parfaitement peint en le nommant *une charmante médiocrité*. Quant au comte de la Luzerne, son successeur, il savait *du grec*, et connaissait beaucoup mieux les trirèmes des anciens que nos colosses modernes à trois ponts. Sa distraction était telle qu'un jour, entendant parler d'un impôt proposé sur les célibataires : « Ces gens-là, dit-il, ont fait serment de me ruiner ! » Et c'était en pré-

sence de sa femme et de ses enfants qu'il s'exprimait ainsi. Il fut remplacé par M. Bertrand, intrigant maladroit, qui fit beaucoup de mal à un roi qu'il voulait mais ne savait pas servir.

4° Le ministère de la maison du Roi, nommé depuis *de l'intérieur,* fut occupé, après M. de Malsherbes (qui lui-même a depuis avoué son incapacité en disant : « Moi et Turgot nous ne connaissions pas les hommes »), par le baron de Breteuil, homme vaniteux et dur quoique sans naissance et sans mœurs, intrigant et entouré d'intrigants, avide et dévoré d'ambition, quoiqu'il affectât le désintéressement et l'amour d'une condition privée. La marquise de Fleury, connue par sa dépravation et ses bons mots, avait dit de lui : « Ce n'est certainement pas une bête que le baron, c'est un sot. » Au reste, il n'était dénué ni d'esprit ni de connaissances, bien qu'il eût manqué de perspicacité dans ses deux missions de Pétersbourg et de Varsovie. Ce fut lui encore qui, par haine pour le cardinal de Rohan, détermina le Roi à cette esclandre du collier dont les suites furent si funestes. Ennemi du duc d'Orléans, il voulut, en 1788, être lui-même le porteur de l'ordre qui l'exilait.

Son successeur, M. Guignard de Saint-Priest, homme plus nouveau que lui par la naissance, et qu'une négociation peu honorable avait fait combler de faveurs par la cour de Russie, ne sut montrer ni fermeté dans le ministère ni fidélité dans l'émigra-

tion. Il n'a laissé que trois fils, dont deux aussi vaniteux que médiocres; mais le troisième seul semble par ses sentiments, son caractère et son esprit, devoir payer pour ses deux aînés. C'est au temps à justifier ou à démentir cet horoscope *.

Retournons vers le baron de Breteuil, qui, attaché à la marquise d'Agoult, née Mlle de Belmont, fut supplanté dans ses bonnes grâces par le jeune de Rieux, dernier descendant d'une noble et illustre famille que les massacres de Quiberon ont fait disparaître. Le baron de Breteuil, furieux, embrassa la cause du mari et voulut la faire enfermer. La marquise plaida, menaça, pour se venger, de publier les lettres du baron, qui, dans l'abandon de l'intimité, y parlait de la Reine d'une manière outrageante. L'avocat de la dame parvint, pour plaire au ministre, à l'en dissuader; mais le pacificateur Hardouin ne put empêcher qu'on en eût connaissance, et la disgrâce momentanée du baron en fut le résultat.

Tout le monde sait la suite des aventures galantes et romanesques de cette femme, qui finit par épouser le régicide Rovère. Quant aux d'Agoult, que j'ai beaucoup connus (et qu'il ne faut pas confondre avec les deux frères Vincent d'Agout, dont l'un se battit

* Il ne l'a pas été: rien de plus honorables que le caractère et la conduite de Louis de Saint-Priest, devenu grand d'Espagne, et digne, à tous égards, de ce haut rang.

avec le prince de Condé, et l'autre, confident du voyage de Varennes, finit par être capitaine des gardes de Murat), ils étaient trois : 1° le marquis, dont on eût ignoré l'existence sans les travers de sa femme; 2° l'abbé, qui, né, ainsi que ses frères, dans la misère la plus profonde, dut son éducation au vieux duc d'Orléans et sa fortune au baron de Breteuil; galant dans sa jeunesse, dévot plus tard, et auteur de quelques écrits qui ne sont pas sans mérite; 3° le vicomte, marié avant son aîné à Mme Dérigny, veuve qui fit sa fortune, et qu'il abandonna quand elle eut préféré pour sa fille Bruyère-Chalabre au marquis d'Agoult. Il se lia publiquement alors à la belle Sophie de Tott, et l'eût épousée au moment où il perdit sa femme, mais, la Restauration arrivant, il préféra, à l'âge de soixante ans, Mlle de Choisy, du même âge environ, pour se lier plus intimement à la cour de Madame d'Angoulême, espérant, par le crédit de cette princesse, porter l'évêque son frère au ministère.

5° Durant tout le règne de Louis XVI les finances ont successivement été soumises à la direction d'hommes à talents sans moralité ou à moralité sans talents, mais dont aucun cependant, excepté Calonne, ne s'éleva au-dessus du mérite très-subordonné d'un teneur de livres. Nous avons parlé de M. Necker, nous en parlerons encore à l'article des hommes de la Révolution, car plus que tous autres il appartient à cette

grande catastrophe; mais nous noterons ici, comme une chose trop peu remarquée, qu'à lui commença l'union de la fortune de l'État aux intérêts de la Banque, et en conséquence l'origine et les progrès d'une puissance anti-monarchique dont la clientelle devait effacer toutes celles existantes, et empêcher qu'il pût à l'avenir lui en être solidement opposé aucune autre, surtout après les résultats de l'impulsion imprimée aux affaires par le banquier genévois.

6° Lors du rappel des parlements, en 1774, M. de Maupeou avait dit : « Le procès du Roi et de la magistrature était depuis longtemps en litige; je l'avais fait gagner au monarque : il veut le perdre, et s'en repentira. » La Révolution arrivée, on a recours indirectement à lui : il s'en doute.

— Vous êtes quelque chose dans le ministère? dit-il à celui qui lui est envoyé.

— Oui.

— Eh bien, tirez-vous-en comme vous pourrez.

Là finit la négociation avec le chef inamovible, mais sans fonctions, de la justice, qui pour chefs actifs avait eu 1° le garde-des-sceaux Hüe de Miromesnil, que le talent avec lequel il jouait les *Crispins* chez le comte de Maurepas avait préparé et élevé à cette haute dignité; 2° le président de Lamoignon, son successeur, parlementaire et anti-parlementaire tour à tour, qui eût été incapable du travail de détail que

lui remit l'archevêque de Sens sans le secours d'un ancien employé du chancelier Maupeou nommé Pie-Pape (il passa avec le cardinal et se donna lui-même la mort); 3° enfin le bonhomme Barentin, beau-père du chancelier d'Ambray. Ce dernier s'était fait une haute réputation dans le procès Kornmann, mais, rouillé par trente ans de nullité, il se fit tourner en ridicule pour avoir dit dans un discours d'apparat : « Je vois voltiger sur vos têtes l'ombre de Malsherbes. »

7° Pour compléter cette curieuse administration je parlerai encore des lieutenants-généraux de police. A MM. de Sartine et Lenoir, que nous avons déjà cités, succéda M. de Crosne. C'était un très-bon homme, et par conséquent indigne de sa place. Il joignait de plus à ce tort une rare stupidité. Voulant mettre de l'ordre parmi les espions, n'accoucha-t-il pas un jour de l'heureuse idée de leur donner un uniforme! Son ignorance était telle qu'entendant disserter sur l'assassinat de Pompée : « Voilà, dit-il, comme on aime à faire des contes; car moi qui le sais bien, je puis vous affirmer que depuis trois mois il ne s'est pas commis à Paris un seul assassinat. » On pourrait citer de lui cent traits de cette force.

Que conclure de ce long chapitre? Qu'une révolution était nécessaire, diront quelques gens à idées prétendues libérales. Non certes, car l'État prospérait en dépit de l'influence de tous ces gens-là; mais bien qu'une fois entamée, nul des hommes employés

alors n'était capable d'en arrêter les progrès ou d'en diriger la marche. Voilà ce qui condamne l'imprudence de ceux qui la firent; et qui sait si d'autres temps ne verront pas la même impéritie ou la même imprévoyance? Mais ils seront d'autant plus coupables que l'expérience, étrangère à leurs devanciers, les doit éclairer et prononcera irrévocablement leur arrêt.

XXXI

D'AUTRES HOMMES D'ALORS. — LE MARÉCHAL DE STAINVILLE. — LE MARQUIS DE BOUILLÉ. — LE COMTE DE SÉGUR.

Parmi les hommes le plus en vue avant la Révolution, il en fut sans doute un grand nombre que les fanges monarchiques entouraient sans les souiller; mais le vice brillant est connu, et la vertu modeste ne l'est pas. Qui oublierait cependant Turgot, Malesherbes, et une foule d'intègres et laborieux magistrats affranchis par leur état des grâces corruptrices de la cour, et par leurs dignités des plaisirs de la ville? J'aime, à cet égard, à rappeler un trait caractéristique de cette antique magistrature. Il a le tort d'être français, et tout le monde l'ignore; tout le monde le saurait s'il était grec ou romain.

Louis XIV voulut élever à la pairie le chancelier Séguier: le parlement refusa l'enregistrement, en remontrant que l'ambition pourrait détourner les magistrats de leurs modestes et utiles fonctions.

Les Lamoignon, les Molé, les d'Ormesson et autres

étaient encore dignes de leurs ancêtres; mais, aussi constants dans leurs principes que dans leurs mœurs, le siècle avait marché sans eux. Le clergé, plus éclairé, s'était rapproché bien davantage des idées régnantes. C'était, malgré ses écarts, le plus régulier qui existât; et les Séguiran, les Pompignan, les Noé n'eussent pas été déplacés parmi les prélats du grand siècle. Le militaire, dans une liste de cinq à six cents généraux, n'offrait guère que le maréchal de Broglie, que ses talents faisaient paraître un colosse parmi tant de pygmées, et la bataille de Berghen lui est un très-honorable trophée.

Quant à la marine, elle s'était brillamment relevée durant la guerre de l'Amérique, et cite avec orgueil les noms des d'Orvillers, Guichen, Suffren, La Motte-Piquet, Grimoard, etc.

Ce qui avait soutenu la marine, comme les deux corps du génie et de l'artillerie, c'est qu'ils étaient dédaignés par les gens de la cour, et ceux-ci faisaient honte par leur médiocrité. Aussi M. de Lauzun n'avait-il pas tant de tort en répondant à ceux qui lui reprochaient de ne plus y paraître : « Que voulez-vous que j'y fasse depuis que Liancourt est devenu bel-esprit et Laval homme à bonnes fortunes? » Ce dernier, roux, lourd et à prétentions, n'est connu que par des balourdises presque incroyables.

J'aurais pu nommer dans ce chapitre des hommes parfaitement honnêtes, tels que les d'Havré, Vérac,

Laval, d'Escars, d'Avaray, Dumas, La Trémouille; mais qu'y a-t-il au monde de plus médiocre? Tout cela cependant est redevenu grand seigneur. O pauvre France!...

Le comte de Stainville doit ici être noté. Il avait commencé par servir en Autriche. Le duc de Choiseul son frère, ministre des affaires étrangères et de la guerre, le rappela dans sa patrie, où il fut fait lieutenant-général et commanda les grenadiers de France. Marié à une femme très-galante, et qui avait pris pour amant Clairval, acteur de la Comédie italienne, il la fit enfermer par lettre de cachet dans un couvent de Nanci. « Si du moins, disait le duc de Choiseul, elle eût pris un homme de la société, je lui aurais moi-même prêté mon cabinet. » Ce trait est positif, et je ne le cite que comme caractéristique des mœurs très-décentes quoique très-dépravées de cette époque. Quelque temps après, M. de Vaubecourt, maréchal-de-camp, sortait d'une audience particulière du ministre, où il avait sollicité aussi une lettre de cachet contre sa femme. M. de Stainville qui le rencontra, croyant qu'il venait d'être fait lieutenant-général, lui dit, au grand contentement de tous les auditeurs : « Je vous fais mon compliment : vous êtes donc des nôtres? »

Lors de la grande promotion de maréchaux de France faite par Louis XVI, le duc de Choiseul, qui désirait que son frère fût du nombre et craignait

que l'ancienneté du duc d'Aiguillon n'y fût obstacle, écrivit au Roi. « Je sens très-bien qu'un ministre disgracié n'a aucun droit aux faveurs de « Votre Majesté, mais elle est trop juste pour permettre que mon frère en souffre. » Cette petite ruse de cour donna à M. de Stainville le bâton, que sans elle le duc d'Aiguillon eût obtenu.

Le maréchal, au reste, aussi ferme de caractère et entier dans ses opinions qu'il était timide et embarrassé dans la société, parut l'homme qui convenait à la cour lors des troubles de Bretagne, précurseurs de ceux de la Révolution; la Reine surtout semblait le cajoler avec ce ton d'abandon plein de dignité qu'elle savait si bien employer : il fut nommé commandant de cette province. Présenté alors à Monsieur, depuis Louis XVIII, ce prince lui dit :

— Qu'allez-vous faire là-bas ? le comte de Thiars y commande.

— M. de Thiars, répond le maréchal, n'est que pour le civil.

— Et vous pour l'incivil, reprit Monsieur en lui tournant le dos.

Je m'abstiens à cet égard de toute autre remarque que celle-ci. Le maréchal mourut au moment où l'on comptait si fermement sur ses services; car, par une inconcevable fatalité, tout conjurait à livrer Louis XVI au sort funeste qui menaçait son inexpérience.

Le maréchal, à son retour de Vienne, avait ramené

avec lui un gentilhomme lorrain nommé d'Hoflize, le plus taciturne, le plus modeste et le plus respectable des hommes. On prétendait que, durant le voyage, toute la conversation s'était réduite à ces mots de d'Hoflize en sortant de Vienne :

— Mon général, voilà de beaux arbres !

— Et ceux-ci, ils sont superbes ! répond Stainville à la porte de Paris.

J'ai dit du comte d'Hoflize ses succès dans l'Inde durant la guerre de l'Amérique. Le maréchal de Stainville n'a laissé que des filles : la princesse Monaco, guillotinée l'avant-veille de la chute de Robespierre, et la duchesse de Choiseul, mariée avec un jacobin du vivant de son mari.

Si pour juger M. de Bouillé on se contente de lire ses mémoires, cet ouvrage, écrit avec intérêt, simplicité et modération, ne présentera l'idée que d'un sujet fidèle et pur, étranger aux opinions modernes comme à toute espèce d'exagération. Ce monument, l'un des plus précieux de l'histoire contemporaine, tromperait cependant ses lecteurs sur le caractère de celui à qui il est dû : personne n'était plus froid que M. de Bouillé aux coups de fusil, plus calme dans le cabinet, mais dans la société c'était un volcan ; son emportement y passait les bornes de la décence, et il ne respectait alors ni les autres ni lui-même. Quoique ennemi des troubles dès qu'ils eurent éclaté, il en professait les principes avant leur

explosion, et peut-être devait-il à cet égard la direction de son esprit à la nécessité où il fut de vaincre, par ses services et son opiniâtreté, une fortune que des gens de cour sans mérite obtenaient comme héritage.

J'aurais, comme témoin oculaire, plusieurs traits à citer pour attester ce que j'avance, mais n'en rapporterai ici qu'un seul. Passant la soirée avec lui chez l'archevêque de Sens, principal ministre, il se mit à déblatérer contre le clergé, dont il voulait qu'on usurpât les biens, ce qui était alors non-seulement un vol, mais une révolution, puisque cela détruisait le principal des trois ordres politiques de l'État et le seul lien subsistant entre les deux autres. Il semblait d'ailleurs oublier que, malgré tout son zèle, il fût demeuré dans l'obscurité sans la protection d'un oncle qui avait été évêque d'Autun. Chacun se taisait, mais il voulait disputer, et apostrophait vivement l'évêque de Saint-Pont (Chalabre), qui longtemps ne lui répondit qu'avec modération. Pour lui, il ne ripostait que par des injures, et il y mettait d'autant plus de vivacité qu'il avait moins de raisons à opposer à celles du prélat. La chose enfin fut portée au point que celui-ci arracha sa croix et lui dit : « Nous sommes gentilshommes tous les deux : je vous demande raison des propos indécents que vous avez tenus contre mon ordre, et que je prends pour moi ! » L'on eut beaucoup de peine à les calmer et à étouf-

fer une querelle aussi scandaleuse par elle-même que dangereuse à l'époque où on se trouvait.

Tout le monde sait sa tentative infructueuse pour sauver le Roi. Précédemment il avait éteint l'incendie qui s'était allumé en Lorraine, et il montra alors combien il savait quelquefois se dominer et entraîner les hommes.

Je l'ai vu à Mayenne, où les émigrés avaient la sottise de le regarder comme un révolutionnaire. J'ai vu aussi son fils, commandant les houlans britanniques en Hollande (1795), composés presque entièrement alors de déserteurs plus que de véritables émigrés. C'était un corps de bandits comme j'en ai peu connu. Il compromit la retraite à Swol, révolté de ses pillages, auxquels se joignait une extrême barbarie. Ce corps et celui des hussards de Rohan, commandés par le comte Charles de Béthizy, étaient le fléau des pays, qu'ils dévastaient au lieu de les défendre. Béthizy est devenu un noble chevalier, l'admirateur du *Diable à quatre* d'adorable mémoire. J'ignore le rôle que joue aujourd'hui Louis de Bouillé, qui gémissait alors des désordres aux excès desquels il ne pouvait porter remède.

Le comte de Ségur, fils aîné du maréchal et frère aîné du vicomte, a de l'esprit, mais sans étendue et sans justesse, des qualités sociales, mais sans énergie ni consistance. Il avait voulu être bel-esprit, militaire, homme à bonnes fortunes, et de tous ces essais man-

qués il résulta, par le crédit de son père, un ministre à la cour de Russie.

Mme de Sabran, que Boufflers épousa depuis, avait fait sur lui le couplet suivant sur l'air *des Trembleurs* :

Ségur, j'ai peu l'art de feindre :
Cessons donc de nous contraindre.
En deux mots je vais te peindre,
Et te peindre trait pour trait.
Philosophe à tête vide,
Céladon faux et perfide,
Roué pédant et timide,
Ségur, voilà ton portrait.

Presque ridicule à Paris, il passa pour un des hommes les plus aimables à Saint-Pétersbourg. Cette capitale possédait cependant alors le prince de Ligne, le comte Louis de Cobentzel et le comte Schouwaloff, qui lui étaient très-supérieurs; mais il avait plu à l'impératrice, composait et jouait des comédies pour l'amuser, faisait des vers pour son petit chien, et paraissait aussi charmé de ses appas qu'étonné de son génie. Tout cela n'était pas noble ni digne d'un représentant du roi de France, mais cela n'était pas coupable encore. Maintenant voici ce qui le fut, et ce qui explique la facilité avec laquelle il obtint la signature d'un traité de commerce dont on lui a fait tant d'honneur, traité qui eût été des plus utiles aux négociants français, mais à l'exécution duquel notre Révolution mit obstacle.

Il faisait jouer au théâtre particulier de l'impératrice l'une de ses pièces, dans laquelle on apportait continuellement des lettres. Le prince Potemkine, brutal comme un Scythe et malin comme un singe, lui dit assez haut :

— C'est apparemment un jour de courrier ?

— Je m'en aperçois, répond Ségur, car je viens de recevoir mon paquet.

Piqué des rires dont il avait été l'objet, et craignant de perdre une partie de son crédit dans l'esprit de Catherine II, il s'étudia plus que jamais à flatter l'ambition de cette princesse, applaudit particulièrement à son projet de partage de l'empire ottoman, protesta même que sa cour, qui eût alors obtenu l'Égypte, dont la conquête avait été jadis proposée à Louis XIV par Leibnitz, s'y prêterait avec joie, et qu'elle était à cet égard assurée déjà du consentement de l'Espagne. Catherine, facile à persuader sur un sujet qui flattait son ambition, et qui n'aurait pu croire que Ségur agît sans autorisation dans une affaire de si haute importance, fit le travail des lots qu'elle devait retenir ou céder. Naples y entrait pour quelque chose ainsi que l'Espagne, non qu'ils dussent y coopérer ou qu'elle voulût être généreuse, mais dans l'idée que plus elle donnerait à d'autres, moins la puissance de la France s'en accroîtrait. Le duc de Serra Carpiola, ministre de Naples, à qui la chose est communiquée, répond que sa cour, contente de ce qu'elle a,

n'ambitionne aucun accroissement de domination; qu'elle a d'ailleurs des ménagements à garder relativement aux intérêts de son commerce; qu'elle a avec la Porte des relations qu'elle ne veut pas rompre, et ne saurait croire que l'Europe ne secourût pas les Turcs.

— Vous vous trompez, dit Besbarodko : la France, l'Espagne et l'Autriche sont d'accord avec nous.

— Mais l'Angleterre, la Prusse et la Suède?

— Elles ne s'en doutent pas; cela ne nous empêchera point d'aller en avant, et les choses s'arrangeront chemin faisant.

Le duc de Serra Capriola en écrit à sa cour, qui approuve sa conduite et lui envoie une lettre de Charles III en réponse à la communication donnée de la note par le cabinet napolitain. Cette lettre portait, entre autres choses : « Je ne chercherai jamais « à envahir le bien d'autrui; je n'approuve ni n'ap« prouverai aucun partage, ne veux ni y prendre « part, ni en profiter, ni même le permettre, et me « suis assuré que la France, animée des mêmes sen« timents, ne le permettra pas plus que moi. »

Cependant, sur la foi de ces illusions, Catherine II avait consenti au traité de commerce entre la France et la Russie. Elle entreprit son voyage de Crimée, et eut une entrevue avec l'empereur Joseph II. Déjà, M. de Ségur présent, elle avait fait ou laissé écrire sur l'une des portes de Kherson : *Chemin de Constantino-*

ple; mais bientôt elle apprit que la Prusse armait, que la Suède déclarait et commençait une guerre menaçante pour le salut même de la capitale de son empire, que la Pologne s'apprêtait à secouer le joug, que la France et l'Angleterre s'unissaient pour contrarier les vues de la Russie. Ainsi le projet de s'emparer de Constantinople pouvait faire courir à celle-ci le danger de perdre Pétersbourg; mais, d'une part, la révolte obtenue à prix d'or et par les soins du transfuge Spingsporten d'une partie des officiers de l'armée de Gustave III, d'une autre les embarras dans lesquels la France se trouvait et qui l'empêchaient de veiller comme elle l'eût fait en des temps plus calmes aux intérêts de sa politique extérieure, enfin l'avidité des trois puissances co-protégeantes de la Pologne, facilitèrent un accord conclu aux dépens de l'antique patrie des Piartes et des Jagellons. Tel fut le résultat définitif des négociations si vantées d'un bel-esprit pédantesque sans vues et sans aplomb, qui, en compromettant son cabinet, avait pensé incendier l'Europe, et qui, en stipulant les intérêts du commerce français, n'avait pas même songé à mettre nos négociants à l'abri des vexations de l'injustice russe, que les Anglais seuls ont su éviter.

Catherine II, voyant les troubles de la France et en présageant les résultats, avait proposé à M. de Ségur rang, emploi et établissement territorial; elle l'eût aussi bien traité qu'étaient ou devaient l'être

les Spingsporten, les Saint-Priest; mais en voyant Lafayette, qu'il regardait comme un sot, jouer en France un si grand rôle, il en rêva pour lui-même un bien supérieur, s'y rendit, fut refusé à Rome en qualité d'ambassadeur, envoyé en Prusse, et dénoncé au monarque prussien par le prince de Nassau, qu'il croyait son ami. Dans l'excès de son désespoir il se donna avec précaution un petit coup de canif, farce mélodramatique qui le ridiculisa. Rentré dans l'obscurité, il fut persécuté comme tout le monde, vécut de petites pièces données aux petits spectacles, s'éleva cependant au-dessus de ce médiocre genre par son estimable *Tableau de l'Europe durant le règne de Frédéric-Guillaume*, ouvrage semé pourtant de quelques niaises erreurs sur le début de la guerre de Finlande. On doit lui reprocher aussi, dans ce qu'il a dit de la Russie, quelques traits de calomnies, satires puisées sans doute dans l'amertume de ses souvenirs. Plus tard il a fait encore des livres, mais c'est avec des livres seuls qu'il les a faits. Au reste, il s'est montré homme spirituel et sensible, bon père et bon époux. Sa misère, qu'il n'a pas su courageusement supporter, l'a placé, dans sa conduite politique, au-dessous même de la place que devait lui assigner un esprit ingénieux et fin, mais court et faux.

J'ai poussé un peu loin cette note sur le comte de Ségur, mais il fallait en finir ici avec un homme de-

venu si petit en présence des grands événements qui se préparaient.

Peut-être ne devons-nous pas oublier en ce chapitre un homme qui, sans la Révolution, eût probablement porté dans une haute et brillante position sociale, ou plutôt politique, de vastes prétentions au génie, appuyées du moins sur des connaissances pratiques acquises dans l'administration de la province de Hainaut : c'est M. de Meilhan. Il avait dû le commencement de sa fortune à la place dont jouit son père en qualité de premier médecin de Louis XV, l'accrut par de l'adresse, quelques talents et beaucoup d'esprit. Il se prétendait homme de cour, ce à quoi sa naissance, son état de magistrat, et son ton surtout, s'opposaient également. Sa souplesse, d'ailleurs, était alternativement au-dessus et au-dessous de ce qu'exigeaient les convenances. Ses plaisanteries de mauvais goût, sa légèreté pédantesque, ses écrits futiles, prétentieux, semés de faits hasardés, d'idées fausses, de traits immoraux, nuisirent à ses vues ambitieuses, et, en concourant avec M. de Calonne pour la direction des finances, celui-ci l'emporta. Cependant il s'était créé une réputation qui l'eût mené à tout, et cette réputation le fit appeler par l'impératrice Catherine II, qui voulait lui faire rédiger ses mémoires, mais à qui il ne plut pas davantage par ses manières, fort étrangères à ce qu'exige l'intimité des souverains, que par sa figure, dont

la laideur contrastait avec ses présomptions près du beau sexe. La pension qui lui avait été accordée lui fut retirée par Paul Ier. Alexandre la lui rendit avec les arrérages, en exigeant qu'il remettrait tous les papiers de son aïeule. A quelques écrits souvent médiocres, parfois curieux, qui lui sont dus, nous ne pourrions joindre ici le récit de ses voyages, car il les vendit à des touristes anglais, qui les firent traduire et imprimer sous leurs noms.

XXXII

CONDORCET. — CHAMFORT. — LA HARPE. — SAINT-LAMBERT. — CHABANNON. — CLÉMENT.

J'ai parlé de quelques notabilités de haut parage : je laisserais une immense lacune dans le tableau de nos mœurs si je ne faisais mention des gens de lettres, dont la direction morale, bonne ou mauvaise, fait la gloire ou la honte d'une nation, et qui, entraînés par l'esprit de leur siècle et le servant de leur génie, en offrent les traits les plus saillants, l'expression la plus caractéristique.

Ces hommes, renfermés dans leur cabinet durant le grand et mémorable siècle où leur illustration en rivalisa trois autres également immortels, en étaient sortis pour s'introduire dans les salons des hautes classes sociales. L'invitation que leur adressa le principal ministre d'éclairer le gouvernement sur les formes constitutionnelles de l'État en fit subitement des hommes politiques, théoriciens sans pratique, c'est-à-dire la pire des espèces pensantes à consulter en matière d'administration.

Qui pourrait lire aujourd'hui sans dégoût cette foule des écrits publiés et applaudis alors? Laissons le souvenir des sottises philosophiques à l'oubli qu'elles réclament, et arrêtons-nous à quelques noms qui ne peuvent être affranchis d'une honteuse célébrité.

Condorcet, courtisan aussi assidu près de Monsieur, frère du Roi, qu'il se montrait à ses amis l'ennemi déclaré des courtisans, cet homme froidement haineux que Voltaire lui-même nommait un *mouton enragé*, se présente naturellement à ma pensée comme l'un des plus ardents complices de cette conjuration anti-religieuse dont le patriarche de Ferney s'était fait le chef.

Aveuglé sur son propre mérite, incontestable comme mathématicien, il voulut se faire homme politique, et, croyant à la fois à la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine et au matérialisme, à la quasi immortalité du corps et non à celle de l'âme, voulant faire des hommes pour son système gouvernemental, et non combiner ce système conformément à ce que sont réellement les hommes, ennemi plus habile et moins sournois de la Divinité que ne le fut d'Alembert, bon ami d'ailleurs et mari commode, Condorcet alluma de sa froide main des feux dont il ne put éviter les atteintes que par le poison.

Chamfort, qui ne connut jamais d'autres parents que sa mère, et dont la vanité changea son seul

nom de Nicolas en celui sous lequel il s'est fait remarquer dans le monde et dans les lettres, n'était réellement qu'un bel-esprit sans véritables talents et un énergumène sans retenue. Il n'en fut pas moins reçu à l'Académie française et comblé de biens par les grands et les princes, dont il se déclarait l'un des plus violents détracteurs. Au reste, voici comme lui-même il s'est peint. « Ma vie entière « est un tissu de contrastes avec mes principes : je « n'aime point les princes, et je suis attaché à un prince « (en effet il était secrétaire des commandements du « prince de Condé et bibliothécaire de Madame Élisa- « beth); on me connaît des maximes républicaines, et « plusieurs de mes amis sont revêtus de décorations « monarchiques ; j'aime la pauvreté volontaire, et je « vis avec des gens riches ; je fuis les honneurs, et quel- « ques-uns sont venus à moi; les lettres sont presque « ma seule consolation, et je ne vois point de beaux- « esprits; je crois les illusions nécessaires, et je vis « sans illusions; je crois les passions plus utiles que « la raison, et je ne sais plus ce que c'est que les pas- « sions. » Nul homme n'a su mettre plus d'art, plus de coquetterie à faire passer sur le compte de l'originalité ce qui eût semblé choquant chez tout autre. Choiseul-Gouffier, Narbonne, Vaudreuil ne répondirent à ses grossières boutades que par les soins les plus délicats. Qu'était-ce pourtant sinon le copiste imparfait de Duclos, de Crébillon fils, de Mi-

rabeau? Nous l'avons vu prendre la brusquerie pour la franchise, le cynisme pour la galanterie, la haine de toute supériorité pour une noble indépendance, punir les bienfaits par la haine, les égards par le mépris; nous l'avons vu embrasser les principes qui ruinaient ceux dont il tenait tout, dont il recevait tout avec la plus tyrannique fierté; nous l'avons vu enfin reculer, non d'horreur mais de terreur, devant les résultats de ce qui fut l'objet de ses vœux, invoquer la mort pour s'y soustraire, et n'y parvenir qu'après s'être fait vingt-deux blessures d'une main lâchement timide. Voilà cependant l'un de ces hommes qui, nommant patriotisme le ferment de leur vanité souffrante, immolent alors la société aux intérêts de leur amour-propre masqué sous le nom de *philosophie!* et ce fut à cette philosophie que le principal ministre demanda des lumières!

La Harpe était aussi l'un de ces hommes que leur malaise personnel rendait hostiles à une société où ils étaient reçus avec une extrême faveur, et dont le mérite réel fut écrasé sous le poids d'un immensurable amour-propre. Je l'avais connu chez le marquis de Montesquiou et le comte de Tressan, ses collègues à l'Académie française. Vaniteux alors comme s'il n'avait été qu'un sot, insolent comme s'il n'eût pas eu de moyens plus aimables de se faire valoir, tout ce qu'il écrivait était, à la vérité, glacé de scepticisme, mais revêtu du moins d'un style simple, élégant et

pur, chose devenue très-rare alors. Cela, joint à la netteté de pensées toujours spirituelles, ce qui était plus rare encore, l'avait justement doté de prix périodiquement annuels de vers et de prose aux concours établis dans presque toutes les sociétés littéraires. Mais l'exemple de Voltaire, qu'il est plus aisé de critiquer que d'imiter, l'avait perdu : comme lui il voulut embrasser tous les genres de composition, et ce fardeau était trop lourd pour ses faibles reins. L'auteur de *Tangu et Félime*, de *l'Ombre de Duclos*, d'un poëme non terminé sur les femmes, de quelques poésies fugitives écrites avec goût et avec grâce, aurait pu exceller dans un genre inférieur à celui des grands maîtres de l'art, mais néanmoins estimable encore. Cependant, pour atteindre par ses talents à la hauteur de son propre esprit, il faut nécessairement un peu d'amour ou de religion, seuls ferments vraiment inspirateurs, et il ne connaissait celle-ci que par les sophismes du temps, celui-là que par des mouvements étrangers à ceux de son cœur. Aussi ce ne fut qu'un poëte médiocre et un prosateur froid, quoique très-académique sous l'un et sous l'autre rapport.

Quelque distingué qu'il parût en qualité de critique, une partialité, fruit de la sécheresse de son âme et de l'irritation de sa vanité, lui fit rendre des arrêts littéraires aussi faux que coupables sur les écrits de ses amis ou de ses ennemis, et la haine seule lui com-

muniqua quelques étincelles de chaleur jusqu'au jour où il réchauffa son pinceau à la flamme céleste, qu'avant d'atteindre son douzième lustre il avait orgueilleusement dédaignée. Il s'était attaché à Voltaire, dont il épousait les passions, à la philosophie du jour, dont il suça les erreurs, et les approches de la Révolution nous le montrent détestant, attaquant, cherchant à ridiculiser l'ordre de choses en vertu duquel il avait été admis dans les salons de la ville et de la cour. L'on a heureusement oublié ces diatribes prétendues politiques : c'était de l'ignorance et de la niaiserie délayées dans du fiel; mais pourrait-on également oublier qu'il n'eut pas honte d'opposer à une publication, d'ailleurs assez mauvaise, intitulée *Les Actes des Apôtres* (dont les auteurs du moins avaient bonne grâce à plaisanter sur leurs propres malheurs), la feuille révolutionnaire intitulée *Actes des Martyrs ou Légende dorée*, où c'étaient les bourreaux mêmes qui s'égayaient aux dépens de leurs victimes? Notez cependant que, par une inconséquence souvent renouvelée dans nos troubles, les deux titres étaient en contradiction avec les situations réciproques de ceux qui les avaient choisis.

La concentration de toutes nos forces morales en une seule idée fixe est ce qui constitue essentiellement la folie. Or le littérateur La Harpe, s'élançant parmi ces petits Montesquieu du jour inconnus la veille et oubliés le lendemain, rêvant une utopie et

la composant de centons étrangers à tout ce qui constitue les éléments réels de la société, était un fou, et même un fou de la plus mauvaise espèce, quand il ne voulait que se venger de quelques froissements de son irascible vanité. Il n'ignorait pas sans doute que toute révolution qui ne bonifie point détériore, mais d'abord raisonnant plus avec son esprit qu'avec sa raison, et imprévoyant par haine, il continua à l'être par amour-propre; et il lui fallut, pour le désenivrer, l'humiliation méritée du malheur. Cette sévère leçon ne lui faillit point comme à bien d'autres, mais plus qu'à tout autre elle lui devint utile à tous égards. Quand on est réellement sensible le cœur abuse quelquefois la raison, mais c'est le cœur aussi qui quelquefois parvient à l'éclairer sur les choses purement intellectuelles. L'âme de La Harpe était froide, elle était endurcie, et la frayeur seule eut du pouvoir sur elle. Ouverte une fois à un sentiment nouveau, la religion y pénétra avec le trésor immense de ses consolations. Cependant le vieil homme ne fit pas entièrement place à l'homme nouveau, et La Harpe, qui à tout prix voulait qu'on parlât de lui, devint missionnaire catholique comme il avait été philosophe propagandiste, jouit et frémit à la fois d'être persécuté, et gagna du moins à son zèle apostolique une chaleur de style, une vigueur d'expressions qui lui avaient été étrangères dans sa jeunesse même.

L'on ne doit pas être trop sévère à l'égard des nouveaux convertis : aussi le bon et vertueux Clément, trop longtemps nommé *l'Inclément* par les ennemis de toute justice et de toute vérité, Clément, que La Harpe sans cesse avait gratuitement outragé, s'empressa-t-il de lui donner des éloges. Celui-ci l'en fit remercier, en lui demandant son amitié et s'étonnant d'avoir obtenu son suffrage : « Pourquoi cette surprise? répondit mon respectable ami : qu'il joigne toujours comme aujourd'hui la chaleur du style et la pureté des pensées à son talent vraiment académique, et il peut compter sur mes éloges. Quant à mon amitié, me la demander est aussi bête de sa part qu'il fut lâche à lui de me montrer si longtemps de la haine. » Et La Harpe n'en continua pas moins, en dépit de sa dévotion, à poursuivre Clément de ses injustes sarcasmes dans ses leçons au Lycée.

A ce mépris de la charité chrétienne il joignait alors celui de devoirs bien plus sacrés, car, mari négligent jadis, il devint époux ingrat et barbare envers une femme qui l'adorait, qui, à force de soins et en courant les plus grands dangers, était parvenue à le tirer de prison, et dont il paya le zèle par des propos durs et un oubli absolu. Abandonnée par lui et recueillie charitablement par M^me^ de Vanne, née Quénadeux, qui habitait alors Saint-Germain en Laye, dans son désespoir elle se précipita dans un puits et

y termina ses jours. Cependant un retour de jeunesse faisait désirer à La Harpe ce que la décence lui refusait. Trop vieux pour faire l'amour, et trop scrupuleux pour l'acheter tout fait, il fit confidence de son pénible état à la marquise de C****, qui, le proclamant saint à sa grande satisfaction, et prenant intérêt au cas de son néophyte, voulut lui procurer la consolation chrétienne du mariage. Elle crut servir à la fois et lui et l'indigente Louise de Longuerue en les unissant d'un nœud dit *indissoluble;* mais la jeune épouse de La Harpe vengea sa devancière, et, après l'avoir entièrement pillé durant la proscription dont il fut frappé après le 18 fructidor, elle se fit publiquement entretenir par le banquier espagnol Hervas.

Forcé de se résigner à un malheur qu'il avait mérité, et mettant son antique orgueil à la place de l'humilité que la religion lui commandait, il continua son apostolat, que tous ses antécédents rendaient un peu infructueux et presque ridicule. Son testament même fut encore un acte de vanité; mais ses amis voulurent tirer de ses manuscrits une espèce de prophétie faite après coup, et dont l'inspiré est le vieux Cazotte. Pour cela ils retranchèrent d'un long apologue sur la Révolution et ses effets l'Avertissement portant que c'était un thême composé d'après ses souvenirs. De bonnes gens y crurent et crièrent au miracle. Mais le plus grand des miracles

c'eût été, et cela ne fut pas, de voir La Harpe chrétien moins vaniteux que le La Harpe philosophe. Au reste il prouva, comme nous l'avons dit bien souvent, et prouva par des faits, qu'une longue habitude du mal est presque impossible à corriger, et que le ciel nous punit d'ordinaire par où nous avons péché; idée bien triviale sans doute, mais qu'il serait aussi utile de répéter sans cesse qu'il est rare de lui voir produire d'heureux fruits.

Quant à M. de Chabannon, autre protégé de Voltaire, si j'en parle assez longuement ici, c'est qu'il était un de ces hommes dont les qualités sociales, sanctionnant et propageant ses erreurs, rendaient celles-ci contagieuses, ce qu'avaient parfaitement senti et exploité les chefs de la secte philosophique.

Je l'ai connu, aimé et estimé. L'aménité de ses mœurs, la véracité de son caractère et l'innocence, pour ainsi dire, de son esprit, sa sensibilité affectueuse et pourtant réelle, semblaient rapprocher son âge du mien, quoiqu'il fût déjà vieux quand, très-jeune encore, je le rencontrai dans la société. Chabannon vécut dans un temps où les passions dominaient les esprits sans les exalter encore; doué d'un cœur naturellement droit, il n'aurait eu besoin que d'un entourage plus pur pour demeurer étranger aux erreurs de son siècle : il n'en fut pas ainsi, et cet homme excellent, mais pusillanimement accessible à de petites passions en harmonie avec la débilité

morale de son âme, se vit subjugué par deux hommes que son esprit sans étendue regarda comme des êtres prodigieux.

L'un d'eux était Rulhières, le complaisant du maréchal de Richelieu et l'apologiste de ses mœurs; homme spirituel, mais lourd de corps et lent d'esprit, qui s'était fait méchant sans l'être, faute de pouvoir, comme il l'eût désiré, jouer le rôle d'un homme aimable; car c'est quelque chose que de se faire craindre quand on ne saurait séduire. L'autre était Chamfort, être réellement méchant et presque cynique, qui mendiait les faveurs par des sarcasmes, comme J.-J.-Rousseau de l'estime par des injures, qui devint l'ennemi de ses bienfaiteurs et la victime de ses complices. Rulhières du moins fut fidèle à la reconnaissance. Mais combien Chabannon ne devait-il pas détériorer son heureux naturel près de ces deux individus si inférieurs à lui par leur âme quoique si au-dessus de lui par leurs talents littéraires!

Leurs exemples et leurs principes plus que relâchés luttèrent cependant assez longtemps contre sa bonté native et son éducation vertueuse; la religion, cette ancre solide des qualités éminemment sociales, le retint d'abord. Pour corrompre ses mœurs l'on commença donc par corrompre son esprit par les préjugés sophistiques de la secte philosophiste; puis on attaqua son cœur par l'attrait du beau sexe; et ce fut vers son sixième lustre qu'il commença à faire le

jeune homme. Il se croyait observateur : il s'imagina connaître les femmes, prétention d'autant plus absurde que ce serait en savoir plus peut-être qu'elles n'en savent elles-mêmes ! Cette prétention l'abusa et lui fit faire les sottises les plus niaises. Son désir de se faire valoir était encore une corde sensible à toucher, et l'on n'y manqua pas, car Chabannon était une acquisition précieuse à la secte, vu l'extrême candeur qui le faisait généralement aimer et estimer. Aussi lui fit-on faire le pèlerinage de Ferney, où le vieux patriarche des anti-chrétiens se l'attacha en lui accordant des éloges dont il fut enivré. Il n'eut cependant pas plus d'endurcissement dans le mal qu'il n'avait eu de constance dans le bien, n'étant réellement susceptible de rien qui manifestât de la force ; puis, fait pour la vertu, le vice, fort de sa faiblesse seule, ne put totalement l'entraîner à lui.

Mais pour échapper ici aux tristes réflexions que m'inspirerait la vanité de notre espèce, citons un trait dont j'ai été témoin et qui, ce me semble, suffirait pour racheter les torts de celui qui nous occupe.

Il avait fait imprimer dans ses œuvres une comédie intitulée *Le faux noble*, pièce qu'il refusa de présenter au théâtre, mais qui, ayant eu le plus grand succès à la lecture, lui fut vivement demandée par les acteurs français. Leurs instances réitérées, jointes à celles de ses nombreux amis, vainquirent sa

répugnance à hasarder une épreuve aussi périlleuse; il céda, et tout lui annonçait le triomphe le plus complet. Il en doutait peu; Mme de Sabran, son intime amie, n'en doutait point. Mais, le jour de la représentation arrivé, elle ne voulut pas aller au spectacle, désirant recevoir en petit comité, et de la bouche de l'auteur lui-même, la nouvelle que son ouvrage avait été porté aux nues. Chabannon s'y rendit donc sans elle. Très-confiant d'abord, il voit bientôt à quel point son drame est froid, pâle et sans effet théâtral : la chute est sûre, il ne peut plus se faire sur ce sujet aucune illusion. Mais une autre personne, une personne bien chère, est loin de croire à l'événement qui le frappe; elle en souffrira pour lui et plus que lui : voilà sa peine la plus vive. Il se hâte donc d'aller la retrouver, et arrive chez elle moins triste de sa mésaventure que satisfait de pouvoir amortir par sa présence et ses soins le coup qu'il va lui porter.

— Eh bien! lui dit-elle, êtes-vous content?

— Oui, répond Chabannon, car vous ne deviez apprendre que par moi notre erreur sur le mérite du *Faux noble*. Nous nous étions trompés, cela ne vaut rien. J'en ai pris facilement mon parti, mais ce dont je ne l'aurais jamais pris, c'est qu'un autre que moi eût pu vous donner cette nouvelle sans pouvoir vous prouver en même temps que mon esprit n'en est nullement affecté.

Puis, heureux de voir renaître le calme dans l'âme de son amie, cette idée le rendit d'autant plus aimable qu'elle était pour lui une jouissance vraiment céleste. L'on admirait sa philosophie, et sa philosophie n'était qu'un sentiment délicat et profond.

Il n'avait pas de ces talents qui irritent la jalousie et font naître la haine, ni de ces éminentes vertus qui nuisent aux prétentions d'autrui; son esprit plaisait sans éclipser qui que ce fût, était gracieux et jamais caustique; il ne conçut de ses jours ni la haine ni l'envie, toujours content des autres parce que les autres l'étaient de lui.

De degré en degré nous voilà parvenus jusqu'à Desmoutier, que je place ici comme un des écrivains que j'ai le plus souvent rencontrés. C'était un excellent homme que Desmoutier, mais l'épidémie des prétentions à la renommée littéraire l'avait atteint comme tant d'autres; il avait voulu, comme tant d'autres, que son petit esprit lui acquît une grande réputation. Cette réputation il l'obtint, du moins en vîager, et c'est un acte d'accusation bien funeste contre le goût de son temps que l'espèce de vogue de ses illisibles ouvrages. En effet, quoi de plus fade que ses *Lettres* à sa grosse Émilie? quoi de plus niais que ses *Consolations à un ami?* quoi de plus maniéré, de plus froid, de plus inintelligible que ses comédies? L'on ne saurait véritablement décider si ses vers sont plus mauvais que sa prose ou sa prose que ses vers.

Si donc le bon Desmoutier est, comme littérateur, la caricature des Dorat, Pezay et Desmahis, ce qui en lui était plus caricature encore, c'était son ton et celui de sa société, qui, dans les manières et le langage, avait cru et voulu singer le langage et les manières de la bonne compagnie en se modelant sur les héros imaginaires de Crébillon et de Marmontel. Quelle coterie ridicule, grand Dieu! Mais, je ne saurais trop le redire, Desmoutier, à ce travers près, ne pouvait être connu sans se faire aimer. Il se croyait sans doute quelque talent: l'on n'écrit et n'imprime pas sans le croire, et le succès, mérité ou non, en fait naître l'intime conviction; mais, modeste comme s'il avait eu le droit de l'être, ses mœurs étaient douces, sa société sûre, son esprit indulgent, et la critique ne l'irritait pas comme ce Florian qui me disait un jour : « On prétend que les auteurs pardonnent; cela se peut : pour moi, il me serait impossible de ne pas haïr celui qui n'aimerait point mes ouvrages », ou comme J.-J.-Rousseau, qui, moins modérément, mésestimait ceux qui n'estimaient que médiocrement les siens.

Un autre nom réveille encore ici mes souvenirs : c'est celui de l'abbé Cérutti, nom donné par l'égarement révolutionnaire à l'une des rues de Paris. Cérutti, entré dans la société des Jésuites, où il n'était cependant pas encore irrévocablement engagé, avait écrit l'apologie de cet ordre, et c'est le seul de ses ouvra-

ges empreint d'un véritable mérite littéraire. Quoique non soumis à un serment d'abjuration lors de l'expulsion des Ignatiens, il veut le prêter, et on lui présente à cet effet l'Évangile.

— Y a-t-il encore autre chose?

— Oui, reprend M. Joly de Fleury : voici encore le Coran.

Non content de cette lâcheté, il s'occupa à réfuter son propre ouvrage. Recueilli d'abord par le marquis de Marnézia, puis par la vieille duchesse de Brancas, il était devenu en quelque sorte le maître de l'une et l'autre de ces deux maisons, s'y montrait aimable et de mœurs douces. Il charmait la société où il était admis par quelques ouvrages en vers, parmi lesquels nous citerons le *Portrait du Charlatanisme,* les *Jardins de Betz,* le poëme des *Échecs,* semés de traits d'un esprit fin, subtil, mais trop raisonneur, comme il l'est dans la plupart de ses écrits. Lié avec Mirabeau, il se lança dans la Révolution, et mourut au commencement de 1792. Cérutti était plus faible que méchant. Eût-il été l'un des bourreaux ou l'une des victimes de la terreur? nul ne saurait le dire. La mort prématurée (il n'avait que cinquante-quatre ans) du collaborateur de M^me^ de Genlis dans les publications de la *Feuille villageoise* le fit échapper à ce double écueil, l'un ou l'autre inévitable pour un caractère aussi dénué de consistance.

Je ne plongerai pas plus avant dans la basse littérature de cette époque, où l'Académie française elle-même n'était honorée réellement que par le comte de Buffon, Marmontel, Gaillard, Delille, Ducis, Brequigny, l'abbé Maury, Malesherbes, Rulhières, tous étrangers au mouvement démolisseur de la société ou contemplateurs de cette œuvre philosophique accomplie; car je ne crois pas devoir noter Saint-Lambert, si froid comme versificateur, si niais comme moraliste, ni le doucereux Florian.

Rulhières surtout est remarquable dans le premier de tous les genres d'écrire, non par l'*Histoire de la révolution de Russie*, trop vantée avant d'être connue, mais par le tableau si vrai de l'anarchie de Pologne, qui vient de paraître, et dont j'avais entendu la lecture sous les ombrages de son joli hermitage de Saint-Denis. Ce qui fait principalement honneur à cet écrivain, c'est qu'ami de J.-J. Rousseau, il n'en adopta point les principes désorganisateurs, et que, favori de quelques grands personnages de son temps, il ne fut jamais l'apologiste du despotisme. Au reste, je n'ai parlé dans ce chapitre que d'hommes avec lesquels j'ai vécu, et s'il est un peu long, cela doit peut-être trouver son excuse dans le plaisir qu'à mon âge l'on a de se rapprocher en idée des compagnons de sa jeunesse.

XXXIII

DES FEMMES DU MÊME TEMPS.

Disons un mot, mais un seul mot, des femmes du même temps. Cette brillante fleur de la création ne doit être touchée qu'avec délicatesse. L'histoire d'un sexe qui fait le charme de notre vie est en quelque sorte celle de la monarchie française : ce sexe, que les Gaulois divinisèrent, y régna par l'héroïsme durant la chevalerie, par la galanterie dès qu'il quitta ses belliqueux asiles pour paraître à la cour.

Si l'on excepte de sa vie sociale le règne de Henri III, qui aima peu les femmes, celui de Louis XIII, qui n'osa point les aimer, on voit le bon Henri subjugué par elles, et Louis XIV les dominer jusqu'au jour où il tomba sous l'empire de l'intolérante Maintenon. Quant à Louis XV, dès qu'il eut enlevé à Versailles tout son lustre, tandis que quelques femmes régnaient par lui sur la politique, on vit Mmes Geoffrin et du Deffant présider à des cercles littéraires où les opinions tendaient à égarer les esprits et à corrompre les cœurs. Bientôt parut la société de Mme d'Épi-

nay, composée des barons d'Holbach et de Grimm, de Saint-Lambert et de Diderot, de Duclos, Suard, Laclos, Desmahis, dans laquelle J.-J. Rousseau, si sévère pour les femmes, disait en parlant de Mme d'Houdetot (*Confessions*, livre 14): « S'il faut pardonner quelque chose aux mœurs du siècle, c'est sans doute un attachement que la durée épure », de Mme d'Houdetot, auteur de ces vers plus spirituels que moraux:

Jeune, j'aimais le temps de mon bel âge;
Ce temps si court, l'amour seul le remplit.
Quand j'atteignis la saison dite sage,
Toujours j'aimai, la raison me le dit;
Mais l'âge vient et le plaisir s'envole;
Mais mon bonheur ne s'envole avec lui,
Car j'aime encore, et l'amour me console;
Rien n'aurait pu me consoler de lui.

Certes, malgré tant d'esprit réuni dans une société semblable, ce n'était pas là ce qu'on pouvait nommer *la bonne compagnie*, ce n'en était ni le ton ni les opinions; mais de là n'en jaillissaient pas moins des traits anti-religieux et anti-sociaux propres à ruiner les bases fondamentales des états, et à stimuler ces passions mauvaises à l'abri desquelles une dévorante ambition, aussi imprévoyante que coupable, se flattait de marcher vers un surcroît de grandeurs. Voilà ce que j'ai su sans le voir, mais voici ce que j'ai vu et su moi-même lors de mon entrée dans le monde, époque où la maréchale de Luxembourg con-

servait encore les traditions de la véritablement bonne compagnie, et où Mme de Genlis défendait ces traditions dans des ouvrages écrits avec autant d'élégance que de pureté.

Mais deux autres célébrités féminines paraissaient déjà sur l'horizon : la froide et belle Condorcet, la laide et vive Staël. J'ai déjà parlé de l'une, et elle reparaîtra ainsi que l'autre dans la suite de ces Mémoires, pour être toutes deux éclipsées par l'héroïsme tout bourgeois de Mme Roland. N'oublions pas que ce sont exclusivement des femmes de la haute classe qui doivent nous occuper ici, et parmi elles il en fut plusieurs très-dignes de rivaliser avec celles les plus célèbres du grand siècle.

Mme de Sévigné l'emportera sans doute éternellement sur toutes les autres dans le style épistolaire; mais les Coulanges, Bregis, Villars, Simiane furent très-inférieures dans ce genre à nombre de femmes que nous pourrions citer, telles que la marquise de Maupeou, la princesse de Léon, qui joignirent à la pureté, à la grâce de la diction une simplicité, un abandon pleins de charmes. Mme de Genlis, qui n'avait pas encore produit *Mademoiselle de Clermont*, et à qui l'on ferait tort en comparant cet ouvrage à *La Princesse de Clèves*, de Mme de Lafayette, s'était déjà élevée assez haut dans notre littérature par des comédies faites pour des enfants, pièces où la morale et l'esprit sont revêtus de formes modelées sur le ton le plus

parfait, et son conte des *Deux Réputations* démontre ce qu'il y a de faux, comme peinture de mœurs, dans les prétendus *Contes moraux* de Marmontel.

Nombre de femmes faisaient sans prétention et avec facilité des vers charmants qu'eussent désiré avoir faits les La Suze et les Deshoulières. Quoi de plus délicat et de plus spirituel que ceux-ci de la maréchale de Mirepoix en envoyant au duc de Nivernois, son ancien ami, de ses cheveux qu'il lui avait demandés?

Les voilà ces cheveux depuis longtemps blanchis!
D'une tendre amitié qu'ils soient pour vous le gage.
Pourrions-nous regretter ce que nous ôta l'âge
S'il nous laissa de vrais amis?
On m'aime presque autant, j'ose aimer davantage.
Eh! comment résister aux plus purs sentiments?
La contrainte a perdu ce redoutable empire
Qui pesa sur nos jeunes ans;
La sévérité même applaudit aux penchants
Que l'on éprouve ou qu'on inspire;
Et l'on joint, sous des cheveux blancs,
Au charme de s'aimer le droit de se le dire.

Les vers suivants sont de la marquise de Maupeou, cette aimable fille du comte de Tressan. On pourrait en citer d'elle un plus grand nombre également agréables et également inconnus.

Vos yeux sont beaux, Adélaïde,
Et vous semblez n'en rien savoir,

Quoiqu'un regard pur et timide
Ajoute encore à leur pouvoir.

L'amour a semé sur vos traces
Ses charmes les plus ravissants ;
Tous vos mouvements sont des grâces,
Tous vos essais sont des talents.

A tous les rangs, à tous les âges,
Apprenez-le donc, vous plaisez,
Objet des soins, but des suffrages
De sentiments bien opposés !

Oui, n'en rougissez pas, ma chère,
Vous êtes, vous serez longtemps
L'ambition de plus d'un père,
Le vœu secret de mille amants.

J'ai déjà cité des vers de M^me^ d'Houdetot ; en voici de tracés par M^me^ d'Épinay au bas du buste de J.-J. Rousseau, à l'hermitage de Montmorenci :

O toi dont les brûlants écrits
Furent créés dans cet humble hermitage,
Rousseau, plus éloquent que sage,
Pourquoi quittas-tu ce pays ?
Toi-même avais choisi ta retraite paisible :
Je t'offris le bonheur, et tu l'as dédaigné !
Tu fuis, ingrat ! mon cœur en a saigné...
Mais pourquoi retracer un moment trop pénible,
Tes erreurs, cet asile en hâte abandonné ?
Ton ombre y brille au moins d'un éclat indicible !
Je la vois, je te lis, et tout est pardonné.

Je n'ai encore parlé ici que de l'esprit très-remarquable de quelques femmes de mon temps. Quelle

liste n'aurais-je pas eu à tracer si j'avais voulu peindre cette vieille Mme de Mauconseil qui faisait le charme des plus jeunes femmes, cette marquise de Boufflers, mère du chevalier, qu'une foule de jeunes gens aimaient à entourer jusque dans son extrême vieillesse! Comme la vieillesse spirituelle était aimable alors qu'on l'assiégeait d'hommages! Quel tableau plus adorable encore que celui de cette ardente charité qui animait le plus grand nombre de celles échappées aux plaisirs de la ville pour aller porter dans les campagnes d'abondantes aumônes, et des soins plus consolants encore pour la souffrance et le malheur! C'est là ce que, dans une esquisse de nos mœurs, l'observateur scrupuleux doit opposer à ce que la rigidité pourrait nommer des écarts, en répétant ces saintes paroles : *Il leur sera beaucoup pardonné, parce qu'elles ont beaucoup aimé.*

XXXIV

DERNIER COUP D'ŒIL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'ANCIEN RÉGIME.

Certes je n'ai pas la prétention de donner ici un tableau complet des mœurs du temps qui a précédé la Révolution. La ville et les provinces, les rangs divers, les situations sociales différaient tellement qu'à cet égard il aurait fallu tout voir et tout observer. Une vie entière occupée de cet unique objet eût-elle pu y suffire? Je ne dirai donc que ce que j'ai vu et l'impression qui m'en est restée, d'autant que je n'ai là aucun livre qui puisse en donner une idée juste.

Nos comédies et nos romans, qu'on prend d'ordinaire pour des peintures exactes de la société, étaient écrits, pour la plupart, par des gens étrangers à la connaissance de la société qu'ils voulaient peindre. Une intrigue bien ourdie, des situations gaies ou attachantes, quelques traits d'esprit, des observations justes sur le cœur humain en constituaient le mérite et en assuraient le succès, mais on n'y applau-

dissait que comme à des conceptions heureuses, et nullement comme au tableau de ce dont on était entouré. Dans quel cercle, du second ordre même, a-t-on vu s'exprimer comme les acteurs de *la Feinte par amour?* dans quel salon eût-on rencontré le ridicule colonel de la pièce de Poinsinet? Les prétendues mœurs françaises peintes par Crébillon fils ne furent sans doute que les traditions des orgies de la Régence, recueillies et amplifiées par des valets; Marmontel, copiste de Crébillon dans ses soi-disant *Contes moraux*, y accuse à chaque page l'ignorance dans laquelle il était du ton et des manières de la bonne compagnie. Aussi ceux qu'il composa après l'avoir connue ne ressemblent-ils point aux premiers.

Mais ces ouvrages, tout faux qu'ils étaient, n'en ont pas moins produit un très-grand mal : de jeunes provinciaux sans expérience cherchaient là des modèles de ce qu'ils regardaient comme le ton et les mœurs de la cour; ils allaient porter ce ton et ces mœurs dans leurs garnisons, et, fanfarons de vices, mettaient leur gloire dans un ridicule malheureusement corrupteur, que les gens du monde ignoraient et dont ils se fussent moqués.

Parmi tous les ouvrages de ce genre je n'en excepte qu'un seul, le plus dangereux peut-être de tous, mais aussi le plus vrai : c'est le trop libre roman de Laclos. Il ne peint à la vérité qu'une société particulière, mais les traits en sont tracés d'après

nature, et il n'est personne qui ne puisse citer plusieurs des originaux qui les lui ont fournis. *Les Liaisons dangereuses* n'offrent cependant pas encore autre chose qu'une galerie bien disposée de portraits extrêmement ressemblants, et prendre ces physionomies pour un type commun deviendrait une grossière erreur. Les mœurs dépeintes dans les mémoires de Mme d'Épinay ne peuvent encore être prises pour celles de la bonne compagnie; car, en dépit de quelques noms connus qu'on y trouve, sa société n'en faisait pas partie, malgré ses liaisons et ses alliances; puis il n'est pas certain que ces mémoires soient d'elle. Il est bien connu aussi que ceux attribués au baron de Bezenval ont été écrits par le vicomte de Ségur.

Mais, puisque je nomme ici Bezenval, je ne dois pas, après avoir dit à quel point il fut brillant dans un salon, taire qu'il le fut tout autant à la guerre. A Amenbourg, par exemple, après avoir fait tuer presque tout ce qui était sous ses ordres, on le renvoie sur les derrières avec les faibles débris de son corps : il les y conduit, puis reparaît bientôt.

— Pourquoi êtes-vous ici, baron? vous n'avez plus rien à y faire.

— Que voulez-vous! répond-il, c'est comme au bal de l'Opéra : on s'y ennuie, mais on y reste tant qu'on entend les violons.

A l'escalade d'une redoute, il se retourne et dit à

ceux qui le suivent : « Savez-vous, mes enfants, que la place ne serait pas tenable si l'on ne nous tirait pas des coups de fusil? » Après la guerre de sept ans, où son intrépidité avait été remarquable et où pourtant il n'avait reçu aucune blessure, un maladroit le blessa à la chasse : « Qu'il est fâcheux, dit-il, que cela ne soit pas arrivé l'année dernière en Allemagne!... Mais, au fait, c'est toujours un coup de fusil reçu. » L'on nommait cela un propos tout français, et l'on avait grandement raison, car en France, au moindre mot, on échappait aux plaisirs pour voler aux combats.

Enfin nos mœurs étaient-elles donc bonnes? Non sans doute, quoiqu'elles fussent généralement décentes. Une extrême civilisation était parvenue à couvrir les vices d'un vernis brillant qui les rendait moins hideux; mais, s'ils n'étaient pas assez censurés, du moins n'obtinrent-ils aucun hommage. Des vertus réelles en balançaient la turpitude, et la France était, de toutes les contrées européennes, celle qui produisait le moins de crimes.

Tout tendait à s'y niveler, les mœurs comme la fortune, les vanités comme les mœurs, et d'une aisance comme d'une éducation plus générales était née une mollesse de caractère qui, sans frein pour de nombreux écarts, en était un pour les grands forfaits et les vices bas ou grossiers.

Quelques femmes avaient des amants : on le sa-

vait; une liaison constante semblait même légitimer quelquefois ces engagements illicites; mais on ne pardonnait pas leur multiplicité, encore moins le scandale, et jamais l'oubli des devoirs de mère ou le manque d'égards pour un époux trompé. La femme la plus coupable comme l'homme le plus dépravé ne se fussent jamais permis en public une action indécente, ou des propos légers devant une jeune personne.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que dans la société de la robe, où les mœurs étaient aussi sévères qu'elles l'étaient peu à la cour, on les y aurait crues plus libres en raison du ton qu'on y rencontrait; et le langage presque grivois de la classe inférieure eût abusé de même sur des mœurs beaucoup plus pures que celles des classes supérieures de la société; mais ce qui était des foyers de corruption, c'était les villes de manufactures et de garnison.

Quant aux qualités de l'esprit, elles avaient subi une sensible révolution, c'est-à-dire qu'on rencontrait un plus grand nombre de petits talents et beaucoup moins de génie que dans le dernier siècle; plus de gens savaient passablement écrire, et moins écrivaient avec supériorité. Les riches et les grands ne devraient que protéger les arts, et non se faire les rivaux des artistes: le temps qu'on leur accorde est ravi aux soins que l'on doit à son état; il en naît d'ailleurs des prétentions ridicules et dangereuses; puis,

quand on se fait émule et non protecteur, l'artiste s'en venge en se faisant l'égal au lieu de ne se montrer que le protégé; et c'est ainsi que la culture des arts élève les petits et abaisse les grands. Comment alors ceux-ci mettront-ils à leur place ceux à qui ils ont appris à en sortir? Que dis-je? ils se classent au-dessous d'eux, car par une rivalité imprudente les grands se sont montrés alors fort inférieurs à eux. Le bel-esprit de salon est si médiocre dès qu'il veut en sortir! Qu'était-ce en effet que la conversation des gens du monde? une mélodie flatteuse sur des idées communes; tout y plaisait, et l'on n'en retenait rien. Celle des magistrats était plus substantielle, mais on la trouvait pédantesque; et les gens de lettres, admis dans les salons de la cour et de la ville, avaient été forcés, pour se faire goûter, de remplacer la raison par le pathos. Les gens sensés en riaient, mais ils étaient applaudis par le plus grand nombre, chez qui les expressions étaient devenues d'autant plus outrées que l'imagination y était plus glacée; la pompe des mots paraissait sublime, l'entortillage ravissant: Mme Gardel dansait *comme un ange,* et Vestris *comme un dieu;* ce n'était plus *aimable* ou *insignifiant* qu'on pouvait être, mais *odieux* ou *adorable.* Tous les états d'ailleurs avaient des expressions consacrées, et auxquelles on les reconnaissait facilement pour peu qu'on eût l'habitude du monde. Que de scandale à Versailles quand Mme de Vildeuil, femme d'un

ministre sorti de la robe, proposa à table de servir à quelqu'un *du champagne!* Quel regard de pitié si un campagnard disait un *cordon bleu* et non un *chevalier de l'ordre!*

Tout cela paraît futile aujourd'hui et ne le paraissait pas alors : le langage était la seule distinction conservée entre les différentes classes, et ce langage, chez les gens de cour, unissait la pureté à l'élégance.

La politesse avait été de tout temps une partie essentielle des mœurs françaises. Je ne reviendrai pas ici sur ses précieux avantages, sur le lustre qu'elle nous donnait, sur ce genre de supériorité qu'elle nous avait acquise en faisant des Français un peuple-modèle; partout on copiait et leurs manières et leur ton, hommage d'autant plus flatteur qu'il était libre. A quoi devaient-ils un tel hommage? à la perfection du ton et du goût, qui leur faisait respecter plus qu'à tous autres tous les genres de convenances.

Là un magistrat, un prêtre, un ministre était soumis aux bienséances de son état, qui lui défendaient plusieurs des plaisirs publics auxquels les autres conditions pouvaient très-innocemment se livrer. C'était une des bienséances de l'âge de ne plus danser, de ne plus suivre les modes, à celui où la société commandait de plus graves devoirs et où la raison exigeait de ne plus rivaliser avec la jeu-

nesse. Le costume indiquait donc un nouveau genre de vie.

C'était alors une chose fort remarquable que ce costume de vieille que le théâtre nous offre comme ridicule, et qui empêchait celles qui l'adoptaient de devenir, très-défavorablement, un objet de comparaison avec de jeunes femmes. Ce costume sans prétention les rendait même quelquefois très-séduisantes si elles s'en étaient revêtues avant que leurs charmes eussent été totalement flétris, car on les trouvait alors infiniment mieux que leur simple coiffure ne semblait le promettre. Je me souviens, par exemple, d'avoir souvent, dans un salon meublé de très-jolies personnes, admiré principalement cette délicieuse Mme de Pracontal dont la fraîcheur, éclairant la plus charmante figure, eût sous ce costume inspiré et justifié les plus vives passions.

Il était des bienséances de position, telles que celles des veuves, des hommes ou des femmes dont la fortune avait changé, et le bon goût ne pardonnait pas que, dans une position nouvelle, on conservât des manières conformes à celle qui avait cessé d'être.

Il était encore des bienséances de convention : une de celles-ci était le respect pour les femmes d'un certain âge. C'étaient elles qui faisaient la réputation des jeunes gens des deux sexes. Ces bienséances exigeaient aussi qu'une jeune mariée ne parût pas dans

le monde sans son mari ou sa belle-mère avant deux ans de mariage, ou qu'elle fût accouchée de son premier enfant. C'étaient elles qui forçaient les gens bien nés à ce genre de politesse qui semble s'oublier pour les autres, qui voile d'égards sa supériorité personnelle de naissance, de fortune ou d'état, qui cache jusqu'à son amour-propre ou ses prétentions, qui prescrit de ne pas s'abaisser trop devant les grands et ne pas s'élever trop devant ses inférieurs. Les convenances étaient le respect pour tout ce qui tenait aux détails de ces bienséances sévèrement imposées aux gens de bon ton.

Par exemple, c'eût été une inconvenance choquante que la valse dans les bals, où tout devait être aussi décent à la pensée qu'au regard; c'eût été une inconvenanee que de substituer la dispute à la discussion, de pousser même celle-ci trop loin. Discerter n'est plus causer. Conter de longues histoires eût été aussi pécher contre les convenances, surtout quand, comme l'abbé Raynal, on faisait taire tout le monde pour être mieux entendu; puis disait: « C'est joli; l'avez-vous bien compris? » Aussi ce défaut lui attira-t-il une des épigrammes les plus cruelles, parce qu'elle fut très-innocemment lancée.

M. de Senneterre était aveugle, il n'avait plus de jouissances que celle de la conversation, et devait redouter principalement les gens ennemis du dialogue. Apporté un jour dans un salon, on lui impose si-

lence; il écoute. Ennuyé enfin de ce qu'il entend, « Quelle plate rapsodie lisez-vous donc là? » dit-il à son voisin; et c'était l'abbé Raynal, qui racontait une de ses éternelles histoires.

Je l'ai vu, cet abbé Raynal, arriver chez le comte de Brienne en habit ecclésiastique le jour où ce costume, que dès longtemps il abjura, avait été supprimé. « Quel peuple! disait-il : il a trente-trois spectacles, et à peine une église! » C'était de sa part substituer une inconvenance de propos à celle de sa conduite passée.

Une autre espèce d'inconvenance était celle adoptée depuis peu par beaucoup de jeunes gens, qui tutoyaient des hommes connus pour paraître liés avec eux.

— Bonjour, mon ami! comment te portes-tu? dit l'un d'eux au comte de Narbonne, qu'il rencontrait à l'Œil-de-Bœuf.

— Très-bien, mon ami! comment t'appelles-tu? lui répondit-il.

La vraie politesse condamnait de tels écarts, et le ridicule en faisait justice.

Nous possédions encore quelques hommes aimables, mais peu cependant qui pussent servir de modèles; et celui qui n'a pas connu cette dignité des manières, cette convenance parfaite de la tournure, du ton et des discours, cette politesse exquise qui sait toujours où il faut commencer et où il faut s'arrêter, ces formes gracieuses, simples et nobles qui

caractérisaient le marquis d'Entragues, ces formes en apparence si franches, néanmoins si adroitement satiriques, si aisément et si noblement flatteuses du dernier maréchal de Noailles, cette affabilité constante, toujours spirituelle sans chercher à y prétendre, du maréchal de Richelieu, cette flexibilité de ton et de manières par laquelle le comte de Coigny, sans cesser d'être supérieur à la plupart des gens avec lesquels il causait, semblait descendre à leur niveau, cette aménité pleine de saillies et néanmoins sans prétention du baron de Bezenval, cet heureux amalgame du ton de courtisan et de sentiments chevaleresques que le comte de Tressan savait parer de tant d'esprit et de grâces, cette amabilité d'instinct, pour ainsi dire, qui faisait autant estimer le caractère du marquis de Vaudreuil qu'il eût pu inspirer d'intérêt par des talents littéraires qu'il dédaignait de faire valoir, celui, dis-je, qui n'a pas connu ceux que je viens de citer ne peut se faire une idée vraie de l'amabilité française.

En effet, l'atticisme grec, l'urbanité romaine réunis ne se fussent pas élevés encore au niveau de ce qu'était la noble et facile politesse des courtisans français. Cette politesse des grands était-elle un nouveau genre d'orgueil? peut-être, mais celui-là du moins n'avait rien de choquant. La politesse française, quoique générale, offrait pourtant des nuances remarquables dans une dégradation successive de

Versailles à Paris et de Paris aux provinces. Quant aux grands seigneurs comparés aux parvenus, ces nuances étaient vivement tranchées. L'homme haut placé, s'il ne remplissait pas toutes ses promesses, atténuait du moins les blessures des déceptions par des égards bienveillants, tandis que les parvenus, gonflés de morgue, compatissaient peu d'ordinaire aux maux dont ils étaient les instruments. Celui-ci craignait qu'on ne lui rendît pas assez, celui-là se sentait au-dessus même des hommages.

Ce qui avait maintenu le règne des convenances sociales, c'était le respect pour des vieillards qui s'en montraient les conservateurs. Certes jamais à cette époque des enfants n'auraient osé tutoyer leurs père et mère : ce manque extérieur de respect n'eût pas été souffert. Quelques jeunes gens cependant commençaient à ne point soigner assidûment leurs vieux parents, mais un grand nombre encore s'échappaient aux plaisirs les plus vifs de la société pour leur tenir compagnie. Il faut cependant l'avouer, peu avant la Révolution on avait vu le ton, le goût et la politesse éprouver le même nivellement que toutes les autres choses sociales. La finance n'avait plus de *Turcarets* ni la province de *Pourceaugnacs;* mais, si le ton de ceux-ci avait gagné, celui de ce qu'on nommait exclusivement *la bonne compagnie* avait extraordinairement perdu; et, quoique la cour l'emportât encore sur la ville et celle-ci sur la province par rap-

port au ton, ce ton, qui nous semblerait aujourd'hui un modèle, n'en était pas moins considérablement altéré déjà; et Fleury, qui allait prendre des leçons à l'Œil-de-Bœuf, en donna depuis au public par la manière dont il jouait sur le théâtre ses rôles. Mais qu'était-ce donc que ce ton par excellence dont j'ai déjà si souvent parlé? C'était la constante habitude de ne choquer en rien les règles de la décence et de la plus exquise politesse, de se montrer, selon les rangs et les âges, respectueux sans bassesse, gai sans licence, galant sans prétention, spirituel sans afféterie, d'éviter toute expression trop vulgaire, toute manière trop commune, de ne se permettre que rarement des peintures trop vives, mais, en les voilant alors de la pudeur des expressions, d'émousser aussi les traits de la plaisanterie pour éviter de la rendre choquante; choses plus nécessaires à la cour qu'ailleurs, et qui, y courbant les esprits comme à un besoin de tous les instants, en faisaient le foyer du ton le plus parfait.

Ce qui avait le plus contribué à détériorer cette partie des mœurs françaises, c'était l'anglomanie; puis la formation des clubs, accoutumant les hommes à vivre entre eux, l'influence des femmes âgées diminua, et le bon ton y perdit.

L'aménité naturelle du caractère français ne se détruisit cependant pas encore, et durant la guerre d'Amérique, où les Anglais étaient reçus et traités à

Paris comme en pleine paix, mille traits honorables la rappellent. Nos mœurs, je le répète, n'étaient pas bonnes, et je crois ne les avoir pas flattées dans les chapitres qui précèdent celui-ci; peut-être même ai-je poussé la chose trop loin après avoir dit dans mon Introduction vouloir ne pas blesser la morale, *qu'il faut toujours respecter, surtout quand on parle à ceux qu'on voudrait élever pour la connaître;* mais des traits justement condamnés par l'opinion ne sont-ils pas, ainsi que d'autres, une précieuse leçon de morale? puis j'ai peut-être acquis par là le droit de rapporter le bien comme le mal: car, je le dis ici dans la sincérité de mon cœur, nos mœurs sans doute n'étaient pas pures, mais celles que j'ai été à même d'observer hors de France l'étaient bien moins encore, et de plus n'étaient pas balancées par des qualités aussi essentielles, soit en masse, soit individuellement.

Le caractère français d'ailleurs a sur tous les autres l'inappréciable avantage d'être facilement réparateur de ses propres écarts: notre esprit est souvent égaré, mais rarement notre cœur est-il profondément corrompu; la crainte de la honte est encore un frein puissant, le respect des convenances une censure sévère; et je doute qu'aux temps qui précédèrent la Révolution on eût pu élever au ministère un homme aussi méprisé que le cardinal Dubois. Une certaine fierté, qui semblait se manifester alors,

était peut-être plus dans l'esprit que dans le cœur; mais elle eût peut-être empêché de se courber avec autant de bassesse qu'on le fit précédemment sous le sceptre fangeux des Pompadour et des Dubarry. Quelques femmes eussent pu sans doute envier encore le rôle de ces deux favorites, mais celles qui le briguèrent ou l'obtinrent sous les deux règnes précédents l'eussent probablement dédaigné. On fit jadis publiquement sa cour à la maîtresse de Louvois, et la bonne compagnie la recevait avec égards; si les ministres de Louis XVI en eurent, elles étaient obscures et peu connues; ils n'auraient pas osé se montrer publiquement avec elles, et bien moins les entretenir avec éclat. Le prince de Montbarrey, en dépit de son infâme dépravation, en a lui-même fourni la preuve. Enfin, ce que l'on nommait des *scènes* eût sans retour perdu une femme, et les hommes publics étaient forcés aussi à les éviter.

Des évêques administraient quelquefois leur diocèse par procureurs; cela pourtant était rare; mais ils n'eussent pas osé paraître faire divorce avec lui.

On intriguait à la cour, mais il fallait pour s'y maintenir conserver du moins les apparences d'une certaine noblesse; « et la soumission, a très-bien dit M^me^ de Staël, y avait le caractère de la liberté. »

Des femmes avaient des amants, mais il fallait qu'elles méritassent qu'ils demeurassent leurs amis,

et qu'épouses infidèles, elles se montrassent les amies constantes de leur époux.

Si donc il y avait des vices, du moins n'y avait-il pas d'abjection, et ceux que la pureté de leur cœur ne guidait pas vers le bien étaient encore reconduits sur sa voie par les bienséances et le bon goût. Enfin, si ces formes décentes étaient dues à l'accroissement de la vanité individuelle, il faudrait peut-être en excuser, sinon en absoudre la cause, en raison de l'utilité de ses effets. Ces effets vraiment nobles se faisaient principalement remarquer parmi les hommes d'une condition supérieure : celui de cour était plus affable que le magistrat ou le financier, le gouverneur plus que l'intendant de la province, l'homme de qualité plus que le bourgeois.

Plus on s'élevait aussi, plus on rencontrait des idées libres, dues à l'indépendance de fortune et à l'affaiblissement de l'influence morale de la cour; c'était hors de son sein qu'on commençait à briguer des suffrages, et cela même présageait une crise, toujours dangereuse.

Le gouvernement, sans système, ne couvrait des sottises que par des sottises. Là les gens en évidence étaient plus spirituels que véritablement éclairés; là enfin tous les caractères se montraient faibles sans en être moins inquiets.

Que voulait-on? qu'espérait-on? Nul peut-être n'eût été capable de se prononcer nettement à cet

égard. Plus frappé des abus de l'administration que des moyens employés pour les réformer, et surtout que de la prospérité toujours croissante de l'État, on se plaignait de tout, on s'opposait à tout.

En vérité c'était un ordre moral bien bizarre que celui de la société française à l'époque qui précéda la Révolution. Que la philosophie en recherche les éléments producteurs, que l'histoire assigne à ce qui existait alors des causes plus ou moins fécondes : quant à moi, je prétends ici raconter et non juger. Aussi, dans le cours entier de ces Mémoires, c'est sur l'exposition ainsi que sur l'enchaînement des faits scrupuleusement constatés que je m'appuierai toujours, car ils offrent la plus lumineuse, la plus utilement magistrale des logiques à l'usage des véritablement hommes d'état, et, après tant d'aberrations morales, ils sont aujourd'hui la seule règle à suivre dans la juste appréciation des combinaisons politiques.

Mais, pour en revenir à l'esquisse des mœurs françaises de l'ancien régime, nous dirons que l'on était alors frondeur dans toutes les classes sociales par envie, par ignorance, par mode peut-être, mais que celles supérieures se montraient principalement populaires dans leurs discours, leurs procédés, leurs actions, mais aussi que leurs anciennes vanités ne voulaient pas y perdre leurs droits, et que les philosophes titrés qui parlaient le plus hautement

d'une égalité primitive n'étaient pas ceux qui cherchaient avec le moins de soins et de succès à tracer une ligne insurmontable de démarcation entre eux et leurs inférieurs; nous dirons qu'ils la composaient de nuances si délicates dans leurs égards mutuels, de politesse si diverse dans les manières, d'un choix si particulier de gestes, d'inflexions de voix, de prononciation, d'habitudes du corps, de locutions, d'expressions même, que ceux qui n'y étaient pas rompus dès l'enfance ne distinguaient point, le plus souvent, ce qui à cet égard appartenait exclusivement aux personnages de la classe-modèle.

Celle-ci même en renfermait dans son sein plusieurs séparées par de plus faibles nuances, inaperçues de la multitude, et néanmoins tellement sensibles au tact de ceux qui les avaient adoptées et s'en étaient fait une seconde nature que, dans une expatriation forcée ou volontaire, et après un laps de temps considérable, elles pouvaient nous servir à juger quelle avait été la précédente existence des Français que nous rencontrions, et cela en dépit des romans vaniteux qu'ils débitaient. Quand donc nous n'opposions à ces romans qu'une simple dénégation, fondée sur le souvenir de ces nuances fugitives mais dénuée d'autres preuves, quoiqu'il fût assez naturel qu'on se refusât à nous croire, nous n'en étions pas moins dans la position de celui à qui l'on eût présenté, sous un nom usurpé, de prétendus an-

ciens camarades, et qui se fût contenté de répondre : « Je ne les connais pas. »

L'on remarquait encore dans la société où je passai ma jeunesse mille précautions de ces exigences qui voulaient être respectées sans paraître y prétendre. Ceux, par exemple, qui eussent jadis commandé des déférences semblaient, de peur qu'on les leur disputât, les accorder eux-mêmes librement et comme faveur, tandis que d'autres paraissaient, par de feintes distractions, négliger de réclamer celles qu'ils savaient pouvoir leur être refusées.

A ces ruses de l'orgueil se joignaient d'habiles manœuvres de vanité, principalement conçues et exécutées avec aisance par les femmes. Les grands les connaissaient pour s'en faire une secrète jouissance, ceux placés au-dessous d'eux pour ne point s'exposer au ridicule; et, quoiqu'il soit impossible de tracer un tableau net et complet de toutes ces choses, tant les traits en sont multipliés et pour ainsi dire imperceptibles, l'on ne saurait néanmoins, sans les connaître, peindre avec vérité ce qui appartient à cette époque. Aussi la plupart des relations où figurent les gens du monde, et les gens de cour surtout, quoique vraisemblables pour d'autres, nous semblent-elles aujourd'hui extrêmement grotesques quand elles sont faites par des hommes étrangers au ton et au langage de ceux qui en sont les héros. En effet, que dirait-on d'un copiste de musique qui, en écri-

vant bien les notes selon leurs positions relatives, placerait ensuite au hasard la clef qui leur donne leur véritable valeur? L'harmonie alors ferait place à la cacophonie la plus choquante. Eh bien, il en est de même pour nous des anecdotes les plus répandues sur les hommes de notre âge, et elles nous offrent un caractère palpable de fausseté en raison du ton, des propos et des actions qu'on leur prête.

De tous les acteurs célèbres celui qui avait le plus étudié, le mieux saisi, le plus parfaitement reproduit sur le théâtre ces formes fugitives, traits caractéristiques alors des sociétés de la ville et de la cour, c'était Fleury. Aussi devait-il à cette heureuse imitation une grande partie de ses succès; et l'Œil-de-Bœuf, me disait-il, était le lieu où il avait pris les plus utiles leçons.

Sans m'étendre ici davantage sur des choses qui ne sont plus et que la plupart des hommes du jour ne savent pas, dont même ils ne se doutent point, je terminerai ce chapitre en disant : Alors on avait des vices, mais l'on commettait peu de crimes, de l'ambition, mais la bassesse était citée; des faveurs mal placées avaient égaré l'opinion, mais on s'en étonnait encore. Du reste la noblesse se montrait brave, zélée, pleine d'honneur, la magistrature équitable et indépendante, le clergé charitable et décent du moins; la bourgeoisie avait des mœurs; enfin le Roi était un parfaitement homme de bien, ami de son

peuple et fier du nom de Français; la Reine était une femme aimable, bonne naturellement, parée d'une dignité sans orgueil; la cour renfermait quelques beaux caractères; la société était embellie de gens aussi instruits que spirituels; dans la portion la plus saine de la famille royale on admirait justement le savoir de Monsieur, la loyauté du comte d'Artois, l'angélique pureté de Madame Élisabeth. Cependant je n'ai point, je le répète, prétendu peindre ici dans toutes leurs nuances les mœurs du temps passé, mais retracer des souvenirs, et les impressions qui m'en sont restées, sans chercher à abuser personne.

Si j'ai cité des noms, n'étaient-ils pas tombés volontairement dans le domaine de l'histoire? Puis nommer c'est appeler les témoins de ce que l'on dit, c'est esquisser en face même du modèle. Au reste, j'étais d'autant moins prévenu en faveur des mœurs dont je parle dans ce chapitre que mon éducation m'avait inculqué des idées, exagérées peut-être, sur les principes d'une sévère morale, et que les déclamations de l'étranger flétrissaient à mes yeux notre ordre social. Mais j'ai appris dans mes voyages combien nous valions mieux que nos amers censeurs, et l'expérience m'a souvent prouvé tout le bien qui ressortait parfois de ce qui nous paraissait théoriquement blâmable enfin qu'il ne fallait pas juger les peuples sur quelques traits isolés, mais sur l'ensemble

de ce qu'ils sont. Or, cet ensemble chez nous était imposant, ses formes excellentes, ses résultats heureux. Qu'avions-nous donc tant à regretter ou à désirer ?

En effet, l'État jouissait d'une haute et progressive prospérité; les sciences étaient cultivées avec ardeur et succès dans ce monde-modèle, où les classes élevées, dans tous les ordres, par un élan aussi estimable qu'il était inconsidéré peut-être, pressaient elles-mêmes le gouvernement de se purger des abus dont c'étaient elles qui profitaient.

XXXV

SOUPERS DE PARIS.

Si cette société, dont je n'ai pas tu les vices, florissait encore de quelques qualités brillantes, si elle était généralement aussi enchanteresse que noble, c'était principalement dans ces réunions dont maintenant l'on se ferait difficilement une juste idée, c'était dans ces soupers de Paris que je ne puis me décider à passer sous silence en terminant cette imparfaite esquisse de nos mœurs disparues.

Qu'était-ce donc que ces délicieux théâtres de l'amabilité la plus parfaite, que ces écoles européennes du goût, de la grâce et du ton, que ces salons où des gens que leur naissance, leur éducation, leurs relations habituelles rendaient mutuellement harmoniques, se réunissaient fréquemment?

Qui pourrait peindre de manière à en composer un tableau frappant de ressemblance la foule de ceux qui, du cercle choisi de M^me^ de Polignac, volaient rapidement à l'hôtel de Montmorin; de chez les Coigny, si affables, chez le très-spirituel Montes-

quion; de la société vraiment enchanteresse de Mme de Bourbon à celle non moins recommandable de la duchesse de Grammont; du Luxembourg, un peu trop pédant, aux soirées si gaies du bon et cordial Berchiny?

Mais il faudrait citer cent maisons plus ou moins remarquables par l'heureux triomphe de l'art de vivre, que la France enseignait à ses rivaux, empressés de l'imiter. Là, exempt de ces tristes pensées qui troublent l'imagination, on était poli avec aisance, élégant et simple tout à la fois; là on causait sans confusion, quoique la conversation y fût toujours générale; dialogues improvisés où régnaient autant d'ordre et de facilité que si c'eût été des rôles préparés et appris d'avance; là point d'à-parté, de mots dits à l'oreille; des oppositions d'idées, mais nulles discussions longues ou vives. Une seule chose en rappellerait ici l'image, mais affaiblie pourtant: c'est la comédie de mœurs quand l'ancienne bonne compagnie y est réellement peinte. En y retranchant néanmoins et l'âcreté de la satire et d'ambitieuses tirades à effet, *le Méchant* est la pièce qui peut-être en approche le plus par le ton et le style.

Chez nous jadis l'esprit errait avec grâce et légèreté sur mille objets, ne s'appesantissait sur aucun, ne saisissait, pour les reproduire, que cela seul qui pouvait plaire; car il fallait, en sortant du cercle dont on avait fait partie, que l'on pût être content des

autres et de soi-même. Alors il fallait aussi que la maîtresse de la maison sût mettre chacun à son aise, le fît naturellement et sans efforts, s'étudiât à faire valoir ceux qu'elle recevait chez elle. Mme de Montesson, Mme de Luxembourg possédaient cet art au suprême degré, et tenaient avec la plus gracieuse fermeté le sceptre de cette sociabilité si exquise.

J'ai vu encore les restes de cette antique et noble société française, où d'aimables vieillards, tels, par exemple, que les maréchaux de Richelieu et de Noailles, transmettaient à la jeunesse les traditions de leurs beaux jours; où des femmes dont le temps avaient flétri les traits, et non l'esprit, charmaient encore les jeunes gens des deux sexes, encore respectueux pour elles; j'ai vu aussi cet ordre de choses se ruiner successivement, et tout sembla y concourir: la pédanterie de M. et de Mme Necker, société devenue puissante; le cercle raisonneur de Mme de Staël, l'engouement de l'anglomanie, les clubs, qui firent déserter la société des femmes.

Déjà, dans nombre de maisons, le jeu à la table ronde avait brisé les charmes de la conversation, de cet art tout français et uniquement français; déjà les oppositions d'idées, si polies précédemment, devenaient des discussions assommantes ou de véritables disputes; il y eut des à-parté, il y eut des groupes dans les salons comme bientôt dans la rue. Les plaisirs réunissaient cependant encore ceux que des opi-

nions très-exaltées, quoique fort ignorantes, tendaient à diviser.

Mais échappons à ce triste souvenir en nous rappelant ces bals où, simples et élégants tout ensemble, les femmes, vêtues de blanc, les hommes en noir et le chapeau à plumes sur la tête, dansaient avec autant d'élégance que de grâce et de perfection; bals où la valse n'eût jamais été admise, où les femmes de vingt-cinq ans et les hommes de trente abandonnaient ce bruyant plaisir à de plus jeunes gens.

Qui ne se rappellerait encore ces *journées de campagne* où dans les plus somptueux hôtels de Paris étaient réunis, du matin jusque dans la nuit, tous les genres de jouissances décentes, au sein desquelles une jeune personne, si par hasard elle y était admise, n'eût pas entendu proférer un mot qui pût éveiller sa curiosité ou allarmer sa pudeur?

Tant de charmes ont disparu, au point de ne pouvoir être conçus maintenant par ceux qui ne purent en jouir; mais ceux qui ont vu ce que l'on était alors dans les hautes classes de la société, et qui avec délices en repaissent leur imagination, pourraient-ils se refuser au plaisir consolateur de se reporter par la pensée vers des temps où la France avait par ses mœurs conquis un incontestable et paisible empire sur le reste du monde civilisé?

J'aurais pu ajouter beaucoup à ce chapitre, mais

j'ai voulu m'en tenir à ce que je vis moi-même, sans m'égarer dans ce dédale d'anecdotes débitées avec une assurance propre à en imposer, difficiles pourtant à vérifier dans ce Paris où, le lendemain, il eût été ridicule de rappeler ce dont il aurait été ridicule de douter la veille. Puis certains hommes du monde, et j'en ai connu de ce genre, préparaient le matin des contes, des bons mots, des traits saillants, que le soir ils allaient colporter comme des dits et des faits véritables. Quelque satiriques qu'ils fussent, on les oubliait promptement; mais des valets les ont retenus bien ou mal, des écouteurs aux portes les ont recueillis avec toute leur broderie d'anti-chambres, et d'obscurs pamphlétaires, ces menteurs officiels de la littérature, ont, dans leur jargon haineux, transmis à l'âge actuel la peinture, rendue vile et grossière, d'un temps d'élégance, de noblesse et de décence. Rien donc de plus curieux aujourd'hui, pour ceux qui les ont vus dans le monde et à la cour, que l'inconvenance du langage, le défaut de costume, et l'impossibilité même des choses que l'on rapporte sur tel ou tel personnage connu. On était sans doute alors frivole et malin, mais l'épigramme tombait nonchalamment plutôt qu'elle n'était lancée; on piquait plus qu'on ne blessait. Aussi le poëte Lebrun disait-il dans sa charmante *Épître sur la bonne et mauvaise plaisanterie :*

Que l'objet d'un bon mot lui-même le répète.

En effet la méchanceté eût été d'aussi mauvais goût que la bassesse d'un fort mauvais ton. Laissons donc pour ce qu'ils valent ces dégoûtants libelles, romans méprisables d'une époque dont nous esquissons l'histoire, et entrons dans un monde plus turbulent, non moins crédule, mais à coup sûr moins séduisant.

XXXVI

CONCLUSION.

Ce monde dont nous avons cherché dans le chapitre précédent à donner une légère idée était ravissant pour ceux qui l'ont connu; mais qui pourtant eût osé lever ce riche manteau social, et découvrir ce qu'il cachait encore à tous les regards?

Hélas! ce n'est point par l'esprit, mais par l'âme que l'homme atteint à toute la dignité propre à honorer son espèce! et la culture des sciences exactes avait desséché des âmes énervées déjà par le luxe, et la corruption qu'il engendre.

C'est dans la contemplation de la perfection suprême que l'homme apprend à connaître et à pratiquer ces chastes vertus sur lesquelles repose l'espoir des bonnes mœurs, et la religion était devenue un objet de dérision pour les uns, d'indifférence pour les autres; c'est dans les habitudes et les souvenirs de ce qui fut bon et beau que se ravivent, que se nourrissent les plus utiles doctrines privées ou publiques, et l'on s'élançait de toutes parts hors de

ces souvenirs et de ces habitudes. Cinq hommes avaient, dans le 18me siècle, contribué puissamment à ruiner tout ce qui fait le lustre et assure la durée des nations : 1° Montesquieu, en vantant comme modèle ce gouvernement anglais qu'il ne sut pourtant ni peindre ni même comprendre ; 2° Voltaire, qui se plut à ridiculiser un culte sur les principes duquel fut fondée la civilisation moderne ; 3° Helvétius, qui n'écrivit que pour nier la vertu, quoiqu'il parût ses exécrables principes de l'éclat de ses propres vertus ; 4° J.-J. Rousseau même, qui, tout en foudroyant dès son début littéraire *ces vaines déclamations qui, sapant les fondements de la foi, consacrent leur philosophie à avilir tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes,* n'en fit pas moins pour la politique ce que ses adversaires d'Holbach, Diderot et consors faisaient à l'égard de la religion ; 5° enfin Louis XV, donnant ostensiblement l'exemple du mépris des mœurs et de la décence même.

L'analyse, qui tue, remplaça le sentiment, qui vivifie ; le matériel de la création l'emporta sur ce qu'elle a d'immatériel ; assiégé de mystères impénétrables, on choisit entre eux pour rejeter ceux-là même d'où jaillissait la moralité humaine. Tel fut ce siècle d'erreurs qui allait finir, chaos moral et intellectuel dans lequel disparaissait tout centre d'union, d'intérêt, de vues, de direction commune. L'homme social n'est rien pourtant sans son intime

union avec ses semblables; sa raison ne s'enflamme qu'au divin foyer de la pure et immortelle raison; l'esprit humain, si faible dans son individualité, si aveuglé par des passions privées, ne s'étend au-delà d'un cercle aussi étroit qu'en embrassant à la fois par la pensée et le passé et l'avenir, en s'éclairant de l'expérience de tous les lieux et de tous les âges. Mais, abjurant cette révélation perpétuelle, abjurant jusqu'au respect pour celui dont tout émane, on cessait de lire dans ce qui fut ce qu'il pouvait et devait produire, crime social sans exemple. Tout présageait donc ce châtiment terrible encouru par une société que la justice éternelle allait livrer en proie aux désastreux effets de son impuissant et présomptueux orgueil.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE.

INTRODUCTION. 1

I. Madame Élisabeth. — Mme de Marsan. — Le duc de La Vauguyon. — Le duc de Choiseul. — Catastrophe de 1770. — Lettre de Louis XVI. 47

II. Le comte de Tressan. — Le marquis de Menilglaise. — M. de Chevert. — Le maréchal de Vaux. —Voltaire. 60

III. Mon grand-père. — La belle-fille de Charles IX. —Rochefort.—Henri IV.—Le maréchal de Villars. 73

IV. Turgot. — Malsherbes. —Saint-Germain. 90

V. Le général Conway. — Lafayette. — Franklin. — Arnold. 90

VI. Lafayette et la guerre d'Amérique. 97

VII. Le comte de Maurepas. 105

VIII. Sartine et Choiseul. — Necker et Calonne. — Grimm et Beaumarchais. 114

IX. Histoire de revenant. 130

X. Un autre revenant. 142

XI. Inconséquence d'un grand prince. 147

XII. Mme Dubarry. 151

XIII. Anecdotes sur les guerres d'Amérique et leurs suites. — Bouillé. — D'Hoflize. — Bréhan. — Coup d'œil rapide sur les sociétés françaises. 157

XIV. De quelques mauvais sujets. — Du maréchal de Richelieu. — Mme de Luxembourg. — Jean-Jacques Rousseau. 172

XV. Affaire du collier. 187

XVI. La Reine. — Marie Feodorowna. — Mirabeau. — Lauzun. 194

XVII. Les Polignac et la duchesse de Grammont. 204
XVIII. Le Roi. 214
XIX. Assemblée des notables. 220
XX. Les Brienne. — D'Orléans. 228
XXI. Caulaincourt et Sémonville. 242
XXII. Deprémesnil. 246
XXIII. Les présidents Dupaty et Pont-Carré. 250
XXIV. Ma présentation. — M. de Cherville. — M. de Villequier. 253
XXV. Libelles. 256
XXVI. La maison d'Orléans. 260
XXVII. Société Brienne. 279
XXVIII. Société de Mme de Staël. — Mombreton. — Le général Le Moine. 298
XXIX. Les Noailles. 309
XXX. Quelques-uns des ministres de Louis XVI. — De Vergennes. — Blosset. — Montmorin. — Ségur. — Castres. — Breteuil. — Saint-Priest et autres. 318
XXXI. D'autres hommes d'alors. — Le maréchal de Stainville. — Le marquis de Bouillé. — Le comte de Ségur. 331
XXXII. Condorcet. — Chamfort. — La Harpe. — Saint-Lambert. — Chabannon. — Clément. 345
XXXIII. Des femmes du même temps. 362
XXXIV. Dernier coup d'œil sur la société de l'ancien régime. 368
XXXV. Soupers de Paris. 390
XXXVI. Conclusion. 396

5 Am.

WM

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 419